

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
UNIVERSITE D'ORAN



FACULTE DES LETTRES, DES LANGUES ET DES ARTS
ECOLE DOCTORALE ALGERO- FRANÇAISE (EDAF), POLE OUEST
OPTION : SCIENCES DU LANGAGE

THESE DE DOCTORAT

Présentée par Mme MIRI- BENABDALLAH IMENE

Etude des procédés énonciatifs et argumentatifs, à travers une analyse discursive des chroniques « *Raina Raikoum* » du *Quotidien d'Oran*.

Membres du jury :

Rapporteur : Mme CHIALI- LALAOUI FATIMA ZOHRA, Professeur : Université d'Oran.

Rapporteur : M. JEAN FRANÇOIS JEANDILLOU, Professeur : Université Paris X, Nanterre, France.

Président de Jury : Mme SARI FEWZIA, Professeur, Université d'Oran.

Examineur : M. DRISS ABLALI, Maître de Conférences : Université de Besançon, France.

Examineur : Mme OUHIBI- GHASSOUL BAHIA, Maître de conférences, Université d'Oran.

Examineur : M. BENMOUSSAT BOUMEDIENE, Professeur, Université Abou Bakr Belkaid, Tlemcen.

Année Universitaire 2009/ 2010

REMERCIEMENTS

Il est toujours délicat de remercier l'ensemble des personnes qui ont contribué à l'aboutissement de ce travail de recherche. Que ceux qui ne sont pas mentionnés ne m'en tiennent pas rigueur.

Aussi, mes premiers mots ne peuvent qu'aller aux personnes qui ont le plus compté durant ces « années doctorales », mes directeurs de thèse, Mme Chiali-Lalaoui fatima zohra, Professeur de Sciences du langage à l'Université d'Oran, et M. Jean-François Jeandillou, Professeur de Sciences du langage à l'Université Paris Ouest, Nanterre, UMR 7114 MoDyCo, France.

Je ne serais pas arrivée jusque là sans leur aide. Je les remercie très chaleureusement pour la qualité de leurs conseils, pour leur disponibilité et pour leur investissement constant.

J'exprime aussi toute ma reconnaissance envers les membres du Jury, Mme Sari Fewzia, Mme Ouhibi-Ghassoul Bahia, M. Benmoussat Boumediène, M. Driss Ablali, pour l'intérêt qu'ils ont bien voulu porter à mon travail.

DEDICACES

La première condition pour qu'un grand rêve se réalise est de savoir rêver, la seconde est d'être persévérant.

C'est avec humilité et gratitude que je reconnais ce que je dois :

A Dieu, de m'avoir donné santé, courage et patience.

A mes parents, cette thèse représente l'aboutissement du soutien et des encouragements qu'ils m'ont prodigués tout au long de ma scolarité. Qu'ils en soient remerciés par cette trop modeste dédicace

A mes sœurs qui m'ont souvent fait oublier les moments les plus sensibles par leur humour.

A mon inspiration de tous les jours, mon cher époux qui me permet d'espérer et d'y croire.

A ma belle famille pour l'encouragement et le soutien apportés.

A mon oncle, Kemal, pour ses conseils, sa gentillesse et son soutien.

A ma famille

A mes amis

A tous, mes vifs remerciements.

TABLE DES MATIERES

REMERCIEMENTS.....	2
DEDICACES.....	3
TABLE DES MATIERES	4
1-INTRODUCTION.....	9
2-L'OBJET D'ETUDE	15
3-PRESENTATION DU CORPUS.....	17
4-DIFFICULTES METHODOLOGIQUES	21
CHAPITRE I.....	25
LA PRESSE ECRITE D'EXPRESSION FRANÇAISE DANS L'ESPACE ALGERIEN	25
1-INTRODUCTION.....	27
2-L'INFORMATION JOURNALISTIQUE.....	31
3-LA PRESSE ECRITE EN ALGERIE.....	33
4-HISTORIQUE DE LA CREATION DU JOURNAL LE QUOTIDIEN D'ORAN	37
5-LA QUALITE DE LA PRODUCTION JOURNALISTIQUE.....	40
6-LA CHRONIQUE COMME GENRE JOURNALISTIQUE.....	42
6.1 PRESENTATION DE LA CHRONIQUE« RAINA RAIKOU M ».....	50
6.2-LA STRUCTURATION DE LA CHRONIQUE « RAINA RAIKOU M ».....	52
7-LE DISPOSITIF COMMUNICATIONNEL DANS LA CHRONIQUE « RAINA RAIKOU M »	55
7.1-LA PRODUCTION DISCURSIVE DANS LA CHRONIQUE JOURNALISTIQUE.....	55
7.2-L'INSTANCE PRODUCTION/ RECEPTION DE LA CHRONIQUE « RAINA RAIKOU M »	58
7.3-LE FONCTIONNEMENT DISCURSIF DE LA CHRONIQUE « RAINA RAIKOU M ».....	61
CHAPITRE II	64
LA NEGATION COMME MARQUEUR DE POLYPHONIE DANS LA CHRONIQUE JOURNALISTIQUE	64
2.1-INTRODUCTION.....	65
2.2-LA NEGATION COMME MARQUEUR DE POLYPHONIE.....	70

2.3-LA NEGATION POLEMIQUE ET LA POLYPHONIE	72
2.4-L'EMPLOI DE LA NEGATION DANS LE CORPUS DE CHRONIQUES.....	73
2.5-LES STRUCTURES FONCTIONNELLES DE LA NEGATION POLYPHONIQUE	78
2.5.1 LA PORTEE DE LA NEGATION	81
2.5.2 LES ADVERBIAUX POLEMQUES	85
2.6-LA POLYPHONIE PAR LES LIENS ENONCIATIFS	89
2.7 -LA DOXA COMME MARQUEUR DE POLYPHONIE	92
2.8-LES LOIS DOXIQUES DANS L'ECRITURE JOURNALISTIQUE.....	95
2.9 SYNTHESE	97
2.10-LES SEQUENCES POLYPHONIQUES	98
2.10.1-SEQUENCE POLYPHONIQUE N° 01	99
2.10.2-SEQUENCE POLYPHONIQUE N° 02.....	101
2.11-LES SEQUENCES ARGUMENTATIVES.....	104
2.11.1 LE « MAIS » ADVERSATIF.....	104
2.11.2 SEQUENCE POLYPHONIQUE N° 03.....	107
2.11.3-REFUTATION A L'AIDE DE LA COLLECTIVITE.....	116
2.11.4-LES CONNECTEURS CONCESSIFS	122
2.12-LES SEQUENCES DIALOGALES	123
2.13-LES SEQUENCES STEREOTYPEES	128
2.14-LA POLYPHONIE ENCHASSEE A TRAVERS LE DISCOURS REPRESENTE	130
2. 15-SYNTHESE.....	135
2.16-L'INTERDISCURSIVITE ET L'INTERTEXTUALITE	136
2.17-L'INSTANCE DE PRODUCTION DANS LE DISCOURS JOURNALISTIQUE	138
2.17.1-LE CONTRAT ENONCIATIF	138
2.17.2-L'ETHOS COMME MISE EN SEINE DE SOI DANS L'ECRITURE JOURNALISTIQUE.....	140
CHAPITRE III.....	145
LES STRATEGIES DISCURSIVES DANS LA CHRONIQUE JOURNALISTIQUE.....	145
3.1-INTRODUCTION.....	147
3.2-L'ORGANISATION TEMPORELLE	148

3.2.1-L'ATTITUDE DE LOCUTION	151
3.2.2.....	156
3.2.3-LA MISE EN RELIEF	161
3.3 LES ANCRAGES TEXTUELS	162
3.3.1-LES PRONOMS DEICTIQUES	163
3.3.2-LES APPELLATIFS.....	165
3.4-LES STRATEGIES ENONCIATIVES	167
3.4.1-L'ENONCIATION POLEMIQUE DANS L'ECRIURE JOURNALISTIQUE	168
3.4.1.1-LES FORMULES ENONCIATIVES DISCRIMINATIVES.....	169
3.4.1.2 LES FORMES ENONCIATIVES SOLLICITATIVES	169
3.4.1.3-LES FORMES MODALISANTES VOLITIVES.....	171
3.4.2-L'ENONCIATIF SITUATIONNEL OU COMPORTEMENT ELOCUTIF.....	175
3.4.2.1-LES FORMES MODALISANTES DENOTIQUES	176
3.4.2.2-LE MODELE ENONCIATIF ELOCUTIF	180
3.4.2.3-LES MODALITES ENONCIATIVES AXIOLOGIQUES	182
3.4.2.4-LES MODALITES ENONCIATIVES VERIDICTIVES.....	184
3.4.3-L'ENONCIATION DELOCUTIVE.....	187
3.4.3.1-LES FORMES ASSERTIVES PAR « ON ».....	188
3.4.3.2-LES FORMES IMPERSONNELLES OU PAR TOUR PRESENTATIF	189
3.4.3.2-LES FORMES SUBSTANTIVES ET INFINITIVES.....	191
3.4.3.3-LES STRUCTURES ENONCIATIVES INTERTEXTUELLES.....	193
3.4.3.4-LA REPRESENTATION PAR LA CITATION ET LES ITALIQUES	195
3.4.4-L'IRONIE COMME STRATEGIE ENONCIATIVE	199
3.4.4.1-LA CONTRADICTION ET LA POLYPHONIE	202
3.4.4.2-L'IRONIE COMME CATEGORIE NARRATIVE.....	204
3.4.4.3-L'IRONIE PAR LES MODALISATEURS DEVALORISANTS.....	207
3.4.4.4-L'IRONIE PAR LES POINTS DE VUE PRESUPPOSITIONNELS.....	211
3.5-LES STRATEGIES ARGUMENTATIVES	213
3.5.1-L'ARGUMENTATIF-RAISONNEMENT	214
3.5.1.1-LES FORMES ARGUMENTATIVES CONJONCTIVES	215

3.5.1.1.1-LES STRUCTURES CONJONCTIVES ADDITIVES	215
3.5.1.1.2-LES STRUCTURES CONJONCTIVES ASSOCIATIVES.....	219
3.5.1.1.3-LES STRUCTURES CONJONCTIVES RECIPROQUES	222
3.5.1.2-LES FORMES ARGUMENTATIVES DISJONCTIVES	224
3.5.1.2.1-LES STRUCTURES DISJONCTIVES DELIBERATIVES	224
3.5.1.2.2-LES STRUCTURES DISJONCTIVES DISTINCTIVES	226
3.5.1.3-LES FORMES ARGUMENTATIVES RESTRICTIVES.....	228
3.5.1.3.1-LES STRUCTURES RESTRICTIVES PAR « MAIS »	228
3.5.1.3.2-LES STRUCTURES RESTRICTIVES PAR « ET »	230
3.5.1.3.3-LES STRUCTURES RESTRICTIVES ASYNDETIQUES.....	231
3.5.1.4-LES FORMES ARGUMENTATIVES OPPOSITIVES	232
3.5.1.5-LES FORMES ARGUMENTATIVES CAUSALES.....	233
3.5.1.5.1-LES STRUCTURES EXPLICATIVES CAUSALES	234
3.5.1.5.2-LES STRUCTURES EXPLICATIVES FINALES	236
3.5.2-L'ARGUMENTATIF-COMPOSITION	238
3.5.2.1-LES FORMES ARGUMENTATIVES PROGRAMMATIQUES	238
3.5.2.2-LES FORMES ARGUMENTATIVES TAXINOMIQUES	240
3.5.3-L'ARGUMENTATIF - ACTION	241
3.5.3.1-LES FORMES PERFORMATIVES NARRATIVES QUALIFIQUATIVES	242
3.5.3.2-LES FORMES PERFORMATIVES DESCRIPTIVES	246
CONCLUSION	249
BIBLIOGRAPHIE	255
INDEX DES NOTIONS.....	261
ANNEXES.....	264

« Si le chercheur pouvait encore croire au début du XX^{ème} siècle que les sciences devaient être construites sur des concepts clairs et distincts, son assurance est maintenant bien moindre. Face à la diversification des champs du savoir, il ne peut que multiplier les hypothèses de travail. En tout état de cause, il admet que sa connaissance ne sera que partielle et que les explications qu'il fournit, pour satisfaisantes qu'elles lui paraissent, seront rapidement remplacées par d'autres explications plus satisfaisantes encore. Nous ne devons pas nous étonner par conséquent de voir pratiquer concurremment plusieurs linguistiques et plusieurs sémiotiques. »¹

¹ J.-C. Coquet, *Sémiotique littéraire – Contribution à l'analyse sémantique du discours*, Mame.

1-INTRODUCTION

La langue se déploie dans un discours ou logos qui rend compte de la représentation symbolique de l'univers. Celle-ci est indissociable des structures textuelles dans une forme de discours lié à l'espace public qui intègre à la fois les composantes situationnelles, textuelles et linguistiques, où les fonctionnements des discours politiques et journalistiques sont appréhendés du point de vue des lois qui les régissent et des usages qui les caractérisent.

Nous avons choisi comme corpus d'étude un échantillon de chroniques journalistiques « Raina Raikoum », qui paraissent dans le quotidien national d'expression française *Le Quotidien d'Oran* .

L'examen de cet échantillon se prête à une approche méthodologique qui entend privilégier le domaine relatif à l'analyse du discours. Une discipline qui s'inscrit dans la filiation directe de la linguistique qui a émergé à partir de la synthèse de disciplines en rapport avec les Sciences du Langage.

L'analyse du discours a progressivement forgé ses propres concepts en s'intéressant principalement à la production transphrastique, orale ou écrite en rapport avec la réalité sociale. Toutefois, il serait illusoire de considérer que nous déboucherons sur une seule problématique, car il existe une multiplicité d'approches pour appréhender le texte journalistique.

Ce nouveau champ de recherche va tenter d'injecter du sens, de la cohérence dans un champ polysémique qui, sans cet éclairage serait chaotique.

L'approche discursive qui constitue la base de notre investigation s'inscrit dans une dynamique de l'ensemble d'une production spécifique au discours de la presse algérienne, en particulier celui de la chronique « Raina Raikoum » du *Quotidien d'Oran*, et se fait à travers différentes thématiques qui se distinguent sur le plan socio-politique, économique, culturel en fonction des conditions de production relatives à ce genre rédactionnel.

Pour réaliser ce projet, nous baserons notre analyse sur le modèle de la production d'un discours médiatique marqué par des enjeux idéologiques liés aux événements, ainsi que le rapport à la typologie du texte journalistique en général et celui de la chronique « Raina Raikoum » en particulier.

Autrement dit, la production de connaissances dans le texte journalistique permet de produire du sens par la prise en compte de ses propres conditions de production².

De ce fait, l'étude du discours journalistique « nécessite l'implication de toutes les disciplines connexes telle que la linguistique, la psychanalyse, la sociologie, etc. »³, et suscite l'interrogation relative à la manière dont la presse écrite met en œuvre un ensemble de procédés énonciatifs et argumentatifs afin de transmettre un message.

La question est de savoir : *Comment le discours journalistique, en particulier celui des chroniques « Raina Raikoum » met-il en pratique l'ensemble des procédés discursifs énonciatifs et argumentatifs afin d'en faire un composant discursif propre à une écriture dite « journalistique » ?*

²P. Siblot, « Introduction, Pratiques praxémiques, Introduction à une analyse matérialiste du sens », *Cahiers de Linguistique sociale*, n°6, Rouen, 1983, p. 2.

³ F.-Z. Chialil- Lalaoui, *Guide de sémiotique appliquée*, O.P.U, 2008, p. 212.

La question de départ se trouve confortée par un ensemble de questions, qui permettront de mener à bien notre analyse, parmi ces questions :

- Dans quel contexte le discours journalistique se déploie-t-il ?
- De quelle manière les éléments discursifs participent-ils de l'influence ?
- Quelle serait la typologie textuelle à laquelle la chronique journalistique répond et quelle en serait sa visée ?
- Comment la chronique journalistique présente-t-elle son action sur le lectorat, et de ce fait, quelle est la modalité de participation du locuteur-journaliste ?

L'objectif de notre étude est de parvenir à confirmer ou à infirmer les hypothèses suivantes :

Le discours journalistique fait l'objet d'une écriture particulière qui lui permet de se démarquer des autres types de discours littéraire, scientifique, philosophique, etc de par son mode d'expression relatif à la situation d'énonciation, de par son lexique et la liberté de transgresser certaines règles de langues, tels que les emprunts, les néologismes, les dénominations, en ayant une visée à la fois informative et communicative. Le discours en tant que séquence orale ou écrite, est produit par un émetteur dans une situation de communication donnée. Il est régi par un certain nombre d'éléments et de fonctions qui le conditionnent.

Les stratégies discursives et argumentatives déployées au sein du discours de la presse écrite permettent de produire certains effets sur un lecteur averti et non-averti, afin de l'amener à déchiffrer un message doublement articulé, à la fois explicite et implicite produit l'espace d'un l'article.

Ainsi, les différents thèmes développés dans les chroniques vont se caractériser par un « jeu » polémique qui tend à utiliser le plus souvent des stratégies pour convaincre ou séduire le lecteur.

Ceci peut se traduire par le fait que toute mise en scène intentionnelle de la part du locuteur-journaliste tend à produire de l'effet sur un destinataire qui est à la fois lecteur et sujet interprétant.

La chronique « Raina Raikoum » se met en scène à travers sa diffusion régulière dans un quotidien national d'expression française, elle constitue une sorte de rendez-vous fidélisé avec ses lecteurs, renforçant par la même la crédibilité et la légitimité du média et de l'information qu'elle diffuse.

Ainsi, au-delà de sa visée informative, elle va s'apparenter à une « opération-commentaire » de la part du locuteur-journaliste, dont la stratégie se veut à la fois informative et communicative.

L'examen de la chronique se fera sous divers angles qui nous permettront de cerner les stratégies mises en place dans le discours journalistique.

Afin d'éclairer notre problématique, nous tenterons de comprendre comment analyser un thème informatif relatif à un discours journalistique, de manière à étudier l'ensemble des aspects énonciatifs et argumentatifs en tant que composants essentiels du texte et de l'information journalistique. Notre approche obéit à un triple objectif ; le premier tend à esquisser les caractéristiques du discours journalistique et plus particulièrement celui de la chronique journalistique « Raina Raikoum » du *Quotidien d'Oran*, en s'intéressant à la place de la presse algérienne d'expression française, à son cadre socio-historique, ainsi qu'à la production journalistique en tant que processus discursif.

Le second tend à appréhender le discours journalistique à travers une analyse visant à relever la composante polyphonique dans ce type de discours, afin de déterminer les spécificités des modalités expressives relevées dans un corpus de chroniques journalistiques.

Le troisième tend vers une analyse textuelle qui consiste à l'identification des différents éléments constitutifs du produit discursif journalistique, notamment, l'étude des stratégies énonciatives et argumentatives, des différents modes et temps verbaux et les modalités locutoires déployées dans le discours journalistique.

Ces axes nous permettront de comprendre comment le contenu informatif du discours journalistique se transmet-il en véhiculant une visée illocutoire qui oriente idéologiquement le lecteur.

Ce contenu double, est produit par un locuteur-journaliste qui sert de filtre à l'information brute dont le choix éditorial en témoigne.

Il extrait un matériau qu'il met en forme dans sa rubrique car il écrit pour être lu, raison pour laquelle, il se doit d'effectuer des choix pertinents de manière à attirer l'attention de son lectorat.

Ceci se fait par le biais d'une compétence linguistique qui fait de lui un artisan d'une écriture journalistique dont le degré de « neutralité » varie en fonction du rôle qu'il assume dans un contexte idéologique qui suscite une interaction entre lui et son lectorat en fonction de l'orientation du discours.

Le discours journalistique se trouve, dès lors, alimenté par un ensemble de discours politiques, culturels, économiques et sociaux tout en étant autonome, se réservant un aspect particulier d'inter-discursivité avec les autres genres de discours.

Il s'agit d'un discours critique sur les autres types de discours ayant une visée idéologique qui introduirait l'orientation discursive du lecteur par la mise en action des procédés énonciatifs et argumentatifs. Ce discours déclenche un débat de société qui se trouve animé par une langue qui n'est pas tout à fait un outil linguistique désincarné et uniquement véhiculaire, mais un dispositif linguistique qui va servir d'écho du projet d'information initial engagé par le locuteur-journaliste.

Nous nous proposons d'articuler notre travail autour de trois chapitres. Le premier sera consacré à l'approfondissement de notre problématique d'un point de vue historique, dans lequel nous tenterons de traiter la question de la place de la presse algérienne d'expression française, et d'explicitier le projet médiatique et politique en précisant les

raisons de notre intérêt pour ce type de discours et celui du traitement de l'information journalistique.

Dans le deuxième chapitre, il s'agira de procéder à une étude de la polyphonie en général et de la polyphonie de la négation en tant que composante du discours journalistique afin d'en dégager ses principales fonctions selon différents niveaux ; sémantique, morphologique, syntaxique, etc.

Nous étudierons ensuite dans le troisième chapitre les spécificités de l'analyse textuelle et de l'analyse du discours mises au point afin de décrire les méthodes développées. L'objectif est de procéder à une analyse des différentes stratégies discursives, notamment énonciatives et argumentatives à partir des données textuelles qui constituent notre corpus d'étude, en nous intéressant aux modalités retenues pour le traitement de l'information, qui, de manière inéluctable se reflètent à des niveaux différents de notre recherche.

L'analyse des procédés discursifs servira de support à l'identification des genres médiatiques qui se rattachent à une formation socio-discursive, et révèlent des capacités énonciatives propres à ce type de discours qui explique l'intérêt de beaucoup de linguistes.

Nous nous proposerons finalement en conclusion de synthétiser les résultats obtenus au cours de notre recherche et de proposer les pistes de recherches relatives à l'analyse d'un discours journalistique et les voies ouvertes à l'exploitation de ce type de corpus de façon à l'appréhender en tant que tautologie, mobilisant les potentialités de la langue et l'actualisant pour produire un discours.

2-L'OBJET D'ETUDE

Le travail sur un corpus journalistique se veut une expression d'un objet qui tend à rendre compte d'un discours public en Algérie, en l'occurrence le discours de la presse écrite.

En effet, les médias ne sont pas le reflet fidèle de l'événement, mais d'une perception de la réalité dite par le biais d'une langue qui tend à opérer une distanciation ou clivage, et participe d'un découpage symbolique du réel.

A ce titre, nous pouvons parler d'une recreation qui s'opère par le biais d'un outil linguistique qui permet à la langue de se positionner de facto, comme vecteur d'un lien social dont l'utilisation en contexte se fait à travers les approches de mise en forme, rhétorique, stylistique, de registres, de modélisations, etc.

La langue n'est pas un outil désincarné mais une tautologie dont l'efficacité inclut les registres stylistiques, l'articulation de connecteurs logiques, la cohérence méthodologique et argumentative.

Utilisée dans un cadre médiatique, elle reflète parfois le langage parlé tout en l'influençant à travers un lexique qui se trouvera varié du point de vue stylistique des registres de langue.

Cette forme de discours comporte des catégories rédactionnelles que les manuels de journalisme détaillent avec plus ou moins de convergence et que les journaux et magazines signalent parfois explicitement : éditorial, reportage, commentaire, analyse, courrier des lecteurs, revue de presse, etc., ainsi que des rubriques qui contribuent au découpage même des journaux : pages régionales, questions politiques, questions internationales, économie, culture, entreprises, finances, sports, services, etc.

Cette combinatoire recourt à un support écrit émanant d'une création scripturale de standardisation qui tend vers une production et une dissimulation des connaissances, car elle ne se contente pas de rapporter

des faits, mais explique en même temps le pourquoi et le comment de ce qui s'est passé, une sorte de quête de la vérité ou même d'une déformation de celle-ci.

Il faut dès lors, considérer la langue comme un outil linguistique qui charrie une vision idéologique qui, à son tour conduit à un encodage qui construit un acte de communication « réussi ».

De ce fait, la presse en sa qualité de média de grande communication entre en résonance avec les pulsations du monde et continue à organiser un vécu commun à travers la somme d'informations, et de connaissances, mises à la disposition du lectorat.

Il nous faut toutefois, établir une distinction entre le déploiement de l'aspect matériel (technologie de l'information, moyens matériels et humains) et la mise en forme de l'outil linguistique qui participe à une réalité où interviennent des facteurs aussi complexes que divers, en faisant de ce statut de moyen de communication de masse l'objet d'un enjeu et de modélisations auxquelles elle se prête.

Ces moyens constituent d'une part le volet matériel qui consiste en la mise en scène d'infrastructures de moyens humains, matériels...etc. et d'autre part, le volet linguistique qui constitue la mise en mots d'un événement donné.

De ce fait, le discours journalistique permettra de véhiculer un message mis en forme par le texte de la chronique, en vue d'une production régulière et quotidienne.

3-PRESENTATION DU CORPUS

Dans sa définition classique ; un corpus désigne « Un ensemble déterminé de textes sur lesquels on applique une méthode définie »⁴.

Dans un premier temps, nous nous intéressons à la notion de corpus en tant qu'objet concret auquel s'applique le traitement d'un point de vue double, à la fois quantitatif et qualitatif.

En effet, le corpus fournit à la fois des éléments à étudier et un environnement descriptif de ces éléments. Il constitue un tout dans un cadre référentiel déterminé qui permet d'entreprendre divers types d'analyse en mettant en présence les éléments de façon à les considérer dans leur interrelation globale.

Le cadre fixé par ce dernier devient un moyen de réduction et d'ajustement de l'appareil descriptif que tout analyste entreprend.

Le corpus obéit ainsi, à des conditions classées par les chercheurs en conditions de signifiante, d'acceptabilité, et d'exploitabilité.

Conditions de signifiante : selon lesquelles, le corpus est constitué d'une étude déterminée (pertinence), portant sur un objet particulier, une réalité telle qu'elle est perçue sous un certain angle de vue (et non sur plusieurs thèmes ou facettes indépendants, simultanément) (cohérence).

Conditions d'acceptabilité : selon lesquelles le corpus doit apporter une représentation fidèle (représentativité), sans être parasité par des contraintes externes (régularité). Il doit avoir une ampleur et un niveau de détail adapté au degré de finesse et à la richesse attendue en résultat de l'analyse (complétude).

⁴J. Dubois, « Lexicologie et analyse d'énoncé », Cahiers de lexicologie 2, 1969, pp. 115-126.

Conditions d'exploitabilité : selon lesquelles, les textes qui forment le corpus doivent être commensurables (homogénéité). Le corpus doit apporter suffisamment d'éléments pour pouvoir repérer des comportements significatifs (au sens statistique du terme) (volume).

L'analyse d'un corpus mène à une représentation synthétique, révélant la représentation d'une entité, comme ensemble d'articulations internes et non comme la juxtaposition de plusieurs réalités indépendantes.

En linguistique, ce sont la nature redondante de la langue et la clôture des unités textuelles qui autorisent des études sur des corpus toujours limités. En ce sens, A.-J. Greimas souligne que :

« ...Le corpus n'est [...] jamais que partiel, et ce serait renoncer à la description que de chercher à assimiler, sans plus, l'idée de sa représentativité à celle de la totalité de la manifestation. Ce qui permet de soutenir que le corpus, tout en restant partiel, peut être représentatif, ce sont les traits fondamentaux du fonctionnement du discours retenus sous les noms de redondance et de clôture. Nous avons vu que toute manifestation est itérative, que le discours tend très vite à se fermer sur lui-même : autrement dit, la manière d'être du discours porte en elle-même les conditions de sa représentativité... »⁵.

Pour rendre compte de notre étude, nous avons choisi comme corpus les chroniques journalistiques « Raina Raikoum » qui paraissent dans le quotidien national d'expression française *Le Quotidien d'Oran*.

⁵ A.-J. Greimas, *Sémantique structurale : recherche de méthode*, Paris, Larousse, 1966, p. 143.

La constitution de notre corpus d'investigation s'attache à la description de la réflexivité des énoncés, dans un domaine important appelé de nos jours : la linguistique textuelle.

Ceci justifie notre sélection qui a commencé à partir de ce que J. Dubois appelle « l'universel du discours », c'est-à-dire l'ensemble des énoncés produits par le locuteur dans un contexte discursif déterminé.

Nous avons effectué ensuite un découpage à partir de centre d'intérêts et de thèmes pertinents, pour en retenir à la fin un ensemble de 100 chroniques journalistiques qui répondent à notre problématique relative à l'analyse des procédés énonciatifs et argumentatifs au sein d'un discours journalistique.

Toutefois, du fait de la parution quotidienne de la rubrique « Raina Raikoum », nous ne pouvons procéder à un traitement exhaustif de tout le corpus.

Cette contrainte nous a amené à procéder à un tri sélectif d'une centaine de chroniques s'échelonnant du 02/01/06 au 04/07/07. Une périodicité qui autorise un spectre étendu de thèmes, de contextes ; politiques, sociaux, économiques et culturels.

Le corpus de chroniques se veut à la fois un éclairage de l'horizon spatial et temporel du lectorat et une évaluation de la pertinence du contenu discursif déployé dans ce genre de discours.

Il nous permet de repérer les correspondances entre les articulations discursives et leurs interprétations, car la chronique journalistique apparaît comme une activité ancrée dans un contexte générateur d'énoncés contextualités par un trajet textuel daté⁶.

⁶ M. Foucault, *L'Archéologie du savoir*, Paris, Gallimard, 1969.

En effet, la chronique « Raina Raikoum » s'apparente à un corpus assujéti à des référents spatio-temporels contextualisés.

Elle va de facto rassembler des énoncés insérés dans un référent espace-temps qui présente des cohérences de positionnements en référence à une mémoire institutionnelle (le journal) ; qui leur confère un degré d'autorité. Dans ce mouvement, la chronique va à travers sa fonction discursive trouver sa propre légitimité, elle va également en tant que genre s'inscrire dans le champ de la rhétorique argumentative permettant de ce fait, au locuteur-journaliste de construire et d'agencer des énoncés qui aspirent à un statut légitimant des points de vues ou des conclusions ayant pour objectif de modeler ou de modifier les représentations de ses lecteurs par la présentation d'un point de vue, d'un éclairage et d'une schématisation.

L'angle de l'information va dès lors proposer un éclairage à travers lequel, toute information devient argumentative. En ce sens, E. Benveniste précise le statut de l'énoncé et le définit comme:

« ...Tout énoncé, toute succession cohérente d'énoncé (descriptive, narrative) construit un point de vue ou « schématisation », dont l'étude constitue l'objet de la logique naturelle ... ».7.

En effet, les enjeux de l'analyse que nous menons sur le discours journalistique dépendent d'un point de vue empirique, et révèlent deux logiques ; une logique économique, politique et culturelle, relative à un vécu commun entre les individus d'une même société, et une logique sémiologique relative à la production des signes qui s'organisent autour de l'activité humaine qui s'emploie à construire du sens « social ».

⁷ E. Benveniste, *Problèmes de linguistique générale*, 2 Vols, Paris: Gallimard, 1966, p. 242.

Cette réalité sociale crée un rapport avec le lecteur en représentant une donnée essentielle, à travers laquelle le locuteur-journaliste fait appel à un vocabulaire délibérément prosaïque, et excelle dans le maniement d'une écriture orale.

L'obligation d'informer devient une composante inhérente au style de la chronique qui se trouve confortée par une mise en forme résultant de la sélection d'éléments discursifs, de procédés humoristiques qui intègrent une visée d'information, de commentaire, de divertissement mais essentiellement de réflexion sur un sujet d'actualité.

4-DIFFICULTES METHODOLOGIQUES

La constitution de notre corpus d'investigation s'attache à la description de la réflexivité des énoncés, dans un domaine important appelé : la linguistique textuelle.

Ce discours de masse circule dans des sphères privées et publiques. Il se veut hétérogène et polémique en faisant contribuer de manière significative un lecteur au débat social, politique, économique et culturel qu'il engage en instaurant une communication entre le locuteur-journaliste et le lecteur.

Le corpus de chroniques retenu pour notre étude s'inscrit dans le cadre d'une recherche sur l'énonciation et l'argumentation dans l'espace public discursif.

Les chroniques « Raina Raikoum » forment un échantillon représentatif à travers lequel nous tentons de répondre à un questionnement, à partir d'énoncés produits dans un contexte socio-historique précis, à travers lequel nous procédons à une analyse lexicosémantique et discursive qui saura traduire les intentions du/ des locuteurs-journalistes ; intentions signifiantes sur le plan discursif.

Les énoncés viseront d'un point de vue pragmatique à influencer, à faire prendre conscience, à amener à s'interroger un lecteur en quête

d'information en fonction d'une intention illocutoire et d'une visée rhétorique basée sur la composante informative que tout message véhiculerait.

Il est ainsi nécessaire pour nous, de déconstruire ce « produit fini » qu'est la chronique journalistique afin de dégager les procédés discursifs visant à poser ce discours comme un contre-discours idéologique, lié d'une part à celui du locuteur-journaliste et d'autre part au lecteur « partageant » ou « s'opposant » à ses opinions.

Il représente un ensemble de textes journalistiques de la presse écrite quotidienne dans différentes situations d'énonciation, il résulte de plusieurs grilles de sélections appliquées sur une masse verbale de l'ensemble des articles recueillis au départ.

Nous avons dû nous résoudre à restreindre notre corpus en n'exploitant que les articles traitant des événements mentionnés précédemment pour mieux répondre à la fois à notre problématique, et à nos objectifs d'analyse.

Notre sélection nous a conduit à une définition et à une redéfinition des hypothèses aux différentes phases de l'élaboration théorique et méthodologique de notre étude.

Le choix d'un tel corpus nous permet d'aborder à travers une analyse énonciative et argumentative la structure sémiologique « interne » des textes dans un premier temps et d'étudier le discours en tant que relation sociale dans un second temps. Cette perspective découle d'un processus social qui inclue une dimension discursive pouvant être abordée par une analyse socio-discursive.

Notre approche s'inscrit dans la visée communicative relative au discours journalistique, autrement dit ; les chroniques comme genre journalistique informent et présupposent ce qui est appelé « l'ordre social » à travers lequel l'analyse du discours vise à examiner ce qui est

fait au moyen du discours et les moyens d'accès à cet ordre social en étant membre de cette société.

Cet ensemble d'articles est répertorié dans la rubrique « chronique » située à la page trois (3) du journal, il porte sur des thèmes d'actualité susceptibles d'intéresser le grand public.

Le corpus numérisé, a été sélectionné à partir du site : www.lequotidien-oran.com; toutefois, des contraintes d'ordre méthodologique se sont posées lors de cette sélection, car comme toute donnée numérisée, les articles n'étaient pas toujours disponibles et disparaissaient lors des mises à jour du site réservé au journal.

Les chroniques « Raina Raikoum » embrassent différentes thématiques : politique, identité, ethnologie, conflits et compromis, consultation électorale, etc., répondant à des nécessités d'ordre temporel qui permettent au locuteur-journaliste en tant qu'énonciateur collectif de construire une représentation de son lectorat dans un contexte spécifique, celui où se déterminent les conditions de la mise en scène de l'information. Cette mise en scène est relative à une mise en mots, dans laquelle le locuteur-journaliste choisit ses mots en dénommant un objet ou un événement, et en le catégorisant par rapport à sa visée dans le processus énonciatif.

A côté de cela, il est également acteur social qui se crée ses propres opinions en vue d'une mise en mots qui n'est pas indifférente au contexte discursif et s'appuie souvent sur une opinion particulière.

Le travail, sur les aspects de la polyphonie, de l'énonciation et de l'argumentation dans ce type de discours va nous permettre de révéler la manière dont le discours journalistique et le discours politique interfèrent et interagissent l'un sur l'autre en menant une analyse de la presse à travers les pratiques discursives qui apparaissent dans notre corpus à la fois en tant que discours médiatique mais également en tant que procédés discursifs.

En effet, ces pratiques discursives nous renseignent sur la nature des pratiques sociales, par la façon dont les locuteurs-journalistes donnent sens à leurs énoncés, aux prises de pouvoir et aux positionnements sociaux.

D'un point de vue méthodologique, l'analyse que nous menons est sujette des conditions de production du corpus. Ceci s'explique par le fait que le traitement médiatique des différents événements de l'actualité se caractérise par l'utilisation de certaines techniques proches du discours publicitaire avec des titres chocs et des slogans, par l'emploi récurrent et souvent abusif de termes appartenant à la sphère religieuse, notamment des mots d'origine arabe.

Cela dit, la corrélation faite entre le discours journalistique et le discours sociopolitique se trouve récusée sous le terme d'amalgame et tend à s'imposer de manière plus ou moins insidieuse en développant dans l'opinion publique une certaine représentation discursive.

Nous nous intéressons dans le premier chapitre à la dimension historique qui vise à présenter les particularités de la presse écrite en Algérie dans une perspective diachronique.

CHAPITRE I

LA PRESSE ECRITE D'EXPRESSION FRANÇAISE DANS L'ESPACE ALGERIEN

« Lorsqu'un individu est mis en présence d'autres personnes, celles-ci cherchent à obtenir des informations à son sujet ou bien mobilisent les informations dont elles disposent déjà. Elles s'inquiètent de son statut socioéconomique, de l'idée qu'il se fait de lui-même, de ses dispositions à leur égard, de sa compétence, de son honnêteté, etc. Cette information n'est pas recherchée seulement pour elle-même, mais aussi pour des raisons très pratiques : elle contribue à définir la situation, en permettant aux autres de prévoir ce que leur partenaire attend d'eux et corrélativement ce qu'ils peuvent en attendre. Ainsi informés, ils savent comment agir de façon à obtenir la réponse désirée ».

Erving Goffman (La mise en scène de la vie quotidienne)

1-INTRODUCTION

Dans le village global⁸ qu'est devenu le monde, amplifié par l'avènement et la révolution électronique, un progrès en matière de transmission s'est installé, grâce à la nouvelle technologie. Celle-ci procure indéniablement un sentiment de puissance et d'efficacité en matière d'information journalistique et fait que chaque jour qui passe soit le témoin d'une masse habituelle d'événements ; Cependant, tous n'accèdent pas à un traitement journalistique.

L'expression « Société de l'information » qui domine la scène politique actuelle suppose une prise de conscience de l'information en tant que ressource et valeur de l'activité humaine. Toutefois, il semble difficile parfois de faire la distinction entre les arguments qui relèvent d'une propagande politique ou économique et les arguments qui rendent compte simplement du fait de l'actualité.

Ainsi, en parlant de presse écrite, et de chroniques plus particulièrement, nous nous intéressons à la problématique de la notion même d'information, de son traitement, ainsi qu'à l'organisation des structures internes liées à ce type de discours.

En ce sens, nous ne pouvons oublier de rappeler que c'est grâce à Gutenberg (1440), le plus célèbre imprimeur de tous les temps que l'impression à caractères mobiles a vu le jour et a représenté le point de départ participant de la dynamique sociale dont l'Europe fut le cadre, conduisant de ce fait, à asseoir un nouveau moyen de communication, pour répondre de la conjoncture socioculturelle, politique et économique.

⁸ La métaphore du village fut énoncée pour la première fois en 1962 par le canadien Marshall McLuhan pour décrire l'essor des médias électroniques.

La presse écrite s'est créée comme une presse d'opinion du XVIIIe siècle jusqu'au milieu du XXe siècle, ayant pour objectif de construire un « espace public » ; dans lequel s'insèrent des débats polémiques et contradictoires dans une presse écrite dite : « engagée »⁹.

Notre travail, relevant du domaine de l'analyse du discours médiatique tient essentiellement à l'émergence de l'analyse de ce type de discours et aux évolutions sociopolitiques et culturelles. L'espace discursif de la chronique nous permet en tant que chercheur et annaliste d'apporter une expertise à travers une tentative d'interprétation ou d'analyse à chaud de l'information « brute » qui résulte d'un « système médiatique » contemporain, qui rend les réalités sociologiques, historiques et géographiques immédiatement accessibles.

Le Quotidien d'Oran représente un cas type de par son ton nouveau et une continuité qui s'inscrit dans l'héritage des médias traditionnels.

De ce fait, la question d'éthique et de déontologie du journalisme se pose, car en nous référant à l'article 11 de la déclaration des droits de l'Homme, « Tout citoyen peut donc parler, écrire, imprimer librement, sauf à répondre de l'abus de cette liberté dans les cas déterminés par la loi », il est donc à revoir si le législateur algérien a prévu un cadre accompagnant le multipartisme et les mutations socioculturelles, etc., dans ce contexte spécifique ou au contraire y a-t-il restriction de liberté d'expression ou même une forme d'autocensure ?.

Il serait illusoire de croire que le locuteur-journaliste pourrait échapper aux contraintes sociales, politiques, économiques, culturelles, etc., car il doit se conformer à des interdictions comme l'injure et la

⁹A. Frédéric, V. Delogne, *Disparition de la Cité et survie des médias d'opinion*, édition : Academia Bruylant; collection Médias et société, 1996, p. 148.

diffamation qui sont de loin les plus connues, il recouvre à la fois le champ réglementé par la loi qu'il ne peut outrepasser.

En effet, le statut d'article, de nouvelle, de chronique ou d'éditorial présente un intérêt pour les médias et semble relever d'une délicate alchimie. Les données du corpus événementiel (faits bruts) font l'objet de sélection, de réinterprétation et même de recreation.

A cet effet, le traitement journalistique concourt à modeler une compréhension du monde et à en dessiner les contours, c'est-à-dire à créer un lien social et un espace d'interaction.

N'oublions pas de souligner que la presse écrite subit la concurrence de la presse électronique tant au niveau local qu'au niveau international et ne peut échapper à une réflexion déontologique sur sa pratique.

Notre démarche se situe dans le cadre général de l'analyse du discours considérée comme :

« ...L'analyse de l'articulation du texte et du lieu social dans lequel il est produit. Le texte seul relève de la linguistique textuelle ; le lieu social, lui, de disciplines comme la sociologie ou l'ethnologie. Mais l'analyse de discours en étudiant le mode d'énonciation, se situe elle à leur charnière... »¹⁰.

Le discours journalistique comme tout autre discours, implique l'ensemble des éléments textuels et contextuels qui s'insèrent dans le processus d'institutionnalisation et de socialisation du discours en tant que tel.

¹⁰D. Maingueneau, « Les tendances françaises en Analyse du Discours », Compte rendu de la conférence donnée à l'Université d'Osaka le 12 novembre 1998.

Cette discipline fournit les informations nécessaires à la compréhension de la démarche méthodologique mise en œuvre pour le traitement du discours journalistique dont les résultats font la trame de ce travail dont les perspectives privilégiées sont l'analyse de la dimension lexico-sémantique et rhétorico-argumentative du discours journalistique, en particulier celui des chroniques « Raina Raikoum ».

Dans ce mouvement, il serait facile de concevoir le discours de la chronique comme le reflet d'une réalité proprement dite faisant partie du processus d'énonciation.

La presse écrite considérée comme quatrième pouvoir a pour principale fonction : l'information, elle se veut à la fois moyen de transmission, d'explication, mais aussi un espace public constitutif d'opinion. Elle représente un organe institutionnel indispensable qui répond à un fonctionnement dit « démocratique », supposant ainsi, une certaine liberté d'expression et d'information.

Les premières études en sciences sociales ont été marquées par les travaux de W. I. Thomas et F. Znaniecki ainsi que R. E. Park ; théoriciens qui se sont intéressés aux différentes fonctions de la presse au niveau de la communauté, ensuite, il y a eu une forme de spécialisation dans les différents domaines de la communication.

En effet, la production de l'information médiatique a permis d'ouvrir une réflexion sur les contraintes discursives qui régissent la production journalistique. En ce sens, Kerbrat-Orecchioni C fait rappeler que :

« ...Il est inexact de se représenter l'émetteur comme quelqu'un qui pour confectionner son message choisit librement tel ou tel item lexical, telle ou telle structure syntaxique. Des contraintes supplémentaires apparaissent qui fonctionnent comme autant de choix (et orientent systématiquement l'activité de décodage), filtres qui relèvent de deux sortes de facteurs :1-Les conditions concrètes de

la communication. Les caractères thématiques et rhétoriques du discours, c'est-à-dire en gros : les contraintes de "genre"... »¹¹.

Le mode de fonctionnement langagier d'un discours journalistique permet de dévoiler les instances productrices de l'information et les dispositifs mis en œuvre pour la transmettre.

2-L'INFORMATION JOURNALISTIQUE

L'information représente un enjeu important aussi bien pour le pouvoir en quête de crédibilité que pour l'individu en tant que membre actif de la société.

Elle fait l'objet d'une série de manipulations par les différents pouvoirs et acteurs publics. Ainsi, le locuteur-journaliste en tant qu'émetteur et récepteur de l'information va représenter un média, de par sa politique rédactionnelle, de par son style d'écriture, de par son public ainsi que par sa manière de présenter l'information dont il est détenteur, car tout discours fait l'objet d'une sélection pour accéder au débat public et va se trouver dans l'obligation de recueillir des informations, de les trier, de les traiter et de présenter l'information attendue par l'audience ou par le lectorat.

Le discours journalistique est adapté à une situation d'énonciation particulière déterminante dans les choix lexicaux et syntaxiques.

L'intérêt est d'étudier les formes de sélection, les formes de construction des réalités vécues et des valeurs collectives, ainsi que la manipulation de l'information et son impact sur le lectorat.

¹¹Kerbrat-Orecchioni C, *L'énonciation : De la subjectivité dans le langage*, Paris, A. Colin, 1980, p. 170.

Pour ce faire, il serait nécessaire de faire la distinction entre les différents types et genres d'informations qui présupposent le recours à des méthodes et des outils statistiques, linguistiques ou encore la combinaison des deux.

Toutefois, ces techniques ne constituent pas une fin en soi, mais s'insèrent dans des contextes particuliers liés à un signe sémiotique qui représente le « texte », considéré comme un système de signes, fonctionnellement relatif à la communication d'information et varie en fonction des objectifs de l'information, du contexte et de la période dans laquelle il est produit.

La chronique « Raina Raikoum » en tant que signe textuel remplit des tâches relatives à l'organisation d'une activité sociale telle que la communication, l'interprétation, l'argumentaire, le commentaire d'une information à propos d'un sujet, d'une situation ou d'un domaine de référence.

En effet, la production et la communication d'une information relative à un sujet, ou à une situation donnée se fait en fonction d'un plan, à partir duquel l'information est sélectionnée, traitée pour ensuite être développée.

Les chroniques « Raina Raikoum » possèdent une structure et une organisation typologique qui assure un développement spécifique de l'information adapté aux besoins communicationnels.

En paraphrasant M. Bakhtine (1978), nous pouvons affirmer que chaque lieu social connaît son ou ses « sujets », son ou ses types de discours, mais aussi son ou ses langages, styles, et codes d'expression qui permettent aux différentes activités discursives de prendre place à l'intérieur d'un réseau « d'échanges » de signes textuels parmi les membres d'une communauté de lecteurs.

Pour notre part, ce qui nous intéresse en premier lieu, c'est le lieu social qui constitue le contexte du discours et qui poursuit des objectifs d'information propres à un discours journalistique.

Ces objectifs concernent la diffusion des connaissances nécessaires au public et préservent une certaine cohérence entre des intérêts et des besoins divergents, voire-même opposés.

Autrement dit, le locuteur-journaliste en tenant un discours sur un évènement ou une situation donnée, présupposé ou propose explicitement un « terrain commun »¹² et des « connaissances tacites »¹³ entre le locuteur-journaliste et son lecteur.

3-LA PRESSE ECRITE EN ALGERIE

Le secteur de la communication a connu de nombreux changements qui ont contribué à mettre en première place la télévision comme le mass-média le plus important. Il n'en demeure pas moins que la presse constitue jusqu'à l'heure actuelle un élément important dans l'établissement de l'ordre du jour des débats sociaux.

Bien qu'elle soit surtout circonscrite au niveau national, la presse algérienne commence à générer de nouvelles expériences.

Elle a déjà gagné le terrain de la presse régionale et nationale, comme en témoigne la multitude de journaux diffusés dans les deux langues ; arabe et français.

Cependant, le champ médiatique en Algérie relate un mouvement de flux et de reflux depuis l'indépendance du pays en 1962, et ce, en fonction des importantes phases qui ont marqué la scène politique du pays.

¹² C. Herbert, G.-H. Murphy, « La visée vers l'auditoire dans la signification et la référence », bulletin psychologie XXXV, 1982, p. 35.

¹³ M. Polanyi, « *Personal Knowledge: Towards a Post-Critical Philosophy* », University of Chicago Press. 1958.

La presse de l'Algérie indépendante a vécu le système de la presse partisane, du parti unique en l'occurrence, pendant près de trois décennies, jusqu'à l'ouverture démocratique décrétée par la loi du 3 avril 1990.

En effet, la presse algérienne a connu d'énormes changements depuis 1962, c'est-à-dire après l'indépendance. Z.Ihaddaden avance dans son article¹⁴ qu'elle fut marquée par le passage d'une presse coloniale à une presse nationale.

Ces changements coïncident avec les différents régimes connus dans le pays, avec notamment l'adoption de la Charte et de la Constitution en 1976, qui a permis d'instaurer un nouveau régime politique du point de vue institutionnel.

Il ne faut pas oublier de souligner que ce mouvement a été précédé par l'adoption de la Charte d'Alger en 1964 qui a consacré la prépondérance du parti unique, le FLN (Front de Libération Nationale) et le contrôle « total » de la presse par ce dernier, pour être placée après sous la tutelle du Ministère de l'Information et de la Culture.

Ceci a engendré la soumission des journaux à la ligne politique de l'état et à celle du parti unique, donc un très grand intérêt pour le pouvoir et une presse obéissant à des considérations particulières qui tendaient non-pas à fournir une « simple » information, mais une information selon le pouvoir. Et ce n'est qu'en octobre 1988, à la suite des tragiques événements qu'a connu le pays, qu'une rupture s'est installée avec le système sociopolitique qui avait prévalu en Algérie depuis l'indépendance ; système fondé sur le monopartisme, l'autoritarisme et le dirigisme étatique des secteurs politiques et économiques.

¹⁴ Z. Ihaddaden, *Histoire de la presse indigène en Algérie-Des origines jusqu'en 1930*, E.N.A.L, Alger. 1983.

En 1989, une nouvelle Constitution fut adoptée, et a permis l'instauration du multipartisme et le déclenchement du « processus démocratique » qui a conduit par la suite à la formation de nombreux partis politiques, la création de nouveaux titres et l'apparition de discours « libres » et pluriels.

A la suite des changements intervenus, des courants idéologiques ont émergé en Algérie, et qui se sont par la suite divisés en deux sections qui opposées ; Islamistes communistes représentés par le FIS (Front Islamique du Salut) et Démocrates représentés particulièrement par le FLN (Front de Libération Nationale), deux courants qui se sont bien positionnés dans la scène politique algérienne et qui ont par la suite créé un véritable conflit national.

Au début de l'année 1990, plusieurs projets de loi sur la presse furent élaborés, dont le nouveau code de l'information qui tendait à établir un cadre légal et conforme à la nouvelle donne sociopolitique, et dans lequel les journalistes « pouvaient » demeurer dans la presse du secteur de l'état, de rejoindre les journaux créés par les partis politiques autorisés, ou de créer leurs propres journaux.

L'année 1991, a été marquée par l'état d'urgence déclaré en Algérie et par le rétablissement du ministère de la communication par M. Sid Ahmed Ghazali premier ministre à cette époque.

Cette année fut marquée également par l'arrestation des principaux dirigeants du FIS (Front Islamique du Salut) et par l'arrêt du processus électoral après le premier tour des législatives anticipant une victoire du (FIS).

Le pays entre alors dans une forme de guerre civile, qui oppose les groupes islamistes et le gouvernement par l'intermédiaire de l'armée nationale populaire.

Le mouvement du GIA (Groupe Islamique armé) apparaît et s'attaque aux journalistes, enseignants, penseurs algériens, menaçant ainsi la presse

privée et la presse étatique. Toutefois, le pouvoir a continué à mettre la pression sur la presse privée par différents moyens, notamment par le chantage à la publicité qui fut réservée aux seuls quotidiens étatiques « EL-MOUDJAHID et EL-DJOURMHOUREIA ».

Le marché publicitaire représentant la source essentielle des revenus de la presse écrite privée : plus de 854 millions de DA (Dinar Algérien) en 1997 contre 713 en 1996 et 350 en 1994 avec 85 % de contrôle de l'état.

En mai 2001, l'ancien chef du gouvernement M. Ahmed Ouyahia propose de faire voter des amendements au code pénal qui tendaient à atteindre une « liberté » d'expression et c'est ainsi que le nouvel article 144 fut adopté et qui stipule la condamnation de deux mois à deux ans

«... toute personne qui insulte ou offense un juge, un fonctionnaire, un officier ou l'un des représentants de l'ordre public par une parole, un geste, une menace, une correspondance, un écrit ou un dessin durant l'exercice de leurs fonctions...».

Depuis cette « libéralisation » de la presse écrite par la Constitution de 1989 et la loi sur l'information de 1990, le champ médiatique s'est retrouvé aux prises avec un débat national, sur la nécessité de le réformer dans tous ses aspects, mettant en état d'antagonisme l'État et les médias, surtout au lendemain des premières assises nationales de la communication organisées en 1997 et qui furent l'occasion pour le chef de l'État (le Président A. Zéroual à l'époque) de «... solliciter les journalistes pour

apporter leur contribution à l'élaboration d'un projet de loi organique sur la communication...»¹⁵.

Le bilan de cette presse algérienne pourrait être qualifié de « mitigé » et démontre la fragilité d'une presse dite « libre » qui représente un secteur particulier dans lequel ; médias et professionnels se retrouvent confrontés à des situations difficiles, parfois dramatiques aussi bien avec l'État ou la justice qu'avec certains mouvements politiques et sociaux.

La période s'échelonnant entre 1993 et 1997 fut marquée par l'assassinat de près de 60 journalistes ainsi que par le recensement de mesures de saisie, d'interdictions et de procès dont certains ont abouti à l'emprisonnement de journalistes et d'éditeurs de presse.

4-HISTORIQUE DE LA CREATION DU JOURNAL *LE QUOTIDIEN D'ORAN*

Si la langue peut se définir comme un système partagé par les membres d'une même communauté linguistique, le discours médiatique va se présenter comme un usage restreint de ce système.

A ce titre, les énoncés relevant de la même représentation discursive peuvent être considérés comme des actes de communication déterminés par un cadre de référence socio-historique qui s'intègre dans un dispositif défini par L. Althusser comme « *appareil idéologique d'état* », ayant pour objectif de produire des messages qui contribuent d'une part à maintenir et à produire un système social grâce à l'importance de l'information, aux conditions de transmission, à la fréquence, et d'autre part à créer une culture de masse qui se développe en fonction de l'actualité.

¹⁵ « *Algérie : vers un nouvelle loi sur les médias, les enjeux d'un débat* ». Publication de l'Association des femmes en communication, avec le soutien de l'Union européenne et de l'Institut Panos Paris. Janvier 2005.

Grâce à la valorisation du circuit de distribution ; *Le Quotidien d'Oran* est sorti de son ancrage historique et géographique (Oran et sa région), pour conquérir un lectorat national qui accompagne sa montée en puissance dans un contexte historique dans lequel la question des langues et de leurs statuts reste très sensible.

Le Quotidien d'Oran a conquis la place de premier quotidien francophone algérien et celle de quotidien de référence pour la presse étrangère.

La version on-line l'a par ailleurs intégré dans un contexte plus globalisé qui le rend accessible pour à diaspora algérienne et aux observateurs qui s'intéressent à la scène algérienne.

L'approche que nous adoptons vise à expliciter le traitement de renseignements relatifs au discours journalistique afin de comprendre le mode de circulation de l'information et de cerner son impact sur le lectorat et sur la société.

Le souci est d'apporter un éclairage sur la relation symbiotique qui existe entre les contextes : historique, social et linguistique et l'articulation d'une volonté d'informer qui prône la prise en compte des exigences modernes d'objectivité et le respect des règles déontologiques liées à l'exercice de la profession de journaliste.

En effet, le journal, comme tout autre média, propose un éditorial et des rubriques, rendant compte de l'information nationale et internationale à travers une structure assurée par une forme discursive qui vise vers une lecture totale.

Il est à noter que le premier numéro du *Quotidien d'Oran* est paru le 14 janvier 1994. L'historique de la création de cet organe de presse est associé au désir de la société algérienne de manifester sa maturité politique en disposant d'une offre d'information plurielle.

Le Quotidien d'Oran, journal d'expression française doit sa naissance à la volonté de faire exister un traitement de l'information non inféodé aux

cercles du pouvoir, ni au monopole des cercles d'affaires ou de l'opposition.

Juridiquement, le capital est réparti à l'intérieur d'une société par actions. Les actionnaires sont au nombre de 87 ne pouvant disposer au maximum que de dix actions. Ceci traduit la volonté de préempter toute volonté hégémonique pour capter le pouvoir ou de réduire la liberté d'expression des journalistes. Le profil de cet actionnariat se caractérise par une extrême hétérogénéité sociale.

D'une manière générale, *Le Quotidien d'Oran* a accompagné l'aspiration sociétale et l'appétence de la société algérienne pour une information plurielle. Ce mouvement signale une césure signifiante avec la situation quo ante. Cette dernière se caractérisait par la domination de la vie publique par un parti unique. Il en résultait que toute production journalistique était soumise à l'aval du pouvoir.

Le Quotidien d'Oran s'est inscrit dès le départ dans une rupture manifeste avec les anciens choix éditoriaux lui permettant ainsi, de rendre compte de l'actualité qui faisait dire à de nombreux lecteurs, sous forme de boutade, qu'ils n'achetaient le journal que pour connaître la date.

Caractérisé par un ton neuf, impertinent et s'exonérant de la langue de bois, *Le Quotidien d'Oran* s'est vite rallié un lectorat important.

Le tirage actuel est estimé à 425000 exemplaires avec une impression sur papier journal, et l'introduction des couleurs remarquée depuis le 15 novembre 2007. Avec un tirage arrêté à 169 000 exemplaires/jour, il est le premier journal francophone en termes de tirage.

5-LA QUALITE DE LA PRODUCTION JOURNALISTIQUE

Le discours journalistique appelé « l'ordre du discours » considéré comme « ...ensemble d'énoncés circonscrit que l'on peut rapporter à une identité énonciative... »¹⁶. Il prend sens dans la production langagière et représente le produit de plusieurs discours qui le travaillent et le structurent.

Dans cette perspective, M. Foucault met l'accent sur les facteurs homogénéisants qui constituent le champ professionnel et l'énonciation en elle-même à l'intérieur du discours journalistique dans lequel se développe l'information.

Celle-ci, une fois produite ne peut être définissable qu'en fonction du contexte dans lequel elle se déploie, et de sa temporalité (fréquence de parution).

Elle fait pour ainsi dire l'objet d'un savoir diversifié qui prend en compte les normes du discours, les acteurs, et les cadres opérationnels qui rendent possible sa production.

Cette production est soumise à des variations et à des emprunts, car comme tout autre discours, le discours journalistique s'articule autour d'un ensemble de discours sociaux qui l'alimentent, le régulent et assurent la circulation de l'information au sein de l'espace public.

La qualité de la production journalistique du *Quotidien d'Oran* a bénéficié du recrutement de journalistes expérimentés, dont M. Mohamed Benabbou (directeur de publication) et du concours de nombreux universitaires de l'université d'Oran et de l'étranger qui ont imprimé une qualité de langue et assuré une couverture médiatique conforme à ce qui est attendu d'un quotidien d'information.

¹⁶ P. Charaudeau, D. Maingueneau, *Dictionnaire d'analyse du discours*, Paris, Seuil, 2002.

Quotidien indépendant, il est qualifié comme étant le journal qui « monte » en se faisant remarquer par la qualité de quelques signatures, par ses reportages et par la parution irrégulière d'informations de première main avec un supplément (articles de fond) de journalistes intellectuels dans son édition du jeudi. Ainsi, après avoir été fondé en 1994 comme quotidien régional, il est devenu quotidien national en 1997, et il est désormais le premier quotidien francophone du pays.

Les actionnaires à l'origine du lancement laissent une totale liberté au directeur M. Mohamed Benabbou, journaliste à la très grande expérience, qui définit la ligne éditoriale comme étant :

«... Nombreux sont les lecteurs qui me posent cette question en soulignant qu'ils ne saisissent pas très bien notre ligne éditoriale. Souvent je suis tenté de répondre que nous n'en avons pas. À la vérité, tout ce qui peut concourir au progrès des hommes et au renforcement de la fraternité doit constituer notre ligne de conduite. Parfois, aussi, je suis tenté de répondre que nous sommes comme l'Algérie, c'est-à-dire encore à la recherche de sa ligne éditoriale. Fondamentalement, nous nous refusons d'imposer une direction à notre lectorat. Je suis convaincu en définitive que notre progression, que tout le monde s'accorde à dire qu'elle est spectaculaire, est due au fait que chacun se retrouve dans Le Quotidien d'Oran. Ma première préoccupation en tant que responsable de cette ligne est de veiller à maintenir et à sauvegarder dans le traitement de l'information ce qui est commun à tout le monde sans préjugés et sans tabous, c'est-à-dire l'intérêt commun de tous, ceux qui sont braqués à l'ouest comme ceux qui le sont à l'est, ceux qui regardent à droite comme ceux qui s'en tiennent à gauche »¹⁷.

¹⁷ Source: M. Benabbou, Directeur de publication.

La ligne éditoriale entend garder un point d'équilibre entre le pouvoir et l'opposition et conserve une approche affranchie des tabous. Il en résulte que d'après les propos tenus par M. Mohamed Benabou. « ... Nous sommes estimés par l'opposition comme par le pouvoir. C'est, il est vrai, une fastidieuse gestion.... »¹⁸.

De ce fait, au vu des conditions de production le discours journalistique reprend différents discours d'ordre social, politique, culturel, etc, et permet aux chroniques de fonctionner pour nombre de lecteurs comme exposant une opinion «réelle» du vécu, conforme à un contenu éditorial, marquant un rapport de force en faveur de la réalité quelle qu'elle soit, se présentant dans un cadre formel, celui de quotidien national s'installant dans l'espace national à travers un discours qui soutient la nécessité de défendre le pluralisme de la presse dans la deuxième capitale d'Algérie.

6-LA CHRONIQUE COMME GENRE JOURNALISTIQUE

L'étude de tout discours implique la prise en considération des conditions de production du texte qui permettent d'activer les stratégies particulières déterminées par l'appartenance et l'implication du locuteur-journaliste dans un genre de discours et un type de textes particulier. Pour certains chercheurs la notion de genre de discours est relative à la « compétence discursive » des sujets. En effet,

« ...Apprendre à parler, c'est apprendre à structurer des énoncés (parce que nous parlons par énoncés et non par propositions isolées et, encore moins, bien entendu, par mots isolés). Les genres du

¹⁸ Source: M. Benabbou, Directeur de publication.

discours organisent notre parole de la même façon que l'organisent les formes grammaticales (syntaxiques... ».¹⁹

Cela permet d'observer le contexte d'apparition du discours en prenant en compte la situation, les thèmes permettant d'inscrire le discours dans un domaine particulier, ainsi que les moyens déployés pour sa réalisation. De ce fait, le discours peut se définir par des caractéristiques communes qui définissent des typologies diverses de texte. En ce sens, nous rejoignons F. Rastier qui soutient que :

« ...Il faut reconnaître, d'une part qu'il n'existe pas de texte sans genre, et en outre que tout genre relève d'un discours (ex. politique, juridique, religieux, etc.). [...] Même les échanges linguistiques qui paraissent les plus spontanés sont réglés par les pratiques sociales dans lesquelles ils prennent place, et relèvent donc d'un discours ou d'un genre. [...] Comme les textes ne sont pas gouvernés par des règles (au sens trop fort du terme qui est d'usage en linguistique), mais par des normes, la description des genres est un objectif pour la typologie des textes, et aussi un enjeu important pour la linguistique. Elle permet en effet d'articuler les connaissances sur la structure de la langue avec les observations sur la structure des textes particuliers. Les linguistiques textuelles dont nous disposons ont sous-estimé ces problèmes : la plupart sont universelles, et se révèlent trop puissantes en théorie pour être utilisées en pratique. Il importe donc de discuter des critères de typologie... »²⁰.

La question de déterminer ce que la notion de genre a fait l'objet de nombreuses études dans le domaine de l'analyse de discours. Certains se sont intéressés aux critères socioculturels, tandis que d'autres se sont

¹⁹ J.-M. Adam, *Linguistique textuelle*, Paris, Nathan, 1999, p. 88.

²⁰F. Rastier, M. Cavazza, A. Abeillé, *Sémantique pour l'analyse*, Paris, Masson. 1994, pp. 174-175.

intéressés aux critères formels et linguistiques, c'est-à-dire à la fonction langagière et sociale, afin de classer les textes en genres différents.

La notion de genre développée par M. Bakhtine²¹ correspond à ce que l'analyse du discours appelle « types de discours » dans le sens de langage appartenant à un groupe ou à un paradigme social particulier.

Les conceptions pragmatiques relatives à la détermination d'un genre permettent de décrire les traits génériques internes et externes qui relèvent du discours journalistique, et ce, en prenant en compte le vocabulaire, les formes syntaxiques, les figures, et la composition textuelle. La typologie des genres paraît donc essentielle pour toute activité d'analyse textuelle.

Selon M. Bakhtine, les genres sont formés par le « principe dialogique » de la langue basée sur les différentes « sphères d'usage du Langage ».

Le dialogisme Bakhtinien représente l'ensemble des manifestations textuelles de relations entre différents participants du discours : des interrogations, des connecteurs pragmatiques, des adresses de parole, des impératifs, des négations de phrase, etc. C'est ce qui est appelé dans notre étude « polyphonie ».

Le changement social peut être ainsi compris en termes de liaison à la création de l'hétérogénéité du texte et se trouve influencé par les contraintes de genre à tous les niveaux de mise en texte.

Le concept de « dialogisme » emprunté par les analystes du discours à M. Bakhtine « ...réfère aux relations que tout énoncé entretient avec les énoncés produits antérieurement ainsi qu'avec les énoncés à venir que

²¹ M. Bakhtine, *Esthétique de la création verbale*, Bibliothèque des idées, Paris, Gallimard, 1984.

pourraient produire ses destinataires... »²². Il renvoie selon D. Maingueneau à l'énonciation prise dans une :

« ...interactivité constitutive [...] elle est un échange, explicite ou implicite, avec d'autres énonciateurs, virtuels ou réels, elle suppose toujours la présence d'une autre instance d'énonciation à laquelle s'adresse l'énonciateur et par rapport à laquelle il construit son discours... »²³.

Dans la théorie de N. Fairclough, les différents niveaux – genre, type de texte et style – sont considérés comme des instances discursives formant entre-elles un système discursif qui permet de comprendre l'énoncé dans une perspective tridimensionnelle : textuelle, discursive et socioculturelle²⁴ et d'appréhender les différentes représentations, les identités les différentes relations sociales entretenues dans le texte à travers l'examen des différents choix grammaticaux opérés par le locuteur-journaliste et les traces d'idéologies présentes dans la chronique journalistique.

P. Charaudeau s'oppose aux descriptions des genres comme institutions statiques définies, selon lui, le problème posé par le genre est le suivant :

« ...À faire dépendre la signification des discours du statut de l'acteur producteur de l'acte de langage, de sa position de légitimité plus que de son rôle de sujet énonciateur, cela voudrait dire que quelle que soit

²² P. Charaudeau, D. Maingueneau, *Dictionnaire d'Analyse du Discours*, Paris, Seuil, 2002, p. 175.

²³ J. Bres, *Une approche dialogique des faits grammaticaux*, Paris, Larousse, 2005, pp. 47-61.

²⁴ N. Fairclough, *Critical Discourse Analysis: The Critical Study of language* London, Longman, 1995, pp. 58-59.

la façon de parler, il produirait un discours typique du domaine concerné... »²⁵.

Ceci s'explique par le fait que la polysémie des formes linguistiques (lexèmes, constructions syntaxiques, types de proposition, etc.) ne peut relever à une catégorisation à partir de marques formelles. Elle est corrélativement liée aux contraintes discursives internes et externes considérées comme le lieu intermédiaire entre les données des contraintes situationnelles de communication et le texte.

La chronique journalistique en tant que genre discursif est très difficilement caractérisée. Toutefois, nous avons tenté de réunir à partir de manuels de journalisme, d'encyclopédies de presse les caractéristiques externes suivantes de la chronique : Il s'agit d'un texte relativement court qui occupe un espace privilégié dans le journal, et constitue une sorte de rendez-vous fidélisé pour le lectorat.

Ce texte traite un sujet à la fois et exprime d'une manière ou d'une autre la position sociopolitique du journal.

Les manuels de journalisme, les encyclopédies de presse caractérisent la langue et le style de la chronique journalistique dans son ensemble comme argumentatifs, éloquents, à la fois personnels et engageants, marqués par la présence d'un auteur qualifié dans notre travail de locuteur-journaliste.

« Chronique », de « chronos », qui signifie : « temps », est un genre textuel qui représente une sorte de rendez-vous fidélisé dans une presse dont l'essor est aussi une marque de temps.

²⁵ P. Charaudeau, G. Lochard, J.-C. Soulages, M. Fernandez, et A. Croll, *La télévision et la guerre. Déformation ou construction de la réalité ?*, Bruxelles : De Boeck/Ina, 2001, p. 3.

La chronique se veut révélatrice de l'émergence d'un débat social et politique qui ne peut rivaliser avec la création artistique littéraire. Ce genre moderne est formé d'un nombre de signes disposés toujours à la même place selon la même typographie ; afin d'assurer un repère au lecteur.

Le genre journalistique de type « chronique », intègre corrélativement une charge émotionnelle, et fait référence implicitement à une prédisposition psychologique (structuration cognitive) qui incite le lecteur à faire sa propre lecture, à travers la prise de la cosmogonie (représentation du monde).

D'où une activité discursive qui amène le locuteur-journaliste à se livrer à une activité de commentaire, en produisant un discours d'analyse et d'explication et suscite un questionnement chez le lecteur, à travers un raisonnement hypothétique et déductif qui se base sur des observations données.

Ce qui s'explique par la supposition que font les locuteurs-journalistes, à savoir que le public indéfini auquel ils s'adressent pourrait ne pas être en mesure de comprendre.

De ce fait, les deux volets linguistique et matériel sont destinés à la production, à la circulation et à la réception permettant à l'information journalistique de révéler des faits, de transmettre des nouvelles et de décrire le mouvement du monde à travers une écriture propre au discours journalistique.

Quant aux fonctions culturelles et idéologiques, elles lui permettent de véhiculer une certaine vision du monde, élaborée et systématisée pour des groupes sociaux à travers un code linguistique propre au discours journalistique en permettant au sens de s'installer et de servir aux fins communicationnelles en s'assimilant à une forme d'expression langagière qui répond à un double besoin pratique qui consiste à transmettre une

information et un besoin cathartique qui consiste à faire manifester les affects.

En effet, les chroniques en tant que genre de la presse écrite établissent une relation d'interdépendance entre discours médiatique, discours politique et opinion publique, en montrant de ce fait, les différents procédés discursifs, argumentatifs et énonciatifs auxquels recourt le locuteur-journaliste. Elles peuvent être définies de manière générique comme :

« ...Court article d'humeur (généralement demi-feuillet) sur un fait ou une question d'actualité, caractérisé par sa concision et une chute inattendue : humoristique, paradoxale, impertinente, etc. Genre difficile, proche de la littérature (...) offre un point de vue surprenant, démystificateur, en recul par rapport à l'événement... »²⁶.

La chronique n'est pas assujettie à un traitement à chaud de l'actualité, elle se veut réflexion et représentation d'un point de vue original qui présente une proche parenté avec le genre du billet étant considéré comme l'art de l'« essentiel ».

La chronique journalistique est centrée sur un sujet et recourt à des formes nominales, dont la construction obéit à un schéma pensé qui tend vers une conclusion en deux ou trois parties balancées, et se laisse concevoir pour le lecteur assidu comme une « œuvre ».

En tant que genre journalistique, elle renvoie à des rapports de force et à des enjeux particuliers, à travers une polyvalence voulue par le locuteur-journaliste qui se fait à la fois témoin, critique, rapporteur, etc, par le biais

²⁶ J.-L.-M. Lagardette, *Guide de l'écriture journalistique. Ecrire, informer, convaincre*, Paris, Syros, 1994, p. 88.

de stratégies qui font du scripteur du message l'artisan d'une production dont les visées sont inévitablement liées à la sphère idéologique.

Ceci nous amène à nous interroger sur la nature même de l'écriture journalistique, qui révèle avec l'essor de la presse du XIX^{ème} siècle des changements de pratiques de tout ordre ; culturels, politiques, sociales, économiques, etc., en laissant apparaître une tendance à la spécialisation d'une écriture, dont témoigne l'apparition d'une presse « sociale ».

La structure de la chronique est alors, vue comme une suite de situations imbriquées dans une situation de communication qui lie le locuteur-journaliste au lecteur.

Cette situation dite d'énonciation est captée dans le péritexte, à travers des informations relatives aux temps et aux lieux qui correspondent à l'énoncé et qui sont présents dans le corps du texte. La chronique représente le lieu privilégié où s'opère la combinaison de stratégies énonciatives et argumentatives.

L'étude de cette articulation énonciative et argumentative englobe les éléments constitutifs du cadre énonciatif en prenant en compte les marques ou les traces énonciatives perceptibles dans l'énoncé. Dans cette perspective J.F Tétu avance que :

« ...Le point de départ d'une analyse sémiotique de la mise en page est le fait que la page constitue un "plan". Outre les deux dimensions de ce plan (l'axe horizontal et l'axe vertical), la distribution des caractères typographiques, des colonnes, des titres, des illustrations, etc., constituent "l'élévation dans le plan", ou, si l'on préfère, sa troisième dimension, caractérisée par ce que Jacques Bertin a analysé sous le nom de "variables visuelles..."²⁷.

²⁷ J.-F. Tétu, « Mises en page et illustrations au début du XX^{ème} siècle », Cahiers de textologie, n°3, « textologie du journal », Paris, Minard, 1990, pp. 111-140.

La page du journal prend les apparences d'une page, d'une surface d'inscription délimitée en hauteur et en largeur.

Ces limites formelles se manifestent matériellement par la présence de clôtures latérales, marquées du haut et du bas et plus la gauche que la droite, et sont constituées par des traits, qui encadrent rigoureusement le texte de la chronique.

Au cours de notre observation, il nous est apparu nécessaire de distinguer un espace encadré particulier réservé à la chronique « Raina Raikoum » qui témoigne de toute évidence d'une volonté d'établir une démarcation entre la colonne centrale de la chronique et le reste de la page.

En effet, dans la presse écrite, la mise en forme d'une information contribue de façon essentielle à lui conférer le statut d'événement participant à l'énonciation éditoriale.

6.1 PRESENTATION DE LA CHRONIQUE « RAINA RAIKOUM »

« Raina Raikoum » est le titre générique des articles qui paraissent à la page 3 du journal *Le Quotidien d'Oran*.

Publiée principalement sous la plume de Kamel Daoud, elle est le plus souvent insérée en milieu de page, encadrée, et présentée en deux colonnes, avec des caractères gras et italique. Titre pouvant être traduit comme étant «notre opinion-votre opinion », invitant et incitant en même temps le lecteur à rejoindre une forme d' « agora », en étant sollicité, pris à témoin et interpellé directement à travers ce titre incitatif, qui dégage au-delà de sa fonction informative, une charge émotionnelle.

L'examen du titre « Raina Raikoum » permet de révéler un ancrage dans la réalité algérienne, à travers un mélange de procédés humoristiques, qui attribuent au lecteur des explications non autoritaires et pourrait s'expliquer également comme « Rai » qui signifie « opinion »,

emprunt linguistique à l'arabe, donc signe de bilinguisme marquant le passage d'une langue (français) à une autre (arabe) forme d'ancrage nécessaire dans la langue arabe.

S'ajoute à cela un procédé de suffixation qui s'opère par le biais des deux pronoms possessifs « na » de « Raina » équivalent du pronom « notre » en français et de « Raikoum » équivalent du pronom « votre », une sorte de va et vient entre le locuteur-journaliste et le lecteur, donc d'une relation de basculement et de mise en commun, à travers un discours journalistique qui donne naissance à une convention linguistique adoptée d'une part, par le locuteur-journaliste afin de transmettre son information, et d'autre part par le lecteur dans sa réception de ce message en prenant connaissance des faits, donc de l'offre journalistique.

Autrement dit, cette expression trouve son origine dans l'objectif assigné à la série d'articles qui dévoilent les tenants de chaque fait d'actualité en s'intéressant à la fois à des thèmes structurels et à d'autres thèmes conjoncturels pour en faire la critique le plus souvent péjorative et satirique, tout en essayant de faire adhérer le lecteur aux propos tenus afin de le faire réagir.

De ce fait, chaque article se présente comme un discours sur l'actualité, proposant une vision critique constamment remise en cause par le biais de stratégies discursives reliées à une grille d'interprétations idéologiques liées à la ligne éditoriale du journal et à la conception du public.

Ceci s'explique par l'échange langagier quasi-permanent, entre le locuteur-journaliste et le lecteur l'espace d'un article, d'une chronique qui apparaît quotidiennement dans le journal en stabilisant le comportement des lecteurs hétérogènes, et en instaurant des normes communicationnelles relatives à des situations de communications diverses.

Ce dispositif révèle l'existence d'une production journalistique conditionnée d'une part la production langagière et les instructions données à propos du thème traité, et d'autre part, influence d'une manière ou d'une autre la réception de cette information par le lectorat.

Ce contrat implique une instance de production médiatique et une instance de réception-public, reliés par une visée d'information.

6.2-LA STRUCTURATION DE LA CHRONIQUE « RAINA RAIKOUUM »

Les chroniques « Raina Raikouum » font l'objet d'une communication répétée et régulière entre un émetteur collectif ; le locuteur-journaliste entre-autre et une communauté de lecteurs « stable ».

En même temps sa ligne idéologique est problématique, car son existence est relative aux autres quotidiens, et aux événements politiques et culturels. Raison pour laquelle, les journalistes ainsi que le journal se trouvent obligés de se démarquer et d'innover pour garder leur audience, mais aussi de se conformer aux usages de la presse : format, présentation, colonnes, relief des titres, contenus, etc.

Certains facteurs idéologiques, socioculturels et géographiques constituent autant de paramètres qui conditionnent l'écriture journalistique.

A cet effet, les commentaires retenus dans les chroniques orientent les sentiments des lecteurs en leur permettant de parler eux-mêmes de l'événement, créant ainsi une opinion et les orientant idéologiquement à travers une lecture qui suscite un rythme et une forme de pensée proche de celle du dialogue.

N'oublions pas de souligner que, l'actualité ne représente qu'une partie du contenu et la recherche d'un accord idéologique à travers les différentes rubriques en est la motivation souvent inconsciente de la lecture.

En effet, comme dans tout autre discours, il existe une instance médiatique qui désigne l'énonciateur au niveau des médias. Elle se manifeste par un ensemble hétérogène de phénomènes énonciatifs dont la relation du journal à l'énonciateur : la rubrique, la taille des titres, la typologie, etc.

Ces éléments de nature langagière reflètent d'une part, la relation du journal au destinataire, qui consiste au contrat de réception et au rapport énonciatif que le titre entretient avec le public en lui proposant une identification, et d'autre part, la relation au référent, c'est-à-dire, la manière de présenter l'information.

La première page du *Quotidien d'Oran* constitue : la UNE, joue sur des tensions visuelles liées aux photographies, elle est dynamique et ouverte marquée par différents titres mis en valeur qui touchent différents thèmes : économie, politique, société, etc., laissant place aux autres pages d'aborder d'autres thèmes.

Ces points sont importants pour comprendre la constitution des problèmes publics qui acquièrent à travers l'article un statut institutionnel. L'instance médiatique se place entre le lecteur et les événements, en permettant au locuteur-journaliste de formuler des éléments du dispositif médiatique auquel il participe pour les organiser, ce qui nous renvoie au contrat de lecture qui s'intéresse au dispositif d'énonciation au niveau du discours journalistique, à travers une information médiatique qui se réalise dans une situation de communication dans toutes ses composantes, permettant ainsi, de transmettre une information dite « journalistique ».

Ce produit discursif s'adresse à un lecteur X qui procède une fois l'information lui étant transmise à un processus de lecture/ interprétation

lié à ce que P. Charaudeau appelle « le cadre des contraintes discursives »²⁸.

Il s'agit d'un cadre à caractère contractuel qui dépend des partenaires de l'acte de communication engagé entre un locuteur-journaliste et un lecteur l'espace d'un article, d'une chronique. Ce cadre compte trois données essentielles :

Données déterminant la visée de l'acte de communication.

Données déterminant l'identité des partenaires de l'acte de communication.

Données déterminant les contraintes matérielles qui conditionnent le processus de réalisation de l'acte de communication.

Il englobe au-delà de ces données, un espace discursif dans lequel se déploient les stratégies discursives auxquelles recourt le locuteur-journaliste afin de transmettre son message.

Cet espace « ... concerne cette fois la manière de dire et non plus la finalité de dire. Autrement dit, cet espace ne répond plus à la question du « pourquoi dire ? », mais à celle du « comment dire ? ... »²⁹.

Ces stratégies représentent les comportements discursifs qui définissent les choix linguistiques opérés par le locuteur-journaliste pour mettre en scène son discours en ayant pour objectif de l'amener à adhérer à sa thèse.

²⁸ P. Charaudeau, « Le discours de communication de l'information médiatique, Le français dans le monde », numéro spécial, Paris, Hachette Edicef, juillet 1994, p. 9.

²⁹*Ibid.*

7-LE DISPOSITIF COMMUNICATIONNEL DANS LA CHRONIQUE « RAINA RAIKOUM »

Notre objectif en étudiant la chronique est de décrypter la production discursive en fonction de dispositifs communicationnels élaborés dans ce discours qui permettent de médiatiser le rapport au monde.

Ceci nous amène à penser qu'il existe une forme d'« énonciation journalistique » qui consiste en «...la mise en fonctionnement de la langue par un acte individuel d'utilisation... »³⁰.

Or, l'énonciation journalistique suppose une pluralité d'énonciateurs et renvoie à une instance collective d'énonciation, à un méta-énonciateur et à une énonciation généralement exprimée à travers un ensemble d'éléments péritextuels (dans le cas de la presse il s'agit du nom de journal, de l'éditorial,...), d'éléments Co-textuels (la coprésence des autres articles, etc.), et d'éléments strictement matériels (qualité du papier, format, colonnes, etc.).

7.1-LA PRODUCTION DISCURSIVE DANS LA CHRONIQUE JOURNALISTIQUE

L'énonciation journalistique s'avère à la fois fonctionnelle par la transformation du texte journalistique en tenant compte de sa globalité et en le médiatisant à travers sa mise en place dans l'espace public.

Elle se manifeste à travers la mise en forme d'une information marquée par une présence sociale et idéologique qui permet d'inscrire le texte dans une histoire des formes en facilitant sa reconnaissance par le public et en participant à sa légitimation et à sa démarcation.

³⁰ E. Benveniste, *Problèmes de linguistique générale*, vol. 1, Paris, Gallimard, 1966, p. 357.

Les variations formelles vont ainsi produire des variations de sens, et contribuer à la reconstruction du texte journalistique.

La recherche du sens va permettre au lecteur de révéler la présence du texte en lui-même et de ses significations implicites. J.J Boutaud parle de :

« ...Une place déterminante est maintenant reconnue aux modalités signifiantes qui font appel à la coopération interprétative : modalités d'énonciation, primat de la forme et de la relation sur le contenu, jeu permanent entre le discursif et le méta-discursif, entre transitivité (de soi à autrui) et réflexivité (de soi à soi)... »³¹.

En effet, un discours particulier se construit lorsque l'information d'actualité générale prend forme dans un journal donné au sein d'un dispositif énonciatif qui induit nécessairement une information de nature particulière dont la forme spécifique en témoigne.

La compréhension du résultat de la négociation entre les données structurantes se fait à travers la récurrence des formes déterminées et les questions d'identité journalistique relatives à la chronique « Raina Raikoum », notamment l'énonciation à la fois collective et singulière : celle du locuteur-journaliste et celle du journal et de sa lignée idéologique.

Le dispositif discursif engagé par la presse écrite, en particulier celui de la chronique « Raina Raikoum », n'autorise pas d'interactivité envisagée dans sa dimension de contact, car il n'existe pas dans le journal un espace d'échange entre les informateurs et ceux qu'ils informent.

C'est ainsi qu'une vision schématique du locuteur-journaliste peut être révélatrice de deux logiques opposées :

³¹ J.-J. Boutaud, *Sémiotique et communication, Du signe au sens*, Paris, L'Harmattan, 1998, p. 318.

« ...Celle de la rationalisation qui, au nom de la production industrielle, exige normes et standards, et celle de la liberté d'action, qui au nom de la production intellectuelle, exige souplesse et imagination... »³².

Dans une autre perspective, D. Wolton conçoit ces deux logiques comme étant :

« ...La rencontre entre deux logiques de l'information qui n'ont rien à voir l'une avec l'autre. D'une part celle de la presse et du mass-média au sens large, dont la légitimité repose sur la philosophie du XVIII^e siècle, la conception occidentale de la démocratie, et qui met au centre la description des faits. D'autre part, celle des nouveaux systèmes d'information liés au développement de plus en plus intégré de l'informatique et des télécommunications, et qui repose sur une conception beaucoup plus construite et interprétative de la réalité. C'est le lien, ou l'opposition, entre une conception historico-politique de l'information, et l'influence grandissante d'une conception beaucoup plus instrumentale qui me paraissait importante, c'est-à-dire la rencontre entre deux types d'information, reflétant deux systèmes de représentation de la réalité... »³³.

Nous pouvons ainsi considérer que les différentes chroniques reflètent la personne du locuteur-journaliste en tant que professionnel à travers le sujet qu'il traite et les articles qu'il présente, car il reprend l'information en ayant pour objectif d'opérer aux changements attendus ou effectifs dans la pratique journalistique quotidienne qui définit de manière claire l'objet de son écriture.

³² P. Godard, dossier sur les systèmes éditoriaux, Novembre 1996.

³³ D. Wolton, *Internet et après, une théorie critique des nouveaux médias*, Paris, Flammarion, 1999, p. 240.

7.2-L'INSTANCE PRODUCTION/ RECEPTION DE LA CHRONIQUE

« RAINA RAIKOUM »

Il s'agit d'une entité composée de différents éléments qui se résument en une figure dominante, celle du locuteur-journaliste, définie par P. Charaudeau comme étant «... matériellement composée de différents éléments (personnes, matériel et système d'organisation) qui en font une entité composite »³⁴, dont le rôle majeur est de transmettre l'information classée selon lui en 05 catégories:

Un rôle de transmetteur d'information, mettant en scène les informations retenues en fonction de sa visée.

Un rôle de chercheur de l'information, de ses sources et du lieu de sa production.

Un rôle du pourvoyeur de l'information, sélectionnant les faits pertinents à retenir, ensuite à transmettre.

Un rôle de provocateur de débats à travers la thèse qu'il développe dans son article.

Un rôle de commentateur à travers les explications établissant les rapports de cause à effet dans le discours produit.

Dans le cas de la chronique journalistique « Raina Raikoum », la détermination du rôle du locuteur-journaliste est à la fois délicate et ambiguë « cette ambiguïté est liée historiquement au flou entourant la définition sociale du poste ; en raison de son prestige, celui-ci échappe longtemps au journaliste professionnel au profit d'une grande plume »³⁵.

³⁴ *Ibid.*

³⁵ P. Riutort, «Grandir l'événement, L'art et la manière de l'éditorialiste», Réseaux, n° 76, Paris, Cent, 1996, p. 73.

La chronique diffusée dans le premier quotidien national est maquée par des interventions occasionnées de journalistes, ayant pour objectif d'être porte-parole d'une société en vue d'une vis-à-vis du lectorat.

L'instance de production principale de notre corpus d'étude s'identifie par un individu qui marque cette rubrique ; Kamel Daoud et avec l'intervention occasionnelle d'autres journalistes, à savoir ; Ahmed Saïfi Benziane, k. Selim, El Hadj Abdelhamid, Ayoub El Mehdi. Toutefois, la quasi-singularité du locuteur-journaliste tend à révéler une forme de rendez-vous fidélisé engagé entre le locuteur-journaliste le lecteur.

En outre, la mise en relief de la chronique l'inscrit clairement dans une double visée et dans un double contrat d'information et d'explication.

Le choix de la page trois (03) du journal, de l'encadrement, des caractères gras et de l'italique constituent des éléments de nature formelle qui s'ajoutent à sa structuration qui est de manière générale « conventionnelle ».

En effet, après le titre qui indique clairement ou parfois de manière ambiguë le registre de l'article, les paragraphes se suivent et l'article se conclut le plus souvent par un commentaire impliquant le journaliste lui-même ou par une question ouverte qui tend à interpeller le lecteur afin de le faire réagir.

Par ailleurs, au-delà de l'information et de l'explication, la visée de la chronique paraît aussi clairement participative, et ce, par l'intervention des différents journalistes.

Ce modèle participatif semble à priori disposer véritablement la chronique au cœur d'un débat sociopolitique. Néanmoins, ce constat reste insuffisant pour tirer des conclusions de ce type de discours.

Quant à l'aspect verbal de l'échange langagier assuré exclusivement par le locuteur-journaliste ; il crée un climat « intelligible » pour le lecteur et lui permet de conserver le contrôle du processus d'information-explication, en concourant à produire des effets de sens spécifiques en accord avec les

intentions communicatives qui sous-tendent la chronique et qui sont voulus par l'instance de production.

Ces effets émanent de la simple relation entre un texte et son genre à travers des relations complexes et hétérogènes entre divers aspects d'actes communicationnels, et de réalisations textuelles identifiables en fonction de critères thématiques et communicationnels.

Ces relations sont caractérisées selon deux dimensions qui entretiennent une relation d'interdépendance, dont les critères apportent des informations différentes sur les données langagières présentées dans le corpus. Les dimensions internes englobent l'auteur, les dates de parution, la taille des articles, les occurrences, le cadre de production, etc., et les dimensions externes relatives à l'interaction avec le lectorat.

Le locuteur-journaliste produit un discours adressé à une instance qu'il ignore, la figure majeure qui se dégage est celle du lecteur.

En ce sens, P. Charaudeau souligne qu'«...elle a pour rôle de prendre connaissance (lire) des informations qui lui sont présentées et de les interpréter selon ses propres besoins de savoir ou d'action... »³⁶, D'où, la double distinction entre l'instance-cible imaginée à laquelle il s'adresse et l'instance-public, qui reçoit l'information présentée et procède à son interprétation.

Dans les deux cas, il s'agit d'un lecteur qui se trouve de par la fréquence de publication quotidienne de la chronique, confronté aux problèmes sociaux, politiques, économiques, etc., par rapport auxquels il doit réagir.

Le discours de la chronique se veut révélateur d'une visée engagée par un locuteur-journaliste et déterminé par des stratégies discursives diverses que ce même locuteur utilise pour mettre en scène son discours en

³⁶ P. Charaudeau, *La presse: Produit, production, réception*, Paris, Didier Erudition, 1983, p. 10.

conditionnant son positionnement en fonction de sa visée double, l'une démonstrative et argumentative et l'autre appellative et séductive en vue d'amener le lecteur à adhérer ou au contraire à le faire réagir en fonction de celle-ci.

En ce sens, G. Lochard souligne qu'il ne vise pas uniquement « ...à un dévoilement du monde, mais à un transfert de conviction sur la façon dont il faut percevoir et appréhender celui-ci... »³⁷.

En effet, la chronique journalistique « Raina Raikoum » vise à persuader un lecteur auquel le locuteur-journaliste s'adresse à travers son article en mobilisant un ensemble de procédés énonciatifs et argumentatifs qu'il utilise en fonction de ses orientations idéologiques et de ses visées.

7.3-LE FONCTIONNEMENT DISCURSIF DE LA CHRONIQUE « RAINA RAIKOUM »

La chronique « Raina Raikoum » se propose de rapporter les faits importants de l'actualité, en les inscrivant et en les rattachant aux enjeux qui paraissent essentiels pour le locuteur-journaliste. Pour ensuite souligner les discours du pouvoir et de la société relatifs à ces faits, et ce, pour mieux relever les contradictions, et les failles qui en découlent.

De par sa nature particulière, son emplacement dans *Le Quotidien d'Oran*, et dans la presse écrite d'expression française en Algérie, elle se distingue de la masse journalistique proposée.

Elle propose une thématique, pour l'essentiel, étroitement liée à l'actualité du pays. Des questions importantes dans l'espace sociétal algérien comme celles de la crise économique, de la démocratie, du logement, de la culture, de la santé constituent la trame de cette chronique.

³⁷ G. Lochard, « Genres rédactionnels et appréhension de l'événement médiatique. Vers un déclin des modes configurantes », *Réseaux*, n° 76, Paris, Cent, 1996, p. 89.

Elle assigne aux journaux en Algérie, en particulier *Le Quotidien d'Oran* une fonction, celle de « monter aux créneaux, d'animer, avec les moyens qui sont les leurs, le débat politique et culturel »³⁸, fonction dont elle ne renoncera pas.

Cette animation des débats sociaux, politiques, économiques et culturels suppose l'investissement d'idées, de réflexions touchant la société.

Ainsi, au fil de la chronique, nous remarquons une forme de cohésion qui se tisse.

Ce projet de société s'opère à travers la remise en question de l'état, de la société, en traitant les questions fondamentales qui règlent ses rapports avec le monde et avec elle-même. De ce fait, son discours ne peut être qu'éminemment idéologique. Il semble s'articuler autour de deux idées forces : la politique et la société. L'approche globale de la chronique « Raina Raikoum » est idéologique parce qu'elle se veut autonome par rapport à l'univers référentiel.

En effet, lorsque le locuteur-journaliste recourt aux praxèmes « peuple », « société », « état », « président », etc. Il se place au cœur de ces débats en proposant une conceptualisation personnelle, liée à l'idéologie et non pas seulement à une expérience pratique qui peut servir quelque part de lieu de choix argumentatif.

Toutefois, nous ne pouvons assurer que le lecteur adhère à l'idéologie véhiculée, mais supposons que ses compétences linguistiques et culturelles vont assurer un minimum d'adhésion.

Les textes de la chronique « Raina Raikoum » souvent polémiques, interviennent dans les lieux des conflits idéologiques qui marquent la scène politique et sociale en Algérie.

³⁸ A. Ajaad, « Démocratie, mode d'emploi », *Algérie Actualité*, n° 1130, 11 janvier 1987, p. 13.

La chronique propose une vision qui confirme ou construit une approche intellectuelle, argumentative et élaborée, des faits qu'elle présente. Son discours est en somme contestataire du pouvoir, mais aussi de la société, permettant l'affirmation d'un « je » et d'un « tu » liés à une formation discursive particulière qui revoie à son tour à une formation idéologique.

Notons que le discours idéologique dans « Raina Raikoum » est également un discours identitaire qui constitue une question fondamentale dans l'espace médiatique en Algérie. Elle se trouve investie par les discours islamistes, colonialistes, berbères contribuant à en faire un lieu d'affrontement idéologique important, sinon le fondement premier de l'idéologie en Algérie.

CHAPITRE II

LA NEGATION COMME MARQUEUR DE POLYPHONIE DANS LA CHRONIQUE JOURNALISTIQUE

2.1-INTRODUCTION

L'étude de la composante polyphonique dans les chroniques « Raina Raikoum » vise à rendre compte de la particularité du discours journalistique.

M. Bakhtine considère la polyphonie de la négation comme l'association de deux points de vue de l'énoncé nié. Elle renvoie à la présence textuelle de voix discursives « égales »³⁹.

Cette forme de polyphonie détruit l'idéologie à travers la diversification des points de vue, elle désoriente le lecteur en l'amenant à reconstruire l'idéologie présentée par le biais de connecteurs argumentatifs, de modalités, d'adverbes épistémiques, et de structures contrastives, ainsi que des phénomènes interdiscursifs (phénomènes intertextuels, au niveau de l'interprétation, tel que le renvoi à d'autres discours (de nature politique, juridique, etc.), des proverbes comme particularité du discours journalistique.

L'examen des marques de polyphonie dans ce discours contribue à comprendre la structure polyphonique de tout énoncé et d'interpréter l'énoncé nié en fonction des points de vue sous-jacents.

Dans cette partie, nous nous intéressons aux marqueurs contextuels et aux éléments qui permettent de souligner la polyphonie de la négation dans notre corpus.

³⁹ Selon M. Bakhtine, la polyphonie (dans les romans de Dostoïevski) se manifeste par les nombreux idiolectes, par les dialectes, par les différents modes du discours rapporté, etc. Ce qui compte, dit-il, « c'est non pas l'existence de certains idiolectes, de dialectes sociaux, etc., décelables à l'aide de critères purement linguistiques, mais l'angle sous lequel ils s'opposent ou se juxtaposent à l'intérieur de l'œuvre. », 1970, p. 253.

L'intérêt d'examiner l'appartenance de la polyphonie discursive nous permet de savoir si celle-ci correspond à une polyphonie réelle, entre des points de vue de référents en relation avec le monde.

Pour ce faire, nous portons notre attention sur les éléments qui rendent compte des composants de la construction rhétorique et argumentative au sein de la chronique journalistique « Raina Raikoum ».

Nous nous intéressons aux contraintes imposées par la situation de communication, aux contraintes discursives du genre de la chronique journalistique d'une part, et d'autre part de comprendre leur mode de fonctionnement.

Les contraintes situationnelles concernent la visée du locuteur-journaliste et sa prise de position subjective à travers l'insertion de sa signature dans la chronique, et le destinataire qui est à la fois anonyme et collectif et qui constitue les voix idéologiques d'une tranche de la société.

Les contraintes discursives, quant à elles, elles constituent la représentation des êtres discursifs et les formes de la construction argumentative des textes. L'objectif de notre démarche vise à répondre aux questions suivantes :

Qu'est-ce que la composante polyphonique nous apprend sur le genre de la chronique journalistique?

Quels sont les liens représentés entre les participants/êtres réels et les êtres discursifs ?

La polyphonie, ou la présence de plusieurs points de vue dans un même énoncé, est marquée par la présence d'éléments langagiers appelés aussi marqueurs polyphoniques⁴⁰.

⁴⁰ La catégorisation des marqueurs de polyphonie a été établie principalement à l'aide de la théorie de O. Ducrot (1984), de N. Fairclough, 1992, *Discourse and Social Change*.

Nous considérons selon la conception polyphonique de la négation proposée par C. Bally (1965) que l'analyse de la polyphonie de la négation s'effectue dans l'énoncé à partir de deux éléments : le dictum (le contenu) et le modus (la position ou l'attitude tenue par le locuteur envers son dire) et, de l'autre, sur la théorie des actes de langage de J.-L. Austin (1970) et J. Searle (1972) qui considère que la négation de la phrase est liée à la force illocutoire imposée sur un contenu.

Ce phénomène linguistique, n'a pas fait l'objet de nombreuses études empiriques, mais a surtout été discutée dans une perspective théorique⁴¹, d'où l'intérêt pour nous de l'étudier dans un corpus de chroniques journalistiques.

En décrivant la fonction argumentative et polyphonique de la négation dans une perspective textuelle, l'objectif est d'explorer les recherches effectuées dans ce domaine d'analyse, et d'en faire un support d'analyse, en vue d'une meilleure compréhension des mécanismes de l'argumentation et les fonctions du genre de la chronique journalistique afin de contribuer à une connaissance plus spécifique du fonctionnement des discours médiatiques en général.

Pour ce faire, nous nous posons les questions suivantes:

La polyphonie de la négation au niveau de l'énoncé est-elle pertinente pour la fonction discursive globale de la chronique journalistique ?

Quels sont les critères qui permettent d'interpréter certaines négations comme étant polyphoniques ?

Cambridge: Polity Press Cambridge, Polity Press et de H. Nølke, K. Fløttum et C. Norén 2004, ScaPoLine. La théorie scandinave de la polyphonie linguistique. Paris: Kimé.

⁴¹ K. Fløttum, effectue une étude empirique et quantitative de la polyphonie de la négation dans le discours scientifique, 2005, pp. 323-337.

Comment la fonction polyphonique de la négation correspond-t-elle aux contraintes situationnelles de la chronique journalistique ?

Afin de répondre à ces questions, il nous semble nécessaire d'émettre un ensemble d'hypothèses qui nous permettent de cerner notre réflexion :

-Le locuteur-journaliste se sert de la négation pour créer une polémique. La réfutation considérée comme la mise en scène du point de vue réfutant et du point de vue réfuté lui sert d'outil discursif expliciter sa visée principale : celle d'énoncer la position du journal afin de persuader ses lecteurs.

-La stratégie argumentative opérée par la négation « ne » consiste à présenter et à présupposer des points de vue tout en les réfutant ; la polyphonie de la négation devient l'une des stratégies qui permettent de construire l'argumentation du texte, en reflétant la contrainte discursive globale de la chronique qui est celle de présenter différents points de vue dans un contexte discursif déterminé.

Les deux points de vue de la négation représentent aussi bien des points de vue idéologiques du monde, matérialisés dans le texte de la chronique journalistique et des points de vue construits par un locuteur-journaliste dans son article.

Ce choix est motivé par le fait que la chronique journalistique « Raina Raikoum » occupe une place solide dans les journaux d'aujourd'hui, et plus particulièrement dans *Le Quotidien d'Oran*, en jouant un rôle sociopolitique important dans la société.

De notre corpus, nous avons relevé les énoncés contenant l'opérateur de la négation syntaxique « ne ». Les formes examinées sont, plus précisément, les occurrences : ne...pas, ne...jamais, ne...aucun, ne...rien, ne...personne, ne...nul, ne ...guère, ne...ni...ni, ne...plus, ne...que, ne seul (devant certains verbes) et pas seul ¹⁵.

Tableau 1 : La répartition des différentes combinaisons étudiées :

Formes de la négation « ne » étudiées :	occurrences	Pourcentage
Ne... pas	219	44.3%
Ne ... rien	58	11.7%
Ne ... plus	72	14.6%
Ne ... jamais	9	1.9%
Ne... ni... ni	42	8.4%
Ne... nulle	6	1.1%
Ne ... que	84	17.0%
Ne ... aucun	2	0.4%
Ne ... guère	3	0.6%
Le nombre total de la négation « ne »	495	100%

La forme la plus représentée dans notre corpus est comme le montre le tableau ci-dessus de loin la formule « ne...pas » avec 219 occurrences, quant aux combinaisons ne...que, ne...aucun, ne...jamais, ne...rien, ne...plus représentent entre 3 et 84 occurrences.

Nous relevons également certaines formes de négation s'opèrent par le biais de verbes comme refuser, éviter, manquer, etc.

Pour rendre compte de la problématique de la polyphonie de la négation dans un corpus de chroniques journalistiques, nous nous appuyons d'une part sur la théorie de l'argumentation de la langue et de la polyphonie,

élaborée par J. C. Anscombre et O. Ducrot (1983), et par leurs successeurs dans le domaine de la polyphonie et sur les théories de l'analyse du discours et des genres médiatiques, développées par P. Charaudeau (2001) et de N. Fairclough (1992, 1995).

Ces théories mettent l'accent sur l'interaction entre le texte et la société et sur la relation entre la situation de communication et le texte.

Pour notre part, l'analyse pragmatique et sémantique d'un point de vue qualitatif nous permet d'aborder le texte journalistique à travers une méthode s'intéressant au niveau textuel (phrase -énoncé) et au niveau générique (texte-genre).

L'étude de l'énoncé nié s'effectue à travers la schématisation des points de vue déclenchés par les différents marqueurs de polyphonie, en vue de (re)-construire la structure polyphonique des exemples retenus pour notre analyse en fonction d'un ensemble de critères formels ou textuels, qui permettent d'interpréter les différentes formes de négation présentes dans le corpus.

2.2-LA NEGATION COMME MARQUEUR DE POLYPHONIE

La négation constitue un marqueur de polyphonie dans le discours de la presse écrite qui se présente comme étant un texte hétérogène du point de vue énonciatif.

La chronique journalistique est considérée comme l'article par excellence de la subjectivité, de la prise de position et de l'engagement personnel du locuteur-journaliste.

Elle est liée au contexte construit par des relations transphrastiques entre l'énoncé nié (composé d'un pv1 et d'un pdv2) et son environnement linguistique⁴².

Il s'agit d'une part d'un micro-contexte composé d'un ensemble d'éléments linguistiques qui précèdent ou suivent la phrase qui entretient des relations transphrastiques avec l'énoncé nié (anaphore, pronom, connecteur, etc.), et d'autre part d'un macro-contexte considéré comme l'entourage textuel.

Certains éléments du contexte introduisent des contrastes sémantiques ou oppositions syntaxiques qui permettent d'interpréter comme polémique des énoncés niés.

Afin d'interpréter la fonction de la négation dans un énoncé, nous accordons de l'importance aux éléments syntaxiques et sémantiques.

La notion de point de vue dynamique⁴³ nous permet de décrire les points de vue marqués par les anaphores, les éléments paradigmatiques, les structures de polyphonie et les orientations argumentatives.

Ce point de vue représente le contenu propositionnel, pouvant être considéré comme l'argument explicite ou implicite pourvu d'un contenu sémantique et d'une visée argumentative qui autorise une multitude d'interprétations à travers la structure polyphonique de la négation au niveau de l'énoncé.

⁴² G. Kleiber, « Contexte, interprétation et mémoire: approche standard vs approche cognitive ». *Langue française*, 1994, pp. 9-22.

⁴³ Ce terme est emprunté à J.-C. Anscombe, 1990, « Thème, espaces discursifs et présentation événementielle » in Anscombe, J.-C. et G. Zaccaria, (éds.). *Fonctionnalisme et pragmatique. À propos de la notion de thème. Testi e studi* 76. pp. 42-150.

2.3-LA NEGATION POLEMIQUE ET LA POLYPHONIE

Selon J.-C. Anscombe et O. Ducrot⁴⁴, la négation polémique met en scène deux points de vue au niveau de la signification. Elle ne réfute pas directement le contenu de l'affirmation sous-jacente mais l'affirmation de ce contenu, et ne devient polyphonique que par rapport à une conception énonciative. L'exemple suivant permet d'éclairer ce point :

Le problème est d'autant plus grave que du point de vue de la Constitution, on ne peut pas prolonger dans l'illégalité les mandats des élus en cours, ni décaler sans recourir à des fraudes inconcevables, hérésies spectaculaires, et à une corruption indécente de la commission de surveillance de la Lune, la datation exacte du mois sacré. (article du 10-06-2007).

Pdv 1 : « on peut prolonger dans l'illégalité les mandats des élus en cours ».

Pdv 2 : « on ne peut pas prolonger dans l'illégalité les mandats des élus en cours ».

Le locuteur marqué par l'emploi du pronom personnel « on » se présente comme responsable du point de vue 2, en s'associant par un lien de responsabilité au contenu de la phrase niée, permettant de ce fait, le passage du contexte au sens restreint afin de choisir l'interprétation polyphonique.

La négation dite descriptive décrit un état de choses et n'est pas conçue pour s'opposer à un point de vue sous-jacent.

O. Ducrot⁴⁵ considère cette forme de négation comme étant la dérivation d'une négation polémique dont la fonction principale serait la

⁴⁴ J.-C. Anscombe, et O. Ducrot, *L'argumentation dans la langue*, Bruxelles : Mardaga, 1983, pp. 174-179.

⁴⁵ O. Ducrot, *Le dire et le dit*, Paris : Minuit, 1984.

réfutation, et où les deux conceptions de réfutation et de dérivations seraient accompagnées par certains marqueurs, syntaxiques et sémantiques.

De ce fait, le contexte dans lequel la négation apparaît permet de voir s'il s'agit d'un «...emploi à valeur de rejet ou emploi descriptif de cette négation ...»⁴⁶.

R. Martin affirme que «...la négation purement descriptive n'existe pas...»⁴⁷, et que l'énoncé négatif véhicule l'idée sous-jacente.

Nous procédons dans la partie qui suit à l'analyse des critères de la portée de la négation, en ayant pour objectif de distinguer les négations à fonction descriptive de celles à fonction polémique dans notre corpus.

Nous relevons les instructions syntaxiques et sémantiques données dans les énoncés niés et dans leur contexte afin de catégoriser, de quantifier et de décrire les marqueurs qui induisent une interprétation polémique qui dépend d'une combinaison de marqueurs (sémantiques, syntaxiques et contextuels).

2.4-L'EMPLOI DE LA NEGATION DANS LE CORPUS DE CHRONIQUES

La négation « ne » s'emploie en corrélation avec un autre élément négatif : pas, personne, aucun, jamais, rien, plus, guère, etc. Elle permet à la combinaison ne...pas d'opérer une forme de réfutation de la relation présentée par le verbe employé dans l'énoncé. Cette structure peut s'expliquer par le schéma suivant :

⁴⁶C. Muller, *La négation en français. Syntaxe, sémantique et éléments de comparaison avec les autres langues romanes*, Genève : Librairie Droz S.A, 1991, p. 45.

⁴⁷ R. Martin, *Compte rendu de J. Moeschler (1982). Revue de linguistique romane n° 47*, 1983, p. 179.

Combinaison de morphèmes négatifs	Énoncé nié	Structure polyphonique
ne...pas	x n'a jamais fait y	neg [x a fait y]
La négation ne ... jamais fait intervenir un trait temporel		
ne...jamais	x n'a jamais fait y	neg [à un temps x a fait y]
Les combinaisons ne...rien, ne...personne, ne...aucun, ne...nul font intervenir un trait nominal		
ne...rien ne...aucun	x n'a rien vu aucun x n'a fait y	neg [x a vu quelque chose] neg [x a fait y]
La combinaison ne...plus introduit une présupposition du type : « il y a eu un moment où p ».		
ne...plus	x ne fait plus y	neg [x fait actuellement y]
La combinaison ne...que fait intervenir un trait lié à l'exclusion		
ne...que	x ne fait que y (et rien d'autre)	neg [x fait y et autre chose que y]

La négation représente un phénomène syntaxique (structural) ou sémantique, qui révèle des différences d'ordre sémantique et syntaxique entre les combinaisons présentées ci-dessus. Ces différences marquent la description de la négation ne...pas proposée par la théorie de la polyphonie.

En effet, la signification et la structure syntaxique de la phrase ou du constituant nié sont autant d'éléments pertinents pour l'interprétation de la fonction de la négation dans l'énoncé dont la portée dépend des propriétés et des règles sémantiques et syntaxiques.

Ces éléments représentés par des expressions scalaires et des lexèmes se placent sur une échelle de termes opposés et des verbes modaux qui représentent deux phénomènes qui influencent la polyphonie d'un énoncé nié. Dans l'exemple suivant, le morphème « uniquement » représente une expression scalaire:

Le monde du travail n'est pas fêté uniquement le 1er mai (article du 02-05-2006).

Cet énoncé peut être interprété de la manière suivante : « le monde du travail n'est pas fêté uniquement le 1er mai » qui pourrait signifier « le monde du travail est tout le temps fêté » ou « le monde du travail est souvent fêté ».

Il est donc possible de placer l'expression « pas uniquement » n'importe où sur l'échelle : uniquement-souvent-tout le temps.

Dans l'énoncé qui suit, le morphème « trop » représente une expression scalaire qui fait fusion avec la négation exprimée :

Notre histoire ? Vaut mieux ne pas trop la raconter. (article 15-03-2007).

Cet énoncé s'utilise normalement dans le sens « Notre histoire ? Vaut mieux peu la raconter » et non pour réfuter le point de vue « Notre histoire ? Vaut mieux trop la raconter ».

Les verbes modaux : pouvoir, devoir et falloir véhiculent dans leur sémantisme même l'idée d'une polyphonie.

Dans cette perspective, H. Weinrich décrit les verbes modaux comme des éléments dont le trait essentiel et commun est la « mise en suspense de l'action »⁴⁸ qu'ils modifient. Sa démarche permet d'analyser le fonctionnement du verbe devoir (dont le sémantisme est polysémique : obligation, nécessité, probabilité, etc.), comme le montrent les exemples qui suivent :

Pour les Algériens, c'est le même ministre qui explique aujourd'hui que « le panorama ne devrait pas changer dans les prochains neuf mois » et que les « prix vont se maintenir à des niveaux très importants ». La différence entre les déclarations de l'époque et celles d'aujourd'hui est que la loi de finances a été adoptée, que les fonds de régulation explosent et que le débat sur leur contrôle, leur ventilation et leur allocation est clos. (article du 29-04-2006).

Le procès de Blida ne va pas changer l'Algérie, tout comme l'indépendance ne l'a pas changée en pays libre. Il y aura certes des verdicts et il y a eu certes des « révélations » mais cela ne doit pas faire oublier que le match est nul. (article du 08-03-2007).

Les exemples retenus sont marqués par l'emploi du verbe devoir qui exprime le plus souvent une obligation morale, une probabilité dans le

⁴⁸ H. Weinrich, *Grammaire textuelle du français*, Paris : Didier, 1989, pp. 191-197.

premier, et une obligation dans le second exemple (ou une nécessité, selon l'interprétation que nous faisons de l'énoncé).

H. Weinrich et O. Ducrot (2004) considèrent que le point de vue sous-jacent de la négation du verbe *devoir* contient les mêmes instructions que le vue sous-jacent de la négation du verbe *pouvoir*⁴⁹. Les exemples qui suivent vont nous permettre de comprendre cela :

Le militaire Occidental lui aussi peut aller en Irak, tuer une foule rassemblée pour un mariage, assassiner ce qui reste de sa propre humanité qui lui a été inculquée par sa mère et massacrer des passants. (article du 04-07-2007).

Pdv 1 : Le militaire Occidental lui aussi peut aller en Irak.

Pdv 2 : Le militaire Occidental ne devrait pas aller en Irak.

Il y a plusieurs catégories de parents tout comme les attitudes peuvent être de différentes sortes. (article du 10-05-2007).

Pdv 1 : les attitudes peuvent être de différentes sortes.

Pdv 2 : les attitudes ne devraient pas être de différentes sortes.

Dans une description polyphonique, le pdv 1 de neg « *devoir* » contient des instructions relatives au verbe *pouvoir*. Elle permet de comprendre la stratégie argumentative que constitue la négation polyphonique de la chronique : comme celle de réfuter des points de vue réels ou hypothétiques lancés contre le point de vue du locuteur-journaliste.

⁴⁹ Ce commentaire a été fait par O. Ducrot (2004) dans un séminaire à l'École des hautes études en sciences sociales, à Paris.

Les deux occurrences du verbe devoir au conditionnel expriment une probabilité et soutiennent l'idée que le point de vue sous-jacent est associé à un être discursif autre que le locuteur-journaliste.

2.5-LES STRUCTURES FONCTIONNELLES DE LA NEGATION POLYPHONIQUE

Certains énoncés niés opérés par l'emploi du morphème «ne...pas» sont considérés comme polémiques. Dans les exemples que nous présentons ci-dessous, la polémique émane du contraste entre p et q véhiculé par la structure de polyphonie entre les deux points de vue relationnels : [ce n'est] pas seulement x mais y :

C'est peut-être même cette incapacité à se faire comprendre de ses interlocuteurs qui a le mieux servi Rafik Khalifa face à ceux qui ont conclu que justement il a tout compris puisqu'il ne dit rien de sensé et de décryptable. L'homme n'est pas seulement une énigme politique et un mystère financier, mais surtout un paradoxe mécanique puisque l'homme ne semble pouvoir rien dire de logique que lorsqu'on y glisse des pièces de monnaie. (article du 17-02-2007).

Le point de vue réfutant « L'homme n'est pas seulement une énigme politique et un mystère financier » forme un point de vue dynamique avec « mais surtout un paradoxe mécanique puisque l'homme ne semble pouvoir rien dire de logique que lorsqu'on y glisse des pièces de monnaie »⁵⁰.

En effet, la polyphonie de la négation s'effectue dans l'opposition entre deux points de vue relationnels p et q , dans une structure relationnelle

⁵⁰ Notons que cette occurrence de « mais » est un mais « correctif ».

polyphonique du type p neg q . Toutefois, ce contraste se trouve entre l'orientation argumentative de p vers une conclusion C et neg q (éventuellement) vers une conclusion non- C :

Sidi Saïd explique, là aussi, que la tripartite sera une rencontre de haute importance. Là où l'Etat dit qu'il n'a plus de temps à perdre, Sidi Saïd dit que la rencontre va avoir lieu «dans les meilleurs délais. (article du 30-01-2006).

Ainsi, dans cet énoncé, le point de vue p « Sidi Saïd explique, là aussi, que la tripartite sera une rencontre de haute importance » oriente vers C : « Là où l'Etat dit qu'il a du temps à perdre » qui se trouve ensuite repris par le point de vue sous-jacent et réfuté dans le point de vue réfutatif q : « Là où l'Etat dit qu'il n'a plus de temps à perdre ».

Il s'agit dans cet exemple d'un contraste sémantique entre p et q qui souligne le point de vue sous-jacent de neg q et amène vers une interprétation polémique. Toutefois, dans notre corpus, il est souvent question d'une structure du type concession p neg dont le contraste entre les points de vue relationnels est le plus souvent signalé dans la partie marquée par des connecteurs de concession.

La polyphonie de la négation dans l'exemple ci-dessous est entraînée par l'orientation de même si p et même si q vers C , et la reprise de la réfutation de ce point de vue C dans y :

Le bon peuple a été interdit de circuler à plus de deux personnes longtemps et n'y sera autorisé que pour servir de personnage et d'applaudimètre. C'est cela qui donne aux marches d'hier l'émotion d'un refus de la terreur et l'odeur sale d'une vente concomitante. Au final, le « non au terrorisme » a viré au « vive Boumediene » car il y a une différence entre voir ce peuple marcher et faire marcher ce peuple pour son propre

cinéma. Le terrorisme est à dénoncer et à refuser, mais doubler ce peuple par lui-même rien que pour son propre usage sont tout aussi condamnable par la morale comme par l'esthétique. Le ministre de l'Intérieur a bien expliqué que les voitures piégées du 11 avril ont été actionnées par des télécommandes peut-être. L'enquête va le prouver ou l'infirmier. Cela ne sera pas le cas pour les marches d'hier : la télécommande était visible de loin, même si l'émotion des algériens était sincère et leur refus de la mort on ne peut plus émouvant. Le peuple, le bon peuple a marché hier pour la réconciliation, mais pas pour celle que l'on croit. (article du 18-04-2007).

La polyphonie de la négation est entraînée dans cet exemple par la structure contrastive et concessive même si p , même si q , neg y . Contraste entre les points de vue concédés (p et q) et le point de vue y est explicité par le connecteur même si.

En effet, p : « l'émotion des algériens était sincère et leur refus de la mort on ne peut plus émouvant » et q : « Le peuple, le bon peuple a marché hier pour la réconciliation, mais pas pour celle que l'on croit » orientent vers le point de vue C : « le peuple était très affecté ».

Ce point de vue conclusif est repris par le point de vue sous-jacent de l'énoncé nié y .

Le point de vue dynamique dans cet exemple est formé par l'orientation argumentative de p , q et le point de vue sous-jacent de la négation. Créant un effet d'opposition à la négation : « mais pas pour celle que l'on croit ». Nous retrouvons dans notre corpus d'autres marqueurs de concession.

Pour céder à la tentation du cliché, il faut dire que même après 88, c'est autour de la vache que se sont multipliés les égorgeurs. Les temps ont-ils changé ensuite ? Oui, mais pas la formule de «la solution par la vache».

Après la crise de la pomme de terre, la crise du lait en convoque encore une fois le profond archétype qui sommeille au fond de la notion du capital et du salut en Algérie. Ainsi, au moment même où le pays clôturait ses assises sur la nouvelle stratégie industrielle, pour savoir quoi vendre et quoi fabriquer, la «solution de la vache» a annoncé son retour parallèle et se présente déjà comme une sortie de crise possible. (article du 03-03-2007).

Le morphème « oui » signale un lien d'accord avec p : « Les temps ont-ils changé ensuite ? ». Créant un contraste entre p et q explicité le plus souvent par le connecteur argumentatif « mais »⁵¹.

Il est considéré comme le connecteur adversatif par excellence qui marque l'opposition syntaxique entre les propositions p et q .

Ceci s'explique par le fait que ce qui est présenté dans la proposition p est repris et réfuté par la négation dans la proposition q .

2.5.1 LA PORTEE DE LA NEGATION

Certains chercheurs dans le domaine de la pragmatique comme J. Moeschler et A. Reboul⁵², O. Ducrot et J.-M. Schaeffer⁵³ établissent un lien entre la négation de la phrase et la négation polémique, et entre la négation de constituant et la négation descriptive.

⁵¹ Il s'agit dans cet exemple de « mais » argumentatif. Ce connecteur a été décrit par J.-C. Anscombe et O. Ducrot, « *L'argumentation dans la langue* », Bruxelles, Pierre Mardaga, coll. Philosophie et langage, 1983.

⁵²J. Moeschler, A. Reboul, *Dictionnaire encyclopédique de pragmatique*, Paris, Seuil. 1994, pp. 272-228.

⁵³ O. Ducrot, J.-M. Schaeffer, *Nouveau dictionnaire encyclopédique des sciences du langage*, Paris : Seuil, 1995 (1972), p. 702.

« ...Bien qu'il faille distinguer les concepts de négation de phrase et de négation modale, [polémique] ils ne sont pas sans rapport. Disons que la négation de phrase est plus facile à représenter comme modale ou polémique que la négation de constituant [...] une description de type polyphonique est généralement facile à justifier dans le cas des négations de phrase, qui se présentent comme rejetant une opinion préexistante, admise ou au moins vraisemblable.. »⁵⁴.

Ils affirment que la négation ne se prête pas facilement à une lecture polémique lorsque celle-ci porte uniquement sur un constituant, comme dans l'exemple :

Le plus curieux dans cette lettre, ce n'est pas uniquement ce qu'elle dit, mais aussi ce qu'elle dit à moitié. (article du 02-01 -2006).

Dans cet exemple la négation ne modalise pas la totalité de l'affirmation sous-jacente. Selon eux, il peut y avoir une polyphonie potentielle si la négation porte sur la totalité d'une phrase, comme dans l'exemple : Non. Un PC par famille n'est pas un problème insoluble puisque déjà on a une conception de l'Algérie par Algérien. (article du 09-01-2006).

La négation se prête facilement à une interprétation polémique, comme dans l'exemple qui suit :

⁵⁴ *Ibid.*

Coincé l'un à l'intérieur de l'autre, l'Algérien attend que l'Etat commence par être honnête pour qu'il montre ses mains là où l'Etat explique que le problème est que c'est le peuple qui n'arrête pas de voler dès qu'on le recrute et même quand on ne le recrute pas. Réduit à une sorte de duel statique dans une rue déserte avec des buissons errants comme cosmos local et un sirocco en guise d'histoire nationale désolante, le pays fonce dans la solution par l'absurde qui confirme les deux camps dans leurs positions non négociables. (article du 26-05-2007).

La réfutation est considérée comme la valeur par défaut de la négation, ainsi, cet exemple montre qu'il n'y a aucun élément de phrase qui entrave une telle interprétation, en d'autres termes, il n'y a rien qui déclenche une dérivation descriptive.

La négation dans l'énoncé qui suit se veut descriptive et ne porte que sur un constituant :

Certains journaux ne sont créés que pour consommer des gisements publicitaires. (article du 05-05-2007).

Le quantificateur « certains » se trouve sous la portée restreinte de la négation permettant par conséquent à la proposition « un nombre x de journaux ne sont pas créés que pour consommer des gisements publicitaires » de rester vraie. Cette phrase ne marque pas la réfutation de l'affirmation sous-jacente « Certains journaux ne sont créés que pour consommer des gisements publicitaires ».

D'autres exemples nous permettent de savoir si ce critère distinctif est toujours valable pour les exemples authentiques, et s'il est vrai que la négation de la phrase est plus souvent interprétée comme polyphonique. Les exemples qui suivent marquent la négation dans l'énoncé journalistique, exprimée par l'expression ne...pas, où la portée est

restreinte (elle porte sur le verbe voter) assurant une interprétation descriptive :

S'il est possible de mener campagne la tête vide, cela est fortement déconseillé le ventre creux. «Le maintien du mois de septembre pour l'organisation des élections serait un appel direct au peuple algérien à ne pas voter, comme ce fut le cas pour les législatives», a argumenté la chef du Parti des travailleurs confrontée au parti des jeûneurs. (article du 10-06-2007).

En effet, à travers ces exemples, nous pouvons constater qu'il existe des négations polémiques qui ont une portée restreinte et des négations descriptives qui ont une portée large.

Voici un exemple de négation à portée large qui est descriptive :

On ne sait pas si c'est celui d'un ancien colon ou d'un Algérien tombé au champ d'honneur, il y a cinquante ans. (article du 26-04-2006).

L'opposition explicite entre l'affirmation et la négation dans ces deux extraits rend difficile l'interprétation polémique de cette négation.

L'affirmation: « si c'est celui d'un ancien colon ou d'un Algérien tombé au champ d'honneur » réduit la valeur réfutative de la négation dans : « On ne sait pas si c'est celui d'un ancien colon ou d'un algérien tombé au champ d'honneur », permettant à l'énoncé de fonctionner comme une description d'une alternative possible : « On sait si c'est celui d'un ancien colon ou d'un algérien tombé au champ d'honneur » ou « On ne sait pas si c'est celui d'un ancien colon ou d'un Algérien tombé au champ d'honneur ».

La négation peut être interprétée comme une dérivation contextuelle d'une négation polémique.

2.5.2 LES ADVERBIAUX POLEMIQUES

Les adverbes peuvent avoir différents sens et fonctions selon le contexte dans lequel ils sont déployés et selon leur position dans la phrase. Ils peuvent agir sur un constituant de phrase, ou sur la phrase entière, tel que les adverbes « seulement » et de « franchement ».

Dans notre corpus, nous retrouvons des occurrences de la négation explicitée par l'adverbe seulement ayant une portée restreinte sur le constituant suivant.

A cet effet, H. Nølke soutient que cet adverbe fait partie du groupe des adverbiaux paradigmatiques : «...pour tout adverbial paradigmatique il est vrai que son emploi présuppose l'existence d'un paradigme établi à partir de son noyau ...»⁵⁵.

Pour ce chercheur, la fonction phrastique de ces adverbiaux se résume au fait que : «...on ne comprend pas la phrase sans comprendre ce qui est dit – justement – sur les autres membres du paradigme...»⁵⁶.

Dans le domaine de l'argumentation, ces adverbiaux sont considérés comme étant des marqueurs de polyphonie. Ainsi, l'énoncé : « Les conclusions de cette école sont presque définitives: l'Etat algérien est en train de changer en un Etat de droit et tout le monde peut être jugé en Algérie et pas seulement l'histoire ou les vaincus ». (article du 08-03-2007), nie le point de vue « Les conclusions de cette école sont presque

⁵⁵ D'autres adverbes paradigmatiques sont par exemple même et surtout. Même peut également fonctionner comme un connecteur argumentatif (et non seulement comme un opérateur). In, H. Nølke, « Le regard du locuteur. Pour une linguistique des traces énonciatives », Paris : Kimé. 1993, p.31.

⁵⁶ *Ibid.*, p. 27-36.

définitives: l'Etat algérien est en train de changer en un Etat de droit et tout le monde peut être jugé en Algérie et l'histoire ou les vaincus », et nous amène à interpréter les exemples contenant cette forme de négation, par l'emploi de l'adverbe « seulement » comme polémiques.

De plus, le contexte joue un grand rôle dans l'interprétation des énoncés contenant de tels adverbes.

Afin de comprendre ce fonctionnement, nous proposons l'exemple suivant :

L'homme n'est pas seulement une énigme politique et un mystère financier, mais surtout un paradoxe mécanique puisque l'homme ne semble pouvoir rien dire de logique que lorsqu'on y glisse des pièces de monnaie ». (article du 17-02-2007).

L'énoncé « mais surtout un paradoxe mécanique puisque l'homme ne semble pouvoir rien dire de logique que lorsqu'on y glisse des pièces de monnaie » renforce la négation convoquée par l'emploi de l'adverbe « seulement ».

La négation porte sur le syntagme adverbial et accompagne la focalisation opérée par l'emploi de l'adverbe « seulement ». Le contexte contrastif : mais surtout un paradoxe mécanique puisque l'homme ne semble pouvoir, etc. renforce ainsi la focalisation et favorise l'interprétation polémique de la négation, à savoir la réfutation du point de vue sous-jacent selon lequel « L'homme est seulement une énigme politique et un mystère financier ».

Cet exemple montre la manière dont l'interprétation s'opère malgré la portée restreinte de la négation.

La polyphonie révèle dans certains cas l'idée d'une alternative sous-jacente ou présupposée, liée à un certain nombre d'éléments qui marquent un changement de thème dans le contexte de l'énoncé nié.

Ces éléments explicitent la polyphonie de la négation par l'introduction de deux points de vue hiérarchiques qui s'enchaînent avec les deux points de vue de la négation et regroupent des lexèmes ou des unités paradigmatiques, souvent : des compléments circonstanciels (les adverbiaux de temps, d'espace), des connecteurs, des adverbiaux d'énoncé, etc.

L'élément paradigmatique créé le plus souvent par une incise explicite un contraste par la hiérarchisation des points de vue de la négation et le contraste entre le point de vue réfutant et le point de vue réfuté.

L'exemple qui suit permet de remarquer que les virgules contribuent à la hiérarchisation des niveaux énonciatifs :

Tout le monde sait que la vitesse de construction des écoles ne va pas stopper la fuite des cerveaux ou l'analphabétisme, Tout le monde sait que les nouveaux hôpitaux ne peuvent plus rien contre les maladies coloniales, le vol des seringues et la démission des élites et tout le monde sait que les peuples pauvres se multiplient plus vite lorsqu'on leur offre de meilleurs logements que lorsqu'on leur offre des contraceptifs gratuits et des médecins cubains bénévoles. Qui va gagner à la fin ? Personne. (article du 19-04-2007).

Les éléments paradigmatiques, tel l'emploi de l'expression « Tout le monde sait que », déterminent la validité du point de vue réfutant. Ainsi, dans cet exemple, l'énoncé réfutatif présente deux points de vue contradictoires qui permettent au point de vue 1 de s'enchaîner logiquement avec un autre membre du même paradigme qui s'enchaîne à son tour avec le point de vue 2.

Le premier exemple montre que le point de vue 1 « les nouveaux hôpitaux peuvent tout contre les maladies coloniales » pourrait s'enchaîner avec une unité comme « Tout le monde le sait (les nouveaux hôpitaux peuvent tout

contre les maladies coloniales) », et s'opposer à l'élément paradigmatissant de cet exemple « Tout le monde sait que ».

Cet énoncé présente une autre forme de polyphonie, où la prise en charge du point de vue réfutatif n'est pas associée au locuteur-journaliste, principalement du fait que la négation se trouve enchâssée dans une autre structure de polyphonie qui la domine.

En d'autres termes, la négation est enchâssée dans la partie subordonnée de la structure polyphonique, du type causalité *neg p, q* régies par des connecteurs causaux, et des structures relationnelles de polyphonie signalées par la présence de certains lexèmes comme *selon, certains, etc.*

L'énoncé réfutatif que nous présentons ci-dessous est renfermé dans le point de vue subordonné puisque *neg q* dans la structure relationnelle de polyphonie : *(neg) p* puisque *neg q* :

Il ne s'est rien passé, vous explique le pendule du psychiatre. Juste une sorte d'évanouissement léger, une perte momentanée de la lucidité et un brouillage passager de la visibilité à cause du pare-brise: le parti unique est là pour vous répéter qu'il a toujours été là, qu'il n'est même pas de retour puisqu'il n'est jamais parti et que dix ans de guerre et 200.000 morts ne sont qu'un chiffre onirique, né d'une dérégulation des températures. (article du 06-05-2007).

Selon O. Ducrot⁵⁷, l'emploi de « puisque » subdivise l'énoncé en deux points de vue relationnels, *p* et *q*, relatifs à deux sources énonciatives différentes.

⁵⁷ O. Ducrot et al. *Les mots du discours*, Paris : Minuit. 1980 a, p. 46.

Ainsi, le point de vue *neg q* introduit par « puisque : il n'est jamais parti » provient d'une voix collective à laquelle le locuteur s'associe par un lien d'accord.

Dans l'exemple suivant, l'expression *selon* marque un enchâssement que nous interprétons comme étant un discours représenté :

Dans la commune de Moulay Slissen, wilaya de Sidi Bel Abbès, il y a eu des inondations mortelles. Dans la liste des victimes, un chef de daïra et un gendarme. Selon les témoignages des survivants, le chef de daïra n'est pas mort d'ennui dans son bureau, n'est pas mort après avoir été lapidé à cause d'une liste de logements et n'est pas mort de vieillesse. Le commis de l'Etat est mort hors du champ de l'Etat, dans le périmètre du peuple, non pas en tentant d'inaugurer quelque chose mais en essayant de sauver des vies, chose rare, unique et inédite. (article du 23-04-2007).

L'énoncé nié est pris en charge dans cet extrait, non par le locuteur-journaliste, mais par « les témoignages des survivants ». Il s'agit d'une troisième personne qui fonctionne comme un être discursif, marquant une polyphonie interdiscursive.

2.6-LA POLYPHONIE PAR LES LIENS ENONCIATIFS

La *configuration polyphonique* s'explique par la responsabilité du locuteur-journaliste dans son article (chronique). Responsabilité explicitée par l'ensemble des points de vue développés à l'intérieur de la trame textuelle de la chronique journalistique.

En ce sens, la notion d'être discursif ; développée par les chercheurs de la Scapoline H. Nølke, K. Fløttum et C. Norén⁵⁸, renvoie aux différents personnages présents dans le texte, construits et mis en scène par le locuteur-journaliste qui s'inscrit à l'intérieur de son texte, et peut être repéré à travers des traces relatives à l'emploi des pronoms de la première personne, et à certaines expressions modales ou métalinguistiques, par des temps verbaux, etc.

L'être discursif est considéré d'une part comme responsable de l'énonciation, et d'autre part comme faisant partie de sa propre mise en scène.

Le lecteur est souvent représenté par tu ou vous et par d'autres marqueurs qui signalent que la parole lui est adressée directement.

Quant à la voix collective, elle peut être représentée par on, nous, ceux, eux, etc., et peut être indiquée par une expression concessive, une construction impersonnelle, un proverbe ou une présupposition.

Les exemples suivants nous permettent de mieux comprendre le fonctionnement de ces liens :

Un PC par famille n'est pas un problème insoluble puisque déjà on a une conception de l'Algérie par Algérien. Cela nous a déjà donné un pays par tête d'occupant et donc un problème de cohabitation par mètre carré. (article du 09-01-2006).

Le patron des travailleurs numérisés nous dit que l'on a 87 ans pour le négocier, dans le calme et la sérénité. (article du 30-01-2006).

⁵⁸H. Nølke, K. Fløttum, C. Norén, *La théorie scandinave de la polyphonie linguistique*, Paris: Kimé. 2004.

Nous remarquons dans ces exemples que la différence entre la voix collective et les autres êtres discursifs réside dans le fait que le locuteur, l'allocutaire et la troisième personne sont susceptibles de «prendre la parole » dans le texte.

En ce sens, le pronom « on » représente un collectif composé d'individus pouvant prendre la parole.

Pour notre étude, il nous semble nécessaire de garder une catégorie (la troisième personne) pour les unités représentant des personnes identifiables (par leur nom Bouteflika, par leur fonction président, ministre, etc.) et une autre catégorie (la voix collective) pour les unités qui représentent indirectement des personnes : on, nous, ceux, eux.

Afin de rendre compte de la configuration polyphonique, il nous semble important de nous intéresser aux liens énonciatifs présents dans notre corpus et qui rattachent les êtres discursifs aux points de vue exprimés dans les textes. Ces liens sont établis entre le locuteur-journaliste et les différents points de vue pertinents pour l'étude polyphonique à travers :

Les liens de responsabilité : explicités par l'emploi de certains éléments de la langue (la négation, les adverbes épistémiques, les points de vue introduits par les connecteurs mais, pourtant, car, enfin, même, etc.).

Les liens de non-responsabilité : explicités par des éléments de langue (le pdv 1 de la négation, le discours représenté, le conditionnel.

Les liens d'accord : explicités par d'autres éléments de langue (les points de vue concessifs ou causaux introduits par les connecteurs bien que, certes, puisque, etc.)⁵⁹.

⁵⁹H. Nølke, *Linguistique modulaire : de la forme au sens*, Paris/Louvain : Peeters, 1994-a, p. 150.

Les rapports assurés par la négation présentent le locuteur-journaliste comme responsable du pdv 2, et comme non-responsable pour le pdv 1.

L'exemple qui suit permet de comprendre l'articulation des deux points de vue :

On comprendra alors que même s'ils se détestent mutuellement, ne s'aiment pas, désespèrent les uns des autres et ne croient plus qu'au rapport des forces, le Peuple et les Hommes du Pouvoir continuent à s'échanger des statistiques. (article du 19 -04 -2007).

Pdv 1 : (non associé au locuteur) : « le Peuple et les Hommes du Pouvoir (ne s'échangent plus) des statistiques ».

Pdv 2 : (associé au locuteur) : « le Peuple et les Hommes du Pouvoir continuent à s'échanger des statistiques ».

Dans cet énoncé, le locuteur-journaliste réfute le pdv 1, selon lequel « le Peuple et les Hommes du Pouvoir (ne s'échangent plus) des statistiques» et nie le lien de responsabilité qui relie le locuteur-journaliste et le pdv 2, et le lien de non-responsabilité, plus précisément de réfutation, reliant le locuteur et le pdv 1 de l'énoncé nié.

La seconde étape de note étude portant sur la polyphonie consiste à établir la configuration polyphonique, et l'explicitation de la mise en scène par le locuteur-journaliste des liens entre êtres discursifs et les points de vue manifestes et les êtres discursifs.

2.7 -LA DOXA COMME MARQUEUR DE POLYPHONIE

La doxa est considérée comme marqueur de polyphonie. Elle peut être repérée grâce à nos connaissances du monde. En ce sens, R. Amossy explique que:

« ...Dans la mesure où elle possède une valeur de probabilité, non de vérité, la doxa se situe au fondement de la vraisemblance sur laquelle s'appuie le discours à visée persuasive. Elle fournit les points d'accord susceptibles de s'établir sur un sujet donné dans une assemblée composée d'hommes de bon sens. La rhétorique suppose en effet que certaines choses peuvent être admises par un ensemble d'êtres raisonnables, même si elles ne peuvent être démontrées ou se présenter comme des vérités sûres. [...] ce qui paraît acceptable chez Aristote est tantôt fondé sur l'opinion de tous ou de la majorité, tantôt sur celle des êtres compétents et autorisés qui peuvent parler à la place de tous : c'est alors l'autorité qui fonde et légitime l'endoxon... »⁶⁰.

Afin de comprendre le mode de fonctionnement de la doxa au sein d'un corpus de chroniques journalistiques, nous nous proposons d'étudier quelques extraits.

On peut toujours raconter que l'auteur était un espion des puissances de l'époque, un chrétien venu avec ses préjugés en terre barbare et qu'il était peut-être même l'ancêtre d'un colon qui viendra après lui nous voler la terre. Reste que cette histoire est trop proche du réel et de l'histoire nationale pour être fausse. La preuve ? Chaque algérien n'a qu'à regarder le reste de l'Algérie d'aujourd'hui pour s'en convaincre. Rien n'a changé depuis 1691 à 2006. (article du 30-03-2006).

L'énoncé réfutant: Rien n'a changé depuis 1691 à 2006, constitue aussi une doxa qui lie les points de vue doxiques à la voix collective, à travers l'emploi du pronom « on » remarqué au début de l'énoncé : On

⁶⁰R. Amossy, *L'argumentation dans le discours*, Paris, Nathan Université, 2000, p. 90.

peut toujours raconter que l'auteur était un espion des puissances de l'époque.

Les doxas proverbiales, quant à elles, constituent des éléments intertextuels non marqués linguistiquement qui contribuent à déclencher l'interdiscursivité. L'énoncé proverbial est considéré comme polyphonique et constitue un exemple d'interdiscursivité marqué par une reprise d'un point de vue dans l'énoncé par d'autres individus ayant utilisé un proverbe donné qui est identifié grâce à une connaissance encyclopédique.

L'exemple qui suit, montre la manière dont la doxa proverbiale s'opère au sein de l'énoncé journalistique.

La signature de l'ex-gouverneur est-elle fausse ? Non. L'argent algérien est-il falsifié ? Non. C'est la richesse nationale qui souffre d'usage de faux et usage de faux depuis si longtemps et qui confirme l'essentiel : en Algérie, il faut prendre l'argent, pas le gagner. (article du 29-01-2007).

Dans cet extrait, il s'agit du défigement du proverbe « il faut prendre l'argent, pas le gagner » mis en scène dans ce contexte afin de souligner, de façon ironique, le caractère opportuniste et la manière de se procurer de l'argent.

La négation exprimée par le marqueur « pas » fait partie de cette formule lexicalisée et révèle une forme de polémique.

Il s'agit d'un point de vue proverbial associé à la voix collective idéologique qui s'enchaîne avec la réfutation il faut prendre l'argent, pas le gagner.

2.8-LES LOIS DOXIQUES DANS L'ÉCRITURE JOURNALISTIQUE

La transformation de la prise en charge se réalise par l'emploi d'expressions modales impersonnelles qui correspondent aux contraintes discursives de l'écriture journalistique en général par le fait d'imposer son point de vue tout en amenant implicitement le lecteur à y adhérer. Le locuteur-journaliste impose aux lecteurs une forme de doxa par le biais de lois, de règles, et d'obligations.

Dans l'extrait suivant, le glissement dans la prise en charge est impliqué dans la construction impersonnelle explicitée par l'expression Il ne faut pas :

On n'en est plus là. Même né dans un bidonville d'Alger et prédisposé par la misère du développement à l'algérienne, « Boudina » pouvait être un peu marocain, un peu libanais, un peu égyptien ou tunisien. En fait, il est de la génération « américaine » des kamikazes. Celle qui croit que partout elle est en Irak, voit des Américains derrière chaque gouverneur arabe, ne croit plus qu'à la solution des armes, tue en vrac pour le bien de tous et croit que le seul moyen de tenir son pantalon, c'est de le serrer avec une ceinture d'explosifs. Dans ce jeu-là, les cadavres, les passants, les pays et leurs symboles, leurs palais et leurs gares routières ne sont plus que les détails d'une ferveur féroce qui donne des noms de batailles médinoises à de sanglants assassinats aveugles. Bien sûr, le bidonville y est pour beaucoup, tout comme les discours de la Relance et les manuels scolaires, ou les chaînes satellitaires, mais il ne faut pas se faire aveugle. Boudina a longtemps été algérien, mais il y a quelque chose d'autre qui se dessine avec lui, de plus terrible et qu'il faut comprendre. L'époque pousse au meurtre pour les raisons de toute une époque. (article du 15-04-2007).

La formule impersonnelle « il ne faut pas » ne représente pas explicitement une voix collective ; dans un autre contexte, il serait tout à fait possible que le point de vue associé à cette expression soit pris en charge par un être discursif individuel. Il ne s'agit pas de la représentation d'une prise de parole (réelle ou virtuelle), comme avec les formules « on ne peut pas parler de », « fait-on remarquer », « on admet », etc., où la voix collective est plus directement représentée à travers le pronom « on ».

Dans la chronique journalistique, nous interprétons les exemples « il ne faut pas » comme le marqueur d'une voix collective, comme instructions données par la formule impersonnelle qui associe le point de vue modalisé à une collectivité⁶¹.

Dans notre corpus, le locuteur-journaliste se cache parfois derrière cette expression impersonnelle et modalisatrice qui lui permet de s'insérer dans cette voix collective-idéologique, d'opérer ainsi une transformation de la prise en charge et de conférer un statut doxique à son point de vue réfutatif.

Dans l'extrait suivant, la transformation de la prise en charge est réalisée à travers la construction impersonnelle qui fusionne l'éthos du sujet à travers des structures délocutives qui, en plus de leur caractère impersonnel, traduisent des points de vue énonciatifs qui se présentent sous forme d'une assertion forte impliquant des degrés d'adhésion multiples.

⁶¹ Voir la discussion dans H. Nølke, K. Fløttum et C. Norén (2004, p. 38-40) sur les « tiers collectifs homogènes » tels il paraît que et n'est-ce pas, qui ne représentent pas directement une collectivité mais dont les instructions les qualifient de « tiers collectifs ».

Les chiffres arabes sont donc revenus aux Arabes mais encore une fois ils ne leur servent à presque rien, comme des élevages de corbeaux, sur la tête d'un décapité. On peut même être Arabe, se lever le matin acheter le journal ou reprendre sa télécommande, regarder et relire le dernier bilan d'une explosion dans un marché en Irak, puis passer son chemin en le creusant avec ses chaussures, en espérant que Dieu fasse l'autre moitié de la route pour nous éviter la fatigue. Il n'y a presque plus rien à compter ni à recompter, sauf peut-être le nombre de lignes ou de secondes que l'on consacre à parler de 200 morts arabes en trois secondes universelles. Les chiffres sont donc redevenus arabes mais la réalité est toujours celle, fantastique et impossible à croire, des films et des chiffres hindous que nous avons choisis il y a quelques siècles. (article du 05-02-2007).

Le locuteur-journaliste nous impose un point de vue déontique à travers l'expression « Il n'y a presque plus rien à compter ni à recompter, sauf peut-être le nombre de lignes ou de secondes que l'on consacre à parler de 200 morts arabes en trois secondes universelles », tout en réfutant un point de vue doxique : « Il y a quelque chose à compter et à recompter, peut-être le nombre de lignes ou de secondes que l'on consacre à parler de 200 morts arabes en trois secondes universelles ».

Il se fait porte-parole d'une communauté qui réfute la doxa établie et signale à travers l'énoncé réfutatif l'opposition entre les chiffres déjà annoncés et ceux qui le seront dans les temps à venir.

2.9 SYNTHÈSE

Au terme de cette partie, nous pouvons avancer que l'interprétation des négations polémiques est relative à un certain nombre de marqueurs syntaxiques, sémantiques et contextuels, ou bien encore à la combinaison des trois.

En ce qui concerne ces négations polémiques nous avons remarqué que les éléments liés de manière directe ou indirecte au contexte interviennent pour renforcer la polyphonie lorsque celle-ci est imposée par les instructions sémantiques et syntaxiques.

Les négations à fonction descriptive, quant à elles, s'expliquent par des marqueurs sémantiques et consistent en des négations lexicalisées.

Nous avons également constaté que le critère contextuel est le plus important pour trancher entre négation descriptive et négation polémique.

2.10-LES SEQUENCES POLYPHONIQUES

Dans cette partie, nous nous intéressons aux marqueurs polyphoniques, aux orientations argumentatives, aux connecteurs pragmatiques, et aux argumentations internes contextuelles afin d'analyser la manière dont ces marqueurs opèrent au niveau textuel.

Nous procédons dans un premier temps à la schématisation des différentes séquences polyphoniques argumentatives et dialogiques en ayant pour objectif de montrer la manière dont la polyphonie peut s'étendre sur des unités plus grandes dans le texte, représentant deux points de vue dynamiques en opposition associés aux êtres discursifs.

Les séquences que nous étudions se construisent à partir de la structure qui lie les points de vue de la négation au point de vue réfutant et le locuteur-journaliste.

Les marqueurs polyphoniques (pronoms, connecteurs argumentatifs, expressions modales, etc.) vont se représenter au niveau des morphèmes qui véhiculent une polyphonie, en influençant l'interprétation polyphonique de la négation, de manière à expliciter les deux points de vue de l'énoncé nié, à travers un enchaînement des points de vue déclenchés par la négation.

Dans un premier temps, nous proposons quelques exemples qui vont permettre de comprendre la séquence polyphonique. Notre premier

énoncé relate une séquence polyphonique où l'énoncé réfutatif s'enchaîne avec d'autres énoncés de même nature.

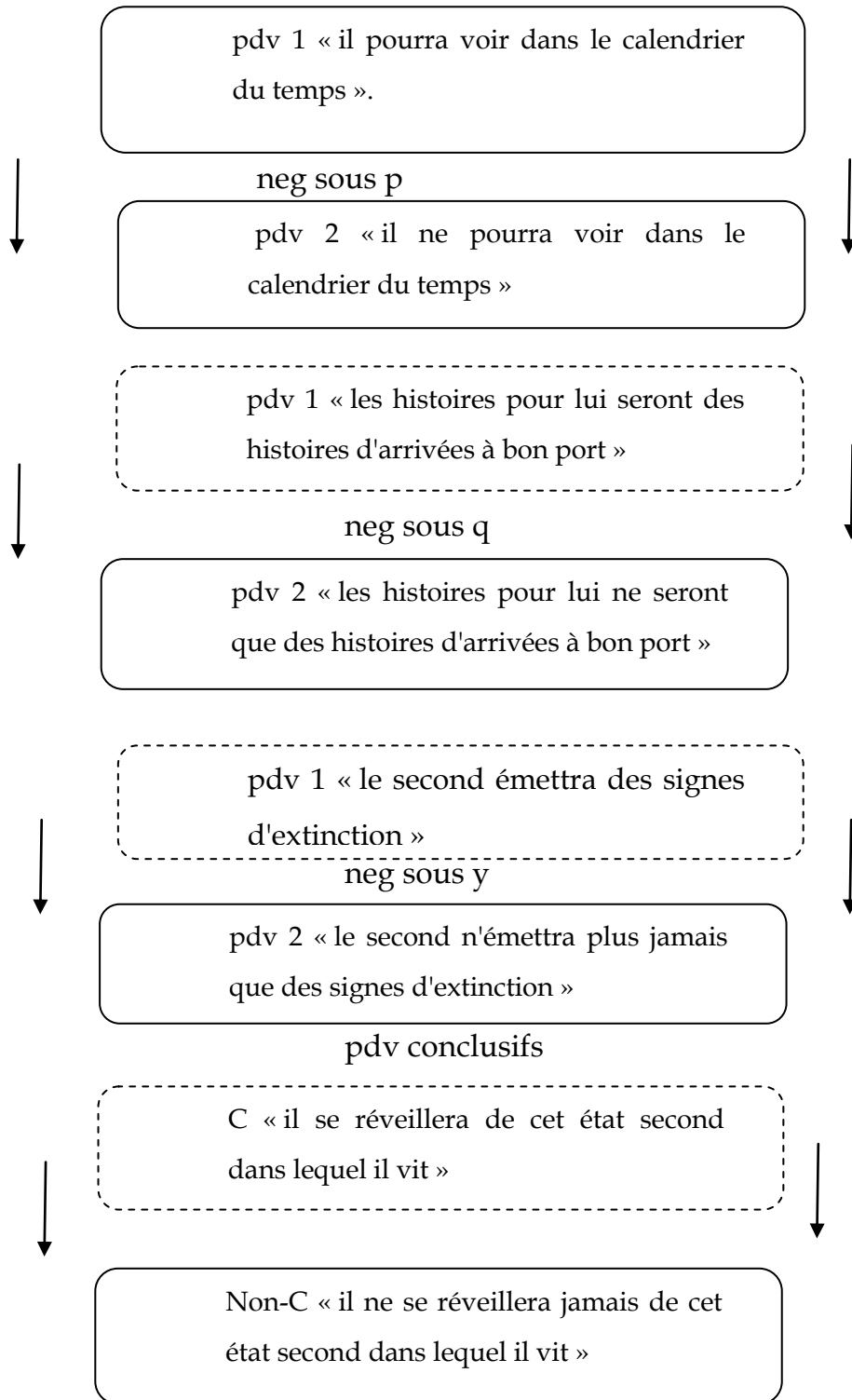
2.10.1-SEQUENCE POLYPHONIQUE N° 01

Afin de comprendre le fonctionnement de la séquence polyphonique, nous avons choisi dans un premier temps l'extrait suivant :

On peut capturer un harrag, le gifler, le jeter à la mer, le voir mourir ou lui ramener sa propre mère devant ses paumes, il ne se réveillera plus jamais et jamais plus ne sera capable de voir autre chose que son propre Plan astral. Jamais plus il ne pourra voir dans le calendrier du temps, qu'une grille d'horaires de départs et d'arrivées, un chronomètre de relèves entre patrouilles, un rythme de relâchements et de vigilances. A jamais, toutes les histoires pour lui ne seront que des histoires d'arrivées à bon port, de fortune faite en une récolte et des histoires de survie après des dérives miraculeuses. La différence entre un harrag qui a réussi et un autre qui a été capturé est que le premier donnera, un jour ou l'autre, un signe de vie et que le second n'émettra plus jamais que des signes d'extinction, en attendant d'être ravivé par un prochain récit. (article du 20-02-2006).

*** Légende :**

Dans les schémas que nous proposons, le point de vue dynamique 1 (dyn 1) est entouré par une ligne discontinue et le point de vue dynamique 2 (dyn 2), par une ligne continue. Les flèches verticales renvoient à l'orientation argumentative des points de vue dans l'établissement des points de vue dynamiques. Les symboles p, q, y, etc. marquent le découpage textuel en points de vue relationnels. Ils visent à découper un passage textuel en points de vue relationnels et successifs, ils nous permettent d'analyser les connexions entre les points de vue relationnels ainsi que les liens que ceux-ci entretiennent avec les points de vue hiérarchiques déclenchés par la négation.



Nous remarquons dans cet extrait que : dyn 1 [(-----) est associé à une voix collective] : pdv 1 (neg p) + pdv 1 (neg q) + pdv 1 (neg y) vers C.

dyn 2 [(—) est associé au locuteur-journaliste] : pdv 2 (neg p) + pdv 2 (neg q) + pdv 2 (neg y) vers Non-C.

Les deux points de vue sous-jacents et réfutatifs qui composent cette séquence, forment deux points de vue dynamiques en opposition. D'une part, les points de vue 1 sont Co-orientés vers la même conclusion C, et d'autre part, tous les points de vue 2 sont Co-orientés vers la conclusion non-C qui s'oppose à la première C. Ces points de vue dynamiques en opposition dans la séquence polyphonique textuelle, représentent le thème de l'article : « l'état d'esprit d'un harrag et son dédoublement face au réel ».

Le point de vue dyn 1 constitue un point de vue associé à une voix collective, un groupe indéfini qui est censé penser que « il se réveillera de cet état second dans lequel il vit », réfuté par la suite par le point de vue dyn 2, associé au locuteur-journaliste.

Ainsi, le point de vue dynamique sous-jacent représente soit un point de vue réellement exprimé, soit un point de vue uniquement virtuel et hypothétique.

2.10.2-SEQUENCE POLYPHONIQUE N° 02

La séquence polyphonique qui suit est formée d'après une orientation argumentative différente de la première.

Près de 65% des Algériens n'ont pas voté. Ils sont donc la nouvelle grande majorité du pays, reconnue officiellement comme telle. Le nouveau parti unique dans son genre, équidistant du nationalisme, de l'islamisme et des démocrates. Des millions d'Algériens assis dans un endroit hors champ, hors couverture, sourds, muets et non convertibles en enthousiasmes. Le problème c'est que justement ils n'ont pas voté mais ne sont ni un parti, ni un acte, ni un geste, ni un poids ni un avenir. Ils ne sont partisans de personne et ne répondent à personne. Ils ne peuvent être ni récupérés ni effacés. L'abstention étant la maladie existentielle d'un peuple qui n'a pas de pays et non l'inverse comme le prétendent les hommes du Pouvoir. Les trois quarts de l'Algérie étant un désert, cela explique faussement que les trois quarts des Algériens n'y existent pas. (article du 19-05-2007).

P

« Le problème c'est que justement ils n'ont pas voté ».

Q

« mais ne sont ni un parti, ni un acte, ni un geste, ni un poids ni un avenir ».

pdv 1 « ils sont à la fois un parti, un acte, un geste, un poids et an avenir ».

pdv 2 « ils ne sont ni un parti, ni un acte, ni un geste, ni un poids ni un avenir ».

pdv 1 « Ils sont partisans d'une personne et répondent à une personne ».

neg 2 sous q

pdv 2 « Ils ne sont partisans de personne et ne répondent à personne ».

C

« l'abstention est la maladie existentielle de ce peuple ».

Non-C

« l'abstenion n'est pas la maladie existentielle de ce peuple ».

Cette séquence montre que : dyn 1 [(-----) est associé à la voix collective : le peuple] : p + pdv 1 (neg 1) + pdv 1 (neg 2) vers C ;

dyn 2 [(—) est associé au locuteur-journaliste]: pdv 2 (neg 1) + pdv 2 (neg 2) = q vers Non-C.

Le point de vue p « Le problème c'est que justement ils n'ont pas voté » oriente vers la conclusion C « l'abstention est la maladie existentielle de ce peuple », pour être repris par les deux points de vue 1 des énoncés niés, créant un point de vue dynamique, le dyn 1. Les propositions q « mais ne sont ni un parti, ni un acte, ni un geste, ni un poids ni un avenir » et « ils ne sont ni un parti, ni un acte, ni un geste, ni un poids ni un avenir », orientent vers non- C « l'abstention n'est pas la maladie existentielle de ce peuple ».

En effet, les propositions q sont Co-orientées avec les deux points de vue des énoncés niés, créant ainsi un autre point de vue dynamique, le point de vue dyn 2, qui s'oppose au point de vue dyn 1.

Les deux enchainements présentés dans cet énoncé forment deux points de vue dynamiques en opposition, qui créent une séquence polyphonique et leur opposition constitue le thème central de l'article. Ainsi, le point de vue dynamique 1 est associé à une voix collective ainsi qu'à un lecteur, supposés tirer une conclusion (sur l'abstention est la maladie existentielle de ce peuple), conclusion que le locuteur-journaliste réfute par la proposition : « mais ne sont ni un parti, ni un acte, ni un geste, ni un poids ni un avenir ». Le point de vue dynamique 2 est ainsi associé au locuteur-journaliste, qui met en scène le lecteur et la voix collective en leur faisant tirer la conclusion C qui se trouve ensuite réfutée.

Nous remarquons que le locuteur-journaliste s'insère dans la voix collective par le biais d'une réfutation du point de vue dynamique 1 ; réfutation de sa propre conclusion en tant que membre de la collectivité.

Les deux schémas proposés ont servi de première illustration des séquences polyphoniques et ont permis de montrer les variations qui s'effectuent dans l'énoncé journalistique en fonction de la construction argumentative de l'énoncé.

2.11-LES SEQUENCES ARGUMENTATIVES

Les séquences argumentatives, de leur côté, par l'emploi des connecteurs pragmatiques (mais pourtant, certes, donc, même si, malgré, si hypothétique, puisque, etc.) constituent des marqueurs de polyphonie qui mettent en scène deux points de vue relationnels, dans un même énoncé.

Dans seconde étape, nous nous intéressons aux connecteurs qui accompagnent la négation afin de montrer la manière dont ces éléments se lient pour construire une séquence argumentative dans les textes.

2.11.1 LE « MAIS » ADVERSATIF

Il s'agit d'une forme de polyphonie textuelle qui explicite le procédé polyphonie de la négation qui s'étend à des unités textuelles plus larges. Notre souci est de comprendre la manière dont les deux points de vue de la négation forment des points de vue dynamiques avec d'autres points de vue existant dans le texte journalistique – sous-jacents ou explicites qui assurent la construction argumentative du texte.

A travers l'exemple qui suit, notre objectif est de montrer la manière dont ce connecteur lie les deux points de vue opposés des deux propositions p et q :

Un PC pour chaque famille suppose déjà l'idée d'une famille pour chaque logement. Mais une famille pour chaque logement, veut dire un million de logements pour chaque mandat. (article du 09-01-2006).

Cet exemple montre que les propositions p « Une famille pour chaque logement » et q « il faudrait un million de logements pour chaque mandat », peuvent être explicitées sur le plan textuel où se trouvent sous-jacentes entre les deux conclusions qui orientent ces points de vue.

Selon la conception polyphonique Du connecteur « mais », par l'énonciation de la proposition p , le locuteur-journaliste met en scène un point de vue qui oriente vers une conclusion C de type « ça serait très bien si chaque famille puisse avoir son propre logement », et par l'énonciation de la proposition q , le locuteur-journaliste met en scène un deuxième point de vue, auquel il s'associe, qui oriente vers une négation « ce n'est pas possible ».

L'exemple qui suit constitue un autre support qui permet de comprendre le mode de fonctionnement de ce type de séquences :

La classe politique assise n'ayant rien contre les Français mais un peu contre la France, tout en ayant beaucoup contre la France et si peu à retenir contre les Français. Le peuple slalomant entre son devoir traditionnel de mener la lutte contre la France même lorsqu'elle n'est plus là, au nom de ceux qui lui disent de continuer et sa tendance compréhensible de préférer se faire soigner là-bas que d'attendre le miracle agraire ici, comme ceux qui la gouvernent. Le problème fondamental est donc dans le pouvoir: les gouvernements ont les moyens de s'insulter, de s'attaquer puis de se remercier, mais les peuples non. Les Algériens ont eu l'occasion de se faire embarquer dans une nouvelle histoire néo-coloniale, mais n'ont pas le droit d'envoyer des messages de remerciements à la France sauf s'ils ont de la famille là-bas. Le résultat est un curieux décalage dans les passions commandées: là où les «gouverneurs» ont parfois décidé de ne pas pousser le jeu trop loin, les peuples se retrouvent souvent à applaudir un discours qui est fini depuis longtemps ou à tirer sur des oiseaux déjà partis. La conclusion? Dans la dernière bataille entre l'Algérie et la France, il est permis de faire un constat triste: contrairement à 62, il n'y a pas de butin de guerre, cette fois-ci. Les deux peuples ont donc mangé un os. On ne sait pas si c'est celui

d'un ancien colon ou d'un Algérien tombé au champ d'honneur, il y a cinquante ans. (article du 26-04-2006).

Dans cet extrait, les deux points de vue dynamiques sont en opposition : « les algériens... ont le droit d'envoyer des messages de remerciements à la France » et « les algériens... n'ont pas le droit d'envoyer des messages de remerciements à la France ».

Le premier point de vue dynamique est formé par les points de vue sous-jacents des énoncés niés « les gouvernements ont les moyens de s'insulter, de s'attaquer puis de se remercier, mais les peuples non », « Les algériens ont eu l'occasion de se faire embarquer dans une nouvelle histoire néo-coloniale », « mais n'ont pas le droit d'envoyer des messages de remerciements à la France sauf s'ils ont de la famille là-bas », « Le résultat est un curieux décalage dans les passions commandées: là où les «gouverneurs» ont parfois décidé de ne pas pousser le jeu trop loin, les peuples se retrouvent souvent à applaudir un discours qui est fini depuis longtemps ou à tirer sur des oiseaux déjà partis ».

Le deuxième point de vue dynamique « Les Algériens ont eu l'occasion de se faire embarquer dans une nouvelle histoire néo-coloniale, mais n'ont pas le droit d'envoyer des messages de remerciements à la France sauf s'ils ont de la famille là-bas », est formé par les points de vue réfutant des mêmes énoncés, permettant à la polyphonie de s'étendre au delà de l'énoncé pour atteindre le texte entier.

Dans notre corpus de chroniques, le connecteur « mais » juxtapose le plus souvent deux points de vue opposés de type (*p* mais *neg q*) qui constituent une polémique.

Cette opposition argumentative se trouve souvent entre les conclusions vers lesquelles ces arguments sont orientés – *C* et *non-C* – ou entre *C* et *q*.

La polyphonie de l'énoncé réfutatif (*p* mais *neg q*) est entraînée par l'opposition entre *p* et *q*, opérée par le connecteur adversatif « mais », et par la reprise du point de vue *p* dans *neg q*. Ainsi, le lien entre le locuteur-journaliste et le point de vue *p* est marqué par une forme d'accord explicite par un marqueur de concession.

2.11.2 SEQUENCE POLYPHONIQUE N° 03

Le passage suivant est extrait d'une chronique qui traite des richesses du pays et de la nature des investissements étrangers :

C'est un faux séisme où des gens avertis ont été avertis pour qu'ils se cramponnent les uns aux autres le temps de la secousse et où les gens non avertis sont tombés comme prévu. Le procès de Blida ne va pas changer l'Algérie, tout comme l'indépendance ne l'a pas changée en pays libre. Il y aura certes des verdicts et il y a eu certes des «révélations» mais cela ne doit pas faire oublier que le match est nul. Pour le «Où ?», cela s'est passé en Algérie. Pour le «Comment ?», cela s'est fait avec une pharmacie, un clerc de notaire, deux téléphones et une villa hypothéquée. Pour le «Quoi ?», il s'agit d'argent, le vôtre. Pour le «Pourquoi ?», il s'agit d'une question bête. Pour le «Quand ?», il s'agit d'un moment de somnolence entre le moment où le pays sortait du terrorisme et rentrait chez lui pour enlever ses chaussures et recompter ses enfants. Reste donc le «Qui ?». Il s'agirait d'un homme dont la tête se trouve à Alger, les pieds à Londres, les mains menottées à Blida, un homme que tout le monde a vu, que personne ne connaît, qui accuse tout le monde et que tout le monde accuse. Le premier robot algérien qui vaut sept milliards. (article du 08-03-2007).

Cette séquence argumentative, peut être schématisée comme suit :

P

« Il y aura certes des verdicts et il y a eu certes des «révélations».

Q

« mais cela ne doit pas faire oublier que le match est nul ».

neg sous

↓

pdv 1 « il y aura des verdicts et des révélations qui doivent faire oublier le match nul ».

→

pdv 2 « il n'y aura pas des verdicts et des révélations qui ne doivent faire oublier le match nul ».

↓

C

« les verdicts et les révélations concernant cette affaire feront oublier le résultat du match nul ».

Non-C

« les verdicts et les révélations concernant cette affaire ne feront pas oublier le résultat du match nul ».

Dyn 1 [(-----) est associé à la voix collective] : pdv 1 + pdv p vers C

Dyn 2 [(—) est associé au locuteur] : pdv 2 + pdv q vers Non-C

La séquence argumentative représentée dans ce schéma est construite sur les deux points de vue dynamiques en opposition : « il y aura des verdicts et des révélations qui doivent faire oublier le match nul », et « il n'y aura pas des verdicts et des révélations qui ne doivent faire oublier le match nul ».

La structure polyphonique *p* mais *q* fait ressortir la polyphonie de la négation de *q*. Le point de vue *p* oriente vers la conclusion *C* : «les verdicts et les révélations concernant cette affaire feront oublier le résultat du match nul ».

Ce point de vue conclusif est repris par la suite dans le point de vue 1 de *q*, et forme avec la proposition *p* le point de vue dynamique 1. Ce dernier est ensuite réfuté par le point de vue dynamique 2 qui est associé par un lien de responsabilité au locuteur-journaliste. Il est formé par l'énoncé négatif et son orientation vers le point de vue non-*C* : «les verdicts et les révélations concernant cette affaire ne feront pas oublier le résultat du match nul ».

Le point de vue *p* vers *C* constitue une concession de la part du locuteur-journaliste marquée par la proposition : « ne doit pas faire oublier » qui lui permet de s'associer par un lien d'accord au fait « qu'il ne faut pas oublier ».

Le point de vue dynamique 1 serait de cette façon associé par un lien de responsabilité à un autre être discursif (que le locuteur-journaliste) adhérant au point de vue selon lequel «il y aura des verdicts et des révélations qui doivent faire oublier le match nul ».

Dans l'extrait qui suit, sont réfutés les points de vue associés à une collectivité sont réfutés, plus précisément à ceux qui s'interrogent sur l'avenir de l'état.

L'Algérie fonctionnant à la mécanique de l'enthousiasme et de la «tahya», on a vite oublié que cela ne remplace pas l'élan vital, que cela ne remplace pas l'histoire et que le populisme est un vilain défaut chez le peuple abstrait. La maladie brusque du chef de l'Etat a été «épiloguée» par un bain de foule qui lave presque tout le monde de toute tentation de réflexion. L'accueil réservé au président de la République a peut-être servi à illustrer la cohésion autour d'un homme et à donner une image à une émotion, mais il a aussi servi à masquer l'interrogation légitime, la réflexion sur l'avenir et le questionnement sur des fragilités d'Etat que l'on ne veut ni voir, ni admettre. Réagissant à une série de chroniques qui se sont honnêtement attardées sur les faiblesses de la communication officielle, sur le devoir de vérité envers les millions d'Algériens obligés de brasser de la rumeur et sur l'inexistence organique des institutions de l'Etat censées servir de socle face aux imprévus humains, un «collectif de militants pour le soutien au programme du président de la République» a adressé à la rédaction une lettre de protestation acide. (article du 02-01-2006).

Les points de vue *p* « on a vite oublié que cela ne remplace pas l'élan vital, que cela ne remplace pas l'histoire et que le populisme est un vilain défaut chez le peuple abstrait », est associé à *q* « la maladie brusque du chef de l'Etat », et le point de vue *q* «L'accueil réservé au président de la République a peut-être servi à illustrer la cohésion autour d'un homme et à donner une image à une émotion », est associé à «l'interrogation légitime ».

Ce passage est constitué par deux discours représentés, créant une sorte de dialogue fictif entre le chef de l'état et les populistes. Le locuteur-journaliste se montre contre les agissements des algériens qui sont venus satisfaire une curiosité.

Le point de vue *q* serait ainsi attribué à un *ON-troisième personne*, plus précisément aux « populistes ». Ainsi, le point de vue *p* « on a vite oublié que cela ne remplace pas l'élan vital, que cela ne remplace pas l'histoire et que le populisme est un vilain défaut chez le peuple abstrait », associé à *q* « la maladie brusque du chef de l'Etat » oriente vers la conclusion *C* « la réflexion sur l'avenir et le questionnement sur des fragilités d'Etat qu'on veut voir, et admettre ».

Ce point de vue conclusif est ensuite repris et réfuté dans *y* « mais il a aussi servi à masquer l'interrogation légitime, la réflexion sur l'avenir et le questionnement sur des fragilités d'Etat que l'on ne veut ni voir, ni admettre ».

De cette façon, le locuteur-journaliste réfute une voix collective-idéologique. Celle des populistes, en confortant son rôle de porte parole. Celui-ci argumente le fait que le populisme est un vilain défaut chez le peuple abstrait.

Toutefois, il n'est pas toujours question d'une réfutation totale de *p*, mais parfois d'une auto-polémique de la part du locuteur-journaliste qui se présente comme étant d'accord avec le « on » du point de vue *p*, qu'il reprend et rejette par la suite dans *q*. Il s'agit en effet d'une intrusion dans la voix collective de la part du locuteur-journaliste.

Dans l'extrait qui suit, deux points de vue doxiques sont mis en scène :

L'au-delà existe-t-il ? Pour ceux qui en doutent, il suffit de venir en Algérie pour constater que oui et s'expliquer l'énigme universelle du silence des morts après leur enterrement : un simple problème de sous-titrage impossible sous la bande-son des silences partagés. On peut se promener en Algérie, serrer des mains, poser des questions, se souvenir à deux, demander des chiffres et proposer sa propre lumière intérieure, mais il restera que les règnes sont de faux voisins : il y a des choses qui ne se

racontent pas et qui vous poussent à l'évidence de votre solitude. Le pays est désormais peuplé par une génération qui ne connaît pas l'histoire de ce pays, encore moins Jean Daniel, qui a la haine de sa géographie et qui ne conçoit l'universalité que comme butin ou comme agression. (article du 22-05-2007).

La structure p mais $\text{neg } q$ permet au locuteur-journaliste de réfuter dans q l'orientation argumentative de p vers C . La polémique concerne dans cet exemple la question de savoir si « les règnes sont de vrais voisins » ou si « les règnes sont de faux voisins ».

Le point de vue p « serrer des mains, poser des questions, se souvenir à deux, demander des chiffres et proposer sa propre lumière intérieure », est associé à une voix collective « On peut se promener » et oriente vers C « il y a des choses qui se racontent et qui vous poussent à l'évidence de votre solitude ». Le point de vue p vers C est ensuite réfuté dans q « mais il restera que les règnes sont de faux voisins : il y a des choses qui ne se racontent pas et qui vous poussent à l'évidence de votre solitude ».

Le locuteur-journaliste réfute ainsi un point de vue doxique du genre « la solitude est évidente », associé à la voix collective, mais auquel il est pourtant lié par un lien d'accord, marqué par l'emploi du pronom « on ».

En effet, réfuter une doxa, supposée être une vérité admise par toute une communauté, donne du poids à l'argumentation du locuteur-journaliste. Le recours au modalisateur « propre » marque dans cet énoncé la présence et renforce la prise de position subjective du locuteur-journaliste, déjà imposée par « mais » et par la négation.

Dans l'exemple suivant, le pronom « on » renvoie également à la voix collective responsable de p , marque l'intrusion du locuteur :

Pour les billets d'aujourd'hui, le problème n'est pas trop grave : c'est un juste un petit détail qui fait un rire. Il ne prouve rien, n'inculpe pas l'ex-gouverneur de la Banque d'Algérie et ne remet pas en question les signatures des accords d'Evian. Il confirme seulement ce que l'on sait déjà : l'argent algérien est gratuit pour les uns et inaccessible pour les autres, il peut être transporté dans des sacs sans explications valables, peut être ramassé partout lorsqu'on sait comment faire et dépensé n'importe comment lorsqu'il ne vous appartient pas. La signature de l'ex-gouverneur est-elle fausse ? Non. L'argent algérien est-il falsifié ? Non. C'est la richesse nationale qui souffre d'usage de faux et usage de faux depuis si longtemps et qui confirme l'essentiel : en Algérie, il faut prendre l'argent, pas le gagner. (article du 29-01-2007).

Les deux pronoms « on » dans les deux *p* « Il confirme seulement ce que l'on sait déjà » et « peut être ramassé partout lorsqu'on sait comment faire et dépensé n'importe comment lorsqu'il ne vous appartient pas » renvoient à la voix collective. Quant à la négation précédant la partie « Il ne prouve rien, n'inculpe pas l'ex-gouverneur de la Banque d'Algérie et ne remet pas en question les signatures des accords d'Evian », elle insère le lecteur dans le discours, en lui adressant la parole et en l'insérant dans une forme de discours implicite.

La suite « l'on sait déjà » fusionne par le biais du pronom « on », non seulement une voix collective dans l'énoncé mais aussi la voix du lecteur. Le locuteur-journaliste s'associe par un lien d'accord à ces points de vue à travers l'emploi des modalisateurs [l'on sait] déjà, [lorsqu'on sait], etc.

Les deux premiers modalisateurs des incises remarquées dans cet extrait, proviennent d'un autre niveau énonciatif, liés au discours du locuteur-journaliste qui opère une intrusion dans la voix collective.

La séquence concessive p : «ce que l'on sait déjà» oriente vers la conclusion C : «C'est la richesse nationale qui souffre d'usage de faux».

La mise en scène du pronom «on» permet de comprendre que le locuteur-journaliste soutient qu'«en Algérie, il faut prendre l'argent, pas le gagner».

La réfutation du point de vue d'une collectivité, s'effectue dans la visée persuasive qui a pour objectif de ne pas valider le point de vue de ceux qui pensent que «Pour les billets d'aujourd'hui, le problème n'est pas trop grave : c'est un juste un petit détail qui fait un rire».

La réfutation de cette doxa est opérée à l'aide d'une autre doxa dans laquelle le point de vue réfutatif est associé au locuteur-journaliste mais également à la voix idéologique.

En effet, le locuteur-journaliste rappelle que «l'argent algérien est gratuit pour les uns et inaccessible pour les autres, il peut être transporté dans des sacs sans explications valables, peut être ramassé partout lorsqu'on sait comment faire et dépensé n'importe comment lorsqu'il ne vous appartient pas» à savoir comme faisant partie de l'opinion commune.

Dans ce dernier exemple, nous remarquons que le point de vue p , est repris et réfuté en tant que point de vue 1 dans q :

A chaque fois qu'un Djihadiste tire, c'est son voisin qui meurt et pas son ennemi, et à chaque fois qu'il se fait exploser, ce n'est pas l'Amérique qui explose mais des passants qui sont déchiquetés et dont le malheur est d'avoir hérité d'une autre nationalité. Et à chaque fois qu'un Djihadiste ne fait rien, l'Amérique le pousse à faire mieux en faisant pire.

Il n'y a pas d'issue. On connaît tous le problème : une certaine Amérique. Mais personne ne connaît la solution. Sauf après la mort. (article du 18-03-2007).

Il s'agit d'une polémique entre les points de vue exprimés par l'opposition entre les deux propositions selon lesquelles l'esprit du Djihadiste est « idéologiquement déformé par une mauvaise psychologie de base » et « On connaît tous le problème. **Mais** personne ne connaît la solution. Sauf après la mort ».

De ce fait, le point de vue p « On connaît tous le problème » oriente vers le point de vue conclusif C « Tout le monde connaît la solution », repris et réfuté dans le point de vue réfutant q « Mais personne ne connaît la solution ».

Ce point de vue est associé au locuteur-journaliste et également à une collectivité représentée par l'expression « personne ne » dans la proposition « Mais personne ne connaît la solution ».

La transformation de la prise en charge du point de vue réfutant q , du locuteur-journaliste vers la voix collective-idéologique, s'opère par le biais du morphème « personne » qui ne représente pas directement une collectivité, mais laisse entendre que « tout le monde connaît le problème ». C'est en ce sens que le morphème « nul » peut, tout en étant un morphème qui annule l'existence d'un référent mondain, renvoyer, dans le discours, à une voix collective.

Cet exemple présente une structure concessive et adversative du type p mais neg q , à travers une stratégie qui consiste à amener le lecteur à tirer la conclusion que « tout le monde connaît la solution ».

Le point de vue que le locuteur-journaliste réfute s'effectue par la proposition : mais nul ne contestera, et relève par la même une forme d'auto-polémique révélée par l'emploi du verbe « connaître » qui lui permet de s'associer par un lien d'accord à p (qu'il réfute ensuite dans q).

Cette forme d'auto-polémique permet au locuteur-journaliste de peser le pour et le contre de ses propos : «oui d'accord p mais q » en ayant une visée double, à la fois explicative et pédagogique.

2.11.3-REFUTATION A L'AIDE DE LA COLLECTIVITE

Les exemples qui suivent explicitent la manière dont le locuteur-journaliste s'introduit dans son discours, en s'appuyant sur une collectivité représentée par l'emploi du pronom « on » afin de réfuter son point de vue.

En effet, l'association du point de vue à une collectivité, représente une stratégie qui répond à une visée persuasive de l'écriture journalistique qui permet d'augmenter son degré de validité ainsi que la crédibilité du locuteur-journaliste. L'exemple suivant traite du problème des élections et des élus :

Juste après les fausses élections du 17 mai, l'Algérie doit faire face à un grave problème. Pas celui de l'eau, celui de la succession présidentielle ou du nombre de sachets noirs en circulation ou celui des dos-d'âne, mais celui de la mauvaise synchronisation entre les affaires de Dieu et les affaires de l'Etat, annoncé dès la prochaine rentrée sociale. Expliqué par Louisa Hanoune et détourné par Boudjerra Soltani, PDG de la plus grosse SPA islamiste agréée, le prochain problème national se résume dans la coïncidence dangereuse entre la fin de mandat des actuels maires et élus d'APW, l'organisation obligatoire d'élections locales, la campagne électorale qui doit les précéder et le mois sacré du ramadan. Le problème est d'autant plus grave que du point de vue de la Constitution, on ne peut pas prolonger dans l'illégalité les mandats des élus en cours, ni décaler sans recourir à des fraudes inconcevables, hérésies spectaculaires, et à une corruption indécente de la commission de surveillance de la Lune, la datation exacte du mois sacré. La collision des intérêts semble être prise au

sérieux, au point où Hanoune explique que cela risque de confirmer l'abstention du 17 mai dernier, qui passe ainsi de l'explication par la mauvaise loi électorale à l'explication par le trouble alimentaire annuel des Algériens qui jeûnent. (article du 10-06-2007).

Cet extrait critique la manière dont les élections ont tendance à se dérouler, et le choix de la date qui correspond à l'approche du mois sacré de ramadan.

Le locuteur-journaliste réfute un point de vue selon lequel « on peut prolonger dans l'illégalité les mandats des élus en cours, et à décaler sans recourir à des fraudes inconcevables ... ».

En réfutant ce point de vue, il met en scène une voix collective à travers la proposition « on ne peut pas prolonger dans l'illégalité » dans laquelle il s'insère lui-même.

L'emploi du modalisateur « illégalité » et l'intrusion du locuteur-journaliste permettent de renforcer la crédibilité et le caractère de la réfutation.

De ce fait, nous interprétons le pronom « on » comme la présence d'un « on-collectif » qui insère le lecteur à travers une réfutation au nom de la communauté algérienne.

L'exemple qui suit marque la transformation de la prise en charge par l'emploi du pronom on :

Il peut décider d'une mutation, d'une mise à la retraite, d'un dossier d'inculpation et du sens de l'ascenseur. C'est «l'Appel Masqué» qui est donc coupable, selon le peuple, dans ce gros scandale où des gens ont appelé des gens en leur envoyant l'image de Khalifa et le son de leurs propres voix. Le problème reste pourtant entier, même avec cette certitude: on ne peut juger un appel masqué, ni le convoquer devant un

tribunal, ni le coincer par manque de preuves, ni enquêter sur ses traces car cela équivaldrait à identifier un son de moineau dans un colloque de marteaux piqueurs. Sachant aussi qu'en Algérie, les appels ne manquent pas entre ceux qui se croient avoir été appelés par Dieu, par l'Etat, par le sens du devoir, par leur voisin, par l'horizon ou par leurs enfants. (article du 07-02-2007).

Le pronom « on » du discours représenté « on ne peut juger un appel masqué » renvoie à une large majorité du peuple algérien. Il s'agit d'une voix entièrement construite par le locuteur-journaliste qui pense que « cela équivaldrait à identifier un son de moineau dans un colloque de marteaux piqueurs ». Ce discours représenté n'est pas un point de vue réel associé au peuple algérien, mais une interprétation introduite par les deux points, le locuteur-journaliste montre ce que cette tranche de la société semble penser, en mettant en scène une voix collective dans laquelle il s'insère dans ce point de vue, engendrant par la même une transformation de la prise en charge, du locuteur vers la voix collective.

En effet, la présentation de cette voix sous la forme d'un discours représenté, associé à une collectivité, renforce le processus argumentatif engagé du locuteur-journaliste.

L'exemple qui suit, nous paraît ambigu car il situe le locuteur-journaliste dans les deux points de vue : réfutant et réfuté :

La main étrangère existe toujours. La différence avec autrefois est que, aujourd'hui, elle est étrangère à l'Algérie officielle mais partage la même nationalité que le reste du corps. On ne la voit pas parce qu'elle est dans une poche, mais on la sent parce qu'elle est dans la nôtre. Explication : lors de sa sortie constantinoise, le président de la République a lancé deux phrases qui n'ont pas été, ou presque, retenues par l'actualité consommable qui consumma d'abord le discours sur la démocratie, selon

notre version du juste milieu. Le président de la RADP a dit clairement que le projet Insuline-Algérie avait été saboté plusieurs fois et il a clairement expliqué que trois cimenteries ont été fermées, simultanément, pour permettre l'importation massive du ciment. Pour les deux actes de sabotage, il y a eu préméditation, volonté délibérée mais aussi démonstration d'un pouvoir occulte. (article du 19-04-2006).

La structure représentée dans cet exemple est complexe. Le locuteur-journaliste s'associe à la fois au pronom « on » du point de vue de la réfutation par un lien de responsabilité à la voix réfutante, et au pronom « on » du point de vue sous-jacent par un lien d'accord à la voix réfutée.

Il s'agit d'une auto-polémique dirigée vers l'importation de la main étrangère pour les besoins internes du pays, dont il fait lui-même partie.

Ainsi, l'énoncé réfutant - « On ne la voit pas » - s'associe à un « ON-COLL » qui inclut aussi bien l'allocutaire que le locuteur-journaliste.

En effet, en s'associant à ce -« On ne la voit pas »-le locuteur-journaliste réfute un point de vue pris en charge par un sous-groupe d'algériens - un « ON-TRP » - qui soutient l'existence de cette main étrangère en Algérie. C'est un point de vue selon lequel « On la voit parce qu'elle est dans une poche ».

Les expressions : « On ne la voit pas », « on la sent » ; contribuent à la transformation de la prise en charge de cet énoncé, du locuteur-journaliste vers la voix collective soulignée par l'emploi du pronom « notre » collectif dans la proposition « parce qu'elle est dans la nôtre ».

De ce fait, le locuteur-journaliste présente son point de vue individuel sous le « on » associé au « ON-COLL » et se fait porte-parole d'une forme de doxa, tout en réfutant en même temps une autre doxa associée à un « ON-TRP », et en renforçant la polémique entre les deux voix mises en scène par la négation polyphonique.

Nous remarquons également que la manière dont la majorité des affirmations sous-jacentes aux négations représentent des points de vue construits que le locuteur-journaliste peut ne pas prendre à son compte à travers l'emploi d'un énoncé nié.

En effet, dans notre corpus, le locuteur-journaliste met en scène des voix construites dans le texte, en les réfutant par la suite.

Il s'agit d'une stratégie à la fois rhétorique et argumentative qui consiste à faire croire que ces voix existent réellement, et qu'un ou plusieurs énonciateurs réels s'expriment sur différents faits en fonction des contraintes situationnelles.

Comme nous l'avons remarqué précédemment, les points de vue réfutés sont souvent associés à des êtres collectifs. Pour la plupart des exemples retenus, l'identification d'un être discursif individuel associé au point de vue sous-jacent de la négation s'avère subtile, étant donné qu'il s'agit de constructions discursives du locuteur-journaliste. Toutefois, certains exemples sont plus explicites que d'autres.

Selon ce journal, il s'agit d'un grand coup d'Etat de l'Algérie opéré dans le dos de l'Algérie pour voler l'Algérie au bénéfice de l'Algérie. C'est une lecture défendue justement par la seconde école pour qui on ne peut pas accoucher d'un Rafik seulement en épousant sa propre femme. Il y faut un choix politique, des soutiens de haut niveau et des complicités qui vont au-delà de l'exercice de quelques gynécologues. Rafik n'est pas un être humain mais un être politique. Il a la même consistante physique qu'un parti, le même poids de meubles qu'un salon et la même capacité de transmission des volontés qu'un fil électrique ou un câble de téléphone. Les sceptiques expliquent que si on le regarde trop, on oublie de regarder où est passé l'argent et que si on l'écoute trop on oublie qu'il n'existe pas. Blida ? C'est un faux séisme où des gens avertis ont été avertis pour qu'ils se cramponnent les uns aux autres le temps de la secousse et où les gens

non avertis sont tombés comme prévu. Le procès de Blida ne va pas changer l'Algérie, tout comme l'indépendance ne l'a pas changé en pays libre. Il y aura, certes, des verdicts et il y a eu, certes des «révélations» mais cela ne doit pas faire oublier que le match est nul. Pour le «Où ?», cela s'est passé en Algérie. Pour le «Comment ?», cela s'est fait avec une pharmacie, un clerc de notaire, deux téléphones et une villa hypothéquée. (article du 08-03-2007).

Dans cet exemple, la réfutation du point de vue affirmatif sous-jacent exprimé dans l'énoncé : « Rafik est un être humain » représente une stratégie rhétorique de la part du locuteur-journaliste qui réfute d'avance un point de vue qui pourrait être lancé comme une critique contre le fait qu'il se prononce pour le fait que « Rafik est un être humain ».

C'est une polémique entre le point de vue selon lequel « Rafik est un être humain » (la conclusion C de p), et celui de q « Rafik n'est pas un être humain mais un être politique ».

La proposition « Selon ce journal, il s'agit d'un grand coup d'Etat de l'Algérie opéré dans le dos de l'Algérie pour voler l'Algérie au bénéfice de l'Algérie. C'est une lecture défendue justement par la seconde école pour qui on ne peut pas accoucher d'un Rafik seulement en épousant sa propre femme. Il y faut un choix politique, des soutiens de haut niveau et des complicités qui vont au-delà de l'exercice de quelques gynécologues » constitue l'argument pour le point de vue réfuté, et permet au locuteur-journaliste de se présenter comme étant en accord avec le point de vue affirmatif (p vers C), la négation du point de vue dans q ne peut être interprétée comme une réfutation totale de cette voix.

2.11.4-LES CONNECTEURS CONCESSIONS

Les séquences argumentatives liées à cette catégorie présentent une polyphonie initiée par la structure $p \text{ neg } q$ et par un connecteur de concession dans p .

Afin de comprendre leurs fonctionnements, nous choisissons un extrait explicatif :

La révolte aura été courte et sans victoire, même sur les apparences. Traités comme tels, les élus de cette wilaya n'auront eu droit qu'à ce qu'ils méritent. Le petit fait divers de Tarf ne les honore pas et n'honore pas l'Etat algérien coincé dans des priorités de conciergeries et une souveraineté de planton. Conclusion ? Le comble lorsqu'un douar brûle, c'est de voir la mariée demander où est passé son peigne et de voir l'Etat lui contester le droit d'en avoir un, là où il s'agit de sauver les meubles. (article du 02-06-2007).

Cette séquence argumentative est constituée autour de deux points de vue dynamiques opposés : « les élus de cette wilaya auront eu droit à ce qu'ils méritent » et « les élus de cette wilaya n'auront eu droit qu'à ce qu'ils méritent ». Le point de vue p « les élus de cette wilaya auront eu droit à ce qu'ils méritent » contiennent un connecteur de concession et un marqueur de polyphonie même, qui oriente vers la conclusion C : « ils auront droit à ce qu'ils méritent ». Ce point de vue-ci est repris dans le point de vue 1 de la négation de q : « les élus de cette wilaya auront eu droit à ce qu'ils méritent ». De ce fait, le point de vue dynamique 1 est formé par : « même sur les apparences. Traités comme tels, les élus de cette wilaya n'auront eu droit qu'à ce qu'ils méritent », oriente vers la conclusion C .

Le point de vue dynamique 1 est associé à une voix collective, à travers laquelle le locuteur-journaliste est associé par un lien d'accord au point de vue p , signalé par le marqueur concessif « même ».

Cependant, il prend en charge le point de vue $neg\ q$ selon lequel l'énoncé « les élus de cette wilaya n'auront eu droit qu'à ce qu'ils méritent » est réfuté.

2.12-LES SEQUENCES DIALOGALES

Le « dialogisme » consiste au fait d'insérer l'allocutaire (et la voix collective) pour mener un dialogue fictif avec les êtres discursifs à travers des marqueurs dialogiques, notamment les pronoms, les interrogations, les discours directs, etc. Ces morphèmes permettent de fusionner l'allocutaire avec le texte de manière à constituer une séquence dialogique. Dans l'exemple qui suit le dialogisme est indirectement représenté à travers une phrase interrogative, fonctionnant comme une question rhétorique, dans laquelle le locuteur-journaliste adresse la parole à un lecteur.

L'extrait que nous avons retenu traite de la dialectique du monde du travail/ la crise de l'emploi en Algérie. Une polémique qui concerne les idées reçues sur ce qui caractérise le monde du travail en Algérie:

- SEQUENCE POLYPHONIQUE (DIALOGIQUE) N° 04

L'emploi est un chiffre, le travail non. On comprend alors pourquoi en Algérie, l'emploi se porte bien et pourquoi le travail se fait mal. La faute en incombe à la collection nationale des statistiques et au socialisme qui a laissé des habitudes irréversibles chez les Algériens ... Pour ceux qui n'ont pas de travail, c'est l'Etat qui n'a pas d'emplois dans leur univers. Le monde du travail en Algérie est cependant encore plus complexe que le monde de l'emploi. Les Algériens ne travaillent pas beaucoup selon l'Etat et ne travaillent pas suffisamment selon le nouveau patronat privé du capitalisme dirigé par l'Etat. L'Algérien sait que chez l'Etat, il peut avoir un emploi sans travailler et chez le privé avoir un travail sans la garantie d'un emploi. (article du 02-05-2006).

P

Q

« L'emploi est un chiffre, le travail non. On comprend alors pourquoi en Algérie, l'emploi se porte bien et pourquoi le travail se fait mal. La faute en incombe à la collection nationale des statistiques et au socialisme qui a laissé des habitudes irréversibles chez les Algériens. Résumons: pour la présidence le monde du travail va mal chez nous parce que les Algériens ne travaillent pas assez et attendent d'être augmentés pour travailler ».

« Pour ceux qui n'ont pas de travail, c'est l'Etat qui n'a pas d'emplois dans leur univers ».

neg sous q

Pdv 1 :

« l'Etat a des emplois dans leur univers ».

Pdv 2

« l'Etat qui n'a pas d'emplois dans leur univers ».

C

Non-C

« l'Etat a des emplois dans leur univers ».

« l'Etat n'a pas d'emplois dans leur univers ».

dyn 1 [(- - - - -) est associé à la voix collective/l'allocutaire.] : pdv 1 + p vers C

dyn 2 [(—) est associé au locuteur.] : pdv 2 + q vers Non-C

Cette séquence dialogique est construite de deux points de vue dynamiques en opposition « l'Etat a des emplois dans leur univers », et « l'Etat qui n'a pas d'emplois dans leur univers ».

Le premier point de vue dynamique est formé par le point de vue sur la situation de l'emploi en Algérie avec d'une part l'Etat, et de l'autre, le peuple par l'expression : « L'emploi est un chiffre, le travail non. On comprend alors pourquoi en Algérie, l'emploi se porte bien et pourquoi le travail se fait mal. La faute en incombe à la collection nationale des statistiques et au socialisme qui a laissé des habitudes irréversibles chez les algériens. Résumons: pour la présidence le monde du travail va mal chez nous parce que les algériens ne travaillent pas assez et attendent d'être augmentés pour travailler », et le point de vue sous-jacent de la négation. p oriente vers la conclusion C : « l'Etat a des emplois dans leur univers », reprise dans le pdv 1 de la négation. Le deuxième point de vue dynamique est formé par q : « Pour ceux qui n'ont pas de travail, c'est l'Etat qui n'a pas d'emplois dans leur univers », et le point de vue de la négation.

Nous interprétons cet exemple comme le moyen qui permet au locuteur-journaliste de dire :

« Pour ceux qui croient qu'il n'y a pas de travail, il faut savoir que c'est l'état qui n'a pas de travail pour eux ».

Le point de vue dynamique 1 est associé à une voix collective représentée par le discours du peuple qui correspond à l'idée que le lecteur peut se faire de la politique interne de l'état dans le monde du travail. Pour ce faire, le locuteur-journaliste met en scène une voix collective et anonyme à travers l'expression « ceux qui n'ont pas de travail » qui s'associe au point de vue dynamique 1 en permettant au lecteur d'être lui aussi associé à ce point de vue dynamique.

Le point de vue dynamique 2, quant à lui, est associé au locuteur-journaliste qui exprime par la réfutation un témoignage d'un dialogisme mis en scène entre ces deux êtres discursifs.

L'exemple suivant exprime une polémique qui fonctionne comme une question rhétorique, où le locuteur-journaliste adresse la parole à un lecteur et le sensibilise quant au problème de la crise de logement en Algérie:

Est-ce à dire que l'on n'est pas Algérien tant qu'on n'a pas une maison en Algérie ? Oui. Définitivement et avec un meilleur score que celui des dernières présidentielles. Si la religion du pays fait que tous les Algériens aiment le ciel et le revendiquent, le ciel ne suffit pas et les Algériens lui préfèrent le toit, le plafond et la dalle en béton à l'infini des étoiles et leur inexplicable cosmogonie SDF. Le rêve de l'Algérien n'est pas de fonder une alternative à Coca-Cola, de réinventer l'hélicoptère ou créer un chewing-gum arabe, mais d'avoir un toit pour séparer clairement sa tête d'avec le ciel et se sentir quelque part sans se sentir n'importe où. Si les Américains ont marché sur la Lune par simple fun face aux communistes d'autrefois, les Algériens auraient été capables d'y rester si l'Etat leur avait dit qu'ils pouvaient y posséder des lots de terrains ou s'y organiser en coopératives. (article du 12-02-2007).

La question qui introduit cet exemple joint les deux points de vue qui constituent le fil conducteur du texte : « on a le droit de dire qu'on est « algérien si on a de maison en Algérie » et « on n'a pas le droit de dire qu'on est « algérien si on n'a pas de maison en Algérie ».

En effet, les interrogations niées impliquent un point de vue réfutatif qui permet à l'orientation argumentative de s'effectuer grâce à des questions rhétoriques affirmatives.

Dans le cas de la question rhétorique niée, tel le cas de notre extrait, le principe est d'inciter l'allocataire à tirer la conclusion visée, et donc de prendre en charge le point de vue conclusif recherché par le locuteur-journaliste.

2.13-LES SEQUENCES STEREOTYPEES

Les éléments contextuels qui marquent la polyphonie relèvent du contexte stéréotypé évoqué par l'emploi des différents lexèmes.

De ce fait, les séquences stéréotypées ne sont pas toujours explicitées dans le texte, et sont d'ordre interne et externe.

Nous utilisons les notions de « séquence interne » (pour celles qui sont inhérentes à la langue), et de « séquence externe » ou (pour celles qui sont explicitées dans l'énoncé).

Pour les Algériens de base, à 10 dollars ou à 100, le pétrole passe par le tuyau, pas par l'intestin. La pédagogie étatique de l'Etat a toujours pratiqué le même message: il faut que les Algériens apprennent à ne pas compter sur le pétrole mais sur eux-mêmes. Le message n'est pas valable pour l'Etat qui a appris à compter sur le baril pour s'y asseoir et pas sur les Algériens pour rester debout. A 100 dollars le baril, le pétrole ne change pas beaucoup l'Algérie mais change la façon de faire de l'Etat national: il augmente le nombre des «poses de la premières pierre», accélère les inaugurations et permet des «sorties» de distribution de programmes spéciaux à dates calculées sur la base du calendrier populiste. Assis sur une fortune, les Algériens restent assis, quel que soit l'état du marché. Tant qu'ils ne bloquent que les routes, ils ne peuvent bloquer que la circulation. (article du 29-04-2006).

L'unité lexicale « Le message » ne recouvre pas une seule séquence interne mais plusieurs. En effet, la séquence interne « Le message valable pour l'Etat qui a appris à compter sur le baril pour s'y asseoir » se trouve réfutée parmi tout un ensemble d'autres séquences qui entrent dans la définition générale de la politique et de l'économie algérienne.

La proposition « La pédagogie étatique de l'Etat a toujours pratiqué le même message: il faut que les Algériens apprennent à ne pas compter sur le pétrole mais sur eux-mêmes » constitue l'une des séquences internes attribuées à cet aspect politico-économique ; celui de la pratique de l'état du même message.

Ainsi, la réfutation exprimée dans la proposition « Le message n'est pas valable pour l'Etat qui a appris à compter sur le baril pour s'y asseoir et pas sur les Algériens pour rester debout », représente une reformulation de la séquence interne en question, notamment celle selon laquelle : « Le message valable pour l'Etat qui a appris à compter sur le baril pour s'y asseoir ».

Dans l'exemple suivant, nous montrons la manière dont le lexème « faute » marque la séquence interne réfutée.

Les algéro-sceptiques y ont trouvé matière pour dénoncer le boumediénisme ambiant qui piège les rendez-vous culturels dans le cadre affreux des manifestations de masse socialistes d'autrefois et une occasion pour répéter que dix ans de terrorisme et quarante ans de propagande nous font perdre jusqu'à l'art d'organiser une fête de circoncision sans catastrophes d'organisation. Pour ce rendez-vous pan-arabe, la faute n'est pourtant ni algéroise, ni algérienne. Le pays a été réellement l'hôte de la culture arabe, celle qui n'existe plus et celle qui n'existe pas. Instrumentalisé pour prendre en charge, malgré lui, le sens d'une preuve de vie de la culture arabe et de sa vigueur toute virtuelle, le rendez-vous a hautement illustré la crise de la culture arabe, incapable même de fournir le minimum de divertissement et la plus petite preuve de sa capacité de création. (article du 25-01 -2007).

Le lexème « faute », dans le sens religieux de « péché originel », entraîne la séquence interne « le péché originel est algérois et algérien » qui constitue le point de vue 1, qui est ensuite réfuté dans le point de vue 2, en s'enchaînant avec une voix collective appartenant au discours religieux. La réfutation de ce point de vue est liée au point de vue qui précède : « dans le cadre affreux des manifestations de masse socialistes d'autrefois et une occasion pour répéter que dix ans de terrorisme et quarante ans de propagande nous font perdre jusqu'à l'art d'organiser une fête de circoncision sans catastrophes d'organisation ». Cette partie constitue un discours représenté et pris en charge par la troisième personne.

De ce fait, la proposition « les socialistes ; la masse socialiste d'autrefois » indique que ce point de vue, et l'énoncé nié constituent un discours représenté.

2.14-LA POLYPHONIE ENCHASSEE A TRAVERS LE DISCOURS REPRESENTE

Dans cette partie, nous nous intéressons à la négation enchâssée dans une structure relationnelle de polyphonie qui la domine. Celle-ci est enchâssée dans le point de vue subordonné, causal ou concessif, des structures de polyphonie, et auxquels le locuteur est associé par un lien d'accord.

Dans l'exemple ci-dessous, il est question des « dysfonctionnements » de la caisse des retraite et des dus des salariés :

Nourris par les prélèvements à la source sur les salaires, avec les 9% de charges à payer par chaque travailleur et les 33% à payer par chaque employeur, les différentes caisses et fonds ont fini par constituer de véritables «trésors sociaux» dont la fonction est celle d'assurer la «Solidarité» mais dont le bénéfice enrichit aussi leurs gestionnaires indirects et leurs véritables patrons désignés. Le FNPOS, la CNAS, la

CASNOS, la CNR, le fonds de garantie... etc., sont certes alimentés par l'argent des cotisants algériens depuis des décennies, mais les Algériens sont toujours les derniers à pouvoir revendiquer un droit de regard et de décision sur la gestion de ces caisses, l'affectation de leurs dépenses et le mode de répartition de ces épargnes faramineuses, si peu impliquées dans la «relance nationale» et toujours monopolisées sous couvert de l'administration et de la «tutelle». Les pseudo-augmentations des salaires, «accompagnées» automatiquement par des hausses des prix de la consommation à chaque négociation tripartite, ont fini par confectionner une véritable mécanique de renflouage de ces caisses sans que beaucoup d'Algériens en bénéficient efficacement, malgré leurs cotisations. (article du 30-01-2007).

La structure de polyphonie «*p* mais *q*» domine la polyphonie véhiculée par l'énoncé réfutatif *neg p* qui se trouve à un autre niveau énonciatif. De ce fait, la prise en charge du locuteur de l'énoncé réfutatif se trouve réduite sous une forme de concession qui s'apparente au discours représenté, qui s'opère par le biais d'une négation «rapportée». Nous pouvons ainsi dire ; que les *neg (p* mais *q)* peuvent parfois être interprétées comme descriptives.

Cette séquence oppose les points de vue dynamiques concernant le fait de comprendre les raisons de l'injustice à laquelle les salariés sont confrontés. Ainsi, la proposition «mais les algériens sont toujours les derniers à pouvoir revendiquer un droit de regard et de décision sur la gestion de ces caisses», permet d'interpréter l'énoncé comme étant polyphonique.

Le point de vue déclenché par la proposition : « Nourris par les prélèvements à la source sur les salaires, avec les 9% de charges à payer par chaque travailleur et les 33% à payer par chaque employeur, les différentes caisses et fonds ont fini par constituer de véritables «trésors sociaux» », c'est-à-dire que les différentes caisses s'enrichissent par l'argent des salariés.

Ce point de vue se trouve Co-orienté avec le point de vue sous-jacent de la négation de p , et avec q : « mais les Algériens sont toujours les derniers à pouvoir revendiquer un droit de regard et de décision sur la gestion de ces caisses », pour former le point de vue dynamique 1 : « la CASNOS, la CNR, le fonds de garantie, etc., sont certes alimentés par l'argent des cotisants algériens depuis des décennies », associé au locuteur-journaliste, selon lequel la réfutation du point de vue dynamique opérée dans p est associée à un être discursif extérieur et collectif, présentant un point de vue doxique.

Dans cet exemple, le connecteur « certes » marque le lien d'accord entre le locuteur-journaliste et le point de vue avancé, en s'opposant ensuite à cet argument dans q : « mais les algériens sont toujours les derniers à pouvoir revendiquer un droit de regard et de décision sur la gestion de ces caisses ».

Partant du fait que l'interdiscursivité ne résulte pas uniquement du fait que des points de vue extérieurs sont représentés dans les textes, mais aussi du fait qu'ils construisent eux-mêmes des points de vue repris par des êtres réels.

Nous convenons que la formation de l'opposition énonciative dans le cas de la négation constitue le résultat ou la cause de deux points de vue idéologiques opposés.

À partir de cette problématique, nous nous interrogeons sur la possibilité d'associer les points de vue opposés de la négation à des points de vue idéologiques opposés.

La théorie de N. Fairclough nous permet de discuter les reflets de points de vue réels peu marqués textuellement et repérés à partir de la connaissance socioculturelle du lectorat.

Nous tentons à travers l'analyse rhétorique de montrer comment ces phénomènes influencent la stratégie argumentative que constitue la polyphonie de la négation dans un texte journalistique.

Nous remarquons que le discours représenté constitue l'un des procédés du discours médiatique qui contribue à son aspect hétérogène.

Dans le cas des chroniques « Raina Raikoum », il existe grand nombre de formes hybrides de discours rapportés, qui ne permettent pas toujours de distinguer le point de vue du locuteur-journaliste et le point de vue de la troisième personne, considérée comme énonciateur spécifié.

L'usage des guillemets et de l'italique est dans la chronique journalistique « Raina Raikoum », l'une des manifestations stylistiques de la reprise énonciative qui marquent par leur présence, les frontières textuelles d'une parole multiple dont les sources émettrices sont différentes.

Les textes mis entre guillemets relèvent d'instances énonciatives explicites, ayant une portée universelle.

En effet, au-delà de la citation littérale, les guillemets peuvent renvoyer à un emploi « autonome » des signes où la parole constitue dans l'énoncé « un objet montré au récepteur », tenue à distance au sens où l'on « tient à bout de bras un objet que l'on regarde et que l'on montre »⁶². Dans cette optique, M. Grevisse, affirme que les guillemets :

⁶² A. Herschberg Pierrot, *Stylistique de la prose*, Paris, Belin sup, 1993, p. 101.

«...S'emploient au commencement et à la fin d'une citation, d'un discours direct, d'une locution étrangère au vocabulaire ordinaire ou sur laquelle on veut attirer l'attention...»⁶³.

Ainsi, le locuteur emploie un mot, une expression tout en signalant qu'il ne prend pas à son compte ce qui est mis entre guillemets, comme dans l'exemple :

L'Algérien, Arabe selon sa convention identitaire collective, est marqué par le syndrome du «travail d'arabe» -slogan déclassant de l'époque coloniale-qui frappe de nullité son effort public au service de l'Etat. (article du 02-05-2006).

L'expression, «travail d'arabe» est à la fois mentionnée et marquée comme étrangère. A cet effet, plusieurs chercheurs se sont intéressés à la problématique du discours représenté qui ne constitue pas toujours des dires réellement énoncés, mais également des dires virtuels : hypothétiques, imaginés, voire même inventés.

P. Charaudeau et D. Maingueneau⁶⁴, ont montré que les différentes formes du discours indirect opèrent diverses manipulations sur le discours d'origine et ne garantissent pas forcément une représentation exacte du discours réel.

Toutefois, l'indication du locuteur d'origine d'un discours représenté est parfois explicitée, comme dans l'exemple qui suit :

⁶³ M. Grevisse, *Le bon usage*, édition par André Goosse, de Boeck Duculot, 1993.

⁶⁴ P. Charaudeau, et D. Maingueneau, *Dictionnaire d'analyse de discours*, Paris, Seuil, 2002, pp. 190-195.

Pour rêver que nos politiques qui jouent les « animateurs » d'une scène politique vide ne découvrent pas, longtemps après 30 millions d'Algériens, que le parlement ne « fait pas son travail ». (article du : 04-02-2007).

Le locuteur-journaliste guillemette le passage pour marquer une distanciation pour marquer un méta-discours à propos de l'information présentée, par lequel il marque un refus d'appropriation du passage guillemeté, signifiant de ce fait que cette phrase ne fait pas partie de son répertoire sémantique et qu'il faut l'entendre autrement que dans son sens premier.

Cette proposition mise entre guillemets représente un méta-discours qui établit une communication parallèle entre le locuteur-journaliste et le lecteur.

La question est de savoir si nous pouvons associer ce point de vue aux politiques et au parlement. En ce sens, D. Maingueneau affirme que la mise entre guillemets contribue à rendre l'énoncé « authentique », mais ne peut garantir son « intégrité ».

2.15-SYNTHESE

Nous avons étudié dans cette partie la polyphonie de la négation dans une perspective textuelle à travers la description des séquences polyphoniques construites autour de la négation qui nous ont permis de constater la manière dont ces séquences mettaient en scène une forme de polémique dans la chronique journalistique « Raina Raikoum » qui s'étend au-delà de l'énoncé nié, pour donner lieu à une polyphonie globale.

La trame des différentes séquences se forme grâce à la corrélation des marqueurs de polyphonie et de la négation des points de vue dynamiques en opposition.

Ces marqueurs représentent différents types de structures de polyphonie explicitant une opposition entre deux points de vue relationnels (p mais $\text{neg } q$), par exemple, ou des orientations argumentatives.

Toutefois, ces marqueurs sont également représentés sous formes, de questions rhétoriques et de discours représentés.

Les séquences argumentatives que nous avons analysées montrent le jeu entre, d'une part, les points de vue p et q ... et, d'autre part, et les points de vue de la négation à travers les structures de polyphonie de type adversatif, concessif ou causal explicitées par des connecteurs qui construisent une polémique s'étendant au de là de l'énoncé nié que le locuteur reprend et réfute par la suite.

Le degré d'adhésion du locuteur-journaliste aux points de vue réfutés va du lien d'accord à la réfutation totale, c'est-à-dire au lien de non-responsabilité.

Les séquences dialogales montrent la manière dont les discours représentés font partie d'une argumentation allant bien au-delà de leur fonction référentielle.

Quant aux séquences stéréotypées, elles sont construites à partir de la réfutation du contexte interne attribué aux lexèmes, celles-ci sont convenues dans une communauté linguistique, attachée au lexème en question. La polyphonie qui en découle, résulte de la réfutation de la signification stéréotypée attachée au lexème.

2.16-L'INTERDISCURSIVITE ET L'INTERTEXTUALITE DANS LA CHRONIQUE JOURNALISTIQUE

Nous nous intéresserons dans cette partie à la problématique de la présence des points de vue réels dans notre corpus.

Pour ce faire, nous nous inspirons de la théorie de N. Fairclough relative à l'intertextualité⁶⁵, qui affirme que les marqueurs textuels sont des marqueurs socio-idéologiques, en proposant des exemples d'intertextualité dans notre corpus de chroniques.

Au niveau discursif, N. Fairclough soutient que :

-Le discours représenté consiste en la présentation du discours d'autrui dans le texte.

-La présupposition révèle les différentes façons d'insérer les voix des autres dans son discours.

-La négation permet aux voix des autres présentées dans le discours d'être rejetées.

-Le métadiscours permet au locuteur de se placer en dehors de son texte et de le commenter.

-L'ironie permet aux mots d'autrui de se charger de nouvelles significations.

-La doxa est définie comme le savoir partagé par une communauté, les connaissances communes (scientifiques, culturelles, psychologiques, linguistiques) et ce que nous appelons l'opinion publique⁶⁶. Elle se manifeste à travers des formes figées, telle la maxime ou le proverbe, ou à travers d'autres formes comme des syntagmes présuppositionnels ou des affirmations.

Dans cette perspective, nous remarquons que les textes médiatiques ne reproduisent pas des points de vue du monde, mais représentent des constructeurs de points de vue par le biais d'une langue qui reflète la face socioculturelle du monde.

⁶⁵ N. Fairclough, «Discourse and Social Change», Cambridge : Polity Press. 1992, p. 104.

⁶⁶ R. Amossy, *L'Argumentation dans le discours*, Paris, Nathan Université, 2000, pp. 89-114.

2.17-L'INSTANCE DE PRODUCTION DANS LE DISCOURS JOURNALISTIQUE

Dans le domaine médiatique, en particulier celui de la presse écrite, les événements rapportés suscitent un nombre de questionnements quant à la place attribuée à l'auteur dans le discours journalistique et à sa fonction dans la compréhension de l'article.

Dans notre culture quotidienne, il est difficile de parler de discours journalistique sans « (entre)voir » une figure inhérente à la création journalistique. Cette figure est quelquefois révélée à l'avance, en début d'article ou en fin d'article, et quelquefois fabriquée par la lecture elle-même. Elle est « sensée » assumer la responsabilité de ce qui est « dit ». En d'autres termes, la présence de cette instance permet au lecteur de reconnaître l'objet de lecture.

2.17.1-LE CONTRAT ENONCIATIF

Dans le domaine de l'analyse du discours, l'expression « contrat de communication » a été travaillée par P. Charaudeau⁶⁷, qui a tenté de définir de manière assez large l'ensemble des données stables inhérentes à l'action langagière.

La notion de contrat, apparaît pour lui comme la condition qui permet aux participants d'un acte de langage de comprendre et de reconstruire le sens visé par l'acte de communication. Elle implique :

⁶⁷ P. Charaudeau, *Langage et discours*, Paris, Hachette, 1983.

« ...l'existence de deux sujets en relation d'intersubjectivité, l'existence de conventions, de normes et d'accords qui régulent les échanges langagiers, l'existence de savoirs communs qui permettent que s'établisse une intercompréhension, le tout dans une certaine situation de communication ... »⁶⁸.

Dans l'énonciation journalistique, les articles sont conçus comme des actes de langage spécifiques. Ils configurent un type particulier de discours soumis à certaines règles et à des conventions relatives à l'exercice de la parole.

En effet, la compréhension de l'article dépend de la coopération des parties impliquées dans l'acte de communication ; celui-ci conditionné par une instance de production et une instance de réception. S'ajoute à cela, la perception d'un certain nombre de présupposés esthétiques et idéologiques relatifs à l'univers discursif dans lequel l'article est produit.

Dans le cas contraire, l'échange communicatif serait infructueux, parce que celui-ci est conditionné par l'existence d'un savoir social partagé, d'une mémoire discursive comprise dans ce cas, comme un langage commun permettant une relation intersubjective.

Le contrat littéraire serait présent dans chaque production discursive : il est proposé de manière directe ou indirecte aux lecteurs par une instance paradoxale, que nous pouvons nommer : le sujet de l'écriture.

Il s'agit de l'être singulier qui « s'écrit » dans une temporalité particulière établie par les exigences scripturales que D. Maingueneau⁶⁹ appelle la « paratopie », pour désigner le lieu paradoxal où ce sujet se situe et réalise ses activités discursives.

⁶⁸ P. Charaudeau, *Dictionnaire d'analyse du discours*, Paris, Seuil, 2002, p. 139.

⁶⁹ D. Maingueneau, *Contexte de l'œuvre littéraire. Énonciation, écrivain, société*, Paris, Dunod, 1993.

Dans cette perspective, il faut noter que la personne qui écrit ne renvoie pas forcément au sujet empirique qui s'exprime, mais à une instance qui vit et qui articule un projet discursif qu'il tend à transmettre à un lectorat. Le sujet de l'écriture est activé par la « paratopie » de celui qui écrit et qui propose un contrat de communication devant être perçu et accepté (ou rejeté) par la lecture.

2.17.2-L'ETHOS COMME MISE EN SEINE DE SOI DANS L'ECRITURE JOURNALISTIQUE

La notion d'Ethos est d'origine grecque, elle est caractéristique aux champs de la rhétorique. Héritage de la mythologie du logos, ou « art de convaincre » et des sciences du langage. Cette notion a été reprise par l'analyse du discours, qui cherche à la reconstruire à partir des anciens traités de rhétorique, comme ceux d'Aristote, de Cicéron et de Quintilien. A ce propos, M. Meyler avance que :

« ...Si l'on passe en revue les grandes théories rhétoriques du passé, et même les contemporaines, on peut observer que toutes ont plus ou moins privilégié, qui le logos, qui le pathos, qui l'ethos. Qu'est-ce que cela donne en fait ? Se centrer sur le pathos engendre l'assimilation de la rhétorique à une simple opération de manipulation des esprits : c'est la rhétorique propagande, la sophistique, le jeu sur les émotions et les croyances, la tromperie par le langage.

Si l'on fait tout à partir de l'ethos, la conception de la rhétorique change quelque peu. L'accent est mis sur les intentions, bonnes ou mauvaises (éthiques) du sujet. Si c'est le logos qui est considéré comme déterminant, on privilégiera le langage et le raisonnement, et la rhétorique se fera argumentation ou théorie littéraire, c'est selon. [...] Depuis Aristote, toutefois, la dimension du logos a été prépondérante dans l'esprit de ceux qui accordaient du crédit à la

rhétorique. Car il y avait, à disposition, une théorie du logos avec laquelle on pouvait travailler : c'était la logique... »⁷⁰.

De cette citation, nous identifions les concepts d'éthos, de pathos et de logos, définis selon la rhétorique d'Aristote comme suit :

«L'éthos, c'est le jeu de l'orateur, ce qu'il est, ce qu'il prononce qu'il veut. Le logos, ce sont les moyens qu'il met en oeuvre pour convaincre ou séduire : des raisonnements, du langage, avec ou sans marques argumentatives [...]. Enfin, il y a le pathos ou les réactions de l'auditoire, qui sont fonction de ce qu'il ressent et de ce qu'il croit, ou veut croire... »⁷¹.

En effet, tout discours implique une forme de construction de l'image de Soi. Il n'est « jamais » neutre, ce qui sous-entend la présence de présupposés, de non-dits, et d'implications implicites de la part du locuteur, etc.

La question de l'éthos s'avère intéressante pour penser la notion et l'image de l'auteur. Elle amène à s'interroger sur la manière dont celui-ci se manifeste dans son discours mais aussi sur l'image qu'il donne de lui en circulant dans l'espace public.

Dans le contexte de l'analyse du discours, l'image de Soi a été caractérisée de manière théorique dans deux directions. La première, selon laquelle l'éthos serait le résultat d'une connaissance socialement établie à propos

⁷⁰ M. Meyer, « Problématologie et argumentation », *Hermès*, n°15, Argumentation et rhétorique (I), CNRS Editions, Paris, 1995, p. 149.

⁷¹ Aristote, *La Rhétorique*, Paris, Société d'édition : Les Belles Lettres, 1967, (trad ; M. Dufour).

d'un orateur. Il s'agirait d'un éthos lié à la réputation, à la connaissance partagée à propos d'un individu : c'est ce que R. Amossy⁷² appelle : l'éthos préalable.

La seconde, selon laquelle l'éthos serait caractérisé comme construit dans le présent de l'énonciation ou de la performance oratoire, orale ou écrite : il s'agit d'un éthos discursif ou « présent ».

J.-G. Padioleau avance que le discours de presse prend forme à travers des « rhétoriques journalistiques » qui « englobent bien sûr les procédés d'écriture de presse pour communiquer des nouvelles mais aussi les représentations qu'y projettent les journalistes d'eux-mêmes, des alters, des éléments physiques ou culturels présents dans les contextes d'interaction attachés à leurs positions de journalistes ».⁷³

En effet, ce type de discours constitue un lieu de représentation du monde, d'affirmation de l'identité sociale du locuteur-journaliste et un lieu de mise en relation allant de ce dernier au lecteur, au lectorat.

A cet effet, la notion d'éthos vient s'installer jusqu'à constituer une composante dans le discours journalistique.

Il ne faut pas oublier de souligner que cette notion constitue l'objet de la rhétorique et fait partie intégrante de l'énonciation et de l'analyse du discours, dans la mesure où, toute production de discours consiste à produire un énoncé, dans une langue donnée et dans un contexte précis.

⁷² R. Amossy, *Images de soi dans le discours : la construction de l'ethos*, Neufchâtel : Delachaux & Niestlé, 1999.

⁷³ J.-G. Padioleau, *Systèmes d'interaction et rhétoriques journalistiques*, Sociologie du travail, 1976, p. 268.

De ce fait, l'analyse du discours en tant qu'activité interdisciplinaire nous permet de nous intéresser à la modalité d'inscription du locuteur-journaliste, à la constitution de son discours, ainsi qu'à sa subjectivité dans la langue dans un corpus journalistique.

Dans cette perspective, Kerbrat-Orecchioni C affirme que parler c'est interagir, à travers des actes, appelés actes de langage. Ces derniers, « sont intrinsèquement censés solliciter une réponse, ou du moins une réaction. »⁷⁴.

Par conséquent, l'analyse d'un discours journalistique tend à relever les traces de subjectivité, car d'une manière consciente ou inconsciente, le locuteur-journaliste délivre une représentation de Soi, à travers la mise en parole dans un tel corpus.

En effet, ce type de discours met en perspective des mécanismes relatifs à la dimension indicielle qui permet la structuration de l'éthos, ou la représentation de Soi.

Il s'agit de l'image que le locuteur-journaliste veut donner de lui-même. En ce sens, D. Maingueneau avance que :

« ...Ce que l'orateur prétend être, il le donne à entendre et à voir : il ne dit pas qu'il est simple et honnête, il le montre à travers sa manière de s'exprimer. L'éthos est ainsi attaché à l'exercice de la parole, au rôle qui correspond à son discours, et non à l'individu « réel », appréhendé indépendamment de sa présentation oratoire ...»⁷⁵.

La présence du locuteur-journaliste dans son article se manifeste de par sa signature, de par l'emploi des différents pronoms personnels, de par

⁷⁴ Kerbrat-Orecchioni C, *Les interactions verbales*, Tome 1, Paris, Armand Colin, 1990, p. 14.

⁷⁵ D. Maingueneau, *L'énonciation philosophique comme institution discursive*. Paris, Hachette, 1995.

l'emploi de certains axiologiques, etc. Ces marques constituent un point d'ancrage dans l'image de la « réalité » à travers des marques identitaires qui ne sont pas indissociable de l'identité sociale qui est relative aux acteurs participants au processus communicatif engagé dans la chronique, et qui se considèrent comme la représentation d'une identité textuelle liée à une (des) origine(s) énonciative(s).

A cet effet, le style, le mode d'élocution et la phraséologie, sont repérables par divers éléments linguistiques.

L'éthos du locuteur-journaliste, l'image qu'il élabore de lui-même, et les modalisateurs qui y sont associés, constituent autant d'éléments importants qui permettent de comprendre la manière dont les faits sont présentés.

Dans notre corpus, nous sommes en présence d'un « éthos de l'omniscience » qui accompagne l'autorité polyphonique réalisée par la négation et reflète la contrainte de persuasion imposée au locuteur-journaliste : celle de communiquer, et celle de convaincre.

Cette contrainte s'opère grâce aux connaissances dont le locuteur-journaliste dispose pour juger les événements discutés dans l'article.

De ce fait, le lien entre « la voix collective » et « la voix idéologique » s'avère complexe et s'effectue par la transformation de la prise en charge, explicitée de manière évidente dans les chroniques, par l'emploi des pronoms « on » et « nous » qui s'insèrent dans la voix idéologique dont le locuteur-journaliste se fait le porte-parole.

L'intérêt de cette partie était de s'intéresser à la notion d'éthos contenu dans l'article qui coïncide avec l'interprétation que nous faisons de celle-ci, dans un mouvement de production de sens caractéristique de la communication journalistique qui inscrit l'auteur dans son discours, qu'il soit matérialisé par l'article ou proposé par le sujet de l'écriture comme un concept ou une image.

CHAPITRE III

LES STRATEGIES DISCURSIVES DANS LA CHRONIQUE JOURNALISTIQUE

« Il faut considérer la langue « dans sa fonction de médiatrice entre l'homme et l'homme, entre l'homme et le monde, entre l'esprit et les choses, transmettre l'information, communiquant l'expérience, imposant l'adhésion, suscitant la réponse, implorant, contraignant ; bref organisant toute la vie des hommes».

Benveniste, Emile, Problèmes de linguistique générale

3.1-INTRODUCTION

Dans la théorie de l'énonciation, le discours représente l'acte discursif dirigé vers un récepteur/auditeur ou lecteur et présuppose la présence d'un locuteur-énonciateur qui tente d'influencer par différents moyens ce récepteur.

L'énonciation est définie par E. Benveniste comme « mise en fonctionnement de la langue par un acte individuel d'utilisation »⁷⁶. Elle suppose, comme le souligne Kerbrat-Orecchioni C, la description des relations qui se tissent entre l'énoncé et les différents éléments constitutifs du cadre énonciatif, notamment avec les protagonistes du discours (émetteur et destinataire).

En ce sens, E. Benveniste soutient que cet acte de discours, révèle une dimension dialogique qui se manifeste par un « bruissement incessant de voix »⁷⁷.

Il s'agit dans ce chapitre de comprendre ce que Kerbrat-Orecchioni C appelle « l'appareil formel de l'énonciation », c'est-à-dire « le statut intratextuel des différents actants de la communication »⁷⁸.

L'approche proposée par les chercheurs en linguistique textuelle et en analyse du discours nous permet de situer les textes des chroniques journalistiques « Raina Raikoum » dans une perspective communicationnelle spécifique au genre de la chronique, en ayant pour objectif de distinguer ses actants, ses structures interactionnelles qui ne sont pas nécessairement ceux du discours ordinaire ; celui-ci étant essentiellement pragmatique, fondé sur une orientation persuasive, qui

⁷⁶ E. Benveniste, *Problèmes de linguistique générale*, t 2, Paris, Gallimard, 1966, p. 12.

⁷⁷ *Ibid.* p. 52.

⁷⁸ Kerbrat-Orecchioni C, *Actes de langage dans le discours*, Paris : Nathan Université 1983,p. 158.

tend vers la modification du comportement ou du système de croyance de l'individu auquel il est destiné : le lecteur, le lectorat, l'opinion public, etc.

Dans cette perspective, notons que la chronique journalistique met en scène des sujets en rapport avec les situations : sociale, économique, culturelle, politique, etc. Elle se propose d'être un discours « spontané », succinct, concis, qui pose un regard contigu, tranchant et transgressif.

Les éléments qui constituent le cadre énonciatif délimitent d'une part le cadre spatio-temporel lié à la situation de communication et d'autre part les acteurs participant à l'échange discursif, et ce, à travers les « faits énonciatifs » en tant qu'« unités linguistiques quels que soient leur nature, leur rang, leur dimension, qui fonctionnent comme indices de l'inscription au sein de l'énoncé de l'un et/ou l'autre des paramètres »⁷⁹.

De ce fait, le texte journalistique se trouve déterminé par une forme d'organisation énonciative et argumentative qui s'effectue par le biais d'un ensemble d'unités linguistiques.

3.2-L'ORGANISATION TEMPORELLE

Le cadre énonciatif permet de préciser la place statutaire pour chaque émetteur en précisant les conditions de cohérence et de pertinence de la situation de communication. Afin de comprendre ce fonctionnement dans la chronique journalistique « Raina Raikoum », nous nous intéressons dans un premier temps à l'organisation temporelle qui réfère au système de repérage chronologique qui s'effectue par rapport au présent de l'énonciation.

⁷⁹ Kerbrat-Orecchioni C, *L'énonciation. De la subjectivité dans le langage*, Paris, A. Colin ,1980, p. 31.

En ce sens, les moyens d'expression de la temporalité dans la langue sont très variés. En effet, au niveau de la matérialité linguistique, un ensemble de catégories permet d'exprimer la temporalité : noms, verbes, adjectifs, prépositions, adverbes etc.

Au niveau syntaxique, un ensemble de configurations textuelles porte des spécifications temporelles. Nous faisons l'hypothèse selon laquelle, il existerait un ensemble de moyens lexicaux et discursifs qui permettent l'expression de la structure temporelle.

Ces éléments constituent des marques aspectuelles et temporelles qui «... se répartissent sur divers éléments de l'énoncé (le verbe, le temps verbal, les compléments du verbe, les circonstanciels, les constructions syntaxiques, etc.) qui paraissent interagir les uns avec les autres de telle sorte que la valeur de certains marqueurs semble ne pouvoir être fixée indépendamment du calcul global de la valeur du tout »⁸⁰.

Notre objectif en étudiant l'organisation temporelle est de reconnaître les temps employés dans les textes des chroniques en tant que système du fonctionnement discursif du texte, apte à nous informer sur les différentes variations sémantiques qui l'intègrent, en vue de les transformer.

A ce propos, E. Benveniste note que l'énonciation est indissociable d'un processus de temporalité par lequel le locuteur s'approprie la langue. En effet, pour ce chercheur, la temporalité « est produite en réalité dans et par l'énonciation »⁸¹.

⁸⁰ L. Gosselin, *Sémantique de la temporalité en français: Un modèle calculatoire et cognitif du temps et de l'aspect*, Duculot (Collection Champs Linguistiques), Louvain-la-Neuve, 1996, p. 23.

⁸¹ E. Benveniste, *Problèmes de linguistique générale*, 2 vol, Paris Gallimard, 1974, pp. 81-83.

Elle englobe une temporalité extralinguistique organisant différents types d'expériences, et une temporalité linguistique, organisant la langue, constituant l'avènement du sujet à la parole, expose des faits à travers son discours s'appuient sur la combinaison des temps privilégiant la cohésion et la cohérence du texte.

D. Maingueneau ⁸² insiste également sur le rôle des « temps » dans la structuration des textes, par leur répétition comme par leurs changements. Ils possèdent une fonction décisive dans le réseau des relations interphrastiques qui permettent d'assurer la cohérence d'une unité textuelle.

Pour ce linguiste, la majorité des phrases contiennent au moins une forme verbale affectée d'une marque de temps perceptible, des « temps » qui ont tendance à se répéter tout au long du texte, ou, au contraire à changer continuellement.

A partir de là, le texte de la chronique journalistique « Raina Raikoum » apparaît plus ou moins homogène. Pouvant toutefois, ne pas comporter des propositions suffisantes de répétition de ces « temps » et seraient difficilement compréhensibles par un lecteur « naïf ». A ces deux facteurs organisationnel et textuel sur lesquels s'articule le discours s'ajoute la connexité, définie comme étant :

« L'ensemble des relations linguistiquement marquées, au moyen de termes appelés connecteurs, qu'entretiennent des énoncés successifs. Entre des propositions ou des phrases, les liens sémantiques, logiques ou pragmatiques peuvent être manifestés par des éléments idoines : conjonctions de coordination ou de subordination (car, mais, parce que, comme, avant que...), adverbess ou prépositions (d'abord,

⁸²D. Maingueneau, *Approches de l'énonciation en linguistique française*, Paris, Hachette Université 1981, pp. 86-90.

ensuite, après, toutefois, finalement...), présentatifs (c'est, voici / voilà) ou locutions diverses (autrement dit, c'est-à-dire, d'une part / d'autre part) »⁸³.

Afin d'expliciter le mode de fonctionnement des temps verbaux au sein des textes de la chronique, nous adoptons la démarche de H. Weinrich, qui, rappelons-le, s'articule autour de trois dimensions :

- Attitude de locution.
- Perspective de locution.
- Mise en relief.

3.2.1-L'ATTITUDE DE LOCUTION

En opposant le monde commenté au monde raconté, H. Weinrich fait la distinction entre le commentaire et le récit, en affirmant que l'attitude de locution commande les choix temporels du locuteur.

Il distingue deux catégories de temps « commentatifs », propres au discours qui regroupent : présent, passé composé, futur 1, futur 2, et « narratifs » propres au récit qui regroupent : Imparfait, passé simple, plus que parfait, conditionnel, conditionnel 2 et passé antérieur. Ces temps peuvent être schématisés de la manière suivante :

Temps commentatifs	Temps narratifs
Présent	Imparfait
Passé composé	Passé simple
Futur 1	Plus que parfait
Futur 2	Conditionnel

⁸³ J.-F. Jeandillou, *L'analyse textuelle*, Paris, Armand Colin, 2006, p .87.

Pour rendre compte de la temporalité dans les chroniques journalistiques « Raina Raikoum », nous avons établi l'inventaire des tiroirs verbaux constitutifs de notre corpus, aidés par le logiciel « CORDIAL 2007 ».

Nous avons remarqué dans un premier temps, que les formes simples sont proportionnellement bien plus usitées que les formes composées.

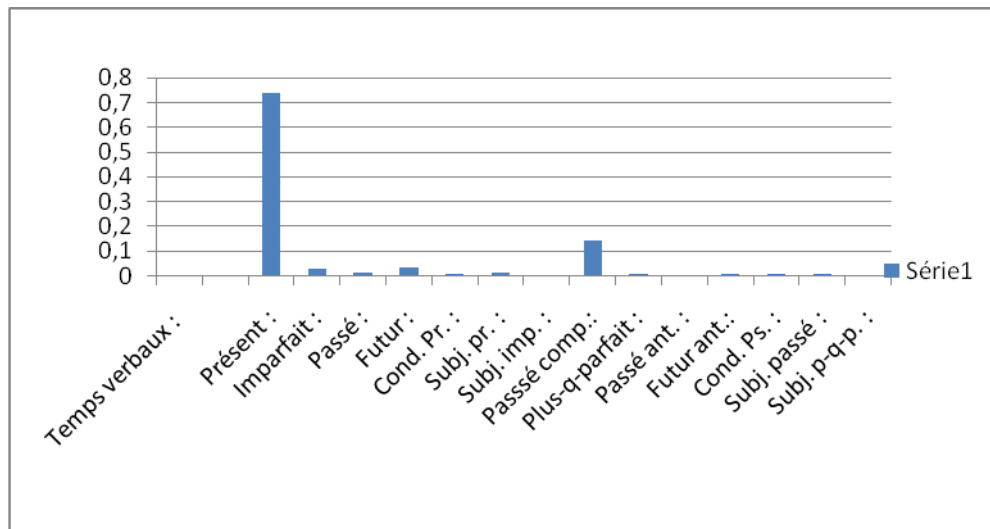
Le présent qui contribue majoritairement à ce résultat. En effet, ce tiroir représente plus de 74,1% des formes verbales finies. Cependant cela ne signifie pas que le locuteur-journaliste ne réfère qu'à des situations afférentes au moment de l'information actuelle.

Répartition des tiroirs verbaux dans le corpus⁸⁴:

Tiroir	Proportion
Présent	74,1%
Imparfait	2,9%
Passé	1,4%
Futur	3,4%
Cond. Pr.	0,7%
Subj. pr.	1,3%
Subj. imp.	0,0%
Total formes simples.	83,8%
Passé comp.	14,1%
Plus-q-parfait	1,2%
Passé ant.	0,0%
Futur ant.	0,3%
Cond. Ps.	0,5%
Subj. passé	0,1%
Subj. p-q-p.	0,0%
Total formes composées.	16,2 %
	100

⁸⁴ Répartition réalisée par le logiciel CORDIAL 2007, Cordial est un logiciel de correction grammaticale et d'aide à la rédaction pour la langue. Il existe en deux versions : standard et professionnelle. Les deux versions disposent du même correcteur mais la version professionnelle propose en plus le dictionnaire Littré, le Trésor de la langue française, quelques dictionnaires spécifiques (codes postaux, vrais / faux-amis, etc.) et des outils d'aide à la traduction (français, anglais, espagnol, allemand, italien, portugais). Réf : Wikipédia.

Nous projetons de présenter une représentation spatiale à travers le schéma suivant :



Nous constatons la prédominance des temps commentatifs, pouvant se traduire par l'imposante présence de la discursivité dans les chroniques « Raina Raikoum ».

La démarche de Weinrich nous permet à travers l'étude de la structure temporelle des chroniques de constater la prédominance des temps commentatifs (présent, passé composé, fut 1, fut 2) propres au discours, au détriment des temps narratifs (imparfait, plus que parfait, passé simple, conditionnel 1, conditionnel 2) qui sont peu employés dans le corpus. A ce titre H. Weinrich affirme que :

« ...En employant les temps commentatifs, je fais savoir à mon interlocuteur que le texte mérite de sa part une attention vigilante. Par les temps du récit, au contraire, je l'avertis qu'une autre écoute, plus détachée, est possible... »⁸⁵.

⁸⁵Ibid.

A travers ces temps commentatifs, le locuteur-journaliste vise à modifier la situation de communication engagée dans la chronique. Pour ce, il recourt à l'emploi des temps commentatifs en vue d'influencer son lecteur ou destinataire, et agir sur la manière dont il reçoit le message.

Afin de rendre compte de la problématique de la temporalité dans notre corpus, nous avons choisi les extraits suivants :

Extraits :

(01)

Les services de la Présidence renvoient votre courrier, « pour traitement », au ministère concerné, ! qui l'envoie à la direction générale concernée, qui l'envoie à la direction régionale puis à celle de wilaya concernées, et qui, à leur tour, la renvoient à l'administration locale concernée. Celle-ci saisit alors, par courrier accompagné par votre lettre, le service concerné, celui-là même qui vous a posé problème et qui est chargé de régler votre cas. (article du 23-05 2006).

(02)

L'information en Algérie c'est comme la viande d'un bœuf trop âgé: il faut l'avalier morceau par morceau, l'un après l'autre, sinon on s'étrangle. Ingurgiter cette viande d'un seul coup, vous bloquera la gorge, vous fera manquer d'air puis vous enverra au ciel sous la forme d'un ballon dégonflé incapable de justifier ses manques d'ablutions. En voici donc un exemple: vous vous levez le matin, vous achetez un journal, vous y lisez la suite du procès « Khalifa » à Blida. On vous y explique qu'un homme a pu faire sortir 1 milliard deux cents millions d'euros dans des sacs, pendant que l'Etat ne dormait même pas, sans provoquer pas même des étternuements, et que cela n'a presque dérangé personne. (article du 11-02-2007).

Ces extraits traduisent la coïncidence du présent avec le moment d'énonciation qui insère dans l'énoncé prospectif une valeur temporelle. Cette constatation se fait grâce à la fréquence des temps commentatifs qui reflètent l'intention locutive de l'énonciateur ; celle de départager les énoncés entre « commentaire » et « récit » qui s'explique par l'imposante présence du commentaire des faits, procédé propre au discours et particulièrement à celui de la presse écrite.

Cette répartition des temps, narratifs et commentatifs s'explique par le phénomène de présence/ absence dans l'énoncé d'une « tension narrative ».

3.2.2-LA PERSPECTIVE DE LOCUTION

Les temps verbaux permettent d'explicitier l'organisation temporelle des événements entre anticipation et prospection présents dans le texte. A ce titre, trois points nous semblent important à étudier :

- a)- La rétrospection
- b)- Temps zéro
- c)- La prospection

a- La rétrospection

Il s'agit de l'ensemble des événements antérieurs au point de l'histoire, elle comporte : présent (Pr), passé composé (PC), plus que parfait (PQP), passé simple (PS), imparfait (IMP).

Les extraits précédents peuvent être repris dans le tableau suivant :

Extrait	Temps	Armature temporelle
1	Présent : 5 Passé composé : 2	PR-PR-PR- PR-PR-PC- PC.
2	Présent : 6 Futur : 3 Passé composé : 1 Imparfait : 1	PR-PR-PR- FUT FUT- FUT-PR -PR PC-IMP -PC.

A travers cet inventaire, nous constatons que le temps présent constitue une proportion très importante. En effet, en même temps qu'elles fonctionnent comme des prédicats existentiels, les séquences qui constituent les extraits relevés construisent et délimitent l'objet du traitement discursif au sein du discours journalistique dans une temporalité précise. Ces énoncés authentifient la séquence, en montrant qu'elle appartient à l'actualité et requiert donc un traitement de l'information journalistique.

b)-Temps zéro

Les temps commentatifs et narratifs définissent le rapport qui existe entre le temps du texte et celui de l'actualisation de l'événement. Le présent est par excellence le temps du commentaire.

Extraits :

Le marchand grec l'inonda alors d'une grosse somme sous la forme de petites monnaies qui débordèrent des mains du mendiant. « Il fut si transporté de joie de se voir tant d'argent, qu'il traîna après le marchand avec ses béquilles, en lui souhaitant mille bénédictions ». Le «Maure» suivit

le marchand jusqu'à chez lui, cibra la source et se chargea par la suite de gonfler la réputation d'homme de coeur, de bon chrétien généreux auprès de la population d'Alger. (article du 30-03-2006).

Sur la lancée de l'épopée indépendantiste, un Homme du Pouvoir pensait aux écoles, aux hôpitaux et au logement, parce qu'il fallait le faire, parce que, sinon, il ne fallait pas chasser le Colon et parce que les attentes étaient énormes et les poux étaient partout. (article du 19-04-2007).

Les morphèmes de temps présentés dans ces deux extraits sont relatifs au passé simple pour le premier et à l'imparfait pour le second.

Dans cette perspective, M. Touratier (1996 :101) développe une conception du passé, selon laquelle le passé simple permet de rendre compte de ses différents emplois, c'est-à-dire que l'accent est mis sur le fait que l'événement dénoté appartient au passé et qu'il est envisagé comme un fait parfaitement délimité, appartenant au passé.

Nous dégageons dans l'extrait (1) une valeur textuelle de ce tiroir verbal, qui permet de marquer les événements appartenant à la trame événementielle dans une narration à travers une valeur gnomique qui est également attribuée au passé simple dans certains énoncés, ainsi que l'illustre l'extrait (1).

Cette dernière valeur ne se présente que très rarement dans notre corpus à travers l'emploi du passé simple qui semble très limité à des circonstances particulières relevées dans des énoncés indépendants :

Terrorisé, Kada prend par le bout de la langue Kouider et lui susurre à l'oreille qu'il compte, dès la prochaine nuit, l'éviscérer de tous ses boyaux avant de lui manger sa cervelle de corniaud. Pris d'une panique de jument en chaleur, Kouider se cache derrière un miroir sans tain pour se rincer l'oeil sur les appétissantes rondeurs de Koukou, le pôvre. Surgit alors

l'heure de vérité qui jette son dévolu sur Kouider qui commence par passer le premier à la table du raboteur d'urne . (article du 25-02-2007).

Ce type d'énoncés produit une forme de rupture qui révèle un changement de type de discours. Ils permettent de faire passer l'énoncé comme récit marquant de ce fait l'intention du locuteur qui est celle de ne pas de poursuivre la narration.

Le deuxième extrait, par l'emploi de l'imparfait, révèle différents aspects textuels et discursifs. En ce sens, M. Touratier soutient que :

« Doit être associé à un signifié non proprement temporel comme "non actuel" plutôt qu'au signifié "passé" [...] si l'on entend rendre compte de façon un peu rigoureuse de tous ses emplois »⁸⁶.

A cet effet, les emplois temporels de l'imparfait permettent de référer au passé dans la trame d'un récit. H. Weinrich (1973), a fait de l'imparfait le centre du plan du commentaire afin de marquer la concordance que nous retrouvons dans les complétives associées à un verbe au passé.

Toutefois, dans l'extrait qui suit, il est clair que le contenu propositionnel de la subordonnée est introduit par le verbe principal, et intégré par le procès du passé.

L'autre question est : pourquoi du 8ème siècle et jusqu'à la chute de Grenade ce genre de problème ne s'est pas posé pour les musulmans d'autrefois qui ne craignaient pas des proximités prosélytes ? Réponse : parce qu'à l'époque nous étions puissants, nous étions le centre du monde et que les têtes des croyants se sentaient mieux protégées par des idées que par des foulards. (article du 15 03-2007).

⁸⁶ C. Touratier, *Le système verbal français : Description morphologique et morphématique*. Collection U. Masson & Armand Colin, Paris, 1996, pp. 107-108.

D'autres chercheurs, tels que A. M. Berthonneau et G. Kleiber avancent que « L'imparfait ne localise pas lui-même la situation qu'il introduit »⁸⁷, il constitue un temps anaphorique dont l'« interprétation exige toujours la prise en compte d'une situation temporelle du passé, donc d'un antécédent, explicite ou implicite »⁸⁸.

c)-La prospection

Les temps qui assurent la prospection sont les deux formes du futur :

Extraits :

(1) L'image d'ensemble sera celle d'une grosse muraille qui coupera le pays entre le désert et l'ennui. (article du 25-01-2006).

(2) Le PS aura tout à gagner dans un pays où on peut bénéficier d'un raz de marée sans marée et consolider les espoirs d'un traité d'amitié basé sur des députés français élus en Algérie et des députés d'origine algérienne qui seront élus en France. Ces Français auront droit au quota qu'avaient eu les fils d'indigènes à l'époque de l'indigénat et les fils d'immigrés auront droit au quota que vont avoir les socialistes sous le règne de Sarkozy la semaine prochaine. Nicolas et Bouteflika n'auront plus à enterrer indéfiniment le traité d'amitié ni à relancer indéfiniment le partenariat d'exception. (article du 09-06-2007).

L'anticipation dans le futur révélée dans ces extraits, montre que les événements se réalisent ultérieurement au moment de l'énonciation, par l'emploi de la « non personne+ futur » qui correspond au savoir de l'énonciateur, qui sait ce qui se passera ultérieurement, à travers l'emploi

⁸⁷ A.-M. Berthonneau, G. Kleiber, « Pour une nouvelle approche de l'imparfait. L'imparfait, un temps anaphorique méronomique », *Langages* 112, 1993, p. 57.

⁸⁸ *Ibid.* p. 66.

du futur à valeur modale qui permet de situer l'énoncé par rapport au certain et au probable, et lui atteste par la même une force illocutoire.

3.2.3-LA MISE EN RELIEF

La mise en relief est un procédé cinématographique, qui consiste à projeter certaines séquences « censées ne pas éveiller l'intérêt de l'auditeur »⁸⁹.

Les temps propres à ce procédé sont le plus que parfait et l'imparfait pour l'arrière plan, et le passé simple et le passé antérieur pour le premier plan. Les extraits que nous avons retenus laissent apparaître clairement la prédominance des temps narratifs qui assurent le fonctionnement de la mise en relief.

Le Grec lui répondit qu'il ne lui devait rien, se moqua de lui et l'injuria. L'affaire sera portée auprès du Dey qui convoqua le marchand pour un face-à-face avec le mendiant. Le Maure expliqua que si les «affaires» du commerçant se portaient si bien, c'est bien grâce à ses prières à lui et à la réputation qu'il lui fit dans toute la ville, multipliant ainsi ses clients. Le Maure expliqua aussi que «se voyant une rente comme celle-là, il avait cessé de travailler... que le marchand était parti en voyage sans rien lui dire, ni lui déclarer qu'il ne voulait plus continuer sa pension (...), que, se fiant sur la pension, il avait emprunté pour vivre en attendant son arrivée (...), que lui ayant, après son retour, demandé les arrérages, il en avait reçu des injures». (article du 30-03-2006).

La meilleure façon de raconter l'histoire algérienne, c'est de la raconter Algérien par Algérien. Cela prend du temps, mais le pays en possède plus que le pétrole. Prenons la dernière: elle se passa dans un coin dans une

⁸⁹ H.Weinrich, *Le temps*, Paris, Seuil, 1973, p. 115.

wilaya de l'Ouest. Un homme, selon notre correspondant, a été arrêté récemment en compagnie d'un «acolyte» de la seconde génération de l'Indépendance, pour avoir coupé en morceaux un poteau en bois et l'avoir transformé en feu pour se réchauffer du froid. L'histoire s'arrête là, tout comme l'histoire nationale. (article du 15-04-2006).

L'alternance des temps du premier plan et de l'arrière plan, dans ces extraits représentatifs, permet de mettre en relief les événements et les différences, en maintenant une succession actionnelle assurée par les verbes utilisés.

De ce fait, après décompte nous avons constaté la prédominance de l'arrière plan par rapport à la fréquence des temps du premier plan.

Ceci se traduit par le fait que le locuteur-journaliste s'attarde sur l'arrière plan, en ayant pour objectif de rendre compte d'une réalité vécue, et de dénoncer une certaine réalité sociale et politique, sans pour autant agresser, ni froisser, le conscient et l'inconscient du lecteur au moment de l'acquisition des informations proposées l'espace d'un article, d'une chronique.

Le lecteur s'appuie sur ses informations de manière inconsciente pour se retrouver à la fois témoin et Co-énonciateur.

3.3 LES ANCRAGES TEXTUELS

Le texte journalistique implique un lecteur dans un processus discursif différé par le biais d'un système de communication de masse fondé sur la « non-réponse », dans le circuit de l'échange textuel engagé par un locuteur-journaliste dans la chronique journalistique.

Notre objectif est d'identifier les lieux d'ancrage du locuteur-journaliste et du lecteur à travers les formes sémiotiques présentes dans le corpus, afin de déterminer le point d'aboutissement de la chaîne

énonciative. Parmi ces lieux d'inscription, nous citons en priorité les déictiques personnels, et les modalisateurs.

3.3.1-LES PRONOMS DEICTIQUES

Dans la théorie de l'énonciation, le sujet destinataire, est désigné collectivement à travers l'emploi du pronom de la deuxième personne du pluriel : « Vous » qui représente l'ensemble des lecteurs potentiels susceptibles de s'intéresser à la chronique journalistique « Raina Raikoum ».

Les exemples qui suivent montrent le mode de fonctionnement de ces pronoms au sein de notre corpus.

Et tous les deux sont là pour démontrer que le pays fonctionne mal, puisque président de la République ou simple citoyen, rien ne vous protège contre le décès administratif ou la vie non prouvée. Les deux affaires sont donc à suivre attentivement. (article du 01-03-2007).

Prenons un autre cas pour illustrer ce paradoxe: vous êtes algérien avec, en face de votre algérianité, un service administratif qui vous traite comme un indigène. Vous écrivez alors une lettre de protestation directement aux services de la Présidence. Les services de la Présidence renvoient votre courrier, « pour traitement », au ministère concerné, qui l'envoie à la direction générale concernée, qui l'envoie à la direction régionale puis à celle de wilaya concernées, et qui, à leur tour, la renvoient à l'administration locale concernée. Celle-ci saisit alors, par courrier accompagné par votre lettre, le service concerné, celui-là même qui vous a posé problème et qui est chargé de régler votre cas. (article du 23-05-2006).

Le pronom de la deuxième personne employé dans ces deux exemples, constitue le procédé d'affichage de la relation horizontale

marquée par la distance. Dans ces deux extraits, le locuteur-journaliste s'adresse à un individu socialement respectable.

La désignation se fait également par l'emploi du pronom « nous », appelé « Nous » de connivence ou « inclusif » qui désigne à la fois le destinataire et l'énonciateur, tel le cas dans les exemples suivants :

Selon les plus pessimistes, le dialogue entre nous et eux est impossible puisque soit nous parlons tous les deux en même temps et donc sans résultats, soit ils commencent avant nous et c'est déjà une défaite pour nous, soit ils terminent nos phrases après nous et c'est déjà une forme de myopie néo-colonialiste ou une croisade au nom de la communication, comme c'est déjà le cas, selon nous. Tout le monde a compris que le millénaire de la communication est victime de trop de temps serré entre les K7 de Ben-Laden et le porte-parole de la Maison Blanche. (article du 10-02-2006).

Dans cet exemple, le pronom « nous » manifeste une forme de « flou référentiel » qui associe un locuteur-journaliste et un lecteur dans une forme de complicité familière et permet à l'énonciateur de se donner une certaine image à laquelle le lecteur s'identifie et s'associe.

Dans d'autres cas encore, nous sommes en présence du pronom « on » qui renvoie au sujet destinataire :

La foule peut chuchoter, parler, crier, refuser de voter, se jeter à la mer, refuser de travailler, exiger que son mandat lui soit rendu, remboursé, rien ne changera dans un pays où on reconduit les équipes qui perdent. (article du 12-06-2007).

Cela sauve les apparences, mais ne sauve pas l'Avenir. Car, lorsqu'un peuple ne se déclare pas on le remplace automatiquement par des déclarations mais c'est toujours une fausse solution. (article du 19-05-2007).

La structure employée dans ces deux extraits autorise une forme de substitution par les pronoms de la deuxième personne, le « TU » ou le « Vous ». Dans certaines constructions comme celles des exemples cités. Elle alterne avec le pronom « Vous » et met en évidence la possibilité d'une substitution.

En effet, la nature polysémique de ce pronom, inscrit l'instance réceptrice dans les différents énoncés du discours en faisant de lui, un réel « instrument de métaphore énonciative »⁹⁰.

3.3.2-LES APPELLATIFS

Les désignatifs ou appellatifs constituent des points d'ancrage textuel du lecteur dans l'écriture journalistique.

Dans les exemples qui suivent, les destinataires sont en même temps des instances réceptrices et objet du discours.

Cernée par les syndicats autonomes en pleine ascension sociale et politique, désertée par les Algériens qui n'y croient plus depuis longtemps et réduite à une troupe d'acrobates dans la périphérie de l'univers mécaniquement strict d'Ahmed Ouyahia, l'UGTA a fait sienne une incroyable doctrine de la mollesse stratégique, au point de trouver une issue entre deux virgules et garder espoir dans les nuances de la conjugaison. (article du 30-01-2006).

N'ayant presque plus rien à vendre comme artifices de stabilisation sociale et de colorants alimentaires, la centrale se contente, aujourd'hui, de vendre ce qu'elle a sous la main : sa propre absurdité et une gerbe de fleurs sur la «tombe» de Abdelhak Benhamouda. (article du 30-01-2006).

⁹⁰ A.-M. Berthonneau, G. Kleiber, « Pour une nouvelle approche de l'imparfait. L'imparfait, un temps anaphorique méronomique », *Langages* 112, 1993, p. 29.

Tout le monde aura compris que Belkhadem du FLN et Menasra du MSP regardent désormais comment hériter de l'UGTA, massivement noyauté par le RND et comment faire pour récupérer le reste de ces sigles puissants que nous a légués le socialisme, en crevant sur sa propre route collectivisante. (article du 06 02-2006).

Le nom propre constitue une structure lexicale qui permet de conforter et d'explicitier « la relation sociale » entre les partenaires de l'échange, une relation où « chaque homme se définit socialement et semble y tenir »⁹¹. Il désigne directement des individus, identifiables culturellement, sans référence au contexte.

Dans d'autres textes, le lecteur est désigné par des termes relationnels qui permettent « d'établir un type particulier de lien social »⁹², comme le montrent les extraits qui suivent :

Selon Laugier de Tassy, un «anthropologue» et voyageur des exotismes d'antan, commissaire de la Marine pour Sa Majesté Très Chrétienne en Hollande qui publia une «Histoire du Royaume d'Alger» avant l'arrivée des Français, dédiée à «Monsieur Durand de Bonnel, Consul de la Nation française, résidant pour le Roi à Alger, l'habitude du «sit-in» pour un droit par l'absurde remonte très loin chez l'Algérien. (article du 30-03-2006).

Le statut sémiologique des sujets agissants de l'acte de communication véhiculé par les textes journalistiques existe de manière évidente. Nous convenons avec J.J. Boutaud que « l'approche sémiotique consolide

⁹¹ Kerbrat-Orecchioni C, *L'énonciation de la subjectivité dans le langage*, Coll. Linguistique. Paris: Armand Colin, 1980, p. 160.

⁹² Kerbrat-Orecchioni C, *Les interactions verbales*, t2, Paris, A. Colin, 1992, p. 15.

l'analyse en communication en lui donnant des outils d'analyse sur la forme et le sens des messages et de leur environnement, à l'intérieur de cadres de signification qui impliquent des sujets (...) »⁹³.

Aux côtés des pronoms, nous avons retenu comme marqueurs de relation, les termes d'adresse représentés dans notre corpus par syntagmes nominaux susceptibles d'être utilisés en fonction vocative, appelés aussi désignatifs.

Monsieur Durand de Bonnel, Consul de la Nation française, résidant pour le Roi à Alger, l'habitude du «sit-in» pour un droit par l'absurde remonte très loin chez l'Algérien. (article du 30-03-2006).

Les désignatifs expriment la différence, la distance ou l'identité. Ils ont une fonction vitale dans le modèle énonciatif polémique dans lequel le sujet destinataire est ouvertement interpellé. Cette stratégie de la parole permet d'explicitier la relation du point de vue du lien socio-affectif qu'elle institue entre les actants de la communication.

3.4-LES STRATEGIES ENONCIATIVES

L'environnement social du texte journalistique représente un indice important qui permet de comprendre et d'évaluer les modèles énonciatifs qui font partie intégrante d'une stratégie globale de l'écriture journalistique.

Afin de comprendre la structure énonciative de la chronique journalistique « Raina Raikoum », nous nous intéressons aux mécanismes

⁹³ J.-J. Boutaud, *Sémiotique et communication*, Paris, L'Harmattan. 1998, p. 10.

énonciatifs à travers lesquels « le (faire) savoir sur le produit » se transforme en « vouloir »⁹⁴.

Ceci s'explique également par le fait que « le mot ne communique pas, ne renvoie pas : il agit »⁹⁵.

L'analyse à laquelle nous procédons, consiste à relever les faits qui correspondent à une grille d'analyse des procédures énonciatives que nous envisageons en fonction de trois types de comportements communicatifs : l'allocutif, l'élocutif et le délocutif.

3.4.1-L'ÉNONCIATION POLEMIQUE DANS L'ÉCRITURE JOURNALISTIQUE

Le comportement allocutif relatif à l'énonciation polémique dans l'écriture journalistique implique un locuteur-journaliste et un lecteur dans un rapport d'échange verbal et non-verbal.

Ce rapport est qualifié de polémique parce qu'il porte les traces explicites du journaliste lui-même dans son texte.

Ce comportement communicatif est caractérisé par trois attitudes discursives différentes :

-Il indique le rapport entre le locuteur-journaliste et le lecteur qui participe au processus de communication en question.

-Il renseigne sur le « contrat d'exécution »⁹⁶ à travers lequel le locuteur-journaliste impose quelque chose à son lecteur, dans un univers discursif déterminé.

⁹⁴ N.-Everaert Desmedt, *La communication publicitaire : Essai de sémiopragmatique*, Cabay, Louvain-la-Neuve, 1984, p.184.

⁹⁵ K. Varga, *La question du style et la Rhétorique*, Paris, Georges Moliné (éd), Qu'est ce que le style ?, PUF, 1994, p. 173.

-Il révèle la position d'autorité qui est plus ou moins modalisante.

Ces plans discursifs permettent d'avancer que les chroniques journalistiques mettent en exergue ces trois attitudes caractéristiques de l'énonciatif polémique par le biais de formes stylistiques de la discrimination et de la sollicitation.

3.4.1.1-LES FORMULES ENONCIATIVES DISCRIMINATIVES

La formule de discrimination énonciative représentée est fondée sur un rapport d'autorité dans lequel le sujet énonçant interpelle un destinataire qui se présente comme un « sujet discriminé » parmi un ensemble d'individus, il est « désigné comme destinataire obligatoirement impliqué et plus ou moins spécifié dans son rapport au JE é »⁹⁷.

Ce rapport est explicité dans la chronique journalistique par des modalités stylistiques relevant de la hiérarchie, de l'évaluation affective et sociale véhiculée par des appellatifs et autres termes de parenté comme lieux d'inscription textuelle du lecteur entre autres.

Parmi ces formes, nous distinguons les termes d'adresse qui au-delà de leur valeur déictique révèlent une valeur relationnelle confortée par l'emploi des pronoms de la deuxième personne.

3.4.1.2 LES FORMES ENONCIATIVES SOLLICITATIVES

Le locuteur-journaliste s'inscrit dans les chroniques par différents moyens qui se manifestent de manière implicite, et parfois explicite.

Nous constatons dans les différents énoncés qui constituent notre corpus, la présence de formes modales qui permettent d'explicitement la prise en

⁹⁶ P. Charaudeau, *Langage et discours. Eléments de sémiolinguistique*, Paris, Hachette, 1983, p. 60.

⁹⁷ *Ibid.* p. 61.

charge de l'énoncé par un locuteur individuel qui implique directement le lecteur à travers des interrogations à valeur de questions rhétoriques.

Ces questions n'admettent pas de réponse, et sont équivalentes à de simples assertions qui correspondent selon P. Fontanier à « prendre le tour interrogatif, non pas pour marquer un doute ou de provoquer une réponse, mais pour indiquer au contraire, la plus grande persuasion, et défier ceux à qui l'on parle de pouvoir nier ou même répondre »⁹⁸.

L'énonciation sollicitative exprimée par la question rhétorique implique un rapport de « demande de dire »⁹⁹ qui attribue au locuteur-journaliste à la fois un statut de désir de savoir et d'autorité (le droit de questionner) et au lecteur un double statut de détenteur du savoir et de soumission (obligation de réponse).

La forme de sollicitation explicitée dans la chronique journalistique « Raina Raikoum » s'opère grâce à un répertoire sémiologique qui contribue à l'identification du savoir et à sa qualification.

Dans les exemples suivants, la sollicitation consiste à identifier une information véhiculée par le texte à travers la modalité interrogative :

Que fait l'Etat ? Il vend le gaz, achète la paix à l'intérieur et des soutiens à l'extérieur. Avec cette conséquence curieuse d'un peuple qui devient son client et d'Etrangers qui deviennent ses amis, au lieu du contraire. Que fait l'Etat pour l'Algérie ? Il construit des locaux commerciaux pour des Algériens qui vont y vendre ce que achètent les patrons algériens c'est-à-dire ce que leur vendent des patrons occidentaux.

⁹⁸ P. Fontanier, *Les Figures du discours*, Paris, Flammarion, 1968, p 368.

⁹⁹P. Charaudeau, *Langage et discours. Eléments de sémiolinguistique*, Paris, Hachette, 1983, p. 11.

Que fabrique l'Algérie dans ce processus de mastication ? Rien. Que mangent l'Algérie dans ce processus de mamelle ? Presque tout. L'Algérie ne fabrique presque rien et mange presque tout. (article du 27-06-2007).

L'interrogation interpelle le lecteur. Elle peut être interprétée comme étant une forme d'inscription sans réponse, marquant la présence discursive du lecteur dans l'énoncé ; une présence voulue par le locuteur-journaliste qui veut faire de lui un « co-locuteur » ou « co-énonciateur » en confortant cette interrogation par l'emploi de noms propres tels que « l'Algérie », renforçant par la même l'illusion du réel.

La sollicitation interpellatrice se fait dans cet extrait de manière explicite à travers l'interrogation, qui ; du point de vue pragmatique, n'appelle pas de réponse immédiate et suppose une instance d'intimation présente, et une réaction active attendue.

3.4.1.3-LES FORMES MODALISANTES VOLITIVES

Les formes énonciatives volitives sont fondées sur le principe selon lequel le locuteur-journaliste manifeste son désir ou sa volonté d'agir sur un lecteur averti et non- averti.

Dans l'exemple qui suit, la structure énonciative volitive se traduit par une forme interrogative directe et totale. Elle résulte d'une transformation par une intonation interrogative d'une phrase déclarative optative :

Dernière question : les prochaines élections vont-elle être truquées ? Non. D'abord, c'est le pays qui est désormais truqué et pas ses urnes, ensuite il ne sert à rien de gonfler des résultats puisqu'on peut gonfler un parti à la place, un pays, une histoire. (article du 26-04-2007).

Cette phrase déclarative assertive est devenue interrogative par le jeu d'une intonation interrogative ascendante. Elle exprime un désir ou une

volonté de questionner quant au déroulement des élections et non d'une demande proprement dite.

Dans ce cas, l'interrogation de type rhétorique révèle une force illocutoire qui vise à modifier le comportement ou le régime de croyance du lecteur.

Cette interrogation fluctue par un détour pragmatique, en une déclaration d'un désir qui suscite de manière illusoire la réponse d'un « tu » qui n'est autre que le lecteur. Il s'agit d'une énonciation qui se dirige réflexivement sur le locuteur-journaliste en dévoilant son état d'esprit.

La manifestation du désir peut être expliquée également par une structure hypothétique optative explicitée par l'emploi du « Si » potentiel, tel le cas de la proposition « si les prochaines élections ... » dont la structure interrogative constitue la transformation d'une phrase déclarative ou hypothétique sous-jacente.

Le connecteur « SI » n'est pas conçu pour « signaler certaines relations logico-sémantiques (...) mais comme celle "d'instructions" données à l'auditeur, commandant le "type de traitement" qu'il a à effectuer (...) pour se conformer aux intentions du locuteur »¹⁰⁰.

Autrement dit, sa fonction n'est pas ici d'ordre « déclaratif », mais d'ordre « procédural ».

Mais lorsque le processus transformationnel n'a pas lieu, la structure hypothétique est clairement exprimée, tel le cas avec l'exemple suivant :

Si beaucoup d'Algériens risquent de ne pas voter aujourd'hui, c'est donc par dépit, par déception, par réalisme même et par logique. Ils ne sont pas islamistes comme en 92, ni enthousiastes comme en 62, ni convaincus par

¹⁰⁰ J. Caron, *Les opérateurs discursifs comme instructions de traitement*, Verbum, t.7, fasc.2, Université de Nancy, 1984, p. 151.

l'urgence comme en 95 ou en 99, ni entraînés par l'habitude et le dernier espoir comme en 2003 et 2005. (article du 16-01-2006).

Cette structure phrastique marquée par l'emploi du « Si » hypothétique manifeste une volonté du sujet énonciateur de vouloir modifier le comportement du lecteur. D'autres formes d'interrogations sont présentes dans notre corpus.

Avec l'extrait suivant, la modalité interrogative apparaît au niveau syntaxique et au niveau sémantique par une forme d'inversion :

Vous lui dites qu'il faut dénoncer les terroristes, il fait semblant de regarder ses chaussures ou de prier Dieu. Vous l'oubliez une minute de plus qu'il n'en faut et il vous coupe la route, vous brûle des pneus et vous demande de fusiller le chef de daïra. » « Que voulez vous donc que l'on fasse de plus pour lui que ce que nous avons déjà fait depuis 1954 ? C'est un peuple qui est toujours mécontent, qui ne respecte que les colons et qui ne mange que ce qu'il trouve et pas ce qu'il cultive. » L'Etat a-t-il raison ? Oui. (article du 27-02-2007).

Nous sommes en présence de deux formules interrogatives qui se manifestent à travers une structure morphosyntaxique de l'interrogation par inversion est exprimée par la forme verbale explicite du verbe « vouloir » dans la première interrogation et du verbe « avoir » dans la deuxième interrogation.

En effet, l'apparence de la structure allocutive permet de mettre en évidence la stratégie élocutive qui se fait par le biais du principe dialogique qui implique le lecteur comme étant un autre « Je » ou comme un « tu » responsable de la mise en discours de la parole journalistique.

Cette stratégie vise à identifier le « Je »: locuteur-journaliste à l'image du « tu » lecteur victime des visées persuasives de la chronique journalistique.

La formule hypothétique constitue ainsi une structure réflexive qui marque l'écriture journalistique. Il s'agit d'une stratégie discursive qui repose sur le lecteur qui exploite le tour hypothétique dans sa valeur fonctionnelle de potentiel.

Cette forme d'écriture nécessite une interpellation qualitative liée au savoir du destinataire qui se fait à travers une structure modalisante constituée par le « Si » hypothétique. Les extraits retenus permettent d'explicitier cette relation :

Si l'on peut comprendre l'enthousiasme et ses excès, si l'on peut admettre que la fête puisse donner lieu à des procès, on ne peut empêcher l'amertume de voir ce pays, encore une fois, refuser de s'interroger sur lui-même et son avenir sous le seul prétexte d'une émotion unanime et condamner l'effort -tout aussi nationalisme malgré l'usure malsaine de ce mot -pour faire passer le destin de ce pays avant celui d'un seul homme. (article du 02-01-2006).

Ce que les Algériens retiennent de ce drame, ce sont les couloirs d'aide alimentaire, le système « d'assistances » accordées aux exilés de cette république en instance, le souvenir des écoliers sahraouis dans leurs écoles et la vague géographique de Tindouf. Et si aujourd'hui ce drame peut occuper la scène internationale avec les négociations ouvertes à New York, il est aussi une cause « morte » faute d'une meilleure prise en charge de la communication chez les Sahraouis et en Algérie. (article du 18-06-2007).

Le mode indicatif utilisé dans ces exemples est la preuve qu'il s'agit dans ces textes d'un dialogue fictif dans lequel le locuteur-journaliste est à la fois maître du « procès conditionnant et [du] procès Conditionné »¹⁰¹.

Il représente de ce fait, une valeur consécutive conditionnée par la réalisation de la promesse faite dans le premier exemple et qui n'est que la conséquence de l'acte posé par le destinataire.

Quant à la structure réflexive explicitée; elle montre clairement que le lecteur est sollicité pour présenter une information requise par le locuteur-journaliste, et ce, à travers les informations véhiculées par la chronique journalistique; même si celles-ci sont déjà connues par le locuteur-journaliste et sont détenues par le lecteur, conditionnant ainsi l'adhésion ou le refus du contenu informatif véhiculé par l'acte communicatif engagé.

3.4.2-L'ENONCIATIF SITUATIONNEL OU COMPORTEMENT ELOCUTIF

Ce modèle est essentiellement basé sur la figure du locuteur-journaliste sans que le lecteur ne soit impliqué de manière directe.

Cette forme énonciative a pour fonction de dire quelque chose sur la façon dont l'énonciateur compte présenter l'information qu'il présente dans son article, et sur la façon dont il envisage l'accomplissement de son acte d'énonciation.

Dans les chroniques « Raina Raikoum », nous retrouvons ce type de comportement communicatif à travers des stratégies stylistiques relevant de la modalité déontique. Autrement dit: du devoir faire, ou de la modalité aléthique (le pouvoir faire) ainsi que d'autres formes appréciatives.

¹⁰¹ H. Bonnard, *Code du français courant*, Paris, Magnard, 1990, p. 317.

3.4.2.1-LES FORMES MODALISANTES DENOTIQUES

Ces stratégies énonciatives relèvent de la modalité déontique qui situe le propos du locuteur-journaliste sur l'axe du devoir (faire). Il s'agit de l'obligation morale de l'énonciateur qui se doit de dire ou de faire quelque chose par le biais de procédés stylistiques du devoir et de la nécessité.

Le peuple et ce qu'il en pense, nul ne s'en soucie et pour preuve, nous devons subir la reconduction d'une équipe gouvernementale, dont le comportement a fini par excéder les plus patients. (article du 12-06-2007).

Nous remarquons dans cet extrait que l'emploi du présent de l'indicatif remplit une double fonction. Il situe d'une part le procès du faire du sujet dans une chronologie étendue et itérative en situant l'action dans une durée limitée, en révélant une valeur didactique puisqu'il contribue à enseigner une forme de sagesse et un comportement, et d'autre part, il inscrit le sujet dont il porte l'empreinte forte au centre de l'énonciation.

Dans l'exemple suivant, l'impératif est ouvertement adressé à un « tu » ou un « vous ». Le « Je » se positionne à travers une forme réflexive à la fois comme énonciateur et comme destinataire de son propre message :

Demain vous allez voter. Dernière habillent le Pouvoir. Les Algériens ont bien compris, en effet, la question de voter «...qui...» mais pas celle de voter «...quoi...». (article du 16-05-2007).

L'hypothèse explicitée dans cet extrait, met en valeur la nature réflexive du pronom de la deuxième personne de l'impératif à travers une forme dialogique qui constitue le centre du procès de l'énonciation dans lequel le lecteur est sollicité de manière illusoire.

Il s'agit d'un impératif rhétorique dont l'accomplissement dépend de la visée du locuteur-journaliste.

Dans d'autres cas, l'obligation est externe à ce procès discursif, elle se traduit par des locutions verbales de type Avoir + N (droit):

Les Algériens ont eu l'occasion de se faire embarquer dans une nouvelle histoire néo-coloniale, mais n'ont pas le droit d'envoyer des messages de remerciements à la France sauf s'ils ont de la famille là-bas. Le résultat est un curieux décalage dans les passions commandées : là où les «gouverneurs» ont parfois décidé de ne pas pousser le jeu trop loin, les peuples se retrouvent souvent à applaudir un discours qui est fini depuis longtemps ou à tirer sur des oiseaux déjà partis. La conclusion ? (article du 26-04-2006).

L'aspect réflexif de l'obligation se traduit dans cet extrait par l'emploi de la locution verbale (avoir le droit) et la forme négative (ne ...pas) dans les propositions explicitées dans cet extrait.

Une autre forme d'obligatif est manifeste dans notre corpus et se situe dans l'ordre du devoir et de la nécessité, grâce à l'indice d'ostension de la structure présentative « C'est » + N :

Pour l'Etat, le paradoxe est encore plus terrible : c'est le peuple qui compose cette Administration qui vole le peuple. On ne peut pas développer un peuple qui se vole lui-même et « voler » ce qui vous appartient s'appelle « prendre » et non « voler ». D'où ce piège insurmontable depuis des années : lutter contre la corruption donne l'image d'un Etat corrompu et ne pas lutter contre ce fléau c'est en faire partie. (article du 26-05-2007).

L'obligation est renforcée dans cet exemple par l'emploi du présent de l'indicatif, et par la forme impersonnelle qui permet de « jouer sur la place du sujet et la mise en valeur de l'information »¹⁰².

L'énoncé modal dans le discours journalistique permet de montrer que le locuteur-journaliste tente de marquer son dire par le biais d'une modalité déontique qui situe ses propos sur l'axe du devoir (-faire). Autrement dit, l'obligation morale du sujet énonçant qui se trouve dans la nécessité de dire ou de faire ce qu'il s'impose de manière personnelle, ou encore ce qui lui est dicté de l'extérieur par la doxa.

Les énoncés journalistiques jouent également sur la modalité d'énoncé, avec l'emploi de l'auxiliaire modal « devoir » qui forme une périphrase verbale avec le verbe à l'infinitif :

Juste après les fausses élections du 17 mai, l'Algérie doit faire face à un grave problème. Pas celui de l'eau, celui de la succession présidentielle ou du nombre de sachets noirs en circulation ou celui des dos-d'âne, mais celui de la mauvaise synchronisation entre les affaires de Dieu et les affaires de l'Etat, annoncé dès la prochaine rentrée sociale. (article du 10-06-2007).

L'Etat vous laisse écrire, penser, dénoncer, apporter des preuves et démontrer par les chiffres et les corps que l'Algérie doit changer, à la fin du parcours, l'Etat souverain vous enjambe, va dans les villages, les hameaux, et s'adresse directement au bon peuple de 62, là où les analyses et les éditoriaux ont autant d'impact qu'ils en ont sur les kilos de sardine emballés dans le papier des journaux invendus, pour expliquer l'essentiel : lui c'est la stabilité, les alimentations, la protection et la force. Le langage simple que le bon peuple de 62 ne peut que comprendre. (article du 31-03-2007).

¹⁰² A. Herschberg Pierrot, *Stylistique de la prose*, Paris, Belin sup, 1993, p. 31.

L'obligatif dit « interne » dans ces exemples est traduit par le sémantisme de certains lexèmes et par l'emploi du présent de l'indicatif qui, comme temps déictique par excellence, porte l'empreinte forte du sujet énonçant en tant qu'individu ou en tant que sujet collectif dissimulé derrière la voix off des vérités générales.

Le présent de l'indicatif utilisé dans ces extraits remplit une double fonction : en même temps qu'il situe le procès (le faire du sujet) dans une chronologie étendue et itérative (la permanence). Il situe le sujet dont il révèle l'état d'esprit, comme centre de l'énonciation. Si ce temps subjectif par excellence étend la chronologie à une durée illimitée. Il a beaucoup plus ici valeur didactique, puisqu'il contribue à enseigner la sagesse, le comportement, l'éthos d'un sujet honnête et civilisé tenant à ses promesses, à travers un faire qui devient une obligation interne du sujet. Dans d'autres exemples, cette structure laisse place à un infinitif dont la valeur impersonnelle fait apparaître la nécessité de faire, qui est une sorte d'obligatif externe.

Quatorze filles et garçons, originaires de Tunisie, d'Algérie, du Maroc, de Libye mais aussi des Maghrébins vivant en Europe «vivent ensemble pendant quatorze semaines pour apprendre à chanter, danser et jouer sur scène» selon les promoteurs. Pour le détail, la Star Academy Maghreb va «habiter» dans une «Dar» plantée sur trois hectares, au sud de Tunis et équipée de caméras opérationnelles en permanence. «Les participants s'y réunissent durant la journée seulement, les filles passant la nuit dans la maison, sans les garçons». (article du 24-03-2007).

Cet exemple nous permet de comprendre la force de l'infinitif qui traduit les différentes stratégies discursives en rapport avec l'allocutif comme forme pouvant être interprétée par un auxiliaire modal pour en arriver à la structure : « ils doivent apprendre à chanter ».

En effet, la modalité dénotique mise dans la chronique journalistique sur une structure dialogique apparente qui ne permet pas l'implication des sujets de la même manière. Cette stratégie consiste à inciter le lecteur à s'identifier à l'image du sujet auquel l'aptitude à dire ou à faire est liée à une forme de modalité énonciative élocutive.

3.4.2.2-LE MODELE ENONCIATIF ELOCUTIF

Ce modèle est traduit par l'emploi de structures morphologiques explicitées par l'auxiliaire modal « pouvoir ». Cette forme est très présente dans notre corpus ; elle est employée avec des nuances temporelles du présent de l'indicatif et est précédée par le pronom « On » qui lui confère une forme d'universalité.

Le but étant de décrédibiliser les partis politiques amis ou ennemis, de démontrer aux concurrents qu'ils ne sont pas aussi nécessaires qu'ils le prétendent et de secouer un peu le cocotier des candidats à la succession ou l'arbre à pain de ceux qui gouvernent aujourd'hui. On peut y conclure soit le message de Bouteflika aux gens qu'il n'aime plus, soit le message de ces derniers à l'adresse de Bouteflika. Dans l'univers des thèses, toutes les thèses se valent. (article du 20-05-2007).

On peut se promener en Algérie, serrer des mains, poser des questions, se souvenir à deux, demander des chiffres et proposer sa propre lumière intérieure, mais il restera que les règnes sont de faux voisins : il y a des choses qui ne se racontent pas et qui vous poussent à l'évidence de votre solitude. (article du 22-05-2007).

La conclusion est un bonheur : on peut voter avec une main invisible lors d'élections transparentes sans enfreindre la loi, puisque personne n'aura rien vu pendant l'opération. (article du 26-04-2007).

Dans les extraits cités ci-dessus, le modèle syntaxique représente la structure phrastique binaire de type « On peut + verbe infinitif » en attaque de phrase.

Il s'agit d'un « on » substitué à la première personne qui pose la quête de l'objet comme possible, qui se trouve renforcée par l'utilisation du présent de l'indicatif à valeur générale et contribue davantage à étendre la référence à l'universalité dans ces exemples.

Dans l'extrait qui suit, le futur lié à la modalité négative ne donne qu'une illusion de prospection.

Quarante ans ou plus après, on pourra toujours se laisser pousser la barbe, la moustache, se réclamer de Bennabi ou de l'économie de marché, on ne pourra jamais éviter cette confrontation primaire entre deux personnes uniques, irréconciliables, profondément malades l'une de l'autre, impossibles à séparer ou à unir et qui s'accusent mutuellement d'avoir été le premier à traire ce pays pendant que l'autre se reposait de la guerre. (article du 08 -05 -2007).

Le futur se substitue à un présent dont l'ouverture à l'universalité permet de signaler une visée prospective afin de mieux susciter l'adhésion du lecteur. La visée temporelle est renforcée par l'utilisation de certains adverbes de temporalité qui s'opèrent sur le plan triple d'antériorité, de postériorité et de simultanéité, tel l'emploi de l'adverbe « toujours » dans cet extrait.

3.4.2.3-LES MODALITES ENONCIATIVES AXIOLOGIQUES

Les « axiologiques » représentent la catégorie des termes qui permettent de « porter un jugement évaluatif, d'appréciation ou de dépréciation porté sur le dénoté par le sujet d'énonciation »¹⁰³.

En effet, la modalité énonciative appréciative permet au locuteur-journaliste énonçant d'émettre un jugement de valeur, une appréciation à propos d'un savoir ou d'un fait déjà existant.

Les exemples que nous avons retenus misent sur la catégorie de l'adjectif qualificatif pour apporter une évaluation à la fois qualifiante et appréciative sur les différents plans développés :

La grille explicative étant elle-même un peu confirmée du côté algérien officiel avec le tableau d'une élection fortement encadrée par un dispositif sécuritaire exceptionnel et des mesures de vigilance inédites après les attentats du 11 avril dernier. (article du 17-05-2007).

Cela démontre que la misère politique a encore la vie longue et que l'effondrement vers le politique du grégaire est plus grave que ses apparences. (article du 02-01-2006).

Elle a sa propre vie, ses codes et son seul droit est celui de survivre dans la jungle des adultes et des intérêts. Elle ne se soucie guère des parapluies sortis par des costumes cravates pour se donner bonne conscience et ne reconnaît qu'une seule règle, celle du plus fort. (article du 05-06-2007).

¹⁰³ Kerbrat-Orecchioni C, *L'énonciation de la subjectivité dans le langage*, Coll. Linguistique, Paris, Armand Colin, 1980, p. 73.

La valeur évaluative et appréciative est marquée dans ces extraits par l'emploi de l'adjectif qualificatif qui est nécessaire à la qualification axiologique des énoncés journalistiques.

Cette catégorie implique un engagement affectif de la part du locuteur-journaliste qui manifeste sa présence au sein de l'énoncé par la qualification, ou par l'évaluation de l'objet.

Dans d'autres cas, l'évaluation du référent journalistique s'effectue par la catégorie du substantif. Elle traduit en termes de positif ou de négatif le regard porté sur le référent :

Celle du FLN comme castration et comme horizon unique, celle du phantasme de pauvresse sur les sachets de l'immigré de retour chaque été, celle du manuel scolaire comme cosmogonie et de la suspicion culpabilisante qui frappait à l'époque la Joie et le Loisir, interdits hors du champ de l'ovation pour les propriétaires du 05 juillet 62 et leurs polices et délateurs. (article du 07-04-2007).

Les substantifs employés dans cet extrait supposent une prise de position méliorative du locuteur-journaliste en faveur de l'énoncé qu'il produit.

Dans cette perspective, Kerbrat-Orecchioni C soutient que « passer de l'énumération des propriétés objectives d'un sujet à son évaluation axiologique, c'est effectuer, toujours en prenant appui sur ses compétences culturelles et idéologiques, un certain 'saut interprétatif »¹⁰⁴.

En effet, la prise de position appréciative dans le discours journalistique permet au locuteur-journaliste de produire des énoncés en même temps qu'il se positionne dans son discours en vue de partager ses sentiments avec le lecteur.

¹⁰⁴ *Ibid.* p. 95.

A côté de l'emploi des substantifs, le verbe en tant qu'unité linguistique permet au locuteur-journaliste de porter un regard évaluatif axiologique sur l'objet présenté.

Dans les exemples suivants l'axiologisation se veut très apparente :

Au final, le verdict était soulageant: il mettait fin à une sourde tension composée d'irrationalité dure et d'obligation à trouver du sens pour les cerveaux présents normalement constitués. (article du 04-04-2007).

Un PC par famille ? Oui. Cela veut dire déjà une banque par dossier au rythme où cela avance... (article du 09-01-2006).

Elle a très tôt choisi d'être autonome vis-à-vis du reste de l'Algérie et elle a réussi à être, du coup, autonome vis-à-vis du réel. (article du 30-01-2006).

Le score est de zéro à zéro en matière de démocratie mais là aussi c'est l'Etat qui gagne. Comment ? En proclamant la primauté de la Liste sur le Bulletin. (article du 10-04-2007).

Nous remarquons que les verbes employés dans ces exemples relèvent de catégories sémantiques hétérogènes dont les valeurs axiologiques diffèrent. Ils impliquent une évaluation plus ou moins forte du procès énonciatif.

Nous en arrivons au fait que, la catégorie des axiologiques constitue une stratégie énonciative qui repose principalement sur l'évaluation du procès discursif engagé par le sujet énonciateur.

3.4.2.4-LES MODALITES ENONCIATIVES VERIDICTIVES

Les formes énonciatives dictives relatent un comportement élocutif de type assertif de la part du locuteur-journaliste à travers le dire qui est situé dans l'échelle de valeur de « vérité ».

La catégorie énonciative « véridictoire » permet au sujet de s'exprimer « à travers des qualifications ou fonctions »¹⁰⁵ en s'appuyant sur des marques linguistiques ou grammaticales, de l'ordre de la déclaration, de l'aveu ou de l'engagement ; autrement dit, de la modalité déclarative assertive.

Les exemples qui suivent marquent l'engagement du sujet énonçant qui apparaît de manière évidente à travers son dire par l'emploi des performatifs explicites :

Les chiffres arabes sont donc revenus aux Arabes mais encore une fois ils ne leur servent à presque rien, comme des élevages de corbeaux, sur la tête d'un décapité. (article du 05-02-2007).

Pour la deuxième thèse, la question n'est pas de savoir pourquoi on a « accepté » d'avouer le chiffre des non-votants, mais de savoir « qui » a voulu que cela soit ainsi. Réponse: il s'agit encore une fois d'un message subliminal, d'une manoeuvre pirate et d'un procédé occulte. (article du 20-05-2007).

Le résultat est un curieux décalage dans les passions commandées: là où les «gouverneurs» ont parfois décidé de ne pas pousser le jeu trop loin, les peuples se retrouvent souvent à applaudir un discours qui est fini depuis longtemps ou à tirer sur des oiseaux déjà partis. (article du 26-04-2006).

La valeur performative assertive des verbes employés rend formel l'engagement du « JE énonciateur ». Elle est renforcée par le passé composé et le présent de l'indicatif qui, comme tous les temps déictiques situe les propos au maintenant ou à la personne même du sujet.

¹⁰⁵ J. Courtés, *Introduction à la sémiotique narrative et discursive*, Paris, Hachette, 1976, p. 77.

L'engagement du locuteur-journaliste peut également prendre la forme d'une simple déclaration assertive non modalisante comme dans les exemples suivants, par le biais de verbes à sémantisme fort, ou des aveux qui découlent de l'expérience:

A force d'entendre répéter les «chiffres astronomiques» des détournements bancaires en Algérie, les Algériens sont désormais convaincus: les distances entre les corps célestes ne se mesurent pas en années-lumière mais en milliards de DA. (article du 14-02-2007).

Ceci pour la version officielle. La suite étant le produit du pana-arabisme algérien, leader de la question palestinienne, à l'époque où c'était possible de le proclamer «à tort ou à raison»: l'anti-israélisme algérien est devenu, en effet et très vite, un anti-sionisme en vrac. (article du 28-03-2007).

Voici une histoire pour illustrer ce paradoxe: vous n'avez pas d'eau depuis une semaine à Oran parce qu'en voulant réparer des égouts, l'Etat a sectionné une conduite d'eau qu'il va oublier pendant trois jours. (article du 23-05-2006).

Les verbes « véridictifs » employés dans ces exemples assertent la réalité d'une situation de communication et rendent un verdict sur le dire ou le faire du sujet énonçant en le situant au centre de son dire, et en lui permettant de « se prononcer à propos d'un fait ou d'une valeur »¹⁰⁶.

Ces verbes et structures syntaxiques dénotent la présence du sujet comme centre de son énonciation.

¹⁰⁶ J.-L. AUSTIN, *Quand dire c'est faire*, Paris, Seuil, 1970, p. 5.

En effet, cette stratégie discursive très présente dans le discours journalistique constitue une composante stylistique très présente dans la chronique « Raina Raikoum ».

3.4.3-L'ENONCIATION DELOCUTIVE

L'énonciation délocutive représente une forme énonciative qui existe sans traces du « JE énonciateur » et du « Tu destinataire », « comme si cet acte énonciatif était indépendant des sujets énonçants ou destinataires »¹⁰⁷.

Elle se caractérise par le fait de dire quelque chose à propos d'un événement donné, par rapport à une échelle de valeur intrinsèque.

Dans la chronique journalistique « Raina Raikoum », cette stratégie de parole est clairement explicitée par la modalité déclarative assertive avec ses variantes stylistiques.

Les formes délocutives des structures assertives relèvent de la troisième personne, et sont caractérisées par l'effacement de la première et de la deuxième personne considérées comme des instances de parole et révèlent une « voix off » assumée par une instance extérieure à la sphère de la locution.

Cette modalité énonciative est spécifiée par des structures linguistiques et stylistiques variées, notamment par l'emploi du pronom « on ».

¹⁰⁷ P. Charaudeau, *Langage et discours. Eléments de sémiolinguistique*, Paris, Hachette, 1983, p. 63.

3.4.3.1-LES FORMES ASSERTIVES PAR « ON »

Le pronom « on » traduit la marque du délocuté (3^e personne) en ne renvoyant pas à une personne précise qui relève de la sphère de la locution (1^{ère} ou 2^{ème} personne).

Dans les extraits qui suivent, nous remarquons que la structure délocutive par « on » traduit une forme énonciative impersonnelle qui n'est assumée par une personne déterminée:

On peut capturer un harrag, le gifler, le jeter à la mer, le voir mourir ou lui ramener sa propre mère devant ses paumes, il ne se réveillera plus jamais et jamais plus ne sera capable de voir autre chose que son propre Plan astral. (article du 20-02-2006).

On ne peut pas développer un peuple qui se vole lui-même et « voler » ce qui vous appartient s'appelle « prendre » et non « voler ». (article du 26-05-2007).

La main étrangère existe toujours. La différence avec autrefois est que, aujourd'hui, elle est étrangère à l'Algérie officielle mais partage la même nationalité que le reste du corps. On ne la voit pas parce qu'elle est dans une poche, mais on la sent parce qu'elle est dans la nôtre. (article du 19-04-2006).

La structure énonciative délocutive apparaît dans ces exemples à travers les différents énoncés descriptifs qui montrent le passage du délocutif traduit par l'énonciation à la troisième personne et la structure textuelle descriptive, à l'allocutif, avec interpellation du Tu.

Cette structure impersonnelle se manifeste dans les chroniques « Raina Raikoum » en s'accompagnant du présent de l'indicatif qui rattache l'énonciation au fait présenté dans l'énoncé, créant de ce fait un effet de permanence.

3.4.3.2-LES FORMES IMPERSONNELLES OU PAR TOUR

PRESENTATIF

Dans les chroniques « Raina Raikoum », certains énoncés sont basés sur la structure délocutive qui, au delà de son caractère impersonnel traduit le point de vue énonciatif qui se présente dans notre corpus sous forme d'assertion forte impliquant des degrés d'adhésion divers.

L'exemple qui suit est fondé sur une structure délocutive où l'impersonnel se caractérise par une tournure stylistique de type : (il + verbe impersonnel).

La réalité vraie étant que ces législatives, comme les précédentes, sont déjà étroitement surveillées au point où il n'est même plus besoin de les surveiller encore plus à la fin du parcours. (article du 02-05-2007).

La forme impersonnelle dans cet exemple est renforcée par la structure négative considérée comme une stratégie discursive qui permet au mode impersonnel d'inscrire le texte dans une temporalité illimitée, et l'énonciation dans une actualité différentielle.

Cependant, dans d'autres cas, la marque syntaxique du présentatif est utilisée comme outil de mise en relief, tel le cas des exemples suivants, ou nous retrouvons dans la structure de l'argumentation et de l'énonciation, le tour présentatif « il y a » :

Tant qu'il y a du gaz, il y a l'Etat et tant qu'il y a l'Etat, il y a un peuple et tant qu'il y a un peuple, il y a du commerce. (article du 27-06-2007).

Il y a plusieurs catégories de parents tout comme les attitudes peuvent être de différentes sortes. (article du 10-05-2007).

Ces deux extraits révèlent la valeur énonciative de l'impersonnel du tour présentatif qui, en plus de la mise en relief du référent textuel, fonctionne comme un indice d'ostension ou de monstration permettant de localiser le référent du point de vue de sa désignation.

A côté de cela s'ajoute la forme présentative de type « c'est » relevée dans les énoncés ci-dessous:

C'est ce que n'ont pas compris des patrons algériens qui veulent fabriquer et pas vendre dans un pays qui se fabrique lentement mais achète plus vite. C'est ce qu'ont compris les patrons Etrangers qui ont bien compris ce que veut l'Etat et qui veut ce qu'ils veulent eux aussi : une chaîne alimentaire à la place d'une chaîne de fabrication. (article du 27-06-2007).

C'est un gros problème annexe aux décolonisations, aux décolonisations ou même aux nouvelles re-colonisations. (article du 03-07-2007).

Ce n'est déjà plus une bataille mais seulement un échange de rançon : les hommes du Pouvoir payent et matraquent pour avoir le pays, le peuple ne dit rien tant qu'il a à manger ou tant qu'il reçoit des coups. (article du 19-04-2007).

Le présentatif « c'est » employé dans cet exemple contribue à l'éclairage énonciatif qui se fait sur un constituant relatif au délocuté.

A ce titre, A. Jaubert soutient qu' « un surgissement abrupt de la réflexivité fait place à l'encadrement équilibré : la référence textuelle démarquée (...) de "C' (est)" est mise sous le boisseau, son potentiel présentatif se trouve alors isolé, et s'actualise à l'état pur »¹⁰⁸.

¹⁰⁸ A. Jaubert, *La lecture pragmatique*, Paris, Hachette sup., 1990, p. 110.

Il s'agit d'une stratégie de parole basée sur le principe de la virtualisation et de la référence énonciative où les présentatifs agissent sur le rapport du langage au monde.

Cette structure de base des présentatifs « il y a » et « c'est » montre que les deux morphèmes ont une base verbale « avoir » et « être », s'ajoute à cela un pronom neutre de la troisième personne « il » ou « ce », qui donnent à l'énonciation une représentation impersonnelle.

Cette structure est ancrée dans une forme temporelle qui constitue l'ouverture de la phrase par ces présentatifs et révèle l'ouverture au monde, et donc au discours.

3.4.3.2-LES FORMES SUBSTANTIVES ET INFINITIVES

L'infinitif révèle une forme énonciative neutre qui s'explique par l'absence de marques de la personne et de marques du temps.

Cette stratégie énonciative a une forte valeur assertive, tel le cas des extraits suivants :

Cet éloignement qui n'a permis aucun rapprochement autour de questions pourtant vitales entre un peuple maghrébin qui n'est uni que par une Histoire insuffisante pour tout expliquer maintenant. S'accorder à libérer le ciel alors qu'il appartient à Allah d'abord et à l'Occident ensuite, revient à vendre la peau de l'ours avant de l'avoir au moins suffisamment nourri. (article du 01-04-2007).

La foule peut chuchoter, parler, crier, refuser de voter, se jeter à la mer, refuser de travailler, exiger que son mandat lui soit rendu, remboursé, rien ne changera dans un pays où on reconduit les équipes qui perdent. (article du 12 06-2007).

Nous remarquons que la valeur délocutive vient du fait qu'il s'agit d'une énonciation qui n'implique pas de sujet (allocutif), mais une forme énonciative impersonnelle (3^e personne) qui se démarque du sujet de l'énonciation.

Il s'agit d'une voix extérieure à l'instance discursive qui prend en charge le discours, comme le révèle l'extrait suivant :

La différence entre un harrag qui a réussi et un autre qui a été capturé est que le premier donnera, un jour ou l'autre, un signe de vie et que le second n'émettra plus jamais que des signes d'extinction, en attendant d'être ravivé par un prochain récit. (article du 20-02-2006).

Nous remarquons à travers ces exemples que l'infinitif représente l'une des formes les plus aptes à traduire le délocuté, parce qu'elle ne comporte de manière explicite ou implicite aucune trace de sujet. Il s'agit d'une stratégie énonciative à forte valeur assertive.

Dans d'autres extraits de la chronique, le substantif prend la place de l'infinitif par l'emploi d'une phrase adverbiale simple dont la valeur assertive dénie la présence du verbe.

Le plus curieux dans cette lettre, ce n'est pas uniquement ce qu'elle dit, mais aussi ce qu'elle dit à moitié. (article du 02-01-2006).

La meilleure façon de raconter l'histoire algérienne, c'est de la raconter Algérien par Algérien. Cela prend du temps, mais le pays en possède plus que le pétrole. Prenons la dernière : elle se passa dans un coin dans une wilaya de l'Ouest. (article du 15-04-2006).

Les structures énonciatives délocutives substantives (nominales) sont focalisées essentiellement sur le dénoté, avec l'effacement des traces du destinataire dans l'énoncé journalistique.

Ceci nous conduit à la constatation que l'énonciatif textuel dans la chronique journalistique convoque un registre de formes stylistiques assez variées. Il met en exergue un sujet identifié et connu dans un texte « produit avec un autre texte qui dépasse l'instance énonciative »¹⁰⁹.

3.4.3.3-LES STRUCTURES ENONCIATIVES INTERTEXTUELLES

L'énonciatif intertextuel n'implique pas forcément une corrélation de subjectivité à travers des repères textuels qui convoquent un univers de discours qui n'appartient pas à l'énonciateur tel le cas des formes discursives de la reprise énonciative.

En effet, l'énoncé journalistique est souvent traversé par un ensemble de voix déjà présentées, ou à présenter que l'énonciation révèle dans le discours par des formes sémiologiques spécifiques qui se déploient dans des variantes stylistiques du discours indirect.

Les formes d'appropriation énonciative par les marques du discours indirect sont généralement repérables grâce au pronom complément « Que », une proposition subordonnée complétive par un verbe.

Dans l'extrait suivant, l'argumentation se fait par la reproduction d'un discours implicite et différentiel que le texte ne révèle pas :

Un député est choisi avant les élections justement parce qu'il représente plus que sa personne et moins que ce qu'il pourrait croire. Un député ne peut pas donc aussi représenter « rien du tout » parce que justement lorsqu'on regarde ce pays de loin ou de près, on comprend aisément qu'un député c'est un enjeu : sinon, rien n'explique la férocité de la bataille des listes, les dissidences partisans, les recours administratifs, les frustrations,

¹⁰⁹ P. Charaudeau, *Langage et discours. Eléments de sémiolinguistique*, Paris, Hachette, 1983, p. 64.

l'appel à l'abstention du FFS et du MDS et les dépenses de la campagne électorale. (article du 28-04 2007).

Cet extrait traduit une mise en abyme énonciative qui crée dans le texte une ambiguïté au niveau énonciatif, un effet de surprise et de connivence avec le lecteur, révélée par la proposition subordonnée introduite par le verbe « regarder ».

Dans les exemples qui suivent, la structure énonciative indirecte est simple et révèle la subordination d'un seul discours à un discours citant qui l'outrepasse :

Le malheur est que cette urgence de lutter contre l'argent sale a déjà dérivé, par un effet de loupe maladroit, vers le procès des parlementaires là où elle se devait concerner des cercles encore plus larges. (article du 16-01-2006).

Les députés sont élus par les urnes, pas par les bulletins. Reste que si les chiffres de ces élections ne sont pas à saluer, les chiffres de l'abstention ne sont pas non plus une victoire. Il s'agit seulement d'un match nul : le système se retrouve encore plus coincé qu'il ne le dit mais les 65% le sont tout aussi. (article du 19-05-2007).

Nous notons dans ces deux exemples que les structures énonciatives indirectes simples font intervenir des verbes de parole ou de pensée qui, par leur sens et par leurs fonctions d'introducteurs de subordonnées complétives « indiquent qu'un acte linguistique a été accompli »¹¹⁰, précisant de ce fait la reprise d'un discours.

¹¹⁰ D. Maingueneau, « Embrayeurs et repérages spatio-temporels », *Le Français dans le monde* n°160, Paris, Hachette, 1981, p. 101.

D'autres verbes à sémantismes plus complexes comme « convaincre » marquent une reprise énonciative implicite grâce à la reprise énonciative par l'assertion du verbe qui implique un jugement de valeur sur la vérité d'un discours antérieur :

L'Etat a presque tout pris au point où ce n'est plus un crime que de prendre un peu ce qui reste ou de faire sienne la raison alimentaire de l'Etat. D'où ce paradoxe de l'éthique angélique chez l'Algérien tout à la fois profondément croyant et profondément convaincu que voler l'Etat n'est pas voler Dieu et que donc voler un voleur n'est pas voler du tout. (article du 26-05-2007).

Le discours cité dans cet extrait implique une énonciation délocutive à valeur extensive qui donne lieu à un « discours de l'écriture ». Comme le précise A. Jaubert, il s'agit de « l'appropriation du discours d'autrui est plusieurs fois sélective (...) selon ses contours plus ou moins nets, selon la souche dont il est issu et selon son point d'insertion, l'emprunt module sa valeur »¹¹¹.

3.4.3.4-LA REPRESENTATION PAR LA CITATION ET LES ITALIQUES

A. Compagnon, dans son étude relative à la citation, montre qu'elle répond à un découpage sélectif d'un discours, transposé ensuite sur un autre discours.

Sa dimension textuelle ou discursive fait l'objet d'une distinction entre d'une part le « sens » et d'autre part la « dénotation ». En ce sens, il souligne que :

¹¹¹ A. Jaubert, *La lecture pragmatique*, Paris, Hachette, 1990, p. 147.

« Une proposition [...] a un sens, qui est son contenu (une pensée), et elle a une dénotation, qui est sa valeur de vérité (vrai ou faux). Passer du sens à la dénotation d'une proposition, c'est donc passer d'une pensée à sa valeur de vérité. [...] ». ¹¹²

Toutefois, ce chercheur met l'accent sur l'impossibilité de soumettre la citation à l'épreuve de vérité, et l'explique en termes d'argumentation d'autorité comme étant une forme de connexion établie entre un énoncé cité produit par une énonciation antérieure, et la production d'un énoncé nouveau, recourant de ce fait à ce que O. Ducrot appelle « autorité polyphonique » qu'il définit comme suit :

« a) Le locuteur L montre un énonciateur (qui peut être lui-même ou quelqu'un d'autre) assertant une certaine proposition P. Autrement dit, il introduit dans son discours une voix – qui n'est pas forcément la sienne – responsable de l'assertion P. [...]

b) L appuie sur cette première assertion une seconde assertion, relative à une autre proposition, Q. Ce qui signifie deux choses. D'une part, que le locuteur s'identifie avec le sujet qui asserte Q. Et, d'autre part, qu'il le fait en se fondant sur une relation entre les propositions P et Q, sur le fait que l'admission de P rend nécessaire, ou en tout cas légitime, d'admettre Q. [...] L'existence montrée [...] d'une assertion de P fonde ainsi une assertion de Q, ce rapport étant garanti par une relation entre les propositions P et Q » ¹¹³.

Le point essentiel réside dans le fait que l'assertion de la proposition *p* est montrée de manière visible, elle n'est pas assertée.

¹¹² A. Compagnon, *La seconde main, ou le travail de la citation*, Paris : Le Seuil, 1979, pp. 87-89.

¹¹³ O. Ducrot, *Le dire et le dit*, Paris : Minuit, 1984, p.154.

En effet, en employant les guillemets, le locuteur-journaliste n'asserte pas, mais se fonde sur l'assertion d'autrui, qu'il asserte dans une nouvelle proposition.

L'usage des guillemets et de l'italique représente dans les chroniques journalistiques l'une des manifestations stylistiques de la reprise énonciative. Ils marquent par leur présence, les frontières textuelles d'une parole multiple dont les émetteurs sont différents.

Les guillemets marquent une citation explicite qui reprend un discours d'une instance énonciative différente de la première ; marquant ainsi une « disjonction énonciative »¹¹⁴ qui permet d'établir une distance entre les paroles relevant d'une autre sphère de locution, comme dans les extraits qui suivent :

Pour les Algériens, c'est le même ministre qui explique aujourd'hui que «le panorama ne devrait pas changer dans les prochains neuf mois» et que les «prix vont se maintenir à des niveaux très importants». (article du 29-04-2006).

Là, une voix de femme vous répond qu'il s'agit du service commercial et que pour avoir une réponse de l'Etat, il faut s'adresser au service technique. Le service technique ? « Il est indépendant du service commercial et il n'a pas de téléphone ». En somme, toute la mécanique qui va du ministère concerné et jusqu'à votre coupure d'eau ne fonctionne pas parce qu'elle ne fonctionne que comme instruction et pas comme finalité. (article du 23-05-2006).

Les passages mis entre guillemets dans ces exemples relèvent d'instances énonciatives explicites, à travers une citation qui marque « un pouvoir de la parole, quand elle n'est pas un abus de pouvoir; à travers le

¹¹⁴ *Ibid.* p. 161.

statut qu'elle octroie à ses reprises, l'énonciateur manifeste pour sa propre identité »¹¹⁵.

Ajoutons qu'au-delà de la citation littérale, les guillemets peuvent également renvoyer à un emploi « autonome » des signes où la parole constitue dans l'énoncé « un objet qu'il faut montrer au récepteur », tel le cas des extraits qui suivent :

Sur l'échelle des curiosités, le « scoop » a presque occulté le témoignage du ministre de la Défense et a ouvert le lourd dossier du soupçon majeur. (article du 29-01-2007).

Avec le procès «Khalifa» et ses détails scabreux, il est facile aujourd'hui pour un ministre de dire que ces fonds, offices et caisses ont transgressé la loi qui leur impose de faire leurs dépôts au niveau du Trésor et pas ailleurs, il est facile de déclarer coupable un directeur de «caisse» et de déclarer illégale une décision de transferts à l'époque bénite de Khalifa, cela n'empêche pas le constat du monopole et de l'accaparement. (article du 30-01-2007).

Les mots « scoop », « Khalifa », « caisse » interviennent dans la chronique journalistique de façon inattendue, mais expliquée en fonction du contexte qui leur confère une teinte sémantique spécifique.

Les guillemets marquent une hétérogénéité énonciative qui donne lieu à « une suspension de prise en charge »¹¹⁶ à un niveau du texte.

Ainsi, la reprise d'un discours revient à révéler une stratégie de parole qui fait de l'intertextualité une ressource stylistique d'importance majeure et révélatrice de la plurivocalité dans la chronique journalistique « Raina Raikoum ».

¹¹⁵A. Jaubert, *La lecture pragmatique*, Paris, Hachette, 1990, p. 148.

¹¹⁶ A. Herschberg Pierrot, *Stylistique de la prose*, Paris, Belin sup, 1993, p. 101.

3.4.4-L'IRONIE COMME STRATEGIE ENONCIATIVE

L'ironie, a depuis longtemps été considérée comme un procédé du comique. Au XXe siècle, cette notion change de contenu, en s'imposant comme composante intégrante et nécessaire à la construction de l'univers discursif.

Afin de comprendre comment l'ironie s'opère dans la chronique journalistique « Raina Raikoum », nous nous inspirons de la théorie de Kerbrat-Orecchioni C selon laquelle ce procédé énonciatif présente cinq aspects formels : une composante illocutoire, une composante linguistique, une composante actancielle, un axe de distanciation et une ambiguïté essentielle.

Ces aspects permettent de fragmenter les mécanismes de l'ironie en visant en premier lieu son aspect verbal.

En se situant dans la perspective d'O. Ducrot, Kerbrat-Orecchioni C affirme contrairement à lui que même les contenus implicites sont dits.

En effet, pour elle, l'ironie constitue une forme d'implicite linguistique, considéré comme « ces choses dites à mots couverts, ces arrière-pensées, sous-entendues entre les lignes »¹¹⁷.

Autrement dit, l'énoncé contient de manière incontestable les indices de l'implicite, car tout contenu est composé d'une composante explicite et d'une autre implicite.

¹¹⁷ Kerbrat-Orecchioni C, *L'implicite*, Paris, Armand Colin, 1986, p. 6.

De plus, « les contenus implicites ont en commun la propriété de ne pas constituer le véritable objet du dire, tandis que les contenus explicites correspondent en principe toujours à l'objet essentiel du message à transmettre »¹¹⁸.

Les présupposés appartiennent à un discours antérieur produit par une instance anonyme, voire plurielle, la doxa. Ils constituent dans la dynamique discursive sur laquelle viennent se baser les posés. Tandis que les posés sont construits par le discours lui-même.

Les sous-entendus regroupent « toutes les informations qui sont susceptibles d'être véhiculées par un énoncé donné, mais dont l'actualisation reste tributaire de certaines particularités du contexte énonciatif »¹¹⁹.

De ce fait, L'ironie apparaît comme une « relation d'antonymie ou tout au moins d'opposition entre les deux niveaux de contenu », à travers des séquences ironiques qui se présentent pour cet auteur de la manière suivante :

Un seul signifiant Sa, lui est attribué d'abord un premier signifié Sé1 décodé grâce à la compétence lexicale du sujet, et ensuite un deuxième signifié, Sé2 qui représente l'inversion de Sé1.

L'ironie apparaît ainsi comme un processus d'inversion sémantique dans lequel le deuxième signifié attribué au Sa n'élimine pas complètement le premier signifié.

Les indices qui nous permettent d'opérer cette double lecture peuvent être : l'intonation, des procédés typographiques comme guillemets, les signes d'exclamation, les points de suspension, le contexte linguistique, le contexte extralinguistique, l'hyperbole, etc.

¹¹⁸ *Ibid.*, pp. 21-22.

¹¹⁹ *Ibid.*, pp. 30-39.

Les procédés énumérés caractérisent la narration dans la chronique « Raina Raikoum ».

Les résultats des études réservées aux figures de l'ironie par des chercheurs tels que (Kerbrat-Orecchioni C, 1976 ; Sperber & Wilson, 1978 ; O. Ducrot, 1984 ; Perrin, 1996 ; Landheer, 1998...), mettent à notre disposition des notions clés pour analyser les discours: polyphonie, contradiction argumentative, antiphrase,...etc.

L'ironie est considérée par O. Ducrot comme un phénomène de polyphonie linguistique qui permet au locuteur de mettre en scène un point de vue auquel il ne s'associe pas. A cet effet, il la définit :

« Parler de façon ironique, cela revient pour le locuteur L à présenter l'énonciateur comme exprimant la proposition d'un énonciateur E, position dont on sait par ailleurs que le locuteur L n'en prend pas la responsabilité et, bien plus, qu'il la tient pour absurde. Tout en étant donné comme le responsable de l'énonciation, L n'est pas assimilé à E, origine du point de vue exprimé dans l'énonciation [...]. D'une part, la position absurde est directement exprimée (et non pas rapportée) dans l'énonciation ironique et en même temps elle n'est pas mise à la charge de L, puisque celui-ci est responsable des seules paroles, les points de vues manifestés dans les paroles étant attribués à un autre personnage, E »¹²⁰.

L'ironie est considérée comme étant une figure pluri-codique qui fait intervenir, outre les mots, des matériaux qui relèvent de systèmes sémiotiques tels que: la mimique, la gestuelle, l'intonation, etc.

Nous considérons pour notre part que, l'ironie constitue un phénomène discursif conditionné par une interprétation.

¹²⁰ O. Ducrot, *Le dire et le dit*, Paris, Minuit, 1984, p. 112.

En ce sens, Kerbrat-Orecchioni C, note que « Le décodage de l'ironie met en œuvre les compétences culturelles et idéologiques (...) du récepteur »¹²¹.

Elle peut faire fonction d'artifice illocutoire dont l'objectif est de s'exprimer même dans des contextes difficiles, afin de faire passer son message à un double auditoire : celui à qui il s'adresse en apparence et, à celui à qui il réserve l'instance.

Dans notre corpus de chroniques journalistiques, nous repérons ce procédé énonciatif grâce à des exemples de figures d'ironie que nous pouvons analyser à l'aide de notions clés développées par les chercheurs précédemment cités.

Nous commençons dans un premier temps par relever les exemples de contradictions qui donnent lieu dans notre corpus à la figure du double jeu énonciatif.

3.4.4.1-LA CONTRADICTION ET LA POLYPHONIE

La contradiction implique la cohabitation de deux informations incompatibles sur le plan référentiel dans un même énoncé. Toutefois, la présence de ces deux informations antinomiques n'est pas forcément suffisante pour engendrer un effet de double jeu énonciatif.

En effet, cette figure implique la présence d'une pluralité de voix narratives qui constituent une polyphonie énonciative.

La première condition qui assure la contradiction dans le double jeu énonciatif ; est que les informations considérées comme contradictoires dans l'énoncé, soient conférées à différentes instances énonciatives.

¹²¹ Kerbrat-Orecchioni C, citée par D.C.MUECKE, « Analyse de l'ironie », poétique n°24, Revue de Théorie et d'Analyse Littéraires Paris, 1975, p. 479.

La deuxième condition que ces instances énonciatives émanent d'une même source locutoire. Afin de montrer cela, nous avons retenu l'extrait suivant :

Pour l'Etat, le peuple est une foule tordue, né dans un virage bavard: « vous lui construisez des écoles, il fait grève pour les cantines. Vous lui donnez à manger alors qu'il travaille peu, il travaille encore moins puis demande le dessert. (article du 27-02-2007).

Pour nous, l'extrait constitue la proposition « P » qui peut être fractionnée en *p1*, *p2*.

Dans la proposition *p1*, le locuteur-journaliste nous informe que l'état contribue à l'amélioration de la condition sociale, en l'occurrence la construction d'écoles, cependant le peuple, au lieu d'y être content, il génère un autre problème en faisant des grèves à la cantine.

Dans la proposition *p2*, le locuteur-journaliste fait état d'un autre changement, à travers les énoncés : Vous lui donnez à manger, alors qu'il travaille peu. Cependant, ce même peuple: il travaille encore moins puis demande le dessert.

La présence d'indices d'énonciation comme les déictiques « vous », « il » révèle l'existence de différentes instances énonciatives dans les deux propositions *p1*, *p2*. Ceci confirme la présence d'une forme de polyphonie dans laquelle les deux énoncés convergent vers la même source locutoire, celle du locuteur-journaliste.

Cet extrait révèle l'existence d'une contradiction et la présence d'une polyphonie qui crée un effet de double jeu énonciatif.

Autrement dit, le locuteur-journaliste revêt d'éthos différents. L'éthos, étant considéré en rhétorique comme l'image que le locuteur donne de Soi, à travers son discours.

En effet, en établissant une corrélation dans un même acte énonciatif des indices qui mènent vers des conclusions divergentes, voire contradictoires, présuppose le dédoublement de l'éthos qui intègre le lecteur dans le double jeu de contradictions, en supposant que les valeurs du locuteur-journalistes sont les mêmes que celles du lecteur.

Ce procédé étant très présent dans notre corpus, nous donne à penser que le locuteur-journaliste vise sciemment à créer une ambiguïté sémantique, et ce, en adoptant une attitude locutoire à double entente.

3.4.4.2-L'IRONIE COMME CATEGORIE NARRATIVE

Après avoir montré l'importance des notions de contradiction et de polyphonie dans la lecture du texte journalistique, il nous semble nécessaire de nous intéresser à l'ironie en tant que composante discursive propre à la chronique « Raina Raikoum ». Pour ce faire, nous avons choisi l'article suivant :

Pour ceux qui l'ont un jour connu, l'esprit d'un harrag a quelque chose de radical, de tranché, de définitif et de sans appel. C'est quelqu'un qui tourne le dos et dont la face est à jamais ravie pour celui qui essaye d'en faire le tour. A partir de l'angle mort de sa propre vie, on peut juger en trois secondes, quarante ans d'indépendance sans se tromper sur l'addition finale. On reconnaît un harrag justement à la façon qu'il a de se dédoubler face au réel, à sa propre mère et à l'eau de mer qui le coupe en deux, pour organiser en même temps sa fuite et sa propre doublure trompeuse pour éloigner les soupçons. C'est une sorte d'homme en limailles de fer, dessinées par la direction féroce de son propre trajet et qui ne traite plus avec aucune autre gravité admise. Il faut en effet croiser un harrag pour sentir que cet homme n'a plus de raison parce qu'il n'en a plus qu'une seule et sentir en soi le doute de rater une vie parallèle à sa propre

vie terrestre, en le regardant regarder ailleurs sans s'interrompre. Le plus fascinant dans la proximité d'un harrag est sa profonde conversion, presque religieuse, le réveil incroyable de son ingéniosité et la force initiatique de son parcours vécu, projeté, imaginaire ou simplement cultivé comme rumeur. On peut capturer un harrag, le gifler, le jeter à la mer, le voir mourir ou lui ramener sa propre mère devant ses paumes, il ne se réveillera plus jamais et jamais plus ne sera capable de voir autre chose que son propre Plan astral. Jamais plus il ne pourra voir dans le calendrier du temps, qu'une grille d'horaires de départs et d'arrivées, un chronomètre de relèves entre patrouilles, un rythme de relâchements et de vigilances. A jamais, toutes les histoires pour lui ne seront que des histoires d'arrivées à bon port, de fortune faite en une récolte et des histoires de survie après des dérives miraculeuses. La différence entre un harrag qui a réussi et un autre qui a été capturé est que le premier donnera, un jour ou l'autre, un signe de vie et que le second n'émettra plus jamais que des signes d'extinction, en attendant d'être ravivé par un prochain récit. D'ailleurs, le mot harrag vient sûrement de cet acte anodin qu'ont tous les hommes qui partent vraiment: brûler derrière soi tous les moyens du retour, pour ne plus jamais revenir, ne revenir que mort ou totalement vidé de soi-même, réduit à la ténébreuse réduction de quelques initiales et destiné au tic-tac d'une énorme patience mécanique. (article du 20-02-2006).

Au début le texte laisse croire au lecteur que le locuteur-journaliste se moque du personnage « le harrag » à l'insu de celui-ci, nous déplaçons la raillerie sur le contenu même de la fiction, en plaçant le lecteur dans une position ambiguë, où il risque d'être victime de l'ironie du locuteur-journaliste s'il prend la fiction au sérieux.

L'absurde caractérise les actions du « harrag » capable de « On peut capturer un harrag, le gifler, le jeter à la mer, le voir mourir ou lui ramener sa propre mère devant ses paumes, il ne se réveillera plus jamais et jamais plus ne sera capable de voir autre chose que son propre Plan astral.

Jamais plus il ne pourra voir dans le calendrier du temps, qu'une grille d'horaires de départs et d'arrivées, un chronomètre de relèves entre patrouilles, un rythme de relâchements et de vigilances.

A jamais, toutes les histoires pour lui ne seront que des histoires d'arrivées à bon port, de fortune faite en une récolte et des histoires de survie après des dérives miraculeuses ».

D'une part, nous assistons petit à petit à un dédoublement du personnage « harrag », qui, obsédé par la volonté de quitter le pays, de s'en fuir, de « brûler derrière soi tous les moyens du retour, pour ne plus jamais revenir, ne revenir que mort ou totalement vidé de soi-même », mais tout en étant conscient que cela ne sera pas facile, qu'il sera peut être capturé, ceci mettant fin à son rêve.

Ce dédoublement est encore plus patent dans les rêves que le « harrag » se fait de sa vie future.

Le locuteur-journaliste fait en sorte d'intercaler les faits dans sa narration, afin de leurrer le lecteur, en lui donnant la sensation que la chronologie est importante alors qu'elle ne l'est pas. Cette tentative lui permet d'ancrer l'impossible dans le temps réel afin de lui conférer de la substance ontologique.

D'autre part, en intercalant ces séquences, le locuteur-journaliste ajoute des éléments superflus dans la structure narrative de la chronique, en prenant ainsi pour cible de son ironie non seulement le personnage dont il est question, mais aussi le lecteur.

Le comique est ainsi provoqué par un excès d'information au niveau du lecteur, associé au manque d'information au niveau du personnage.

Le personnage attribue à un Sa un Sé1' qu'il croit être vrai, différent d'un Sé1 connu par les. Pour le lecteur, le comique provient de l'erreur que le personnage fait dans l'attribution du sens.

La croissance temporelle du récit est rendue par une accumulation de verbes destinés à informer le lecteur, à rendre compte de la durée importante du temps raconté.

L'ironie se déploie ainsi, affectant d'abord le personnage, puis la matière même du récit et finalement le lecteur confronté à l'éventail de repères qu'il a par rapport à sa position dans le monde, qui lui permettent de décoder certains événements comme comiques dans un premier temps, mais qui s'avéreront des indices du tragique pour la lecture finale, double, ironique.

Ce qui ressort de cette approche, c'est que l'ironie constitue un rendement sémiotique commun à un ensemble de figures, qui constitue le processus du double jeu énonciatif.

3.4.4.3-L'IRONIE PAR LES MODALISATEURS DEVALORISANTS

L'intrusion du locuteur-journaliste dans les points de vue réfutés consiste en l'attribution de modalisateurs dévalorisants qui explicitent et renforcent la réfutation opérée par le locuteur-journaliste.

Dans l'exemple qui suit, il s'agit toujours d'une réfutation totale du point de vue affirmatif :

Vous l'oubliez une minute de plus qu'il n'en faut et il vous coupe la route, vous brûle des pneus et vous demande de fusiller le chef de daïra. » « Que voulez vous donc que l'on fasse de plus pour lui que ce que nous avons déjà fait depuis 1954 ! C'est un peuple qui est toujours mécontent, qui ne respecte que les colons et qui ne mange que ce qu'il trouve et pas ce qu'il cultive. » L'Etat a-t-il raison ? Oui. Cela s'appelle la raison d'Etat. Un

peuple n'est jamais plus que le détour que prend un Etat pour justifier ses dépenses et peupler sa biographie. L'Etat n'étant pas plus que la façon qu'a un peuple de voler ce qu'il possède déjà. Qui va gagner à la fin ? Le Désert. C'est même banal de dire qu'il est le seul à avancer dans ce pays. (article du 27-02-2007).

Cet exemple relate la manière dont l'état perçoit le peuple algérien. L'idée est que ce peuple représente une foule tordue, un peuple qui s'en prend à vous et vous demande pourquoi vous commencez par vous et pas par lui. Le point de vue réfuté, que le locuteur-journaliste attribue à l'état, est : « Un peuple n'est jamais plus que le détour que prend un Etat pour justifier ses dépenses et peupler sa biographie ».

Ce point de vue est une construction et une dévalorisation de ce que l'état pense du peuple, dans la mesure où « ce peuple est le détour que prend l'état pour justifier ses dépenses et peupler sa biographie ». Il constitue un point de vue provocateur et difficile à associer à un être réel dans ce contexte. En effet, cet exemple témoigne du fait que la chronique ne reproduit pas seulement des voix réelles mais construit des voix dans une visée de persuasion.

L'association du point de vue réfuté à un être réel semble difficile dans l'exemple suivant :

La force de l'Etat face à son peuple est dans la tradition de l'Etat de se passer du peuple. Aujourd'hui, le peuple est un peuple averti: il ne peut vaincre l'Etat ni par la patience, ni par le vote, ni par l'émeute. Il peut aller voter sans craindre d'être responsable de son vote et l'Etat peut le convoquer sans avoir peur de la surprise. Explication: après avoir longuement voté parce qu'on lui a dit de le faire, le peuple a un jour opté pour le vote-sanction avant de subir la «sanction pour vote». S'ensuivra une période de repentance où le peuple a voté en masse ce qu'on lui a dit

de voter et une période où il a compris que le meilleur moyen d'avoir la Paix face à la Force, c'est de voter quand même. L'histoire de ce face-à-face entre un Etat qui surveille les urnes et un peuple qui les remplit avec mollesse, ne s'arrête pas là. Depuis peu, la mode est au vote-inutile ou à l'abstention qui ne sert à rien. (article du 10-04-2007).

Le point de vue réfuté « il peut vaincre l'Etat par la patience, par le vote, par l'émeute » est un point de vue entièrement construit par le locuteur-journaliste. En effet, l'état n'aurait pas pu décrire le peuple en ces termes, qui sont trop positifs (des hyperboles) et qui acquièrent ainsi une connotation ironique. De ce fait, ces termes d'évaluation positive constituent une forme de modalisateurs dévalorisants.

La mise en scène et la réfutation d'un point de vue sous-jacent permettent ainsi au locuteur-journaliste de transmettre des jugements sur un phénomène, d'associer ce point de vue construit et dévalorisé à un autre être discursif pour ensuite le rejeter. Par conséquent, si le point de vue sous-jacent hyperbolique permet à la réfutation du même point de vue de devenir une litote.

L'exemple qui suit présente une accumulation de plusieurs énoncés réfutants :

Quand pourrons-nous goûter à des époques simples, capables d'offrir des nuits qui ne fassent pas peur à nos femmes, des villes qui ne nous salissent pas les mains et l'âme, des routes qui ne bifurquent pas vers les cimetières et des lendemains qui ne soient pas pollués par la peur, la haine de soi et l'envie de se débarrasser de sa propre nationalité même contre une chaloupe trouée ? Jusqu'à quand ce peuple va-t-il dégringoler de massacre en massacre, le long de sa propre histoire, sans cesser de se décomposer en composant des explications ? Qu'avons-nous fait, aux origines du monde, pour continuer à payer de la sorte, sans halte, presque sans explication et

jusqu'à ne plus croire que l'on peut vivre normalement, nourris par le sourire de ses propres enfants et enrichis par le souvenir de ses propres ancêtres ?. (article du 14-04-2007).

Il s'agit dans cet exemple d'une voix collective-idéologique est associée aux points de vue affirmatifs sous-jacents : « les algériens peuvent goûter a une belle époque », « des époques qui rassurent les femmes », « qui purifient les mains et les âmes », etc.

Les termes peur, salissent, bifurquent, haine, etc. ; sont dévalorisants, ils déprécient cette époque souhaitée. Il est probable que certains de ces jugements ont été proférés par ceux qui ont vu une quasi-impossibilité dans le fait d'espérer une époque meilleure que celle-ci.

Le locuteur-journaliste ne se dissocie donc pas complètement du point de vue sous-jacent « les algériens peuvent goûter à une belle époque ». Dans les négations suivantes, il est cependant question d'une réfutation totale du point de vue sous-jacent : « d'offrir des nuits qui ne fassent pas peur à nos femmes, des villes qui ne nous salissent pas les mains et l'âme, des routes qui ne bifurquent pas vers les cimetières et des lendemains qui ne soient pas pollués par la peur, la haine de soi et l'envie de se débarrasser de sa propre nationalité même contre une chaloupe trouée ? ».

Les différents extraits présentés dans cette section montrent comment s'opère l'expression journalistique à travers les modalisateurs dévalorisants qui associent les points de vue affirmatifs sous-jacents aux énoncés constituant notre corpus.

3.4.4.4-L'IRONIE PAR LES POINTS DE VUE PRESUPPOSITIONNELS

Les énoncés contenant des présupposés véhiculent un point de vue présupposé et un point de vue posé. Dans cette perspective, Kerbrat-Orecchioni C définit la présupposition comme :

« ... Toutes les informations qui, sans être ouvertement posées (i.e. constituer en principe le véritable objet à transmettre), sont cependant automatiquement entraînées par la formulation de l'énoncé, dans lequel elles se trouvent intrinsèquement inscrites... »¹²².

Afin de comprendre le mode de fonctionnement du présupposé et de son interprétation dans l'énoncé journalistique, nous retenons plusieurs exemples :

Le message envers les Algériens a été négatif et les Algériens ont accueilli l'entourloupette avec le sourire de la malice : ils se souviennent tous, même ceux qui sont nés après 62, de l'argent des Caïds et des fortunes des biens vacants. Si les députés ont pensé à se protéger, c'est d'abord pour étendre leur immunité à l'immunité de leur butin, résumant les banalisés. (article du 16-01-2006).

¹²² Les trois critères principaux pour la fonction des présupposés donnés par Ducrot sont 1-leur conservation dans le jeu de questions et de réponses ; 2-leur redondance dans le discours (dont ils assurent la cohésion) ; 3-l'extériorité qu'ils gardent par rapport à l'enchaînement des énoncés (auxquels ils fournissent seulement un cadre) (Ducrot 1972). L'information présupposée est difficile à contester ; elle est présentée comme une information qui va de soi, « un déjà dit » qui se réactualise dans une nouvelle énonciation. Selon la conception de Ducrot, la présupposition est constituée de deux actes d'énonciations hiérarchisés. La présupposition permet ainsi de « dire sans dire ».

Cet exemple présuppose l'existence d'un certain phénomène dans le monde, notamment, l'existence d'un danger permanent qui les menace.

L'énonciation dans cet énoncé est représentée comme une forme de polyphonie explicitée par l'enchâssement de la présupposition déclenchée par l'expression hypothétique « Si les députés ont pensé à se protéger, c'est d'abord pour étendre leur immunité à l'immunité de leur butin, résumant les banalisés » et constitue un point de vue idéologique présenté comme associé à un être réel, notamment : le locuteur-journaliste.

Dans ce contexte, la combinaison « ne...plus » entraîne une présupposition linguistique qui se trouve à l'origine de l'interprétation polémique des exemples structurés par cette combinaison de morphèmes négatifs.

La structure « ne... plus » signale un point de vue présuppositionnel pouvant être compris comme suit : si quelque chose n'est plus, il est présupposé que cette chose était avant. Ainsi, la polyphonie des énoncés niés est déclenchée par le sémantisme de la négation « ne...plus ».

Les exemples qui suivent montrent la manière à travers laquelle cette combinaison manipule le sens.

Fatalement, on y retrouve ce que l'Algérie ne sait plus faire d'elle-même sans idée nette sur ce qu'elle veut devenir. Ce que l'Algérie a construit avec énormément d'argent ressemble étrangement à ce que l'Algérie ne sait pas construire: les gros ensembles HLM aidés ont fini par résumer ce dont souffre le pays depuis qu'il affirme pouvoir ne compter que sur lui-même par le biais de sa bouche. (article du 25-01-2006).

Ajouté à une religiosité xénophobe, à un nationalisme un peu chauvin et à quelques facilités idéologiques et des imbécillités mal lues, l'anti-sionisme algérien ne fait plus dans le détail depuis longtemps et juge tous les Juifs parce qu'ils sont Juifs, même s'ils ont vécu dans le pays depuis des siècles. (article du 28-03-2007).

Dans ces extraits, les énoncés niés contiennent la présupposition « il y avait un moment où p ». Les points de vue historiques sous-jacents peuvent être formulés de la manière suivante :

Pour le premier énoncé « avant, on retrouvait ce que l'Algérie ne savait plus faire d'elle-même... », maintenant, ce que l'Algérie sait faire d'elle-même". Pour le deuxième énoncé : « avant, l'anti-sionisme algérien faisait dans le détail depuis longtemps et juge tous les Juifs parce qu'ils sont Juifs », « maintenant, l'anti-sionisme algérien fait dans le détail depuis longtemps et juge tous les Juifs parce qu'ils sont Juifs ».

3.5-LES STRATEGIES ARGUMENTATIVES

Cette partie est consacrée aux mécanismes logiques employés dans les chroniques journalistiques « Raina Raikoum ». Notre souci est de comprendre les modes d'articulations linguistiques, ainsi que les

« ... stratégies de discours visant la persuasion ou aux modes de raisonnement non formels de la langue, impliquant un effet sur l'auditoire [ainsi] qu'aux moyens linguistiques dont dispose le sujet parlant pour orienter son discours, chercher à atteindre certains objectifs argumentatifs... »¹²³.

L'argumentation comme lieu d'organisation et de configuration discursive s'effectue par le biais d'opérations linguistiques.

A cet effet, la démarche que nous adoptons nous permet d'évaluer et d'identifier les différentes stratégies argumentatives présentes dans la chronique journalistique « Raina Raikoum », en nous interrogeant sur les structures linguistiques appelées également « marqueurs argumentatifs », qui regroupent « l'ensemble des morphèmes donnant lieu à un acte

¹²³J. Moeschler, *Argumentation et conversation, éléments pour une analyse pragmatique du discours*, Paris, Hatier-CREDIF, 1985, p. 45.

d'argumentation »¹²⁴, afin d'en dégager ensuite la portée et la spécificité de l'écriture journalistique.

Notre réflexion se base sur trois ordres d'organisation qui marquent le comportement communicatif, à savoir : l'argumentatif-raisonnement, l'argumentatif-composition et l'argumentatif-action.

3.5.1-L'ARGUMENTATIF-RAISONNEMENT

L'argumentation comme procédé discursif consiste à « présenter un énoncé E1 (ou un ensemble d'énoncés) comme destiné à faire « admettre » un autre (ou un ensemble d'autres) »¹²⁵.

De ce fait, l'énoncé E1 peut être donné comme argument en faveur d'un autre énoncé à condition que « la structure linguistique de E1 satisfasse à certaines conditions pour qu'il soit apte à constituer dans les discours, un argument pour E2 »¹²⁶. En ce sens, J. C. Anscombe et O. Ducrot expliquent que :

« Les enchaînements argumentatifs possibles dans un discours sont liés à la structure linguistique des énoncés et non aux seules informations qu'ils véhiculent »¹²⁷.

L'argumentatif-raisonnement constitue un comportement communicatif qui mobilise dans notre corpus des ressources stylistiques dont le regroupement spécifie le type d'opérations mises en jeu dans le texte.

Afin de comprendre le fonctionnement discursif, nous nous sommes intéressés aux cinq réseaux stylistiques qui marquent les différents actes

¹²⁴ *Ibid.* p. 62.

¹²⁵ J.-C. Anscombe, O. Ducrot, *L'argumentation dans la langue*, Paris, Mardaga, 1983, p. 8.

¹²⁶ *Ibid.*

¹²⁷ *Ibid.* p. 9.

argumentatifs ; notamment : la conjonction, la disjonction, la restriction, l'opposition et la causalité.

3.5.1.1-LES FORMES ARGUMENTATIVES CONJONCTIVES

Ces formes mettent en scène deux ou plusieurs arguments reliés par un « connecteur argumentatif » ou « marqueur argumentatif » en fonction de l'orientation argumentative de l'énoncé en question. Il serait nécessaire dans un premier temps, de faire la distinction entre ces deux unités linguistiques.

Le connecteur argumentatif est considéré comme « morphème (de type conjonction de coordination, conjonction de subordination, adverbe, locution adverbiale ...) qui articule deux énoncés ou plus, intervenant dans une stratégie argumentative unique »¹²⁸.

L'opérateur argumentatif, quant à lui, c'est « un morphème qui, appliqué à un contenu, transforme les potentialités argumentatives de ce contenu »¹²⁹. Ces éléments permettent à la relation conjonctive de s'établir entre deux énoncés en fonction de leur structure narrative et de distinguer des sous-classes spécifiques qui comportent des variantes stylistiques de l'addition, de l'association, de l'inclusion et de la réciprocité.

3.5.1.1.1-LES STRUCTURES CONJONCTIVES ADDITIVES

Ces structures sont véhiculées par la marque linguistique de la coordination. Dans cette perspective, J. Feuillet avance que :

¹²⁸ J. Moeschler, *Argumentation et conversation, éléments pour une analyse pragmatique du discours*, Paris, Hatier-CREDIF, 1985, p. 62.

¹²⁹ *Ibid.*

« L'élément considéré n'a pas de fonction, ni dans l'un ni dans l'autre des unités reliées, et qu'il ne sert qu'à établir une connexion entre les dites unités »¹³⁰.

Autrement dit, la coordination met en relation deux unités sémantiques par le biais d'un lien explicite ou implicite.

Les extraits qui suivent explicitent le lien d'addition marqué par la présence du connecteur additif « et ».

Cette forme montre que les énoncés constitutifs du procès argumentatif engagé sont indépendants du point de vue sémantique et liés du point de vue syntaxique :

L'Algérie peut changer autant qu'elle veut de slogans et de politique, elle sera donc pour longtemps incapable de s'attaquer à cette industrie de «l'œuvre sociale» détournée qui a intronisé un seul syndicat comme gérant de nos épargnes et comme propriétaire unipersonnel de notre argent au nom d'un reliquat féroce du socialisme et du parti unique. (article du 30-01-2007).

Il confirme seulement ce que l'on sait déjà : l'argent algérien est gratuit pour les uns et inaccessible pour les autres, il peut être transporté dans des sacs sans explications valables, peut être ramassé partout lorsqu'on sait comment faire et dépensé n'importe comment lorsqu'il ne vous appartient pas. (article du 29-01-2007).

Signe clinique de l'époque, ils semblent soit devenir de plus en plus nombreux, soit être de plus en plus malhabiles au point de se faire

¹³⁰ J. Feuillet, « Place de la coordination », *L'Information grammaticale* n°46, Paris et Hagège, 1990, p. 4.

démasquer plus rapidement et plus fréquemment, soit faire les frais de la réelle séparation de l'armée et de la vie politique en se retrouvant tout nus au beau milieu du terrain autrefois mal éclairé. (article du 20-03-2007).

La conjonction de coordination « et » regroupe dans ces énoncés des séquences exerçant les mêmes fonctions syntaxiques dans un rapport d'« égalité fonctionnelle ».

Ce coordonnant permet de maintenir un lien d'addition entre les unités sémantiques et renforce les formes adverbiales ou adjectivales.

Dans d'autres cas, le lien d'addition s'effectue par le sens, sans qu'un élément linguistique explicite figure dans l'énoncé, hormis certaines marques de ponctuation, comme la virgule dans l'extrait suivant :

Célèbre pour ses mots, ses trouvailles, ses gestes, sa tente, ses gardes du corps féminins, son repentir et sa propension à s'unir avec le premier pays qui lui sourit, le colonel Kadhafi vient, récemment, d'officialiser un nouveau concept de politique extérieure. (article du 04-03-2007).

La nature de la liaison explicitée dans cet extrait, montre que les arguments développés sont coordonnés par un procès de juxtaposition qui marque le rapport associatif des arguments du point de vue de leur enchaînement dans l'organisation de l'énoncé.

Cette organisation de la pensée implique que « la phrase n'est pas achevée et que ce qui suit est coordonné à ce qui précède »¹³¹.

La marque de juxtaposition peut être remplacée par une conjonction de valeur équivalente.

¹³¹ *Ibid.* p 73.

A cet effet, l'extrait précédent, pourrait être re-formulé de la manière suivante : « Célèbre pour ses mots et ses trouvailles et ses gestes et sa tente et ses gardes du corps féminins et son repentir et sa propension à s'unir avec le premier pays qui lui sourit, le colonel Kadhafi vient, récemment, d'officialiser un nouveau concept de politique extérieure.».

Nous remarquons que les structures narratives argumentatives binaires se juxtaposent et s'additionnent, elles sont positivement orientées vers la même conclusion argumentative.

Dans les extraits qui suivent, la structure de juxtaposition a une valeur de succession du fait de l'agencement des arguments dans un rapport de temps où l'un précède l'autre :

A bien réfléchir, ce phénomène d'éclatement nucléaire de l'Algérie sous la forme d'un PC par famille et d'une famille par problème, est la conséquence de longues années de sevrage binaire entre le zéro infini et le un totalitaire. (article du 09-01-2006).

Si aujourd'hui les Arabes pensent offrir la normalisation contre la paix, il faudra bien que l'Algérie se choisisse une meilleure posture que celle de l'avocat du vide. (article du 28-03-2007).

La valeur de succession exprimée dans ces deux exemples montre que les deux arguments sont orientés vers le futur comme conséquence de l'acte posé dans le présent de l'énonciateur.

Les deux énoncés sont orientés argumentativement de manière différente. L'opposition temporelle entraîne du point de vue chronologique, l'antériorité de l'argument 1, qui se pose comme condition à la réalisation future de l'argument 2 : S'il y a possibilité d'avoir chacun un PC à la maison (maintenant) c'est la conséquence d'une réflexion antérieure (passé).

Le décalage chronologique des arguments dans les deux exemples se justifie par l'opposition temporelle exprimée implicitement dans le premier exemple et explicitement à travers le déictique « aujourd'hui » dans le second exemple, tous deux par rapport à des faits antérieurs. G. Antoine souligne que :

« L'outil premier de la coordination véritable est par le sens, orienté vers le premier terme, mais par la situation syntaxique, surtout vers le second »¹³².

De ce fait, les deux exemples précédents peuvent être interprétés par n'importe quel outil de relation ayant le sens d'addition ou de successivité. Ce qui donnerait par exemple « Si aujourd'hui les Arabes pensent offrir la normalisation contre la paix, il faudra bien que l'Algérie se choisisse désormais une meilleure posture que celle de l'avocat du vide ». La connexion additive produit dans ce cas un effet de confrontation spécifié par la relation sémantique.

3.5.1.1.2-LES STRUCTURES CONJONCTIVES ASSOCIATIVES

Ces structures sont basées sur le principe de connexion qui montre la manière dont les arguments sont mis en relation dans la séquence phrastique constituant l'énoncé journalistique.

Nous retrouvons dans notre corpus des variantes stylistiques et fonctionnelles assez diverses de ce type de structures :

L'enjeu des prochaines courses électorales se fera avec les organisations de masses ou ne se fera pas. (article du 06-02-2006).

La main étrangère existe toujours. La différence avec autrefois est que, aujourd'hui, elle est étrangère à l'Algérie officielle mais partage la même nationalité que le reste du corps. (article du 19-04-2006).

¹³² G. Antoine, *La coordination en français*, vol 1, Paris, Atrey, 1962, p. 12.

Ces deux exemples montrent la manière dont la connexion associative met en jeu une locution adverbiale d'accompagnement « avec », qui montre que les arguments des deux énoncés entretiennent un rapport d'association.

La forme adverbiale d'accompagnement peut dans certains cas disparaître pour laisser place à une structure adverbiale comparative qui éclaire le rapport d'association, tel le cas de l'exemple suivant :

L'accueil réservé au président de la République a peut-être servi à illustrer la cohésion autour d'un homme et à donner une image à une émotion, mais il a aussi servi à masquer l'interrogation légitime, la réflexion sur l'avenir et le questionnement sur des fragilités d'Etat que l'on ne veut ni voir, ni admettre. (article du 02-01-2006).

L'adverbe comparatif, « aussi » dans cet extrait, met en rapport deux énoncés sous-tendus par le principe d'équivalence et d'analogie entre les arguments 1 et 2.

Dans ce cas, l'association d'idées ou l'assimilation comparative s'opère grâce à la forme adverbiale conjonctive « aussi » qui constitue également le résultat d'une énonciation elliptique.

Dans l'exemple qui suit, nous sommes en présence d'une structure qui se présente sous le modèle d'un énoncé comparatif explicite sous forme d'une équation simple $a = b$:

Les grosses multinationales qui vident l'Afrique et en manipulent les violences, ne passant guère plus par les gouvernements de leurs pays d'origine mais par des intermédiaires corrupteurs, la démocratie leur est aussi utile qu'un rouge à lèvres. (article du 22-03-2007).

La structure comparative permet de définir un objet par analogie ou par opposition aux autres objets.

Dans cet exemple, la structure comparative est de type (a est comme b). Elle met en jeu un rapport de conjonction analogique d'égalité entre la nécessité et l'utilité de la démocratie et celle du rouge à lèvres par l'intermédiaire du sème « utile ».

Nous pouvons ainsi dire, qu'il s'agit d'un argument d'autorité qui résulte d'une « confrontation positive », et permet de « faire admettre une thèse en la rapprochant de quelque chose considéré comme digne de foi »¹³³.

Dans les exemples qui suivent, la relation comparative conjonctive ou associative se fait par un procédé sémantique :

Récupérer l'argent, inculper les vrais coupables, désigner du doigt les vraies mains ou comprendre comment cela s'est passé et comment tout a abouti aux cartes de thalassothérapie, n'est pas le plus important. (article du 08-03-2007).

La force d'un faux colonel est la même que celle d'un vrai Khalifa Abdelmoumène: même après la décolonisation, il reste dans l'âme de beaucoup d'Algériens une prédisposition à la colonisabilité qui les fait céder soit à la rapine, soit à la cupidité, soit à l'imbécillité, soit à la peur. (article du 20-03-2007).

La valeur comparative de ces énoncés est marquée, par la forme sémantique différentielle et disqualifiante du lexème « vrai », qui présuppose un autre lexème qui n'apparaît pas dans le premier énoncé, mais qui est présent dans le second : « faux ».

¹³³ J.-J. Robrieux, *Eléments de Rhétorique et d'Argumentation*, Paris, Bordas, 1993, p. 134.

En effet, l'élément positif appréciatif « vrai », suppose un l'élément négatif dépréciatif « faux », avec lequel il est mis en rapport de comparaison.

Selon J.-J. Robrieux, c'est « poser une relation d'équation ou d'équivalence en vue de donner un sens à un concept »¹³⁴.

Dans d'autres cas, l'argumentatif associatif se présente dans notre corpus sous la forme de structure définitionnelle posant le rapport d'égalité ($a = b$) ou d'inégalité ($a \neq b$).

3.5.1.1.3-LES STRUCTURES CONJONCTIVES RECIPROQUES

Ce modèle argumentatif est fondé sur le principe de réciprocité ou de symétrie entre les différents arguments à travers un ensemble de ressources stylistiques qui le mettent en évidence.

L'extrait suivant explicite dans un premier temps de manière évidente l'idée de réciprocité à travers la séquence linguistique « l'un ... l'autre » et dans un second temps, à travers l'emploi du verbe « croire » dont la valeur sémantique renforce l'idée de symétrie :

Pour le moraliste, tout vient du fait que l'Etat s'estime le propriétaire du peuple et de ses poches là où le peuple pense que mis à part Dieu ou le Colon, personne n'a à lui imposer une loi ou des limites. Pour le rationaliste, tout s'explique par cette définition algérienne de l'intelligence : c'est un instrument qui sert à attraper la cuillère plus vite que le voisin. Y a-t-il une solution à ce dilemme entre deux cambrioleurs qui vident un seul appartement croyant l'un comme l'autre que c'est le bien de l'autre ? Réponse : soit se sacrifier et laisser l'autre voler jusqu'à s'en lasser, soit mettre les deux en prison, mais les algériens croient qu'ils y sont déjà. (article du 26-05-2007).

¹³⁴ J.-J. Robrieux, *Eléments de Rhétorique et d'Argumentation*, Paris, Bordas, 1993, p. 97.

Cet extrait est basé sur une structure conjonctive relative à « l'appropriation du peuple par l'état », comme argument majeur de cette chronique qui consiste à rapprocher deux arguments opposés, mais favorables à l'idée de complémentarité entre les explications ; celle du « moraliste » et celle du « rationaliste ».

En effet, la singularisation des arguments de chacun vient du fait que ces deux conceptions allient de façon judicieuse les pensées du peuple.

Le rapport de réciprocité peut aussi se faire par le biais d'un verbe pronominal dont le sens éclaire les relations de conjonction et de symétrie, tel le cas de l'exemple suivant :

On peut même s'imaginer la raison profonde qui a poussé cet homme mystérieux à mettre son nom sur les avions, les télés, les stars, les maillots de joueurs, les trains, les médicaments, les équipes sportives, les tricots de peau de certains dirigeants du pays: peut-être en effet qu'incapable de discourir et d'écrire, cet homme ne pouvait déchiffrer que son propre nom, ce qui l'aurait poussé à le mettre un peu partout et là où il le pouvait et à le faire répéter comme une signature par tous ceux qu'il a rencontrés, nourris ou employés. (article du 17-02-2007).

La conjonction est établie d'une part, entre « la profonde imagination » et d'autre part « le mystère de l'existence d'une personne ». La procédure consiste à singulariser l'existence d'une personne à travers la qualification du « mystère », étant considéré comme chose unique en son genre.

Ces procédures mettent en lumière le rapport conjonctionnel des arguments représentés dans la chronique journalistique l'une des stratégies de mise en texte des arguments en œuvre.

3.5.1.2-LES FORMES ARGUMENTATIVES DISJONCTIVES

Ce procédé argumentatif consiste du point de vue narratif en la mise en œuvre de structures opérant une « discrimination exclusive »¹³⁵ du point de vue de la signification énonciative qui s'opère par le biais de formes linguistiques de différents ordres notamment ; la négation, les structures délibératives et les structures distinctives.

3.5.1.2.1-LES STRUCTURES DISJONCTIVES DELIBERATIVES

Ces structures mettent en œuvre un rapport de disjonction entre les différents arguments. Dans l'extrait qui suit, le rapport disjonctif est clairement explicité. Il se fait par le biais de connecteurs argumentatifs.

Le résultat est un curieux décalage dans les passions commandées : là où les «gouverneurs» ont parfois décidé de ne pas pousser le jeu trop loin, les peuples se retrouvent souvent à applaudir un discours qui est fini depuis longtemps ou à tirer sur des oiseaux déjà partis. La conclusion ? Dans la dernière bataille entre l'Algérie et la France, il est permis de faire un constat triste : contrairement à 62, il n'y a pas de butin de guerre, cette fois-ci. Les deux peuples ont donc mangé un os. (article du 26-04-2006).

Le connecteur « ou » est considéré comme marqueur de disjonction exclusive. Il associe les arguments qui s'excluent mutuellement à travers un acte argumentatif qui peut se présenter de la manière suivante : « les peuples se retrouvent souvent à applaudir un discours qui est fini depuis longtemps (ou bien) à tirer sur des oiseaux déjà partis ».

¹³⁵ A. Herschberg Pierrot, *Stylistique de la prose*, Paris, Belin sup, 1993, p. 253.

L'accomplissement de l'un des deux actes énonciatifs exclut la présence de l'autre, le « ou » pourrait être remplacé dans la circonstance, par « ou bien » ou par l'une des formes alternatives telle que « tantôt...tantôt », « soit...soit ».

La disjonction argumentative peut aussi apparaître avec la valeur alternative ou délibérative de la conjonction « ni », tel le cas des extraits suivants :

Le Maure expliqua aussi que «se voyant une rente comme celle-là, il avait cessé de travailler... que le marchand était parti en voyage sans rien lui dire, ni lui déclarer qu'il ne voulait plus continuer sa pension (...), que, se fiant sur la pension, il avait emprunté pour vivre en attendant son arrivée (...), que lui ayant, après son retour, demandé les arrérages, il en avait reçu des injures». (article du 30-03-2006).

On n'y retrouve ni polémique, ni demande de repentir, ni suites sous-entendues à la polémique du moment. Rien. Un message extraterrestre dans le cas où l'on prend la France et l'Algérie pour toute la terre connue. (article du 26-04-2006).

Les éléments présents dans les séquences coordonnées par « ni » s'excluent les uns, les autres, ou du moins s'opposent. La valeur alternative ou délibérative, exprimée par « ni » apparaît dans un contexte négatif, donc disjonctif.

Dans certains cas, ce genre de séquences est renforcé par l'emploi d'une négation qui concerne « les présupposés de l'énoncé rejeté et ne vise qu'à refuser cette première assertion, non à la corriger »¹³⁶.

¹³⁶ D. Maingueneau, *L'analyse du discours*, Paris, Hachette, 1991, p. 133.

Cette stratégie de valorisation/dévalorisation tend à disqualifier certains arguments au profit d'autres grâce à des opérateurs argumentatifs qui « en plus de leur rôle de jonction, insèrent des énoncés qu'ils relient dans un cadre argumentatif »¹³⁷.

En effet, ces formes disqualifiantes marquent la distinction comme comparaison implicite ou explicite reposant sur une forme d'inadéquation entre les arguments constitutifs de l'acte argumentatif engagé par le locuteur-journaliste dans son énoncé.

3.5.1.2.2-LES STRUCTURES DISJONCTIVES DISTINCTIVES

Ces formes explicitent le principe d'inégalité structurale ou sémantique entre les deux propositions A et B.

Dans les extraits suivants, l'argumentation est véhiculée par une comparaison négative ou inadéquate représente « une manière de définir en utilisant, pour le rejeter, un composant inférieur ou inadéquat »¹³⁸.

Les villes-LSP sont donc ce qui reste à l'Algérie comme abri futur, juste après l'effondrement du dernier bâti colonial habitable. Ces villes sans issues sont donc la seule issue qui nous reste. (article du 25-01-2006).

La visite d'un Roi étant donc quelque chose de bénéfique même si cela ne se traduit pas en chiffres macro-économiques: l'Algérie y gagne moins que le Maroc mais Oran y gagne plus que Rabat. Peut-être. La meilleure de l'Algérie étant située entre le Roi et les Chinois. (article du 06-03-2007).

¹³⁷ J. Moenschler, *Argumentation et conversation. Eléments pour une analyse pragmatique du discours*, Paris, Hatier-CREDIF, 1985, p. 63.

¹³⁸ J.-J. Robrieux, *Eléments de Rhétorique et d'Argumentation*, Paris, Bordas, 1993, p 109.

Nous remarquons dans le premier extrait, que la distinction est révélée par le sémantisme du verbe « gagner » qui entraîne une inadéquation entre les arguments en question.

Quant au deuxième extrait, le rapport est double, il explicite une forme d'infériorité qualitative (l'Algérie et le Maroc) et de supériorité qualitative (Oran et Rabat). En ce sens, J. J. Robrieux soutient que :

« Distingue entre orientation argumentative d'un énoncé et conclusion d'une argumentation, ne revient pas seulement à distinguer des concepts de nature différente, mais également, à expliquer le processus d'interprétation des énoncés à fonction argumentative »¹³⁹.

La formule comparative explicitée dans cet extrait disqualifie la puissance économique des deux pays, et entraîne une inadéquation entre l'orientation argumentative et la conclusion argumentative.

Dans d'autres textes, les formes comparatives sont plus implicites, et ne peuvent se révéler que par supposition, tel le cas de l'exemple qui suit:

Le syndrome socio-participatif, c'est lorsque l'Algérie participe à elle-même pour faire d'elle-même n'importe quoi. A force, l'Algérie nouvelle a un nouveau visage: un ensemble de HLM amélioré, clos sur lui-même, sans issue esthétique, ni possibilité de réoccuper le sol autrement que par la logique du vrac d'urgence. (article du 25-01-2006).

¹³⁹ J. Moenschler, *Argumentation et conversation. Eléments pour une analyse pragmatique du discours*, Paris, Hatier-CREDIF, 1985, p. 67.

Dans cet extrait, la comparaison est implicite, l'outil comparatif « plus que ... » relate une forme d'autocorrection qui implique au début un argument faible, mais à la fin, dépassée par un argument plus fort. Toutefois, cette forme n'est pas clairement explicite dans le texte.

De même, l'emploi des adjectifs « nouvelle /nouveau » (l'Algérie nouvelle a un nouveau visage) implique une argumentation différentielle dont ils marquent la rupture.

Ces deux adjectifs, « nouvelle/ nouveau » présupposent l'adjectif « ancien » (argument 1) qui ne figure pas dans l'énoncé.

3.5.1.3-LES FORMES ARGUMENTATIVES RESTRICTIVES

Ces formes mettent en jeu, du point de vue énonciatif, deux parties dans lesquelles l'énoncé résultatif est « sémantiquement dans un rapport de contraire, de telle sorte que le deuxième énoncé nie (de façon antonymique) l'énoncé implicite qui serait la conséquence du premier dans le même pôle sémantique »¹⁴⁰.

Elles sont traduites par des formes stylistiques et syntaxiques dans lesquelles l'usage marqueurs et des connecteurs est prééminent.

3.5.1.3.1-LES STRUCTURES RESTRICTIVES PAR « MAIS »

Le connecteur argumentatif « Mais » représente une forme linguistique qui exprime une relation de restriction :

Dans les extraits suivants, le connecteur adversatif met en évidence la divergence des conclusions et des orientations des arguments aux contenus sémantiques différents :

¹⁴⁰ P. Charaudeau, *La presse: Produit, production, réception*, Paris, Didier Erudition , 1983, p. 68.

Il y a mille raisons pour être anti-sioniste, mais aucune pour être anti-juif par confort. Le «niet» est surtout un mauvais commerce avec de bonnes intentions. (article du 28-03-2007).

Certes le pays est meublé par l'Etat et l'Etat est toujours meublé par la Présidence, mais cette dernière sonne étrangement creux depuis quelques temps. Partis sur cette hypothèse de l'existence d'un trou noir au beau milieu de la galaxie du Pouvoir, certains expliquent que le Douar brûle. (article du 12-04-2007).

Le connecteur « mais », apparaît dans ces extraits comme la marque d'une disjonction énonciative qui réfute l'argument positif de l'énoncé 1, c'est-à-dire « Il y a mille raisons pour être anti-sioniste » et « l'Etat est toujours meublé par la Présidence ». Cette réfutation propose un autre argument jugé « supérieur » dans l'énoncé 2, à savoir « aucune pour être anti-juif par confort » et « cette dernière sonne étrangement creux depuis quelques temps ».

En d'autres termes, le connecteur « mais » qualifié de réfutatif suppose « une mise en scène dans un mouvement énonciatif unique d'une sorte de dialogue qui associe négation et rectification »¹⁴¹.

Ce morphème modifie l'orientation argumentative de la première proposition par la réfutation de sa conclusion implicite. Dans cette perspective, O. Ducrot précise que :

« L'affirmation qui précède « mais » apparaît comme une chose que l'on concède, que l'on reconnaît et que l'affirmation suivante va dépasser sans l'annuler. Elle ne l'annule pas (...) mais elle la dépasse, en ce sens qu'elle la disqualifie du point de vue argumentatif »¹⁴².

¹⁴¹ D. Maingueneau, *Pragmatique pour le discours littéraire*, Paris, Dunod, 1997, p. 57.

¹⁴² O. Ducrot, *Les mots du discours*, Paris, Ed. de Minuit, 1980 a, p 98.

Dans d'autres cas, le sens réfutatif du connecteur « mais » est renforcé par des formes linguistiques adverbiales qui concèdent le lien entre les énoncés 1 et 2, tel le cas des extraits qui suivent:

Un choix difficile puisqu'il devrait impliquer non seulement le choix des discours « oraux » mais toute une politique, une idéologie réaménagée et une culture « nouvelle » destinée à rendre légitime ses positions, contrer les islamistes, et vider leur légitimité. (article du 21-04-2007).

L'homme n'est pas seulement une énigme politique et un mystère financier, mais surtout un paradoxe mécanique puisque l'homme ne semble pouvoir rien dire de logique que lorsqu'on y glisse des pièces de monnaie. (article du 17-02 2007).

L'élément « mais » apparaît dans ces exemples comme une forme de mise en relief dans les structures énumératives. Il s'agit d'un «mais d'addition»¹⁴³ dont la valeur de la locution adverbiale ainsi que celle des formes oppositionnelles et négatives du coordonnant sont apparentes.

3.5.1.3.2-LES STRUCTURES RESTRICTIVES PAR « ET »

La grammaire traditionnelle donne au coordonnant « et » une valeur d'addition, toutefois, considéré comme connecteur logique, il permet d'exprimer différentes des fonctions.

Dans l'extrait qui suit, le connecteur «et» a fonction de marqueur argumentatif. Il exprime la restriction du point de vue du contenu des arguments :

¹⁴³ *Ibid.* p. 95.

Elle est mécanique: il existe deux France comme il existe deux Algérie. Pour les deux France, c'est connu: il y a celle de ceux qui se remercient intensément et il y a celle de ceux qui lancent des poubelles par-dessus la Méditerranée. Le problème est donc d'identifier les deux Algérie dans cette affaire-là. (article du 26-04-2006).

L'emploi du connecteur « et » dans cet exemple permet de distinguer un argument parmi une multitude, car, « s'il y a ceux qui se remercient intensément », « il y a ceux qui lancent des poubelles par-dessus la Méditerranée ».

Ce processus se crée à travers des arguments implicites, mais notoires permettant d'isoler les deux parties de l'énoncé.

Ceci nous amène à dire, à la suite de O. Ducrot que la valeur du coordonnant « et » n'est pas nécessairement dans sa forme, son être, « le contenu de ce qui l'entoure, mais [dans] la nature des rapports ou d'enchaînements qu'il introduit »¹⁴⁴.

3.5.1.3.3-LES STRUCTURES RESTRICTIVES ASYNDETIQUES

Les structures asyndétiques mettent en présence des énoncés qui ne sont pas liés sémantiquement par une marque formelle explicite.

Dans l'extrait qui suit, la disjonction est opérée par la présence de la formule de négation marquant la restriction « ne...que » qui permet d'isoler un argument, tout en restreignant la portée sémantique.

¹⁴⁴ *Ibid.* p. 96.

Techniquement, cela veut dire qu'il n'y a pas eu de perdants mais quelques perdus. Sociologiquement, cela veut dire que ce n'est que partie remise entre l'Etat et le peuple, qui vont se donner rendez-vous dans une autre commune. Politiquement, cela veut dire que l'Etat reste propriétaire de l'Algérie. (article du 10-05-2006).

Le lien de restriction se manifeste matériellement dans cet exemple et se renforce davantage par la présence de la formule « n'est que... », marquant de ce fait une forme de plurivocalité très présente dans les chroniques journalistiques ; explicitée par le recours aux formes oppositives qui s'ajoutent aux formes déjà élaborées, ayant pour objectif de nier la première forme.

3.5.1.4-LES FORMES ARGUMENTATIVES OPPOSITIVES

Ces structures impliquent au moins deux énoncés structurellement homologues dont l'un des éléments est du point de vue sémantique contraire à l'autre.

La contradiction s'effectue par le biais de marques formelles d'opposition dans les chroniques journalistiques qui constituent notre corpus. Les extraits qui suivent serviront d'exemple :

D'ailleurs, pour beaucoup de spectateurs arabes, il ne s'agit plus d'un procès, mais d'une lente procédure rétroactive, chargée de donner un sens à l'invasion de ce pays, à son occupation et donc d'offrir des arguments légalistes aux artisans de sa chute et à ceux qui en tirent le bénéfice de leurs nouveaux emplois politiques dans le nouvel Irak. (article du 18-03-2006).

Ils ne sont pas arrivés à s'entendre sur Terre mais se dirigent vers un ciel qu'ils considèrent comme ouvert parce qu'ils n'y sont ni par des satellites sérieux, ni par des compagnies aériennes capables d'avaloir un pays en

moins de temps qu'il faut pour le construire. Par peur du vertige. (article du 01-04-2007).

Ces deux extraits révèlent l'existence d'une forme d'identité explicitée à travers les structures syntaxiques des énoncés. Toutefois, l'opposition ne concerne que certains termes, et non pas toute la forme sémantique de l'énoncé même : « procès » s'oppose à « procédure rétroactive », « Terre » s'oppose à « ciel ». En effet, le contraste intervient dans ce genre d'énoncés au niveau des orientations argumentatives, davantage renforcées par l'utilisation du connecteur « mais ».

Dans cette lignée, J. Moeschler soutient que :

« Un discours argumentatif se place toujours par rapport à un contre-discours effectif ou virtuel. L'argument est à ce titre indissociable de la polémique. Défendre une thèse revient toujours à la défendre contre d'autres thèses ou Conclusions ». ¹⁴⁵

3.5.1.5-LES FORMES ARGUMENTATIVES CAUSALES

Ces formes constituent l'une des stratégies argumentatives basées sur le principe de causalité qui met en scène au moins deux énoncés « dans un rapport hiérarchique l'un vis-à-vis de l'autre, de telle sorte que l'un puisse être considéré comme une rétribution (R) de l'autre qui pose l'existence de certaines propriétés (p) » ¹⁴⁶.

¹⁴⁵ O. Ducrot, *Les mots du discours*, Paris, Ed. de Minuit, 1980 a, p. 47.

¹⁴⁶ P. Charaudeau, *Langage et discours .Éléments de sémio-linguistique*, Paris, Hachette, 1983, p. 69.

3.5.1.5.1-LES STRUCTURES EXPLICATIVES CAUSALES

Les structures explicatives impliquent un rapport de causalité qui apparaît dans notre corpus sous une forme qui se rapproche du « Si » hypothétique en mettant en place un connecteur comme élément d'implication logique, qui se rapporte à une causalité conditionnelle :

Réponse possible : on continue de construire des écoles, des hôpitaux et des logements parce que d'abord cela assure un pourcentage sur les marchés publics, parce que cela permet de justifier les dépenses clandestines de l'Etat alimentaire et parce qu'on a peur de perdre son Pouvoir face au Pouvoir de l'émeute, dernier pouvoir des peuples en vrac dans les pays par défaut. On comprendra alors que même s'il se détestent mutuellement, ne s'aiment pas, désespèrent les uns des autres et ne croient plus qu'au rapport des forces, le Peuple et les Hommes du Pouvoir continuent à s'échanger des statistiques même après la fin des illusions mutuelles, la fin des utopies et l'obligation extérieure de la simulation de démocratie. (article du 19-04-2007).

Le message envers les Algériens a été négatif et les Algériens ont accueilli l'entourloupette avec le sourire de la malice: ils se souviennent tous, même ceux qui sont nés après 62, de l'argent des Caïds et des fortunes des biens vacants. Si les députés ont pensé à se protéger, c'est d'abord pour étendre leur immunité à l'immunité de leur butin, résumant les banalisés. (article du 16-01-2006).

La présence du connecteur conclusif « alors » dans le premier extrait, montre que le morphème de causalité « parce que » s'oriente vers la conséquence conclusive « On comprendra que même s'ils se détestent mutuellement, ... le Peuple et les Hommes du Pouvoir continuent à s'échanger des statistiques... ».

Il s'agit dans ce cas d'une cause conséquentielle dans laquelle le lien de causalité est inversé, c'est-à-dire que la cause devient conséquence et inversement la conséquence devient cause.

Dans le deuxième extrait, la formule hypothétique « Si... c'est que » explicite le lien de causalité, à travers une structure argumentative qui ne pose a priori aucune condition, mais qui se pose comme la conséquence de l'acte réalisé dans l'argument causal de la deuxième partie de la phrase.

Nous sommes en présence d'«arguments pragmatiques» qui permettent d'«apprécier un acte ou un évènement en fonction de ses conséquences favorables ou défavorables»¹⁴⁷.

Parce qu'il est propriété de l'Etat qui l'a accouché, l'a éduqué et payé, le cadre algérien est interdit de «détention directe ou indirecte d'intérêts auprès d'entreprises ou organismes dont il assure un contrôle, une surveillance ou avec lesquels il a conclu un marché ou émis un avis. (article du 15-02-2007).

L'expression « parce que » sert à expliquer un fait *p* déjà connu du destinataire en établissant un lien de causalité »¹⁴⁸. Cette structure se présente sous la forme de « *p* parce que *q* », posant une structure de subordination syntaxique qui suppose un acte d'énonciation unique : « le cadre algérien est interdit de «détention directe ou indirecte d'intérêts auprès d'entreprises ou organismes... » est subordonné à « il est propriété de l'Etat qui l'a accouché, l'a éduqué et payé ».

¹⁴⁷ O. Reboul, *Introduction à la Rhétorique*, 3^e éd., Paris, PUF, 1998, p. 179.

¹⁴⁸ D. Maingueneau, *Pragmatique pour le discours littéraire*, Paris, Dunod, 1997, p. 71.

L'éventuelle substitution avec le connecteur équivalent « puisque » montre qu'il s'agit de deux actes d'énonciation différents qui posent une « dissociation entre l'instance qui profère l'énoncé et celle qui le prend en charge, qui en garantit la vérité »¹⁴⁹ dans le même acte argumentatif.

En effet, la responsabilité du point de vue soutenu dans la proposition q dans la structure « p puisque (parce que) q » est attribuée à « une instance énonciative distincte, un ON qui, selon le cas, englobera le destinataire, la rumeur publique, tel groupe d'individus, voire l'énonciateur lui même »¹⁵⁰.

Nous aurons ainsi pour cet extrait, une paraphrase du type « Vous n'avez pas le droit de détenir des intérêts auprès d'entreprises ou organismes... » dans laquelle les énoncés (q et p) se trouvent pris en charge respectivement par la voix du public et par la voix de l'énonciateur.

3.5.1.5.2-LES STRUCTURES EXPLICATIVES FINALES

La cause finale représente la valeur de la chose dont elle est le moyen. L'argument est explicité par l'expression « pour que » envisage la cause comme « un dessein poursuivi par un auteur (...). Un phénomène s'explique comme étant le moyen d'une fin »¹⁵¹.

Dans l'extrait qui suit, la finalité est exprimée par le connecteur argumentatif « pour que » a valeur de prospection :

¹⁴⁹ *Ibid.* p. 72.

¹⁵⁰ D. Maingueneau, *Pragmatique pour le discours littéraire*, Paris, Dunod, 1997, p. 72.

¹⁵¹ J.-J. Robrieux, *Eléments de Rhétorique et d'Argumentation*, Paris, Bordas, 1993, p. 151.

Ce sera fatigant, c'est sûr, mais on se donnera au moins quelques mécanismes sérieux pour que l'intelligence ne soit plus aux abonnés absents quand d'obscurs héros viennent lui vendre des solutions miracles. (article du 04-02-2007).

La structure explicative causale exprimée dans cet extrait se transforme en une finale où la conséquence devient la fin et la cause le moyen. Quant au deuxième argument, il explicite la condition de sa réalisation à travers des actes évoqués dans le premier argument.

La causalité finale peut également être également traduite par le morphème « pour » qui révèle la finalité en fonction du contexte sémantique des mots utilisés, tel le cas de l'exemple suivant :

Il faut en effet croiser un harrag pour sentir que cet homme n'a plus de raison parce qu'il n'en a plus qu'une seule et sentir en soi le doute de rater une vie parallèle à sa propre vie terrestre, en le regardant regarder ailleurs sans s'interrompre. (article du 20-02-2006).

Le recours à l'obligatif par l'emploi de l'expression « il faut », montre clairement que l'argument contenu dans cet énoncé se pose comme une nécessité. Il s'agit d'une cause conditionnelle prospective traduite par le sens du verbe « sentir ».

Ces formes argumentatives relèvent de la logique formelle, et mettent en exergue la dimension intertextuelle dans la chronique journalistique « Raina Raikoum ».

3.5.2-L'ARGUMENTATIF-COMPOSITION

Il s'agit d'un modèle argumentatif qui s'appuie sur un ensemble de procédés linguistiques ou stylistiques qui s'organise autour de deux grands axes : La programmation, la taxinomie.

Il permet ainsi, de « composer la successivité du discours en un « plan » qui se développe selon une chronologie orientée »¹⁵².

3.5.2.1-LES FORMES ARGUMENTATIVES PROGRAMMATIQUES

Ces formes argumentatives présentent dans le discours, le faire-savoir journalistique, en fonction d'une succession dans un mouvement chronologique et parfois anaphorique.

Les arguments sont présentés dans un rapport de succession chronologique dans leur ordre d'occurrences et de réalisation dans le temps.

L'économie de marché à l'algérienne étant tout aussi spécifique que son défunt socialisme, il est, aujourd'hui, juste de dénoncer un Pouvoir politique qui «peut» ce qu'il veut, quand il le veut, mais il serait aussi utile de commencer à s'éveiller à ces autres camisoles invisibles qui commencent à ligoter les acquis des années 90 encore plus féroce­ment que les simples interdits d'imprimerie. (article du 05-05-2007).

Le déictique temporel « aujourd'hui » employé dans cet exemple nous renseigne sur le déroulement du faire, dont l'action première se situe par rapport au présent du sujet énonciateur, le locuteur-journaliste entre

¹⁵² P. Charaudeau, *Langage et discours. Eléments de sémiolinguistique*, Paris, Hachette, 1983, p. 70.

autre. Quant à la formule « les acquis des années 90 ». Elle situe son référent par rapport à un passé, donc à une antériorité.

Il s'agit ici, d'une procédure argumentative fondée sur une opposition formelle entre un passé et un présent.

Dans l'extrait suivant, la chronologie comporte une opposition qui agence un passé composé et un futur indiquant successivement l'ordre d'occurrence des arguments :

Il peut aller voter sans craindre d'être responsable de son vote et l'Etat peut le convoquer sans avoir peur de la surprise. Explication: après avoir longuement voté parce qu'on lui a dit de le faire, le peuple a un jour opté pour le vote-sanction avant de subir la «sanction pour vote». S'ensuivra une période de repentance où le peuple a voté en masse ce qu'on lui a dit de voter et une période où il a compris que le meilleur moyen d'avoir la Paix face à la Force, c'est de voter quand même. (article du 10-04-2007).

La présence de la formule « après avoir » justifie le procès antérieur exprimé dans cet extrait et sert de rappel. Elle est renforcée par l'emploi de l'adverbe « longuement » qui indique qu'une action a commencé et qu'elle suit son cours.

Les différents arguments textuels de postériorité ou d'antériorité permettent d'indiquer le processus du faire en fonction d'une successivité clairement explicitée dans les chroniques journalistiques, tel le cas de l'exemple suivant :

En vérité, on peut longuement soliloquer devant le chèque sans provision de cette affaire, sans pouvoir éviter l'évidence: l'affaire Khalifa est d'abord la preuve qu'après Djezzy, Mobilis, El-Wataniya, il a toujours existé en Algérie un plus grand opérateur de téléphonie capable de fabriquer des fortunes avec de simples conversations. (article du 07-02-2007).

La forme adverbiale « d'abord » permet, dans cet extrait d'exprimer la réalisation de certains arguments en fonction d'un ordre chronologique. Autrement dit : Si Khalifa existe, son existence est reliée au succès de l'argument 1.

Cette stratégie argumentative permet de singulariser l'existence de Khalifa dans cet extrait, en lui donnant une qualification particulière grâce à la technique contrastive développée.

3.5.2.2-LES FORMES ARGUMENTATIVES TAXINOMIQUES

Ces structures permettent de classer le savoir en schémas, tableaux, ensembles, etc. Dans le texte suivant, l'argumentation dispose les différents arguments par rapport à leur priorité dans une échelle de valeur.

Dans une longue rétrospective habilement orientée, le journal français Libération en a résumé, avant-hier, l'idée centrale sous une formule plus courte que celle du « Qui tue qui ? ». Il s'agit de celle du « Qui ? ». Qui est derrière l'empire Khalifa, Rafik Khalifa, le procès Khalifa, la chance de Khalifa, les agréments de Khalifa, l'argent de Khalifa et les ordres de dépôts des fonds publics dans le ventre de Khalifa ? Selon ce journal, il s'agit d'un grand coup d'Etat de l'Algérie opéré dans le dos de l'Algérie pour voler l'Algérie au bénéfice de l'Algérie. C'est une lecture défendue justement par la seconde école pour qui on ne peut pas accoucher d'un Rafik seulement en épousant sa propre femme. Il y faut un choix politique, des soutiens de haut niveau et des complicités qui vont au-delà de l'exercice de quelques gynécologues.

Rafik n'est pas un être humain mais un être politique. Il a la même consistante physique qu'un parti, le même poids de meubles qu'un salon et la même capacité de transmission des volontés qu'un fil électrique ou

un câble de téléphone. Les sceptiques expliquent que si on le regarde trop, on oublie de regarder où est passé l'argent et que si on l'écoute trop on oublie qu'il n'existe pas. Blida ? C'est un faux séisme où des gens avertis ont été avertis pour qu'ils se cramponnent les uns aux autres le temps de la secousse et où les gens non avertis sont tombés comme prévu. (article du 08-03-2007).

Cet extrait valorise et/ou dévalorise les actions de Khalifa et du procès en cours, en faisant l'inventaire des actions de ce dernier dans les différents secteurs de l'état, notamment ; les agréments, l'argent et les fonds publics.

Les différents arguments avancés permettent au processus d'argumentation engagé dans cet extrait d'énumérer et de classier l'ensemble des énoncés avancés à cet effet.

Cette forme argumentative est basée sur la manière dont sont disposés les arguments, considérés comme une stratégie de mise en scène textuelle de l'énoncé journalistique.

3.5.3-L'ARGUMENTATIF - ACTION

Il s'agit d'une stratégie discursive qui dépend de la performance de l'énonciateur repérable grâce aux comportements performatifs qui assurent la description et la narration, en construisant chacune « une mécanique conceptuelle qui résulte de la conjonction d'un appareil formel qui a pour vocation de représenter ces actions ou qualifications »¹⁵³.

¹⁵³ P. Charaudeau, *Langage et discours. Eléments de sémiolinguistique*, Paris, Hachette, 1983, p. 72.

3.5.3.1-LES FORMES PERFORMATIVES NARRATIVES QUALIFIQUATIVES

La qualification dans la narration au sein d'un corpus journalistique représente la mise en texte par une forme de relation attributive, de type conjonctif, qui confère une qualité à un objet donné.

La structure narrative du texte journalistique met généralement en scène une forme d'organisation d'un ensemble de structures narratives qualificatives et de structures narratives factives.

Dans les extraits qui suivent, la qualification narrative est de « type définitionnel », elle permet d'établir un « rapport d'équivalence » entre l'élément de base et la qualité attribuée à ce dernier.

A bien réfléchir, ce phénomène d'éclatement nucléaire de l'Algérie sous la forme d'un PC par famille et d'une famille par problème, est la conséquence de longues années de sevrage binaire entre le zéro infini et le un totalitaire. (article du 09-01-2006).

Quel est donc en finale le problème des villes-LSP ? Les premiers vous diront que c'est le départ précipité des Français, là où les seconds vous affirmeront qu'il s'agit de l'arrivée insuffisante des Chinois. La vérité est bien sûr ailleurs et juste à côté. (article du 25-01-2006).

Ce modèle argumentatif explicite la relation attributive qui suppose une forme d'équivalence ou d'égalité entre les énoncés. De ce fait, les structures narratives qualitatives sont présentées dans ces deux extraits de la manière suivante :

*La conséquence de longues années de sevrage binaire = phénomène d'éclatement nucléaire de l'Algérie.

*Départ précipité des Français = problème des villes-LSP.

Ce rapport d'équivalence ou d'égalité est explicité à travers l'emploi du verbe attributif « être ».

Avec les extraits qui suivent, la qualification attributive narrative descriptive est « statique » ou « figée », c'est-à-dire qu'elle « attribue à l'entité de base une propriété qualitative »¹⁵⁴.

Après avoir voulu lutter contre la fuite des cerveaux avec des drapeaux géants, un ministère, deux séminaires, quatre appels en absence et des mesures aussi efficaces que la lutte contre le criquet avec le bruit des casseroles, le pays vient de décider de lutter contre la fuite interne des cerveaux, avec des mesures de lobotomie socioprofessionnelles étonnantes. (article du 15-02-2007).

Les grosses multinationales qui vident l'Afrique et en manipulent les violences, ne passant guère plus par les gouvernements de leurs pays d'origine mais par des intermédiaires corrompus, la démocratie leur est aussi utile qu'un rouge à lèvres. (article du 22-03-2007).

Le rapport attributif se pose dans cet extrait en termes de qualification en décrivant l'état d'un fait donné. L'énoncé 2 décrit un état de l'énoncé 1.

Ce rapport « d'utilité » représente une structure à la fois qualifiante et descriptive et constitue l'une des stratégies discursives déployées dans le texte journalistique.

¹⁵⁴ *Ibid.* p. 73.

Dans ces extraits, la qualification narrative ou la caractérisation de l'être établit une relation d'appartenance ou de « possession ».

Rafik n'est pas un être humain mais un être politique. Il a la même consistante physique qu'un parti, le même poids de meubles qu'un salon et la même capacité de transmission des volontés qu'un fil électrique ou un câble de téléphone. (article du 08-03-2007).

Dans ces extraits, la structure de base est « l'être a quelque chose », la qualification instaure une relation de possession à travers l'emploi du verbe « avoir ». ce qui permet de donner comme forme zéro :

*Il a la consistante physique d'un parti.

*Il a le poids de meubles d'un salon.

*Il a la capacité de transmission d'un fil électrique.

Le rapport d'appartenance donne certaines propriétés aux faits explicités dans ces extraits, puisqu'ils révèlent des caractéristiques d'autres univers de référence qui leur sont associés, ceci les inscrits dans une forme d' « imaginaire collectif où chacun est supposé trouver un point d'ancrage personnel »¹⁵⁵.

Dans les extraits qui suivent, la caractérisation narrative est reliée à l'espace, elle est « situative » et permet d'établir un rapport entre le fait donné et le lieu.

¹⁵⁵ *Ibid.* p. 137.

Aujourd'hui encore, même au beau milieu d'un procès qui pointe du doigt certains «propriétaires» de ces caisses et fonds, personne n'ose encore élever la voix pour réclamer les chiffres des pertes dues à ces dépôts hasardeux et personne n'ose réclamer justice pour l'argent des cotisants algériens perdu dans ce jeu de copinage entre membres de conseils d'administration et banquiers véreux. (article du 30-01-2007).

Hier à Oran, une voiture munie de hauts-parleurs appelait les Oranais à venir accueillir le Roi d'Espagne, un peu mieux qu'il n'accueille nos clandestins chez lui. (article du 14-03-2007).

Les syntagmes prépositionnels employés dans ces exemples : au beau milieu d'un procès, à Oran, permettent de situer les faits dans un espace empirique et connu. Cette forme de caractérisation est de type « spatial » localisable.

En effet, comme espace topologique, le référent des différents syntagmes prépositionnels renvoie à un « ailleurs » situé dans un espace connu et commun.

L'extrait qui suit montre que la caractérisation est « temporelle », c'est-à-dire que le référent situationnel représente une forme de temporalité qui situe le fait dans le temps :

Les ministres maghrébins du Transport auront eu, au moins, l'occasion de se donner rendez-vous pour l'année prochaine à Tunis, à l'arrivée du prochain printemps, considérant qu'ils ont suffisamment travaillé pendant les deux jours de Skhirat. (article du 01-04-2007).

Cet extrait à référent temporel du futur présente une forme d'argumentation situative, d'une projection dans le temps.

L'espace temporel permet de faire exister certains faits en les nommant, tel le cas des extraits qui suivent :

A contrario de tous les canons de diététique internationaux, il y a, aujourd'hui, une véritable course vers la prise de poids avant la prise du pouvoir. (article du 06-02-2006).

Techniquement chaque Algérien rêve d'un ministère à lui par problème qui ne concerne que lui. D'un lot de terrain par salaire gagné ou attendu. D'une femme nouvelle après chaque dispute là où la femme rêve d'un nouveau bijou après chaque rencontre avec les siens. (article du 09-01-2006).

Par les éléments déictiques de l'espace « il y a », « là », « où », les extraits situent les faits dans un espace en les faisant « participer à une existence ».

De ce fait, les différentes structures que nous venons de développer permettent de ramener les faits à l'existence, en ayant pour objectif de les concrétiser dans un référent espace-temps.

3.5.3.2-LES FORMES PERFORMATIVES DESCRIPTIVES

Il s'agit d'une description en relation avec un « Faire » dont la stratégie de mise en discours consiste à consolider le texte de manière à « mettre un monde » ou « univers debout »¹⁵⁶.

L'univers diégétique en question révèle certaines propriétés qui se rapprochent de l'univers du réel, faisant appel à certaines procédures narratives.

Dans les extraits qui suivent, l'objet de description, ou sa dénomination sont explicités comme une totalité :

¹⁵⁶ J.-M. Adam, M. Bonhomme, *L'Argumentation publicitaire: Rhétorique de l'éloge et de la persuasion*, Paris, Nathan, 1997, p. 132.

Quel est donc en finale le problème des villes-LSP ? Les premiers vous diront que c'est le départ précipité des Français, là où les seconds vous affirmeront qu'il s'agit de l'arrivée insuffisante des Chinois. La vérité est bien sûr ailleurs et juste à côté. Les villes-LSP sont un endroit post-nationaliste où l'Algérie sera peu à peu réduite à la plus stricte expression d'elle-même: une statistique urbaine en course contre une statistique démographique. Une famille par logement, un logement par mètre carré, un mètre carré par promoteur, une administration à l'origine de chaque problème, un poteau par kilomètre et un ralentisseur par protesta d'habitants. (article du 25-01-2006).

Le point commun entre la grippe aviaire et l'immigration clandestine, c'est donc l'immigration bien sûr, ses risques, son flux, les moyens d'y mettre fin ou le discours qui se fabrique autour à base de frissons et de dégoût international. (article du 14-02-2006).

Dans ces deux extraits, les objets décrits, à savoir les villes LSP, la grippe aviaire et l'immigration clandestine sont présentés de manière à la fois globale et spécifique.

Les propriétés des différents objets descriptifs cités dans ces deux exemples sont clairement explicitées ; la dimension architecturale des villes LSP, et les risques engendrés par deux phénomènes aussi importants l'un que l'autre. En effet, il s'agit d'un processus qui permet d'introduire « une tension entre un mouvement de fragmentation de l'objet décrit et un mouvement de totalisation et d'unité »¹⁵⁷ permettant de ce fait, de découper les textes en séquences argumentatives.

¹⁵⁷*Ibid.* p.126.

En effet, la mise en texte de l'argumentation dans le discours journalistique en général, et dans celui de la chronique « Raina Raikoum » en particulier se fait par le biais de différentes formes d'articulation.

Il s'agit d'une stratégie qui permet de montrer que l'espace journalistique représente un espace spécifique dont l'une des principales particularités est la dominance des stratégies énonciatives et argumentatives. En effet, ce choix rend compte des différents comportements linguistiques au moment de l'appropriation de la langue.

La chronique journalistique intègre simultanément dans les textes différents modèles discursifs ou différentes stratégies discursives qui permettent d'explicitier les opinions publiques tout en ayant un impact sur les lecteurs.

CONCLUSION

Ce travail en analyse du discours a eu l'intérêt de réfléchir sur les stratégies discursives qui structurent les chroniques journalistiques ; en l'occurrence la chronique « Raina Raikoum » du *Quotidien d'Oran*.

Nous avons « tenté l'expérience » comme l'a souligné L. Spitzer, en apportant un éclairage nouveau à travers une démarche sémiolinguistique.

L'un des objectifs fondamentaux de cette recherche était de pouvoir relever les particularités de la chronique qui fait l'objet depuis quelques années d'analyses sociologiques, psychologiques et linguistiques.

Il a fallu relever dans un premier temps les différents mécanismes par lesquels le texte sémiotise le message pour orienter l'acte d'adhésion et de persuasion du lecteur.

Dans un second temps, la démarche empruntée à la sémiotique de la communication a consisté à relever les unités significatives qui font du texte journalistique un tissu de relations complexes qui, comme tout projet argumentatif, est produit en vue d'une adhésion ou d'un rejet.

N'oublions pas de souligner que la presse algérienne sort d'une zone de turbulence datant de la décennie « noire » qui a marqué les années 90. Période caractérisée par une instabilité sociopolitique d'ordre structurel et législatif et de violentes tensions sociales.

En effet, le parcours de la presse écrite en Algérie a été marqué par de nombreux soubresauts liés en grande partie à la sphère politique.

Longtemps aux mains du parti unique, elle ne devient véritablement indépendante et multiple que jusqu'à l'ouverture démocratique décrétée par la loi du 3 avril 1990.

Elle joue dès lors un rôle important dans le renouveau social, politique, culturel, économique, etc.

L'Etat assure un contrôle assez rigoureux, en adoptant de nombreuses lois relatives à la démocratisation et à la liberté d'expression, au nouveau code de l'information qui visait à établir un cadre légal et conforme à la nouvelle donne socio-politique

Cette situation affecte le contenu même des journaux qui subissent une forme de pression.

Il aura fallu attendre la fin des années 90, en particulier l'année 2001 pour voir revivre la presse algérienne, confortée par l'adoption de l'article 144 relatif aux amendements et au Code pénal qui tendent d'atteindre une « liberté » d'expression.

Nous passons ainsi, de quelques titres seulement avant 90, à plus d'une vingtaine en l'espace de quelques mois seulement.

Cette hétérogénéité de la sphère médiatique a créé une bipolarisation de la presse, opposant d'une part, une presse dite « privée » ou « indépendante » plus critique à l'égard du pouvoir et d'autre part, une presse publique entièrement financée par l'Etat dont elle défend par ailleurs les intérêts.

Nous pouvons ainsi dire, que la presse algérienne reste encore fragile, elle subit de nombreux problèmes liés à la censure et aux conjonctures.

Ce qui affecte de manière inéluctable le contenu et la forme de la production discursive dans les journaux.

Cette hétérogénéité de l'environnement médiatique impose des types de comportements linguistiques qui agrémentent de manière consciente et/ou inconsciente la presse algérienne. Le choix des supports, des modes d'énonciation, et des stratégies discursives sont tributaires de cet environnement inconstant.

Pour notre part, nous avons choisi de travailler sur une chronique qui paraît dans *Le Quotidien d'Oran*, quotidien créé le 14 janvier 1994. Nous avons tenté de voir comment l'environnement sociolinguistique influence de manière directe ou indirecte le choix des stratégies discursives dans la chronique journalistique « Raina Raikoum » qui paraît à la page trois du même journal.

L'une des premières formes d'influence se manifeste par le choix des formes énonciatives polyphoniques assujetties au contrat qui lie le texte journalistique au contexte pré-discursif (contrat sur l'enjeu discursif, contrat sur la langue, contrat sur la diversité politique et culturelle).

L'aspect polyphonique se traduit dans notre corpus par le choix de certaines structures syntaxiques, comme les formes interpellatives indirectes véhiculées par l'interrogation rhétorique et certaines formes impératives. Ces structures sollicitatives relatent en fait une situation dialogale fictive, un dialogisme simulé dans lequel la réponse du sujet destinataire est attendue de manière illusoire.

Les interactions virtuelles liées à ces formes font que le sujet dispose à la fois la question et la réponse, autrement dit : le discours et l'objet du discours, l'injonction et la réaction injonctive, comme une sorte de mythe du Sphinx, qui oblige à résoudre une énigme.

La focalisation de l'énoncé se fait sur le sujet énonçant, et parfois sur le discours lui-même, tel que le démontre la présence des structures réflexives, qui conforte au destinataire un rôle plutôt passif.

Ainsi, les structures sollicitatives n'impliquent pas le lecteur de manière directe, mais renvoient à un sujet « Je » qui se présente comme centre de ses propos.

Nous notons par moments, un éclatement de l'indice personnel, qui meut entre la deuxième et la troisième personne, donnant effet à une énonciation polyphonique calquée sur le modèle social, dans lequel la voix énonciative fait l'objet de multiples perceptions culturelles, sociales,

économiques et politiques. Ceci nous amène à remarquer que le locuteur-journaliste n'est pas toujours impliqué dans le processus de production du message.

Assez polyphonique, la chronique journalistique « Raina Raikoum » est caractérisée par une plurivocalité fréquente qui permet le déploiement des voix multiples explicites et implicites. Cela se justifie par le choix des formes délocutives ou impersonnelles.

L'ironie considérée à son tour comme stratégie énonciative, représente une forme d'équilibre fragile entre l'adhésion totale et le rejet, en plaçant le locuteur-journaliste et le lecteur à la fois à l'extérieur du monde raillé grâce à la distance discursive et à l'intérieur de celui-ci, au niveau symbolique.

Elle recourt dans la chronique journalistique « Raina Raikoum » à différentes stratégies du discours liées au non-dit, révélant ainsi une dimension sociale cachée du langage que le texte de la chronique n'est pas capable parfois à exprimer dans sa forme explicite.

Nous avons ainsi pu nous rendre compte que, outre la dimension polyphonique, la chronique journalistique privilégie d'autres formes et stratégies discursives.

Parmi ces stratégies, nous retrouvons le dialogisme simulé où l'allocation est illusoire, puisque le destinataire, n'est sollicité que de manière imaginaire.

Il est interpellé dans le circuit interlocutif comme s'il était présent. Il s'agit ici de la stratégie de connivence qui calque l'énonciation sur le parler quotidien grâce à certaines formules discursives familières.

Par cette forme de délégation de la parole du locuteur-journaliste à une «voix off» extérieure, le « Je » se dilue dans une parole relayée, dans un univers marqué par la présence de points de vue et de centres d'intérêts multiples.

Nous pouvons dire que, par ces différentes stratégies de mise en texte, le style énonciatif dans les chroniques « Raina Raikoum » est agrémenté de formes orales. Cette oralisation de l'écriture journalistique amène ainsi à voir que, même si le tour de parole n'est pas assuré dans cette forme de communication différée.

L'écriture journalistique en Algérie, notamment celle de la chronique « Raina Raikoum », grâce à une forme d'intertextualité ou de mise en abyme du discours, se présente comme une instance fissurée, qui ; en inscrivant sa propre parole, inscrit la parole de l'autre.

Elle apparaît comme une forme de conversation discursive qui fait lieu d'émergence et de manifestation d'une parole sociale multiple.

Elle inscrit d'abord la figure de son lecteur, reconnu comme instance de réception. Lecteur que le cadre étroit de notre étude ne nous a permis d'envisager que comme être de papier dépourvu de dimension psychologique.

La deuxième forme d'influence exercée par le contexte sur le texte journalistique de la chronique se manifeste dans les choix linguistiques, marqués par l'alternance des codes (français/ arabe), traits codiques caractéristiques de la situation linguistique bilingue du pays.

Pour conclure, nous pouvons dire que, la chronique journalistique « Raina Raikoum » nous a permis de comprendre que, malgré les difficultés d'ordre structurel ou organisationnel et les difficultés relatives à l'environnement social et culturel, la presse écrite algérienne commence à se démarquer par ses différentes formes de textualisation, par ses modes de référentiation, par ses enjeux culturels et linguistiques. Elle s'engage dans une perspective de mondialisation qui tient compte des préoccupations d'actualité.

Elle tend à conquérir son rôle premier comme reflet critique de la société à travers lequel le lecteur se voit dans une image altérée, déformée de sa

personne. Le but est de l'amener à réagir et à « changer » son attitude vis-à-vis de ce qui l'entoure et l'influence.

Ce travail, qui est loin d'épuiser la problématique des stratégies énonciatives et argumentatives au sein du discours journalistique, s'ouvre à d'autres perspectives, à travers lesquelles nous nous proposons, dans une recherche ultérieure, d'envisager la dimension perlocutoire de l'acte réalisé par l'énoncé journalistique dans la chronique.

Cette dimension s'ouvre à une perspective communicative ambivalente qui intègre à la fois une communication informative, sollicitant l'adhésion d'un lectorat à travers les stratégies discursives et une communication symbolique par le biais de signes sémiotiques.

BIBLIOGRAPHIE

- Adam J.-M. (1999), *Linguistique textuelle*, Paris, Nathan.
- Adam J.-M, Bonhomme. M (1997), *L'Argumentation publicitaire: Rhétorique de l'éloge et de la persuasion*, Paris, Nathan.
- Ajaad A. (1987), « Démocratie, mode d'emploi », *Algérie Actualité*, n° 1130, 11 janvier 1987..
- Amossy A. (1999), *Images de soi dans le discours : la construction de l'éthos*, Neufchâtel : Delachaux & Niestlé.
- Amossy R. (2000), *L'argumentation dans le discours*, Paris, Nathan Université.
- Anscombe J. L, Ducrot. O. (1983), *L'argumentation dans la langue*, Bruxelles, Pierre Mardaga, coll. Philosophie et langage.
- Antoine G. (1962), *La coordination en français*, vol 1, Paris, Atréy.
- Aristote (1967), *La Rhétorique*, Paris, Société d'édition : Les Belles Lettres, (trad ; M. Dufour).
- Austin J.-L. (1970), *Quand dire c'est faire*, Paris, Seuil.
- Bakhtine M. (1984), *Esthétique de la création verbale* , Bibliothèque des idées, Paris, Gallimard.
- Benveniste E. (1966), *Problèmes de linguistique générale*, t2, Paris, Gallimard.
- Berthonneau A.-M, Kleiber G. (1993), « Pour une nouvelle approche de l'imparfait. L'imparfait, un temps anaphorique méronomique », *Langages* n°112,
- Boutaud J.-J. (1998), *Sémiotique et communication, Du signe au sens*, Paris, L'Harmattan.
- Bres. J. (2005), *Une approche dialogique des faits grammaticaux*, paris, Larousse.
- Caron J. (1984), « Les opérateurs discursifs comme instructions de traitement », *Verbum*, t.7, fasc.2, Université de Nancy.

- Charaudeau P, Maingueneau D. (2002), *Dictionnaire d'analyse du discours*, Paris, Seuil.
- Charaudeau P. (1983), *La presse: Produit, production, réception*, Paris, Didier Erudition.
- Charaudeau P. (1983), *Langage et discours. Eléments de sémiolinguistique*, Paris, Hachette.
- Charaudeau P. (1994), « Le discours de communication de l'information médiatique », *Le français dans le monde, numéro spécial*, Paris, Hachette Edicef, juillet 1994.
- Charaudeau P., Lochard, G., Soulages, J.-Cl., Fernandez, M. & Croll A (2001), *La télévision et la guerre. Déformation ou construction de la réalité?*, Bruxelles : De Boeck/Ina.
- Chialil- Lalaoui. F.-Z, *Guide de sémiotique appliquée*, O.P.U, 2008,
- Compagnon A. (1979), *La seconde main, ou le travail de la citation*, Paris : Le Seuil.
- Coquet J.-C. (1973), *Sémiotique littéraire-Contribution à l'analyse sémantique du discours*, Mame. S. L.
- Courtés J. (1976), *Introduction à la sémiotique narrative et discursive*, Paris, Hachette.
- Dubois J. (1969), « Lexicologie et analyse d'énoncé », *Cahiers de lexicologie*.
- Ducrot O & al. (1980), *Les mots du discours*, Paris : Minuit.
- Ducrot O, Schaeffer J. M. (1995), *Nouveau dictionnaire encyclopédique des sciences du langage*, Paris : Seuil.
- Ducrot O. (1980), *Les mots du discours*, Paris, Ed. de Minuit.
- Ducrot O. (1984), *Le dire et le dit*, Paris : Minuit.
- Everaert-Desmedt N. (1984), *La communication publicitaire : Essai de sémiopragmatique*, Cabay, Louvain-la-Neuve.
- Fairclough N. (1992), «Discourse and Social Change», Cambridge, Polity Press.

- Fairclough N. (1995), *Critical Discourse Analysis: The Critical Study of langue* London, Longman.
- Feuillet J. (1990), « Place de la coordination », *L'Information grammaticale* n°46, Paris et Hagège.
- Fontanier P. (1968), *Les Figures du discours*, Paris, Flammarion.
- Foucault M. (1969), *L'Archéologie du savoir*, Paris, Gallimard.
- Frédéric A, Delogne V. (1996), *Disparition de la Cité et survie des médias d'opinion*, édition : Academia Bruylant; Collection Médias et société.
- Godard P. (1996), « dossier sur les systèmes éditoriaux », Novembre 1996.
- Gosselin L. (1996), *Sémantique de la temporalité en français: Un modèle calculatoire et cognitif du temps et de l'aspect*, Duculot (Collection Champs Linguistiques), Louvain-la-Neuve.
- Greimas A.-J. (1966), *Sémantique structurale : recherche de méthode*, Paris, Larousse.
- Grevisse M. (1993), *Le bon usage*, édition par André Goosse, de Boeck Duculot.
- Guillaume G. (1973), *Leçons de linguistique de G. Guillaume, 1948-1949*. Valin, R. (éd.). Paris : Klincksieck ; Québec : Presses de l'Université de Laval
- Herbert C, Murphy G.-H. (1982), « La visée vers l'auditoire dans la signification et la référence », *bulletin psychologie* XXXV.
- Herschberg-Pierrot A. (1993), *Stylistique de la prose*, Paris, Belin sup.
- Ihaddaden Z. (1983), *Histoire de la presse indigène en Algérie-Des origines jusqu'en 1930*, E.N.A.L, Alger.
- Jaubert A. (1990), *La lecture pragmatique*, Paris, Hachette sup.
- Jeandillou J. F. (2006), *L'analyse textuelle*, Paris, Armand Colin.
- Kerbrat-Orecchioni C. (1975), citée par D.C.MUECKE, « Analyse de l'ironie », *poétique* n°24, *Revue de Théorie et d'Analyse Littéraires* Paris.
- Kerbrat-Orecchioni C. (1980), *L'énonciation : De la subjectivité dans le langage*, Paris, A. Colin.

- Kerbrat-Orecchioni C. (1983), *Actes de langage dans le discours*, Paris : Nathan Université.
- Kerbrat-Orecchioni C. (1986), *L'implicite*, Paris, Armand Colin.
- Kerbrat-Orecchioni C. (1990), *Les interactions verbales*, Tome 1, Paris, Armand Colin.
- Kerbrat-Orecchioni C. (1992), *Les interactions verbales*, t2, Paris, A. Colin.
- Kleiber G. (1994), *Contexte, interprétation et mémoire: approche standard vs approche cognitive*, Langue française.
- Lagardette J.-L.-M. (1994), *Guide de l'écriture journalistique. Ecrire, informer, convaincre*, Paris, Syros.
- Lochard G. (1996), « Genres rédactionnels et appréhension de l'événement médiatique. Vers un déclin des modes configurantes », *Réseaux*, n° 76, Paris, Cent.
- Maingueneau D. (1981), *Approches de l'énonciation en linguistique française*, Paris, Hachette Université.
- Maingueneau D. (1991), *L'analyse du discours*, Paris, Hachette.
- Maingueneau D. (1993), *Contexte de l'œuvre littéraire. Énonciation, écrivain, société*, Paris, Dunod.
- Maingueneau D. (1995), *L'énonciation philosophique comme institution discursive*, Paris, Hachette.
- Maingueneau D. (1998), *Analyser les textes de communication*, Paris, Dunod.
- Maingueneau D. (1998), « Les tendances françaises en Analyse du Discours », Compte rendu de la conférence donnée à l'Université d'Osaka le 12 novembre 1998.
- Martin R. (1983) Compte rendu de J. Moeschler (1982). *Revue de linguistique romane* n° 47.
- Meyer. M. (1995), « Problématologie et argumentation », *Hermès*, n°15, Argumentation et rhétorique (I), CNRS Editions, Paris.
- Moeschler J, Reboul A. (1994), *Dictionnaire encyclopédique de pragmatique*, Paris, Seuil.

- Moeschler J. (1985), *Argumentation et conversation. Eléments pour une analyse pragmatique du discours*, Paris, Hatier-CREDIF.
- Muller C. (1991), *La négation en français. Syntaxe, sémantique et éléments de comparaison avec les autres langues romanes*, Genève : Librairie Droz S.A.
- Nølke H, Fløttum K, Norén C. (2004), *La théorie scandinave de la polyphonie linguistique*, Paris: Kimé.
- Nølke H. (1994-a), *Linguistique modulaire : de la forme au sens*, Paris/Louvain : Peeters.
- Padioleau. J.-G. (1976), *Systèmes d'interaction et rhétoriques journalistiques*, Sociologie du travail.
- Polanyi m. (1958), «Personal Knowledge: Towards a Post-Critical Philosophy», University of Chicago Press.
- Rastier F, Cavazza M, Abeillé A. (1994), *Sémantique pour l'analyse*, Paris, Masson.
- Reboul O. (1998), *Introduction à la Rhétorique*, 3è éd., Paris, PUF.
- Riutort P. (1996), « Grandir l'événement, L'art et la manière de l'éditorialiste », Réseaux, n° 76, Paris, Cent.
- Robrieux J.-J. (1993), *Eléments de Rhétorique et d'Argumentation*, Paris, Bordas.
- Siblot P. (1983), « Introduction, Pratiques praxématiques, Introduction à une analyse matérialiste du sens », Cahiers de Linguistique sociale, n°6, Rouen.
- Tetu J.-F. (1990), « Mises en page et illustrations au début du XXè siècle, Cahiers de textologie », n°3, textologie du journal, Paris, Minard.
- Touratier C. (1996), *Le système verbal français : Description morphologique et morphématique*, Collection U. Masson & Armand Colin, Paris.
- Varga. K, *La question du style et la Rhétorique*, Paris, Georges Moliné (éd), Qu'est ce que le style ?, PUF, 1994, p. 173.
- Weinrich H. (1973), *Le temps*, Paris, Seuil.
- Weinrich H. (1989), *Grammaire textuelle du français*, Paris : Didier.

Wolton D. (1999), *Internet et après, une théorie critique des nouveaux médias*, Paris, Flammarion.

INDEX DES NOTIONS

A

acte, 16, 45, 54, 55, 101, 103,
138, 139, 147, 166, 175,
187, 194, 204, 205, 213,
218, 224, 226, 235, 236,
249, 254

adjectif, 182, 183

adverbe, 85, 86, 181, 215, 220,
239

analyse du discours, 9, 14, 22,
28, 29, 40, 44, 70, 138,
139, 140, 141, 142, 143,
225, 249, 256, 258

approche, 9, 10, 12, 22, 38, 42,
45, 62, 63, 71, 117, 147,
160, 165, 166, 207, 255,
258

argumentation, 21, 23, 67, 68,
69, 72, 81, 85, 93, 112,
136, 140, 141, 189, 193,
196, 213, 214, 226, 227,
228, 240, 241, 245, 248,
255, 258

autorité, 20, 93, 144, 169, 170,
196, 221

C

champ, 9, 20, 29, 33, 36, 40,
84, 89, 101, 106, 183

chronique, 10, 11, 12, 16, 19,
20, 21, 22, 23, 28, 29, 30,
32, 42, 45, 46, 47, 48, 49,
50, 51, 52, 54, 55, 56, 58,
59, 60, 61, 62, 63, 66, 67,
68, 70, 77, 89, 96, 107,

133, 135, 136, 144, 145,
147, 148, 150, 151, 155,
162, 163, 167, 169, 170,
174, 175, 180, 187, 192,
193, 198, 199, 201, 204,
206, 208, 213, 223, 237,
248, 249, 251, 252, 253,
254

code, 35, 36, 47, 250

cohérence, 9, 15, 17, 33, 148,
150

communication, 11, 16, 21, 27,
30, 31, 32, 33, 35, 36, 37,
46, 49, 52, 53, 54, 56, 66,
70, 110, 135, 138, 139,
140, 144, 147, 148, 155,
162, 164, 166, 167, 168,
174, 186, 249, 253, 254,
255, 256, 258

compétence, 13, 42, 200

conditions de production, 10,
24, 42

connecteur, 71, 80, 81, 85,
104, 107, 122, 132, 172,
215, 216, 224, 228, 229,
230, 231, 233, 234, 236

contrat, 52, 53, 59, 138, 139,
140, 168, 251

corpus, 9, 12, 14, 15, 17, 18,
19, 20, 21, 22, 23, 24, 29,
59, 60, 65, 67, 68, 69, 70,
73, 79, 80, 85, 91, 93, 96,
106, 120, 136, 137, 143,
144, 152, 153, 154, 158,
162, 163, 167, 169, 173,
177, 180, 189, 202, 204,

210, 214, 219, 222, 232,
234, 242, 251

D

déictique, 169, 179, 219, 238

dialogisme, 44, 123, 126, 251,
252

dialogue, 52, 110, 123, 164,
175, 229

discours journalistique, 10, 11,
12, 13, 14, 16, 19, 20, 22,
23, 24, 29, 30, 31, 33, 38,
40, 42, 44, 47, 51, 53, 65,
138, 142, 143, 157, 178,
183, 187, 248, 254

doxa, 92, 93, 94, 95, 97, 112,
114, 119, 137, 178, 200

E

échange, 45, 51, 56, 59, 139,
148, 162, 166, 168, 190

écriture, 10, 11, 13, 21, 31, 47,
48, 49, 52, 57, 95, 116,
139, 140, 142, 144, 165,
167, 168, 174, 195, 214,
253, 258

énonciation, 11, 21, 22, 23, 29,
30, 31, 40, 45, 49, 50, 53,
55, 56, 90, 105, 139, 142,
143, 147, 148, 149, 150,
156, 160, 163, 166, 168,
170, 172, 175, 176, 179,
182, 186, 187, 188, 189,
191, 192, 193, 195, 196,
201, 203, 211, 212, 220,

235, 236, 250, 251, 252,
257, 258
espace, 9, 11, 20, 21, 28, 29,
30, 40, 42, 46, 50, 51, 54,
55, 56, 61, 63, 87, 141,
162, 244, 245, 246, 248,
250
éthos, 96, 140, 141, 142, 143,
144, 203, 204, 255
explicite, 11, 45, 71, 84, 87,
104, 160, 169, 171, 173,
192, 197, 199, 216, 217,
220, 222, 226, 227, 228,
231, 235, 237, 242, 252

F

focalisation, 86, 251

G

genre, 10, 19, 20, 22, 31, 42,
43, 44, 45, 46, 47, 48, 60,
66, 67, 70, 101, 112, 147,
159, 223, 225, 233
guillemets, 133, 134, 135, 197,
198, 200

H

hétérogénéité, 39, 44, 198,
250

I

idéologie, 62, 63, 65, 230
implicite, 11, 45, 71, 113, 160,
169, 192, 193, 195, 199,
216, 226, 228, 229, 258
inconscient, 162
indice, 167, 177, 190, 251

interaction, 13, 29, 60, 70,
142, 259
intertextualité, 136, 137, 198,
253
ironie, 137, 199, 200, 201,
202, 204, 205, 206, 207,
211, 252, 257

L

langage, 2, 15, 31, 44, 45, 81,
138, 139, 140, 141, 143,
147, 148, 166, 178, 182,
191, 252, 255, 256, 257,
258
langue, 9, 13, 14, 15, 16, 18,
37, 39, 40, 43, 44, 45, 46,
51, 55, 67, 69, 72, 81, 91,
128, 137, 142, 143, 146,
147, 149, 150, 153, 158,
213, 214, 248, 251, 255,
257

lecteur, 11, 13, 21, 22, 33, 47,
48, 49, 50, 51, 53, 54, 56,
59, 60, 61, 62, 65, 90, 95,
103, 113, 115, 117, 123,
126, 127, 135, 138, 142,
147, 148, 150, 155, 162,
164, 165, 166, 168, 169,
170, 171, 172, 173, 174,
175, 176, 180, 181, 183,
194, 204, 205, 206,
207, 249, 251, 252, 253

linguistique, 9, 10, 13, 15, 16,
18, 19, 20, 21, 29, 37, 38,
43, 47, 51, 55, 67, 71, 73,
85, 90, 136, 146, 147, 149,
150, 184, 194, 199, 200,
201, 212, 214, 215, 217,
222, 228, 233, 253, 255,
257, 258, 259

locuteur-journaliste, 11, 12,
13, 20, 21, 22, 23, 28, 31,
33, 42, 45, 46, 47, 48, 49,
51, 52, 53, 54, 56, 57, 58,
59, 60, 61, 62, 66, 68, 70,
77, 78, 88, 89, 90, 91, 92,
95, 96, 97, 98, 100, 101,
102, 103, 105, 107, 109,
110, 111, 112, 113, 114,
115, 116, 117, 118, 119,
120, 121, 123, 126, 127,
132, 133, 135, 142, 143,
144, 152, 155, 162, 164,
168, 169, 170, 171, 172,
174, 175, 176, 177, 178,
182, 183, 184, 186, 197,
203, 204, 205, 206, 207,
208, 209, 210, 212, 226,
238, 252

M

marqueur, 70, 92, 94, 96, 107,
122, 123, 215, 224, 230
modalité, 11, 143, 170, 173,
175, 176, 178, 180, 181,
182, 185, 187
mode, 11, 29, 31, 38, 62, 66,
93, 105, 131, 151, 163,
175, 189, 209, 211, 255

N

négation, 14, 65, 67, 68, 69,
70, 71, 72, 73, 74, 75, 77,
78, 79, 80, 81, 82, 83, 84,
85, 86, 87, 88, 91, 92, 94,
98, 99, 104, 105, 109, 112,
113, 119, 120, 121, 122,
126, 130, 131, 132, 133,

135, 136, 137, 144, 212,
224, 225, 229, 231, 259

P

polémique, 11, 21, 68, 71, 72,
73, 78, 79, 81, 82, 84, 85,
86, 94, 98, 106, 111, 112,
115, 116, 119, 121, 123,
127, 135, 136, 167, 168,
169, 212, 225, 233
polyphonie, 14, 23, 44, 65, 66,
67, 68, 69, 70, 71, 72, 75,
76, 78, 79, 80, 82, 85, 86,
87, 88, 89, 90, 92, 98, 104,
106, 107, 109, 122, 128,
130, 131, 133, 135, 136,
201, 202, 203, 204, 212,
259
présupposé, 33, 211, 212

R

récit, 99, 151, 154, 156, 159,
192, 205, 207

réfutation, 68, 73, 79, 83, 86,
92, 94, 103, 111, 114, 117,
119, 121, 126, 129, 130,
132, 136, 207, 209, 210,
229

S

sémiotique, 10, 32, 49, 166,
185, 207, 249, 256
stratégie, 12, 68, 77, 81, 115,
116, 120, 121, 133, 167,
173, 174, 180, 184, 187,
189, 191, 192, 198, 199,
215, 226, 240, 241, 246,
248, 252

T

temps, 12, 16, 17, 20, 22, 27,
46, 49, 50, 52, 74, 75, 79,
80, 81, 90, 97, 98, 99, 107,
119, 120, 149, 150, 151,
152, 154, 155, 156, 157,
158, 160, 161, 162, 164,
165, 179, 183, 185, 191,

192, 201, 202, 204, 206,
207, 215, 218, 222, 229,
233, 238, 241, 245, 246,
249, 255, 257, 259
texte journalistique, 9, 10, 55,
56, 70, 104, 133, 148, 162,
167, 204, 242, 243, 249,
251, 253
typologie, 10, 11, 43, 44, 53

U

univers, 9, 62, 124, 126, 139,
165, 168, 180, 193, 199,
244, 246, 252

V

valeur, 27, 53, 73, 83, 84, 93,
149, 156, 158, 161, 169,
170, 174, 175, 176, 178,
179, 181, 182, 183, 184,
185, 186, 187, 190, 191,
192, 195, 196, 217, 218,
221, 222, 225, 230, 231,
236, 240

ANNEXES

Article 01 :

Dangereux amalgame!

02- 01- 2006, Kamel Daoud.

L'Algérie fonctionnant à la mécanique de l'enthousiasme et de la «taha», on a vite oublié que cela ne remplace pas l'élan vital, que cela ne remplace pas l'histoire et que le populisme est un vilain défaut chez le peuple abstrait. La maladie brusque du chef de l'Etat a été «épiloguée» par un bain de foule qui lave presque tout le monde de toute tentation de réflexion. L'accueil réservé au président de la République a peut-être servi à illustrer la cohésion autour d'un homme et à donner une image à une émotion, mais il a aussi servi à masquer l'interrogation légitime, la réflexion sur l'avenir et le questionnement sur des fragilités d'Etat que l'on ne veut ni voir, ni admettre. Réagissant à une série de chroniques qui se sont honnêtement attardées sur les faiblesses de la communication officielle, sur le devoir de vérité envers les millions d'Algériens obligés de brasser de la rumeur et sur l'inexistence organique des institutions de l'Etat censées servir de socle face aux imprévus humains, un «collectif de militants pour le soutien au programme du président de la République» a adressé à la rédaction une lettre de protestation acide. «Vous avez travaillé autant que les pires ennemis de l'Algérie à affaiblir le moral des masses populaires, distillant le désespoir et la panique». Si l'on peut comprendre l'enthousiasme et ses excès, si l'on peut admettre que la fête puisse donner lieu à des procès, on ne peut empêcher l'amertume de voir ce pays, encore une fois, refuser de s'interroger sur lui-même et son avenir sous le seul prétexte d'une émotion unanime et condamner l'effort - tout aussi nationalisme malgré l'usure malsaine de ce mot - pour faire passer le destin de ce pays avant celui d'un seul homme et refuser de s'avouer la sinistre réalité d'un pays qui attend tout d'un seul homme et rien de lui-même et qui veut faire porter à Bouteflika tout aussi ses espoirs que ses incapacités à remplacer les institutions imaginaires par des rassemblements, même sincères. Que le Bouteflikisme soit une chapelle, un sacerdoce, une vocation ou un choix intéressé, cela peut être admis comme une forme de militantisme, d'espoir ou une foi par défaut. Mais que ce même Bouteflikisme serve à faire le procès de toute réflexion sur l'avenir de ce pays,

confonde l'analyse avec «une haine contre Bouteflika» et décide que la question sur les erreurs à ne pas refaire pour ne pas rebâtir le pays, encore et toujours, sur une image, est une hérésie, une trahison ou un crime, cela démontre que la misère politique a encore la vie longue et que l'effondrement vers le politique du grégaire est plus grave que ses apparences. Ce collectif de soutien s'est fait presque le porte-voix d'une confusion qui règne et qui menace: celle qui ne cesse de voir dans le simple exercice de la lucidité, dans le refus de l'enthousiasme facile, dans la réflexion politique qui refuse de faire des «vœux de prompt rétablissement» un programme politique creux et confortable, la preuve d'un anti-nationalisme primaire et d'une habitude à l'opposition automatique. L'Algérie n'a pas élu un homme pour qu'il la cache à elle-même ni pour se cacher derrière lui, peut-on résumer. Mais cela est déjà passible de lapidation. Dieu étant éternel, le pays l'étant presque, il s'agissait de réfléchir au-delà de l'homme. Le plus curieux dans cette lettre, ce n'est pas uniquement ce qu'elle dit, mais aussi ce qu'elle dit à moitié. Dans une sorte de ridicule grave, de menace presque risible et de confession involontaire d'une vocation cachée, les signataires de la lettre ont pris le soin d'ajouter une phrase qui aurait pu faire rire, si elle ne faisait pas penser à ce que pensent réellement ses rédacteurs: «Copie à la Présidence de la République».

Article 02 :

L'unique et ses enfants uniques

09 -01-2006, Kamel Daoud.

Un PC pour chaque famille suppose déjà l'idée d'une famille pour chaque logement. Mais une famille pour chaque logement, veut dire un million de logements pour chaque mandat. Un mandat pour chaque million de logements, veut dire que l'on a résolu le problème d'un président à chaque crise. Car un président à chaque crise suppose sept gouvernements à chaque quatre ans. Ce qui veut dire 140 ministres à chaque remaniement. On retombe donc dans le cas d'un ministre par quatre mois, c'est-à-dire dix chantiers par 48 wilayas et donc neuf familles par chaque logement et donc le un seizième d'un PC par chaque famille. Faut-il donc tout stopper et attendre que le nombre de PC dépasse celui de l'humanité pour que le nombre des Algériens par PC dépasse le nombre de porteurs de chèques par chaque PC à chaque fin de mois aux guichets de la Poste ? Non. Un PC par famille n'est pas un

problème insoluble puisque déjà on a une conception de l'Algérie par Algérien. Cela nous a déjà donné un pays par tête d'occupant et donc un problème de cohabitation par mètre carré. Techniquement chaque Algérien rêve d'un ministère à lui par problème qui ne concerne que lui. D'un lot de terrain par salaire gagné ou attendu. D'une femme nouvelle après chaque dispute là où la femme rêve d'un nouveau bijou après chaque rencontre avec les siens. A bien réfléchir, ce phénomène d'éclatement nucléaire de l'Algérie sous la forme d'un PC par famille et d'une famille par problème, est la conséquence de longues années de sevrage binaire entre le zéro infini et le un totalitaire. Souvenez-vous: après des décennies de parti unique, nous avons eu brusquement un parti par village et un village par agence foncière. Et après une RTA pour tous - vivants ou morts -, nous avons eu une tête de parabole par chambre individuelle. Et après une seule révolution pour chasser la France, nous avons aujourd'hui une émeute par chômeur pour chasser les mouches. C'est dire que le problème est en quelque sorte clinique. L'Algérie a toujours eu cette tradition de se lever comme un seul homme et s'asseoir comme trente millions de mécontents. Se battre comme une seule Algérie et décrocher l'indépendance sous la forme d'un bien vacant par moudjahid. D'avoir résisté comme un seul peuple et de s'être entredéchiré comme dix mille clans sauvages. De voter d'une seule voix là où la démocratie veut que chacun ait sa voix à lui pour lui. Un PC par famille ? Oui. Cela veut dire déjà une banque par dossier au rythme où cela avance...

Article 03 :

Pourquoi la déclaration de patrimoine fait-elle si peur?

16-01 -2006, Kamel Daoud.

Les arguments des parlementaires algériens, toutes couleurs confondues, pour expliquer pourquoi ils se sont absous de l'obligation de déclaration de patrimoine dans le texte de lutte contre la corruption, voté dernièrement, sont oiseux. Le message envers les Algériens a été négatif et les Algériens ont accueilli l'entourloupette avec le sourire de la malice: ils se souviennent tous, même ceux qui sont nés après 62, de l'argent des Caïds et des fortunes des biens vacants. Si les députés ont pensé à se protéger, c'est d'abord pour étendre leur immunité à l'immunité de leur butin,

résumant les banalisés. Pour s'en défendre, les parlementaires nationaux ont usé de la philosophie, de la politique et de beaucoup de mots: certains ont parlé de leur refus d'ouvrir les portes du pays à l'inquisition internationale sous prétexte de corruption, d'autres ont expliqué que le texte n'était pas encore parfait et les derniers ont résumé qu'il s'agit de protéger le député contre les dossiers montés et les cadres supérieurs contre les procès populistes. La première explication étant ridicule, la seconde est tordue là où la troisième est hypocrite. Peu d'Algériens croiront à un nationalisme si pointilleux au point de refuser de lutter contre la corruption dans

la sphère où, justement, la corruption est possible, et peu d'Algériens vont avoir une pensée pour des députés qui disent avoir eu une pensée pour les victimes des opérations mains propres de la dernière décennie. Le texte risque de passer ainsi, «traficoté», au Sénat comme le promettent ses partisans qui, apparemment, se soucient peu de ce qu'a répété le dernier Conseil des ministres approuvant la ratification, par décret, de la convention de l'Union africaine sur la prévention et la lutte contre la corruption adoptée à Maputo en 2003. Au bas du communiqué de ce Conseil de ministres - le premier de Bouteflika après son retour au pays - certains ont lu avec curiosité ce dernier point intitulé «décisions individuelles» où l'on explique que le Conseil a approuvé des «décisions individuelles relatives à des emplois supérieurs». Le vote du Sénat sera donc celui d'un choix entre la lutte contre la corruption et celui d'une «décision individuelle» selon soi et pour soi. Le malheur est que cette urgence de lutter contre l'argent sale a déjà dérivé, par un effet de loupe maladroit, vers le procès des parlementaires là où elle se devait concerner des cercles encore plus larges.

Article 04 :

L'Avenir, après la chute du dernier immeuble français

25 -01- 2006, Kamel Daoud.

Le syndrome socio-participatif, c'est lorsque l'Algérie participe à elle-même pour faire d'elle-même n'importe quoi. A force, l'Algérie nouvelle a un nouveau visage: un ensemble de HLM amélioré, clos sur lui-même, sans issue esthétique, ni possibilité de réoccuper le sol autrement que par la logique du vrac d'urgence. Les ensembles LSP de

L'Algérie nouvelle sont donc l'Algérie nouvelle démunie de ce que la France n'y a pas laissé en partant: une architecture, des écoles, des arbres, des espaces verts, de bon égouts, de l'eau, des places publiques, de l'éclairage et l'esprit de communauté qui préserve la cage d'escalier de son destin de poubelle collective. Le nouveau bâti est donc ce que l'Algérie a bâti pour loger les siens sans penser à plus, ni à mieux. Fatalement, on y retrouve ce que l'Algérie ne sait plus faire d'elle-même sans idée nette sur ce qu'elle veut devenir. Ce que l'Algérie a construit avec énormément d'argent ressemble étrangement à ce que l'Algérie ne sait pas construire: les gros ensembles HLM aidés ont fini par résumer ce dont souffre le pays depuis qu'il affirme pouvoir ne compter que sur lui-même par le biais de sa bouche. L'effritement national y est

un peu plus rapide, presque pédagogique, qu'ailleurs, et donc plus visible à l'oeil nu: il suffit de quelques mois pour entendre éclater les égouts, batailler des voisins haineux et se poser le problème de la communauté et des parties communes. Quatre ans après le lancement du projet d'occupation de l'Algérie par des Algériens, les villes-LSP sont donc ce qui reste à l'Algérie comme abri futur, juste après l'effondrement du dernier bâti colonial habitable. Ces villes sans issues sont donc la seule issue qui nous reste: l'Algérie aura l'apparence d'un gros quartier horizontal qui s'étend en longueur de l'est à l'ouest et le nationalisme en sera réduit à la bataille des comités de quartiers contre le quartier souverain des comités de l'Etat. L'Algérie ressemblera tellement à elle-même qu'il suffit de prendre une photo sous un immeuble à Annaba et d'écrire dessous que vous êtes à Oran. Cela ne changera rien et surtout pas le réel manufacturé. Quel est donc en finale le problème des

villes-LSP ? Les premiers vous diront que c'est le départ précipité des Français, là où les seconds vous affirmeront qu'il s'agit de l'arrivée insuffisante des Chinois. La vérité est bien sûr ailleurs et juste à côté.

Les villes-LSP sont un endroit post-nationaliste où l'Algérie sera peu à peu réduite à la plus stricte expression d'elle-même: une statistique urbaine en course contre une statistique démographique. Une famille par logement, un logement par mètre carré, un mètre carré par promoteur, une administration à l'origine de chaque problème, un poteau par kilomètre et un ralentisseur par protesta d'habitants. L'image d'ensemble sera celle d'une grosse muraille qui coupera le pays entre le désert et l'ennui.

Une sorte de banlieue nationale qui curieusement ne se construit autour d'aucun centre connu et identifiable dans l'espace de l'Indépendance vide. Un pays-siphon victime d'une aspiration inversée.

Article 05 :

UGTA: la doctrine de la mollesse stratégique

30- 01 – 2006, Kamel Daoud.

Coincé entre le monde du travail qui ne travaille plus pour lui et le monde de l'Etat qui travaille à le faire travailler quand même, Sidi Saïd, a presque touché le génie, en creusant sous les évidences pour sortir dans l'au-delà du réel. Il faut lire et relire ses réponses aux niets catégoriques du chef du gouvernement concernant les salaires, les augmentations, le statut et la fonction publique, pour savourer cette prouesse dans le choix des mots qui n'apportent rien à manger et ne nourrissent que les journaux encore attentifs. Cernée par les syndicats autonomes en pleine ascension sociale et politique, désertée par les Algériens qui n'y croient plus depuis longtemps et réduite à une troupe d'acrobates dans la périphérie de l'univers mécaniquement strict d'Ahmed Ouyahia, l'UGTA a fait sienne une incroyable doctrine de la mollesse stratégique, au point de trouver une issue entre deux virgules et garder espoir dans les nuances de la conjugaison. Là où le chef du gouvernement dit qu'il n'y aura pas d'augmentation du SNMG, le patron des travailleurs virtuels dit que le chef du gouvernement a seulement dit qu'il n'y a pas lieu de s'alarmer. Là où Ouhayia a dit qu'il n'y aura aucun changement, Sidi Saïd explique que c'est justement un ton de changement positif qu'il a perçu dans le ton de l'Etat. Là où l'Etat dit que la porte est fermée, Sidi Saïd explique qu'il y a quand même le trou de la serrure qui permet de passer, un par un. Là où le chef de gouvernement dit qu'il n'y a plus rien à négocier,

Sidi Saïd explique, là aussi, que la tripartite sera une rencontre de haute importance. Là où l'Etat dit qu'il n'a plus de temps à perdre, Sidi Saïd dit que la rencontre va avoir lieu «dans les meilleurs délais». Là où on nous explique que le fameux article 87 bis ne sera pas discuté, le patron des travailleurs numérisés nous dit que l'on a 87 ans pour le négocier, dans le calme et la sérénité. Dans tous les cas, face à toutes les possibilités et à côté de toutes les évidences, le numéro un du syndicat numéro zéro de la vie ouvrière

algérienne, nous affirme qu'il est de «nature optimiste» et qu'il n'a aucune raison de s'inquiéter.

Et c'est cela la définition exacte de la mollesse stratégique et du soutien gratuit. Sidi Saïd et Ahmed Ouyahia nous disent en vérité qu'ils n'ont plus rien à se dire mais que c'est déjà un sujet de discussion très fécond pour l'avenir. N'ayant presque plus rien à vendre comme artifices de stabilisation sociale et de colorants alimentaires, la centrale se contente, aujourd'hui, de vendre ce qu'elle a sous la main: sa propre absurdité et une gerbe de fleurs sur la «tombe» de Abdelhak Benhamouda. Il n'y a pas d'autres mots plus justes pour qualifier l'état d'une entreprise de fiction, elle-même sujette à une vraie compression, objet d'une mévente de ses produits et victime de la fin des sous-traitances manuelles. L'UGTA reste pourtant le premier syndicat autonome en

Algérie. Elle a très tôt choisi d'être autonome vis-à-vis du reste de l'Algérie et elle a réussi à être, du coup, autonome vis-à-vis du réel.

Article 06 :

La prise de poids avant la prise du pouvoir

06- 02- 2006, Kamel Daoud.

Pendant que le monde tourne autour des 12 caricatures, le monde se fait en catimini sans les 12 caricatures: le pompage de l'Irak, la criminalisation sélective de l'Iran et la diabolisation de la bande de Gaza confondue avec une bande de malfaiteurs, continuent. Nous (les Bruns), on l'oublie peut-être mais eux (les Blancs), pas certainement. Dans le tas, l'Algérie a organisé sa politique extérieure sur la ligne de défense la plus orthodoxe: elle soutient la Syrie et l'Iran, condamne les Danois et leur Danemark et défend sa propre religion en défendant ses équilibres idéologiques intestinaux. C'est donc vers la politique intérieure qu'il faut se tourner pour trouver une politique à commenter. Et c'est-là que l'on retombe sur la plus récente guerre de quartiers, enregistrée depuis le début de la nouvelle année: la guerre des masses pour la récupération des organisations de masses. Il a suffi que le chef de Gouvernement dise qu'il n'y aura pas d'augmentation de salaires pour que le reste des partis lui dise le contraire et s'invente une politique à base de l'usage direct des «yeux doux» vers les yeux baissés de Sidi Saïd. Tout le monde aura compris que Belkhadem du FLN et Menasra du MSP regardent désormais comment hériter de l'UGTA, massivement noyauté

par le RND et comment faire pour récupérer le reste de ces sigles puissants que nous a légués le socialisme, en crevant sur sa propre route collectivisante. La guerre des poids se mène désormais dans le dos des apparences et en direction de ces appareils digestifs que l'Etat utilise pour consommer le peuple et se faire passer pour lui et qu'une partie du peuple utilise pour manger sans se fatiguer. L'enjeu des prochaines courses électorales se fera avec les organisations de masses ou ne se fera pas. Pour se faire le FLN, comme le MSP, ont leurs propres carburants renouvelables: le premier compte sur son discours envers les syndicats autonomes, le syndicat national et les sous-salariés qui encerclent les 56 milliards de réserves de change et qui collectionnent les déclarations de Chakib Khelil comme des promesses de repas; là où le second s'appuie que la montée massive des islamistes formatés vers le pouvoir et par les urnes dans presque tous les pays islamiques connus ou tolérés. On aura donc compris en final que le niet d'Ouyahia a surtout desservi Ouyahia qui se retrouve entre une coalition contre lui et une perte d'audimat chez le principal client de sa rigueur: l'UGTA. Sans autre actualité intéressante, c'est donc là l'actualité la plus intéressante pour le moment: elle ne remplace pas un pays mais peut se faire passer pour lui, elle n'apporte pas à manger mais laisse la discussion ouverte sur le repas de tous, elle n'éclaire pas l'avenir mais le balise pour ses propres projets. A contrario de tous les canons de diététique internationaux, il y a, aujourd'hui, une véritable course vers la prise de poids avant la prise du pouvoir.

Article 07 :

Après 11 septembres,12 caricatures...

10- 02-2006, Kamel Daoud.

C'est un illustre Français qui a dit que le prochain millénaire - c'est-à-dire l'actuel- sera religieux ou ne le sera pas. L'illustre Français a posé donc le problème en le laissant comme un problème sans solution: de quelle religion s'agira-t-il finalement? Selon les plus agités, il s'agit soit de la nôtre soit de la leur, soit de celle du dernier survivant qui fera face au ciel, à lui tout seul. Entre les deux existe donc soit l'univers dramatique et approximatif du sous-titrage culturel -et ses risques de fausses traductions- soit le fameux dialogue et ses problèmes de préséance entre les deux parties impliquées. La première question est donc: qui a le droit de prendre le premier la

parole au nom du dialogue? La deuxième est: qui a le droit d'avoir le dernier mot dans un dialogue puisque tout dialogue a une fin, sinon c'est un dialogue de sourds? Selon les plus pessimistes, le dialogue entre nous et eux est impossible puisque soit nous parlons tous les deux en même temps et donc sans résultats, soit ils commencent avant nous et c'est déjà une défaite pour nous, soit ils terminent nos phrases après nous et c'est déjà une forme de myopie néo-colonialiste ou une croisade au nom de la communication, comme c'est déjà le cas, selon nous. Tout le monde a compris que le millénaire de la communication est victime de trop de temps serré entre les K7 de Ben-Laden et le porte-parole de la Maison Blanche. En l'état actuel des choses, le problème entre nous et eux est que, justement, nous parlons tous de dialogue sans justement dialoguer autrement que par échange de vidéos contre caricatures. L'effort fait pour installer le dialogue a déjà remplacé le dialogue lui-même par un discours sur les vertus du dialogue, en l'honneur d'une boucle fermée et souveraine. En temps de guerre, cela a la même importance qu'un élevage domestique de cigognes et, en temps de paix, cela est facilement assimilable au son doux de la dérive des continents. Le problème du dialogue entre nous et eux est justement dans ce fait que nous ne voyons qu'eux partout où nous voulons être et que eux, ils ne nous voient qu'à travers leurs propres personnes, là où leurs propres personnes ont une caméra et un appareil photo. Cela ne marche pas parce que tous les deux, même face à face, avec chacun sa forme continentale de Ben-Ladenisation culturelle, ont cet air curieux de se parler seul et à soi-même à travers l'autre qui reste tout à fait indiscernable. Cela donne cet air détestable et étouffant que l'on retrouve dans les dialogues des manuels d'apprentissage linguistique pour langue utilitaire. Souvenez-vous: le «How are you Andy» du «Andy in Algeria» n'a guère pesé face à la prise d'otages de l'Airbus français et n'a pas donné naissance à une génération de bilingues mais à une décennie de massacres. Le Majid coincé dans le rôle du panneau avec son «Welcome to Bouzidia» n'existe plus que dans le souvenir du ministère du Tourisme ou à l'ONU. Ceci dans le cas où il aurait survécu au FIS, à lui-même et à sa haine de l'Autre qui le remplace dans son droit de faire partie de l'humanité. Dans tous les cas, cependant, les numérologues de l'humanité sont unanimes: ce n'est pas un hasard s'il s'agit aujourd'hui de 12

caricatures contre 11 septembres, dans l'univers des 10 commandements.

Article 08 :

Les «Bamako» se cachent pour mourir
14- 02- 2006, Kamel Daoud.

Ils sont deux. L'un est un canard ou une oie, l'autre s'appelle

«Bamako» par défaut parce qu'il a déjà déchiré ses papiers.

Le premier a des ailes. Le second voudrait bien en avoir à chaque barrage de police. Le premier a des plumes et pas de papiers là où le second n'a ni l'un ni l'autre. Les deux ont leurs couloirs d'immigration qui passent par le Maghreb, selon les saisons humides pour le premier et selon les saisons des cueillettes en Espagne pour le second. Le point commun entre la grippe aviaire et l'immigration clandestine, c'est donc l'immigration bien sûr, ses risques, son flux, les moyens d'y mettre fin ou le discours qui se fabrique autour à base de frissons et de dégoût international. Dans le cas de «Bamako», c'est clair: il a contre lui Sarkozy, dernièrement au Maroc pour négocier la sous-traitance policière, les balles à Melilla, la météo de la mer en pneumatique, son propre pays d'origine et le clivage biologique qui existe entre l'homme blanc qui est partout chez lui et l'homme noir qui est partout dans le noir. Comme un canard infecté, «Bamako» est abattu lorsqu'il est pris, sur-le-champ ou par facilité le long de son parcours ou de son séjour. Il est parfois analysé dans les médias après avoir été désossé. Il est souvent bagué, marqué et photographié en vrac dans la pose affreuse de la pléthore et du surnombre déshumanisant. «Bamako» est parfois ramassé mort sur une plage avec les mêmes gestes que l'on observe pour ramasser une mouette crevée. Le porteur du N5N1, lui, fait plus peur mais moins mal. On ne peut ni

l'orienter vers une préfecture, ni le renvoyer avec une baguette de pain et un litre de lait et encore moins l'abandonner dans le désert de la RASD. Les oiseaux infectés bénéficient de l'attention de l'OMC, des explications médiatiques et des comptes du laboratoire Roche. On y fait face par le Tamiflu et pas par le charter. On le traite comme une menace, pas comme un déchet et c'est là la différence entre une oie infectée et un «Bamako» vivant. Morte, l'oie revient vers la terre, là où, momifié par un JT, «Bamako» va au ciel où il devient bleu et invisible après avoir été si longtemps noir et tout aussi invisible.

Et si le monde se mobilise aujourd'hui, avec la même névrose que celle de Sarkozy la France, contre l'immigration clandestine - tout à fait humaine et naturelle - et pas contre l'immigration virale, c'est parce que la grippe aviaire menace uniquement la vie et que «Bamako» menace la belle vie: le gazon vert et la peau blanche. Vue à partir du troisième oeil d'un extraterrestre, on est bien tenté de rire à voir, en dessous, l'humanité s'organiser pour barrer le chemin à «Bamako», coûte que coûte, et à multiplier les barrières le long des couloirs des clandestins, et s'agiter comme un nourrisson face à la grippe aviaire et face à ses couloirs infectés à tire-d'aile. Pourtant, celui qui tue ce n'est pas «Bamako» - lui il en meurt déjà -, mais bien le plus banal des

moineaux asiatiques. Ce banal gallinacé que ni dix euros et un billet de retour, ni une facture pro forma de coopération économique ni même un lâcher de policiers dans les HLM, ne peuvent arrêter. Etrange époque où les «Bamako» errants de tous les couloirs connus se cachent pour mourir et les oiseaux malades se promènent libres, même en Italie.

Article 09

Harrag:une biographie par défaut

20-02-2006, Kamel Daoud.

Pour ceux qui l'ont un jour connu, l'esprit d'un harrag a quelque chose de radical, de tranché, de définitif et de sans appel.

C'est quelqu'un qui tourne le dos et dont la face est à jamais ravie pour celui qui essaye d'en faire le tour. A partir de l'angle mort de sa propre vie, on peut juger en trois secondes, quarante ans d'indépendance sans se tromper sur l'addition finale. On reconnaît un harrag justement à la façon qu'il a de se dédoubler face au réel, à sa propre mère et à l'eau de mer qui le coupe en deux, pour organiser en même temps sa fuite et sa propre doublure trompeuse pour éloigner les soupçons. C'est une sorte d'homme en limailles de fer, dessinées par la direction féroce de son propre trajet et qui ne traite plus avec aucune autre gravité admise. Il faut en effet croiser un harrag pour sentir que cet homme n'a plus de raison parce qu'il n'en a plus qu'une seule et sentir en soi le doute de rater une vie parallèle à sa propre vie terrestre, en le regardant regarder ailleurs sans s'interrompre. Le plus fascinant dans la proximité d'un harrag est sa profonde conversion, presque religieuse, le réveil incroyable de son ingéniosité et la force initiatique de son parcours vécu, projeté,

imaginaire ou simplement cultivé comme rumeur. On peut capturer un harrag, le gifler, le jeter à la mer, le voir mourir ou lui ramener sa propre mère devant ses paumes, il ne se réveillera plus jamais et jamais plus ne sera capable de voir autre chose que son propre Plan astral. Jamais plus il ne pourra voir dans le calendrier du temps, qu'une grille d'horaires de départs et d'arrivées, un chronomètre de relèves entre patrouilles, un rythme de relâchements et de vigilances. A jamais, toutes les histoires pour lui ne seront que des histoires d'arrivées à bon port, de fortune faite en une récolte et des histoires de survie après des dérives miraculeuses. La différence entre un harrag qui a réussi et un autre qui a été capturé est que le premier donnera, un jour ou l'autre, un signe de vie et que le second n'émettra plus jamais que des signes d'extinction, en attendant d'être ravivé par un prochain récit. D'ailleurs, le mot harrag vient sûrement de cet acte anodin qu'ont tous les hommes qui partent vraiment: brûler derrière soi tous les moyens du retour, pour ne plus jamais revenir, ne revenir que mort ou totalement vidé de soi-même, réduit à la ténébreuse réduction de quelques initiales et destiné au tic-tac d'une énorme patience mécanique.

Article 10 :

Après l'Irak,Saddam perd même son audimat

18 -03-2006, Kamel Daoud.

L'une des plus grosses curiosités psychologiques du moment, c'est la perte d'audimat que subit le spectacle du procès de Saddam Hussein aux yeux de cet espace intestinal flou qu'est la «rue arabe». Le long feuilleton de confrontations animées entre l'ex-président de l'Irak et ses juges fortement gênés par leur statut de juges «MacDonald» ne retient plus l'attention, n'anime aucun débat et n'offre à consommer aucune tension de spectacle. D'ailleurs, pour beaucoup de spectateurs arabes, il ne s'agit plus d'un procès, mais d'une lente procédure rétroactive, chargée de donner un sens à l'invasion de ce pays, à son occupation et donc d'offrir des arguments légalistes aux artisans de sa chute et à ceux qui en tirent le bénéfice de leurs nouveaux emplois politiques dans le nouvel Irak. Au plus intime d'eux-mêmes, les spectateurs arabes ont compris qu'il s'agit d'une sorte de jeu de rôles entre un homme qui a déjà la fonction d'un cadavre d'époque, et une sorte de justice qui n'arrive pas à faire oublier son origine hybride et misérablement peu

crédible. Saddam est-il coupable ? Ses juges sont-ils indépendants ? Peu importe. Va-t-il être condamné à mort très vite pour le faire taire ? Ou va-t-il finir par reprendre cette stature ratée d'un Saladin de propagande primaire aux yeux des derniers nationalistes émotifs de notre race ? Peu importe là aussi. La «rue arabe» ne suit plus ce procès qu'avec l'attention que l'on accorde à un documentaire et n'y attend plus ses fameuses révélations «fracassantes» que le procès d'un chef d'Etat retrouvé dans un trou après une énigmatique défaite en quelques jours, avait laissé un moment espérer. Si tout juste si l'on arrive à ne pas zapper entre deux insultes lancées au visage du juge par cet homme exclu-même et c'est tout juste si l'on arrive à se retenir de cracher sur un homme qui a joué sur nos messianismes de bases, qui a usé du mensonge pour se faire passer pour notre histoire et qui a poussé l'exercice de la vantardise jusqu'à tromper les plus lucides et qui aujourd'hui se plaint d'avoir été giflé, mal nourri ou empêché d'avoir un bon stylo et un ascenseur. Saddam n'a pas été un grand homme d'Etat, il a été mauvais chef de guerre et se retrouve être un lamentable prisonnier «international». Pire, il rate jusqu'à sa propre mise à mort par cette sorte de gâtisme de fin de vie politique qui l'offre à voir comme un pantin de ses propres délires. A ses côtés, c'est tout cet Etat de lieutenants de la peur et de la terreur qui se bousculent aujourd'hui dans les explications, les protestations, les jérémiades en s'enfonçant presque volontairement dans le rôle d'une véritable bande de malfaiteurs. Inhumainement, on a presque envie de voir cet homme disparaître au plus vite tant, après son trou de Tikrit, il insulte tant cette longue tradition de la mort honorable qui nous sert d'honneur gratuit mais brièvement splendide. Si aujourd'hui les Arabes ne suivent qu'avec un oeil ce procès, c'est parce qu'ils sont convaincus qu'il est pipé, que son verdict est clair, que ses juges sont des pantins, que l'Irak a été détruit, qu'aucune justice ne peut être faite entre deux injustices faites au peuple de l'Irak, mais aussi parce qu'il s'agit du procès d'une autre époque, d'une autre ère qui ne nous concerne plus et qui ressemble à un jeu de détails à l'époque où l'histoire des Arabes en est déjà à d'autres urgences et d'autres drames et défaites. Gonflé, nu, hirsute, menotté ou réduit à un malfrat, Saddam n'émeut plus personne et n'intéresse que l'auto-voyeurisme satellitaire. Peuple d'une métaphysique vorace, les Arabes croient que Saddam paie un crime là où les Américains ne sont que les

instruments d'un autre jugement. Ses phrases y ratent cependant même la grandeur d'un drame. En fin de compte, ce qui importe aujourd'hui aux Arabes, ce n'est sûrement pas ce film sur une dissection de souris à l'époque des grands écrasements de races.

Article 11 :

Le premier sit-in d'un Algérien remonte à 1691

30-03-2006, Kamel Daoud

Si un Algérien prend aujourd'hui un bâton pour prendre un morceau du pays pour faire payer le stationnement à d'autres Algériens, c'est parce qu'il a aussi pour ancêtre un homme qui pris un bâton pour casser la porte d'une maison de maître, quittée par le maître français dès les premières heures de l'Indépendance. Reste donc une question: la notion du «droit» par la logique de l'absurde s'arrête-t-elle là ? Non. Selon Laugier de Tassy, un «anthropologue» et voyageur des exotismes d'antan, commissaire de la Marine pour Sa Majesté Très Chrétienne en Hollande qui publia une «Histoire du Royaume d'Alger» avant l'arrivée des Français, dédiée à «Monsieur Durand de Bonnel, Consul de la Nation française, résidant pour le Roi à Alger, l'habitude du «sit-in» pour un droit par l'absurde remonte très loin chez l'Algérien. Le bonhomme, petit format d'un Lawrence d'Arabie version Algérie de Barberousse, raconte une belle histoire vraie. Pour faire rapide, il s'agit d'un marchand grec, domicilié à Alger, sous le règne de Hadj Chaban Dey et qui avait l'habitude de faire des importations à partir de Tunis ou d'Egypte pour les revendre au pays. «Un homme de sa nation étant mort, le chargea de l'exécution de son testament, et entre autres legs pieux, il laissa une somme pécuniaire pour distribuer aux pauvres», raconte Laugier de Tassy. «Le marchand revenant un jour à son logis, vit un Maure assis dans une rue sur une pièce de natte, appuyé contre le mur d'une maison. Ce Maure, estropié des deux jambes et n'y voyant presque pas, demanda la charité à ce marchand». Le marchand grec l'inonda alors d'une grosse somme sous la forme de petites monnaies qui débordèrent des mains du mendiant. «Il fut si transporté de joie de se voir tant d'argent, qu'il traîna après le marchand avec ses béquilles, en lui souhaitant mille bénédictions». Le «Maure» suivit le marchand jusqu'à chez lui, cibra la source et se chargea par la suite de gonfler la réputation d'homme de coeur, de bon

chrétien généreux auprès de la population d'Alger. Le résultat sera que les «affaires» et le commerce du Grec devinrent florissants par cette opération de marketing involontaire. Le Maure pris «poste dans un endroit par où le marchand était obligé de passer tous les jours pour aller et venir chez lui. Le lendemain, le pauvre demande la charité et le Grec donne la même somme en même monnaie». Le manège dura quelque temps, le marchand grec y gagnant une meilleure réputation et le mendiant un «salaire» fixe. «Après ce temps-là, le marchand partit pour aller au Levant acheter des marchandises. Le pauvre gardait toujours son poste et ne voyant plus son bienfaiteur, il en demanda des nouvelles et apprit avec regret qu'il était allé voyager; mais il fut consolé par l'espérance de son retour», raconte toujours Laugier de Tassy. «Lorsque son commis passait, il faisait à haute voix des prières pour l'heureux retour de son maître qui arriva cinq ou six mois après... Le marchand après avoir reçu son compliment, voulut lui donner quelque charité; mais le pauvre répondit qu'il valait mieux qu'il payât tout à la fois ce qu'il devait». C'est-à-dire six mois d'arriérés de charité. Le Grec lui répondit qu'il ne lui devait rien, se moqua de lui et l'injuria. L'affaire sera portée auprès du Dey qui convoqua le marchand pour un face-à-face avec le mendiant. Le Maure expliqua que si les «affaires» du commerçant se portaient si bien, c'est bien grâce à ses prières à lui et à la réputation qu'il lui fit dans toute la ville, multipliant ainsi ses clients. Le Maure expliqua aussi que «se voyant une rente comme celle-là, il avait cessé de travailler... que le marchand était parti en voyage sans rien lui dire, ni lui déclarer qu'il ne voulait plus continuer sa pension (...), que, se fiant sur la pension, il avait emprunté pour vivre en attendant son arrivée (...), que lui ayant, après son retour, demandé les arrérages, il en avait reçu des injures». La conclusion de ce tribunal ? Le marchand sera condamné à payer la somme «et une piastre en plus pour les injures dites». L'anecdote que Laugier de Tassy jure être vraie, peut être un peu fautive. On peut toujours raconter que l'auteur était un espion des puissances de l'époque, un chrétien venu avec ses préjugés en terre barbare et qu'il était peut-être même l'ancêtre d'un colon qui viendra après lui nous voler la terre. Reste que cette histoire est trop proche du réel et de l'histoire nationale pour être fautive. La preuve ? Chaque Algérien n'a qu'à regarder le reste de l'Algérie

d'aujourd'hui pour s'en convaincre. Rien n'a changé depuis 1691 à 2006.

Article 12 :

Au commencement,était le poteau...

15 -04- 2006, Kamel Daoud.

La meilleure façon de raconter l'histoire algérienne, c'est de la raconter Algérien par Algérien. Cela prend du temps, mais le pays en possède plus que le pétrole. Prenons la dernière: elle se passa dans un coin dans une wilaya de l'Ouest. Un homme, selon notre correspondant, a été arrêté récemment en compagnie d'un «acolyte» de la seconde génération de l'Indépendance, pour avoir coupé en morceaux un poteau en bois et l'avoir transformé en feu pour se réchauffer du froid. L'histoire s'arrête là, tout comme l'histoire nationale. On n'a pas besoin de plus pour résumer la longue marche de la terre vers le drapeau dans ce geste infiniment épique, depuis 44 ans de lutte contre les fausses statistiques du développement durable. On y retrouve l'essentiel: le dénuement profond qui pousse à manger ce qu'on a, à porter du bras faute de mieux, l'anthropophagie ambiante de la nation, cette dose de vandalisme qui nous sert de réaction contre le beylek, la notion primaire du bien public devenu bien vacant et l'épopée d'un naufrage en pleine mer théorique, appauvrie jusqu'à transformer le pays en radeau avec, à son bord, deux hommes, nés de deux générations différentes, mais d'accord pour découper sereinement un poteau, en faire un feu de bois et peut-être même discourir sur l'éternité et le ciel nocturne en attendant le lever du jour. Cela prouve aussi qu'il existe une Algérie parallèle que l'Algérie ne recouvre pas. Une sorte de monde perpendiculaire où deux Algériens perdus dans leur propre univers, rencontrent un poteau, le découpent et le transforment en chaleur humaine. Il y a dans ce geste, les restes laïques du repas inaugural, celui où, selon un mythe moderne, les enfants de la tribu mangent le totem et le père et en fabrique une culpabilité inaugurale de leur conscience. La différence est cependant dans la conclusion: selon Freud, ce geste nous a donné la notion du totem et du tabou, mais selon la RADP, cela n'a conduit qu'à l'arrestation des deux individus coupables d'avoir accompli sur un poteau, ce que tout un peuple accomplit sur un pays et que tout à un Etat a poussé à faire par défaut. Résumons donc: cette histoire est tout à fait nationale, parce qu'elle présente l'Etat

comme un poteau qui passe sans réchauffer contre le froid et les Algériens comme des êtres si désespérés d'eux-mêmes et du développement, qu'ils peuvent déjà prendre un poteau technique pour un arbre mort qui n'appartient à personne et à tous ceux qui le trouvent en premier, avant les autres. Un mythe étant une tentative pour expliquer le monde, cette histoire en est une autre pour tenter d'expliquer la nation et sa libido troublée qui s'attaque à cette étrange représentation du réel debout, par un peuple assis au nom de la chaleur mais en dépit de la loi. Cela doit vous rappeler, en principe, quelque chose...

Article 13 :

La main étrangère a un long bras.

19- 04- 2006, Kamel Daoud.

La main étrangère existe toujours. La différence avec autrefois est que, aujourd'hui, elle est étrangère à l'Algérie officielle mais partage la même nationalité que le reste du corps. On ne la voit pas parce qu'elle est dans une poche, mais on la sent parce qu'elle est dans la nôtre. Explication : lors de sa sortie constantinoise, le président de la République a lancé deux phrases qui n'ont pas été, ou presque, retenues par l'actualité consommable qui consomma d'abord le discours sur la démocratie, selon notre version du juste milieu. Le président de la RADP a dit clairement que le projet Insuline-Algérie avait été saboté plusieurs fois et il a clairement expliqué que trois cimenteries ont été fermées, simultanément, pour permettre l'importation massive du ciment. Pour les deux actes de sabotage, il y a eu préméditation, volonté délibérée mais aussi démonstration d'un pouvoir occulte. Pour le dernier cas, celui du ciment, ce pouvoir semble être si puissant qu'il a été capable de fermer trois cimenteries à la fois et de concocter l'explication d'une « cause de maintenance » sans ciller ni reculer devant ce cas de grosse ficelle blanche. Questions donc : qui est assez puissant, en Algérie, pour « commander » un arrêt technique de trois cimenteries nationales, le faire ouvertement et donc posséder une bonne chaîne d'exécution pour en imposer la formule à une brigade de gestionnaires, trois directeurs directs, dix syndicats et des centaines de travailleurs ? Qui peut le faire sous le nez de la République, avec l'aisance d'un ordre de complot technique et ne même pas craindre de se faire signaler par une opération aussi spectaculaire et aussi peu soucieuse des

apparences ? Cette main musclée semble si certaine de ses propres articulations qu'elle semble obliger la présidence à recourir à des « messages » directs et en appeler au « total soutien de tout le peuple algérien » pour en repousser l'attouchement scandaleux. S'adressant au directeur général du groupe Saïdal, Bouteflika a même lancé le maître-mot de cette sortie en lui expliquant qu'il devait parfaitement recevoir « le message », bien lire « le message ». Celui-ci étant adressé au bonhomme, à la main étrangère qui n'est pas étrangère à l'Algérie, et donc à ceux qui sont capables de fermer trois cimenteries à la fois, ouvertement, et qui seraient capables de fermer une partie de l'Algérie pour la même raison de fausse maintenance. Techniquement, c'est la première fois que le président de la République en appelle aux Algériens de base pour lutter contre un contre-pouvoir algérien qui n'a qu'une seule main, pas de visage, un long bras, pas de jambes, pas de cœur mais un grand estomac. Un portait robot valable pour le bestiaire des craintes humaines paranoïaques et un dessin très proche de celui d'un vrai monstre rampant des les boyaux de la République, mangeant ce qu'elle mange et en mangeant un peu plus qu'elle, en définitif. C'est aussi presque la première fois que Bouteflika avoue une sorte de solitude épique de son face à face déséquilibré entre lui et la main qui lui vole ses projets. Lui, avec son peuple qui ne sait pas, d'un côté, et la main, avec le même peuple qui ne sait rien, de l'autre. Qui va gagner ? On ne sait pas. Dans ce combat perpétuel en Algérie, certains sont morts, d'autres ont été assassinés, certains ont été achetés, d'autres appelés à d'autres fonctions. Dans ce genre de duel, ce ne sont pas les cadavres qui manquent mais bien les trous pour les enterrer.

Article :14

Algérie-France:le cessez-le-feu

26- 04- 2006, Kamel Daoud.

Bouteflika est rentré hier au pays.L'information de son retour a été rendue publique, le jour même, contrairement à celle de son départ, annoncée le lendemain. Passons donc sur l'erreur de la communication au pays des dix millions de portables. L'essentiel est dans le message présidentiel: celui des vifs remerciements pour les médecins français et pour la France qui guérit. Dans la foisonnante littérature carnivore du moment, ce message est étrangement serein,

médicalement très poli, politiquement surprenant comme une poignée de main entre deux espèces dangereuses. On n'y retrouve ni polémique, ni demande de repentir, ni suites sous-entendues à la polémique du moment. Rien. Un message extraterrestre dans le cas où l'on prend la France et l'Algérie pour toute la terre connue. Un échange stratosphérique au-dessus de la mêlée. Un billet doux entre deux chefs d'Etat qui regardent si loin qu'ils ne savent même plus sur quoi ils posent le pied en y allant avec entrain. L'explication? Elle est mécanique: il existe deux France comme il existe deux Algérie. Pour les deux France, c'est connu: il y a celle de ceux qui se remercient intensément et il y a celle de ceux qui lancent des poubelles par-dessus la Méditerranée. Le problème est donc d'identifier les deux Algérie dans cette affaire-là. On connaît celle qui ne pardonne pas à la France de s'être pardonnée si légèrement sa razzia civilisatrice, soutenue par le FLN qui a besoin de la France comme le RND a besoin des islamistes et les démocrates des Services. Et celle, trop correcte pour être peuplée et trop polie pour être crue de ceux qui disent qu'il faut regarder l'avenir comme une vache vue à travers un train, passer au-dessus des passions toxiques de l'histoire mal racontée et travailler à faire de la Méditerranée un fleuve qui coule d'Alger à Paris, au risque de se faire taxer de « hizb França ». Là, le problème est clair: pour les deux France on parle facilement de gauche, de droite et de nostalgiques, mais pour les deux Algérie l'étiquetage est toujours difficile, les races étant trop ressemblantes. Tour à tour, Bouteflika est président de la deuxième et ancien moudjahid de la première. Belkhadem est ministre de la première version et représentant imamiste du verbe de la deuxième. La classe politique assise n'ayant rien contre les Français mais un peu contre la France, tout en ayant beaucoup contre la France et si peu à retenir contre les Français. Le peuple slalomant entre son devoir traditionnel de mener la lutte contre la France même lorsqu'elle n'est plus là, au nom de ceux qui lui disent de continuer et sa tendance compréhensible de préférer se faire soigner là-bas que d'attendre le miracle agraire ici, comme ceux qui la gouvernent. Le problème fondamental est donc dans le pouvoir: les gouvernements ont les moyens de s'insulter, de s'attaquer puis de se remercier, mais les peuples non. Les Algériens ont eu l'occasion de se faire embarquer dans une nouvelle histoire néo-

coloniale, mais n'ont pas le droit d'envoyer des messages de remerciements à la France sauf s'ils ont de la famille là-bas. Le résultat est un curieux décalage dans les passions commandées: là où les «gouverneurs» ont parfois décidé de ne pas pousser le jeu trop loin, les peuples se retrouvent souvent à applaudir un discours qui est fini depuis longtemps ou à tirer sur des oiseaux déjà partis. La conclusion? Dans la dernière bataille entre l'Algérie et la France, il est permis de faire un constat triste: contrairement à 62, il n'y a pas de butin de guerre, cette fois-ci. Les deux peuples ont donc mangé un os. On ne sait pas si c'est celui d'un ancien colon ou d'un Algérien tombé au champ d'honneur, il y a cinquante ans.

Article 15 :

La doctrine de l'après-peuple

29- 04- 2006, Kamel Daoud.

Le baril de pétrole a presque atteint les 100 dollars. Les Algériens le savent, le voient, le lisent, l'écoutent mais ne le vivent pas clairement. Pour expliquer une loi de finances sur la base de 19 dollars le baril, le ministère de l'Energie nous a expliqué à l'époque que les prix n'étaient pas stables et risquaient de chuter avant la fin de l'année. Pour les Algériens, c'est le même ministre qui explique aujourd'hui que «le panorama ne devrait pas changer dans les prochains neuf mois» et que les «prix vont se maintenir à des niveaux très importants». La différence entre les déclarations de l'époque et celles d'aujourd'hui est que la loi de finances a été adoptée, que les fonds de régulation explosent et que le débat sur leur contrôle, leur ventilation et leur allocation est clos. Pour les Algériens de base, à 10 dollars ou à 100, le pétrole passe par le tuyau, pas par l'intestin. La pédagogie étatique de l'Etat a toujours pratiqué le même message: il faut que les Algériens apprennent à ne pas compter sur le pétrole mais sur eux-mêmes. Le message n'est pas valable pour l'Etat qui a appris à compter sur le baril pour s'y asseoir et pas sur les Algériens pour rester debout. A 100 dollars le baril, le pétrole ne change pas beaucoup l'Algérie mais change la façon de faire de l'Etat national: il augmente le nombre des «poses de la première pierre», accélère les inaugurations et permet des «sorties» de distribution de programmes spéciaux à dates calculées sur la base du calendrier populiste. Assis sur une fortune, les Algériens restent assis, quel que soit l'état du marché. Tant qu'ils ne bloquent que les

routes, ils ne peuvent bloquer que la circulation. On peut aussi voir les choses autrement: les Algériens - peuple sans grosse qualification agricole ou industrielle - sont dépendants du pétrole mais, à

100 dollars le baril standard, l'Etat devient très indépendant de son peuple. Plus le pétrole augmente son prix, plus l'Etat peut se passer du peuple qui, de toute façon, n'en produit pas, même après sa mort et sa fossilisation. Politiquement, cela donne ces Etats producteurs mal élus, bien soutenus, votés par les pipelines et pas par les urnes et solidement mis en confiance par leurs clients internationaux. Economiquement, cela permet de poser encore des «premières pierres» indéfiniment jusqu'à l'épuisement des pierres, de réduire les oppositions à de la poudre, d'adapter les droits de l'homme au cours du Brent et de se passer des réformes en réformant les moyens de production. Culturellement, cela permet de réduire l'âme d'un peuple à la fonction d'un intestin et de faire croire que «creuser des puits» vaut mieux que de se creuser la tête. L'Etat en devient incapable de se penser autrement que sous la forme d'un patriarcat distributeur et le peuple de se penser autrement que comme

un poids mort, rusé et parfaitement convaincu d'être une victime digestive. Conclusion ? Si l'après-pétrole n'a pas encore été atteint, l'après-peuple est déjà une doctrine politique en pratique. Les Etats producteurs, nés sous des formes nationalistes, vécus somme des formules sécuritaires et poursuivis comme une mission d'ordre public international, ont encore le temps devant eux. Ils sont condamnés à vendre le pétrole et à chercher une sortie dans un tuyau qui n'en a que deux.

Article 16 :

Employer n'est pas faire travailler

02- 05- 2006, Kamel Daoud.

L'emploi est un chiffre, le travail non. On comprend alors pourquoi en Algérie, l'emploi se porte bien et pourquoi le travail se fait mal. La faute en incombe à la collection nationale des statistiques et au socialisme qui a laissé des habitudes irréversibles chez les Algériens. Résumons: pour la présidence le monde du travail va mal chez nous parce que les Algériens ne travaillent pas assez et attendent d'être augmentés pour travailler.

Pour les Algériens, c'est selon: pour ceux qui ont un travail, c'est complètement faux

puisqu'ils travaillent chaque jour et l'Etat ne les paie qu'une fois par mois. Pour ceux qui n'ont pas de travail, c'est l'Etat qui n'a pas d'emplois dans leur univers. Le monde du travail en Algérie est cependant encore plus complexe que le monde de l'emploi. Les Algériens ne travaillent pas beaucoup selon l'Etat et ne travaillent pas suffisamment selon le nouveau patronat privé du capitalisme dirigé par l'Etat. L'Algérien sait que chez l'Etat, il peut avoir un emploi sans travailler et chez le privé avoir un travail sans la garantie d'un emploi. L'Algérien, Arabe selon sa convention identitaire collective, est marqué par le syndrome du «travail d'arabe» -slogan déclassant de l'époque coloniale- qui frappe de nullité son effort public au service de l'Etat. Il est aussi écrasé par l'héritage anti-bourgeois et anti-classes sociales qui étiquettent comme colonie toute entreprise privée qui ne déclare pas ses travailleurs mal employés. L'Algérien étant algérien, cela s'explique: lorsqu'un Algérien rencontre un Algérien en dehors de la surveillance de l'Etat, il l'écrase, en fabrique de la poudre et la vend deux fois plus cher que le prix de l'Algérien. Et lorsque l'Algérien rencontre un autre Algérien dans le cadre de l'Etat, il se fait écraser par lui, réduire en poudre et balayer hors du périmètre administratif. Mais lorsque l'Etat rencontre un Algérien en dehors de l'Etat et en dehors du secteur privé, il prend son nom, son adresse, son rhésus et l'ajoute à ses statistiques de l'emploi. Que fait donc l'Algérien lorsqu'il rencontre l'Etat? Il devient fonctionnaire ou joue à être un chômeur. Dans les deux cas, il va se faire entretenir à ne rien faire ou faire semblant de faire quelque chose avec l'argent qu'on lui donne. Cela ne veut pas dire cependant que tous les Algériens sont mauvais: certains fonctionnaires fonctionnent encore dans l'Etat qui ne fonctionne pas (ou seulement pour lui-même), certains employés sont de vrais travailleurs et certains patrons sont de vrais employeurs. Le gros problème de l'Algérie c'est la plus-value: celle des employés de l'Etat est supérieure à leur travail, celle de l'Etat est supérieure à celle de son peuple de service, celle du patronat est inférieure à leurs chiffres déclarés mais supérieure à celle qu'ils partagent avec leurs concitoyens. En Algérie, tout le monde a un emploi, rares ceux qui ont un travail, beaucoup ont un salaire, peu arrivent à vivre avec, certains vivent sans. L'Etat a dit que les Algériens ne travaillent pas assez et il a dit que l'Etat a créé un grand nombre d'emplois sans remarquer la contradiction. L'Etat

appelle souvent «à employer les travailleurs» ou «à faire travailler les employés», marquant ainsi la différence de définition entre emploi et travail. Le peuple coupe parfois la route pour demander du travail et l'Etat crée des chantiers de routes pour justement en créer de faux emplois. A cet état d'un Etat complexe, il faut encore ajouter l'UGTA. Là, le monde du travail n'est pas fêté uniquement le 1er mai, mais chaque jour qui passe sans passer par les autres. Et cela donne tout son sens au travail, à l'emploi et donc à la productivité.

Article 17 :

Ushuaïa

10 -05 -2006, Kamel Daoud.

En Algérie, même l'émeute a ses règles. 1er moment: «C'est vers 15 h que des centaines de personnes ont commencé à se rassembler devant...». L'endroit d'accouchement est souvent les portes de la wilaya, celui d'une daïra ou simplement sur une route qui passe et qu'on ne va pas laisser pour une fois. Symboliquement, il s'agit d'attendre l'Etat à la sortie du domicile de l'Etat. Généralement, la raison de la colère n'est plus celle du rassemblement une heure après. Phénomène connu en Algérie, tout remonte à l'indépendance et l'indépendance ne remonte pas à si loin selon les justificatifs de l'Etat. 2ème moment: «Des représentants des citoyens ont exigé de voir le wali...». En plus clair, il s'agit d'un groupe de citoyens qui n'ont pas le même problème qui veulent voir un homme qui n'a pas toute la solution. Généralement, sauf dans le cas d'une infiltration par des opportunistes ou des ismaéliens, le contact est infructueux, les coordonnées spatio-temporelles des deux univers n'étant pas les mêmes. Le dialogue dépendant de la personnalité du wali et de sa crédibilité, mais aussi des insuffisances de la langue nationale que personne ne maîtrise au point de lui faire dire toutes les nuances de la crise. Sachant aussi que le problème a 2 millions de m² et que le bureau d'un wali n'excède pas celui d'un F5. Conditionné à chercher d'abord la manipulation, le wali regardera souvent qui se trouve derrière ses «invités», là où eux regarderont vers le portrait de Bouteflika qui se trouve derrière lui. 3ème moment: «Les négociateurs, bien qu'appelant au calme, sont très vite été débordés par des dizaines d'émeutiers qui sont venus à déverser leur colère sur les sièges administratifs de...». C'est la phase biologique de la rencontre: les émeutiers

mettent le feu, l'Etat met la fumée (des bombes). Le dialogue est primaire, les raisons secondaires. Pourquoi les Algériens cassent ce qui leur appartient ? Parce qu'il appartient à ceux qui les cassent. 4ème moment: «Plusieurs arrestations ont été opérées et...». C'est le moyen le plus intelligent pour casser une émeute: partis négocier le développement, l'emploi ou le sens de la vie, les émeutiers se retrouvent à négocier la libération de certains des leurs en fin de journée. Les revendications redeviennent une seule et c'est le tour de «seconds négociateurs»: les notables, les imams, les pères de famille, les «relations» et la fameuse société civile. La route est dégagée, pas l'avenir. On va parler mais pas discuter.

5ème moment: «Un calme précaire régnait en fin de journée sur la localité de...». En fin de journée, il ne reste plus rien de l'émeute, il reste quelque morceaux du village, il reste beaucoup à faire et il ne reste que le peuple dans le ruisseau. Les CRS arrivés en renfort vont être nourris par leur peuple, qui va leur donner du café. Les gens se saluent comme après un gros effort et les policiers bavardent comme au bord d'un fleuve. Le syndrome de Stockholm fonctionne même sans Stockholm. Les

Algériens ont la colère dure mais brève, comme l'Indépendance qui fut brillante mais courte. 6ème moment: «Une commission spéciale, composée de représentants de... et de ceux de... a été mise en place pour étudier etc...». Techniquement, cela veut dire qu'il n'y a pas eu de perdants mais quelques perdus. Sociologiquement, cela veut dire que ce n'est que partie remise entre l'Etat et le peuple, qui vont se donner rendez-vous dans une autre commune. Politiquement, cela veut dire que l'Etat reste propriétaire de l'Algérie.

Article 18 :

Le plus important ce n'est pas le salaire mais les salariés.

14- 05- 2006, Kamel Daoud

Question du moment: les salaires des Algériens seront-ils augmentés ? Personne ne le sait. Ni le parti unique de l'alliance présidentielle, ni le syndicat national qui représente l'Etat auprès de son peuple ni le patronat dirigé du marché libre dirigé ne le savent vraiment. Dans le tas, Belkhadem lie la question à la révision de la constitution, Bouteflika lie le dossier à la productivité, Ouyahia surveille ses propos, l'UGTA lie la revendication à la monogamie syndicale et le

patronat explique le problème par le problème du nombre de Chinois en terre algérienne. Que faut-il en retenir ? Rien: l'Etat ne vit pas de son salaire, ce qui explique qu'il en parle aujourd'hui avec l'aisance que l'on se permet dans une discussion sur les parfums de mode. Grosso modo, durant tout cet été, il s'agit de vider le mouvement de fond des syndicats autonomes par l'usage de la carotte orale et de remplir les rangs de son mausolée par une promesse dont on n'est pas responsable directement. Ainsi, si l'augmentation arrive, certains en tireront le profit de l'annonce en se faisant passer pour le lobby de la bonne nouvelle. Si l'augmentation n'arrive pas, on aura été du bon côté de la barrière puisque on a été parmi ceux qui l'ont demandée, attendue, expliquée et soutenue publiquement face au public des mal payés. Si le cinéma algérien est pauvre, ses spectateurs sont toujours bien servis. Un bon Algérien de base, dont la nationalité est mensuelle et le nationalisme un nationalisme par défaut, aura compris que l'Etat se donne quatre mois pour se décider à l'augmenter là où les factures d'eau et d'électricité lui donnent quinze jours pour ne pas le repousser, avec sa famille, vers l'avant-62. Il aura compris que l'Etat et les traducteurs d'intentions, la terre et ses légumes, sont clairs lorsqu'il s'agit de relever les tarifs de ses consommations mais deviennent hésitants lorsqu'il s'agit pour lui de rattraper la parité entre ce qu'il doit payer et ce qu'il peut gagner. Cycliquement, le débat sur un nouveau salaire minimum est précédé par une envolée des «tarifs» de la vie algérienne. A la fin de cette course de dupes, le «nouveau salaire» est toujours le dernier à passer la ligne d'arrivée pour mener sa guerre perdue contre la vie au réel. La conclusion ? Il s'agit d'une course aux mérites, menée sous le couvert d'une course à la pitié nationale, elle-même menée sous les explications d'une course au bonheur collectif par usage de transport des masses. Les salaires des Algériens seront-ils augmentés ? Peu importe. Le plus important c'est de participer au débat.

Article 19 :

Une nouvelle famille de «Disparus».

18 -05- 2006, Kamel Daoud.

Dans un curieux renvoi d'image et de drame, une nouvelle «famille» va naître en Algérie: celle des «disparus» de l'immigration clandestine. Réunis récemment à Oran, les parents de ces «disparus» ont parlé le même

langage que celui d'un autre drame que le pays a soigneusement plié pour le ranger dans le chapitre des soldes faciles. Leurs «disparus» sont comme ceux de la décennie mal fermée: ils n'ont pas de corps, leur deuil est incomplet, leurs traces mènent à un mur qui ne répond pas ou répond par un rapport agréé. Qui a tué les «disparus» cette fois-ci ? Personne et tout le monde. Officiellement, c'est leurs barques vieillottes, la ténébreuse «mondialisation», plus ou moins le pays et son cul-de-sac collectif, géographiquement la mer, politiquement leur impatience à attendre que la politique de la relance les rattrape de ses bienfaits. Les «disparus» de l'immigration sont comme les disparus de la dernière guerre et souffrent du même inconfort dans la mort partielle qui les touche et touche les leurs: ils n'ont peut-être pas disparu, certains les ont vus «dernièrement», «ils ont peut-être fugué», etc. Ce qui est sûr, selon la thèse officielle, c'est qu'ils n'ont pas de corps même si leurs parents en portent évidemment le poids sans voir le cadavre. Et ce qui est encore plus sûr, c'est qu'on va résoudre le problème par une liste disputée et un inventaire ouvert sur toutes les possibilités de la résurrection ou de la manipulation des chiffres. C'est le plus que l'on peut faire: on ne va pas refaire la dernière guerre en plus propre pour retrouver les disparus sécuritaires ou les retrouver avant qu'ils ne disparaissent et on ne va pas déplacer la Méditerranée pour retrouver les disparus de l'immigration et leur offrir un local dans le cadre des 100 locaux par commune. Que faire alors ? Pour les disparus de la guerre, le peuple a voté en masse pour une solution en vrac. Face aux familles de disparus mathématiquement minoritaires, le peuple a gagné selon l'Etat qui y a gagné plus. Pour les disparus de la mer, les parents et la nouvelle famille va refaire le même parcours mais ne doit pas espérer une charte, là où leurs disparus n'ont pas espéré un emploi. On a retrouvé la paix mais pas les coupables, pour les premiers, et on a retrouvé des barques mais pas les corps, pour les seconds. La nouvelle famille a parlé de la surdité passive des autorités consulaires, de la laborieuse collecte des témoignages, des deuils impossibles. Qui a donc tué les disparus de la dernière décennie ? Un peu tout le monde: les circonstances, l'horloge du mauvais endroit au mauvais moment, la route non sécurisée après 08 heures du soir, les règlements de compte, la rétractation de l'Etat vers Sidi Fredj en reléguant les pouvoirs de l'Etat à des sous-traitants, les maquis islamistes et les brigades

clandestines. En somme, personne de fixe et de facilement identifiable, officiellement. Qui a fait disparaître les disparus de l'immigration clandestine ? Même réponse qui mène au procès intellectuel et oiseux de l'époque. La mer comme dit plus haut, le sous-développement organisé, l'horizon et sa force centrifuge sur les peuples pauvres, l'irrépressible jeunesse, le bouquet TPS et l'espoir biologique qui regarde toujours vers les terres les mieux irriguées. Pour les deux «disparus», les coupables sont les mêmes et selon chaque thèse: c'est l'Etat, ou l'époque, ou l'imprudence ou l'Occident. Il n'y a pas de noms, mais seulement des présumés. Conclusion ? Les harraga partent, leurs familles brûlent.

Article 20 :

Faut-il appeler la présidence pour avoir de l'eau?

23- 05-2006, Kamel Daoud.

Si l'Algérie mène à l'Etat, l'Etat lui ne mène qu'à lui-même. Il s'agit d'une théorie alimentaire close sur elle-même et qui n'a pas besoin d'avoir une fin, ni un peuple, ni une utilité. L'Etat peut être de bonne foi, mais cela ne lui servira à rien, sauf à lui-même. Voici une histoire pour illustrer ce paradoxe: vous n'avez pas d'eau depuis une semaine à Oran parce qu'en voulant réparer des égouts, l'Etat a sectionné une conduite d'eau qu'il va oublier pendant trois jours. Mathématiquement, vous avez le choix entre admettre votre situation indigène ou appeler l'Etat pour s'informer. Dans ce cas, le Ministère des Ressources en eau a fait ce qu'il a jugé être une clause de modernité, en y mettant les moyens: il a instruit tout les circuits des ADE pour mettre en place un numéro Vert d'information pour ce genre de cas. Toutes les directions auront, à leur tour, instruit leurs administrations pour créer un centre d'écoute avec des téléconseillères à la voix gentille. Jusqu'à ce point, l'Etat, qui va de la vision de Bouteflika à la gentillesse de la téléconseillère, fonctionne agréablement comme un village socialiste idéal. A Oran, il suffira d'appeler le numéro Vert pour avoir une réponse d'Etat. Il se trouve que la téléconseillère vous oriente automatiquement vers le centre ADE de votre secteur urbain, ce qui est normal. Là, une voix de femme vous répond qu'il s'agit du service commercial et que pour avoir une réponse de l'Etat, il faut s'adresser au service technique. Le service technique ? « Il est indépendant du service commercial et il n'a pas de téléphone ». En somme, toute la

mécanique qui va du ministère concerné et jusqu'à votre coupure d'eau ne fonctionne pas parce qu'elle ne fonctionne que comme instruction et pas comme finalité. Sa finalité n'est pas de répondre puisque sa panne dépend de presque rien, mais de faire fonctionner l'idée que quelque chose fonctionne dans ce pays, dans ce secteur. Tous les postes et les budgets qui vont de l'idée d'un service public à l'ADE et jusqu'à la réponse précédemment servie, ne servent à rien ou, justement, à entretenir une machine qui tourne à vide mais dont le mérite est de tourner quand même. Prenons un autre cas pour illustrer ce paradoxe: vous êtes algérien avec, en face de votre algérianité, un service administratif qui vous traite comme un indigène. Vous écrivez alors une lettre de protestation directement aux services de la Présidence. Les services de la Présidence renvoient votre courrier, « pour traitement », au ministère concerné, qui l'envoie à la direction générale concernée, qui l'envoie à la direction régionale puis à celle de wilaya concernées, et qui, à leur tour, la renvoient à l'administration locale concernée. Celle-ci saisit alors, par courrier accompagné par votre lettre, le service concerné, celui-là même qui vous a posé problème et qui est chargé de régler votre cas. Dans le meilleur des cas, vous avez mobilisé toute l'Algérie pour un extrait de naissance, chose qui prouve que l'Algérie ne fonctionne pas finalement puisqu'elle prend un si grand détour pour avoir ce qu'elle a déjà. Dans le pire, vous allez le payer car le service concerné est celui même qui est chargé de régler votre problème. L'Etat n'aura fonctionné pour rien, c'est-à-dire rien que pour sa propre pérennité. Le problème reste entier, votre misère aussi, mais vous aurez servi à faire fonctionner l'Etat. Résultat: votre problème en devient deux puisque le service incriminé va chèrement vous faire payer, plus tard, de l'avoir « vendu ». Et ainsi de suite.

Article 21 :

De la difficulté de trouver des perdants pour les présidentielles

30- 05- 2006, Kamel Daoud.

Voici une question que l'on tarde à se poser en public: les prochaines présidentielles peuvent-elles être pluralistes ? Du point de vue de la loi fondamentale du pays, la question ne se pose pas. L'Algérie a déjà résolu formellement la question du candidat unique choisi par son peuple qui n'a pas le choix de choisir comme dans les décennies

mortes. Les Algériens, comme leurs frères arabes, ont le droit aujourd'hui de choisir entre quatre candidats libres de se porter candidats, mais avec la précaution institutionnelle d'usage qui veut que l'un soit déjà président. Tout le suspens est de savoir qui est l'heureux choisi qui va être l'heureux élu par la suite. Pour les prochaines courses, le problème est pourtant un véritable problème: revenue à la politique du parti unique non déclaré, l'Algérie politique va trouver des difficultés à trouver des candidats qui vont faire illusion et prouver un multipartisme par défaut de multipartisme réel. Les oppositions véritables réduites à une liberté conditionnelle, les personnalités présidentiables empêchées d'avoir une visibilité acceptable et les partis politiques ramassés dans une alliance de soutien ou réduits à des communiqués de protestations, il ne reste rien de la matrice politique nationale capable de présenter des candidats valables, distinguables ou représentatifs de quelque chose dont la représentation est tolérée.

Refroidies par les exemples d'échec des élections précédentes, ayant bien compris que toute candidature non étatique est condamnée d'avance, convaincues que la tricherie s'est modernisée au point d'être indétectable et certains que l'électorat algérien conservateur n'est sensible qu'aux rapports de forces et pas à la différence des programmes, les «figures» attendues ne vont sûrement pas se lancer dans un jeu où, au mieux, ils vont servir d'habillage et de lièvres de spectacles et, au pire, s'offrir au lynchage des comités de soutien adverses forts de l'instinct de la meute gagnante. Forte d'un parti unique invisible qui peut avoir tour à tour les sigles que l'on connaît, l'Algérie qui vote est déjà certaine qu'elle va avoir un candidat unique qui n'aura même pas besoin d'être candidat. Ainsi, la question des prochaines présidentielles n'est pas celle du «Qui sera élu ?», mais celle du «Qui va être choisi ?». Techniquement, le problème est l'inverse du problème: le pays ne va pas trouver des difficultés à trouver un président de la République mais va peiner à trouver des candidats qui vont accepter de se présenter contre lui pour lui donner la légitimité cinématographique nécessaire. C'est pourquoi il faut se mettre dès maintenant, non pas à choisir un Président, mais à trouver des perdants qui vont accepter de perdre à la fin. L'usage de la photocopie étant interdite par la loi électorale, le clonage étant non maîtrisé par

la science algérienne, il ne reste alors que la solution des sosies qui n'existent pas ou celle de gens honnêtes dont on peut manipuler l'espoir incompressible en leur promettant le soutien de la partie X, en la personne de Y pour le clan de Z. Mais là, on n'est déjà pas dans la démocratie et encore moins dans le multipartisme. Sachant que même ces honnêtes Algériens ont fini par avoir l'intelligence qu'il faut pour rester chez eux.

Article 22 :

Le plus grand cadavre après la chute de Grenade

25-01-2007, Kamel Daoud.

L'événement aurait coûté 600 milliards de centimes sans pourtant faire l'événement. « Alger, capitale de la culture arabe » a été présidée par le président de la République mais boudée par lui et a été ouverte au monde Arabe mais désertée par lui. Les algéro-sceptiques y ont trouvé matière pour dénoncer le boumediennisme ambiant qui piège les rendez-vous culturels dans le cadre affreux des manifestations de masse socialistes d'autrefois et une occasion pour répéter que dix ans de terrorisme et quarante ans de propagande nous font perdre jusqu'à l'art d'organiser une fête de circoncision sans catastrophes d'organisation. Pour ce rendez-vous pan-arabe, la faute n'est pourtant ni algéroise, ni algérienne. Le pays a été réellement l'hôte de la culture arabe, celle qui n'existe plus et celle qui n'existe pas. Instrumentalisé pour prendre en charge, malgré lui, le sens d'une preuve de vie de la culture arabe et de sa vigueur toute virtuelle, le rendez-vous a hautement illustré la crise de la culture arabe, incapable même de fournir le minimum de divertissement et la plus petite preuve de sa capacité de création. Il aura presque fallu racler le fond des marmites pour intéresser quelques troupes de pays « frères » et confectionner quelques bannières à même de prouver le caractère pan-arabe de la manifestation. Il n'y avait rien à montrer aux spectateurs arabes déjà convertis par l'islamisme ambiant au rejet de tout fait culturel indépendant du religieux et il n'y avait rien à dire aux spectateurs des régimes locaux qui ont depuis longtemps assigné à la « culture » la fonction d'une perpétuation des folklores locaux, trop vieux pour porter la contestation ou la différence. La conclusion ? A Alger, la culture arabe a été bien représentée au point où, même dans son discours, Bouteflika était forcé d'en admettre la chétivité et la misère mais pour

en imputer la cause au courant fort des terrorismes qui ont «fait reculer le monde arabe». Le constat était peut-être juste mais très insuffisant: il aurait fallu, pour plus d'honnêteté, conclure que le désastre de la culture arabe est aussi celui des longues décennies de nationalismes sans tolérance et des mises en servilité des élites, forcées au traditionnel exil ou à la collaboration alimentaire pour survivre. Indexée comme un produit dérivé au pan-arabisme dépassé et aux discours violents sur «l'authenticité» et sur «la culture nationale», la culture arabe, lorsqu'elle a osé casser son affectation d'instrument de propagande, a surtout momentanément servi à l'ancienne gauche arabe mise en échec par l'histoire, aux nationalistes pour leur servir de figures de discours et enfin aux islamistes pour en démanteler l'hérésie supposée et autoriser les décapitations. L'étonnant donc est que certains puissent aujourd'hui «s'étonner» qu'un gros rendez-vous comme celui d'Alger ait tout juste réussi à consommer son budget et à fournir quelques minutes aux JT de l'ENTV. La meilleure conclusion est peut-être la plus radicale : la culture arabe existe autant que le monde arabe, c'est-à-dire presque pas. A l'angoisse de l'Arabe face au réel qui lui échappe et dont il fait les frais, la réponse démissionnaire du religieux ou l'éloge du déracinement géographique de l'exilé semblent être, finalement, les produits favoris de la consommation culturelle de l'époque.

Article 23 :

Rafik Khalifa existe-t-il vraiment?

27- 01- 2007, Kamel Daoud.

Rafik Khalifa a parlé mais il n'a rien dit. Il a expliqué mais n'a rien ajouté. Il est sorti du silence sans entrer dans le sujet. A lire l'entretien qu'il a accordé à un hebdomadaire qu'il a sélectionné comme confident dans la planète de la presse algérienne qu'il accuse de naïveté sinon d'avoir été l'une de ses clientes autrefois, on est presque poussé vers une conclusion mathématiquement absurde: cet homme n'existe peut-être même pas. Les «explications» de Rafik Khalifa sont vaseuses, incolores, généralisantes, presque populistes et largement floues pour laisser croire à deux choses: soit cet homme continue à être la société- écran de la société «Khalifa» qui est elle-même une société écran de la société algérienne, soit cet homme est toujours l'employé du véritable groupe de «Khalifa» qui répond par des menaces

indécodables au procès de «Khalifa» qui se tient à Blida. Le seul mérite de cet entretien faussement spectaculaire, c'est qu'il conforte le portrait d'un homme banal, sans stratégie de défense claire, confortant l'inexplicable de son ascension miraculeuse et l'énigme de sa banalité lorsqu'on dresse le parallèle avec son supposé génie à cet âge où la majorité des Algériens de sa génération cherchent encore à trouver un peu d'argent pour se marier. On peut toujours lire et relire l'entretien qu'il a accordé à notre confrère sans trouver plus que ce qu'a dit la rue algérienne depuis le début de cette affaire et pas plus que la «thèse» admise d'une manoeuvre frauduleuse d'abord, politique avec des clients et des protecteurs politiques. Rafik Khalifa y a tout juste eu le rôle de mettre dans sa bouche une phrase de menaces sur des révélations possibles dans le futur, assortie de demandes sur un procès à domicile chez lui et dans sa chambre à coucher, si c'est possible. La sortie médiatique est presque passible d'être perçue comme un exercice de ventriloque et le mouvement de lèvres de Rafik Khalifa est tellement décalé par rapport à la bande-son, qu'il n'y a rien d'autre à faire que de revenir le visage de cet homme et se reposer les mêmes questions: cet homme existe-t-il? Se trouve-t-il vraiment à Londres et non pas à l'intérieur d'un répondeur automatique? Est-il un prête-voix après avoir été un prête-nom? Pour le moment les réponses sont encore impossibles. La seule conclusion est celle de l'affreuse banalité de cet homme qui rend encore plus énigmatique la mécanique géniale de son empire que rien n'explique et surtout pas le caractère de cet homme. Tout mène officiellement à Rafik Khalifa, mais Rafik Khalifa ne mène nulle part. Etrangement.

Article 24 :

Les billets sont vrais mais la richesse est fausse

29- 01- 2007, Kamel Daoud.

Dernier rebondissement dans le procès «Khalifa» à Blida : les billets de banque algériens sont signés par l'ex-gouverneur de la Banque d'Algérie, mal impliqué et mal dégagé du scandale «Khalifa», mais toujours en fuite dans un pays étranger. Sur l'échelle des curiosités, le «scoop» a presque occulté le témoignage du ministre de la Défense et a ouvert le lourd dossier du soupçon majeur. Les billets de banque algériens peuvent-ils être considérés comme non valables parce que signés par un

inculpé en fuite ? Cela va-t-il dévaloriser le dinar algérien ou dévaloriser l'histoire de la monnaie algérienne ? Questionnement stupide : l'ex-gouverneur était quand même gouverneur à l'époque où il avait le droit de signer l'argent algérien. Cela n'ajoute rien au procès mais conforte quand même l'évidence que le pays est engagé dans la voie d'une vaste plaisanterie involontaire. Le procès de la décennie a déjà décrédibilisé quelques ministres, mis à nu l'âge de la cueillette qui nous sert d'économie nationale et prouvé que la chaîne alimentaire en Algérie est encore la première institution algérienne bien avant l'ANP. Avec l'histoire de cette signature, il braque le soupçon national sur les billets de banque algériens en circulation. Bien sûr la solution est simple : à la mort du socialisme, on se souvient tous que l'Algérie a poliment retiré les billets illustrés par les tracteurs et les fellahs et ceux « chantant » la gloire de la révolution agraire pour les remplacer par des taureaux et d'autres animaux locaux. Pour les billets d'aujourd'hui, le problème n'est pas trop grave : c'est un juste un petit détail qui fait un rire. Il ne prouve rien, n'inculpe pas l'ex-gouverneur de la Banque d'Algérie et ne remet pas en question les signatures des accords d'Evian. Il confirme seulement ce que l'on sait déjà : l'argent algérien est gratuit pour les uns et inaccessible pour les autres, il peut être transporté dans des sacs sans explications valables, peut être ramassé partout lorsqu'on sait comment faire et dépensé n'importe comment lorsqu'il ne vous appartient pas. La signature de l'ex-gouverneur est-elle fautive ? Non. L'argent algérien est-il falsifié ? Non. C'est la richesse nationale qui souffre d'usage de faux et usage de faux depuis si longtemps et qui confirme l'essentiel : en Algérie, il faut prendre l'argent, pas le gagner.

Article 25 :

Vous cotisez, ils s'enrichissent

30- 01- 2007, Kamel Daoud.

Nourris par les prélèvements à la source sur les salaires, avec les 9% de charges à payer par chaque travailleur et les 33% à payer par chaque employeur, les différentes caisses et fonds ont fini par constituer de véritables «trésors sociaux» dont la fonction est celle d'assurer la «Solidarité» mais dont le bénéfice enrichit aussi leurs gestionnaires indirects et leurs véritables patrons désignés. Le FNPOS, la CNAS, la CASNOS, la CNR, le fonds de garantie... etc., sont certes alimentés par l'argent des cotisants algériens depuis

des décennies, mais les Algériens sont toujours les derniers à pouvoir revendiquer un droit de regard et de décision sur la gestion de ces caisses, l'affectation de leurs dépenses et le mode de répartition de ces épargnes faramineuses, si peu impliquées dans la «relance nationale» et toujours monopolisées sous couvert de l'administration et de la «tutelle». Les pseudo-augmentations des salaires, «accompagnées» automatiquement par des hausses des prix de la consommation à chaque négociation tripartite, ont fini par confectionner une véritable mécanique de renflouage de ces caisses sans que beaucoup d'Algériens en bénéficient efficacement, malgré leurs cotisations. Les règles administratives sont à chaque fois proclamées pour en confirmer le principe de «l'argent des Algériens» mais les lourdeurs bureaucratiques, les clauses d'exclusion et les manœuvres sophistiquées d'élimination et d'atermoiements sont là pour éviter la dépense et encourager le cumul des intérêts bancaires qui permettent à des galaxies d'administrateurs de vivre de cet argent sans y toucher en quelque sorte. Avec le procès «Khalifa» et ses détails scabreux, il est facile aujourd'hui pour un ministre de dire que ces fonds, offices et caisses ont transgressé la loi qui leur impose de faire leurs dépôts au niveau du Trésor et pas ailleurs, il est facile de déclarer coupable un directeur de «caisse» et de déclarer illégale une décision de transferts à l'époque bénite de Khalifa, cela n'empêche pas le constat du monopole et de l'accaparement. Le scandale des dépôts de cette manne d'épargne colossale dans les caisses d'une banque douteuse, et qui a bénéficié à la nomenclature algérienne qui parasite l'argent de la solidarité, a vite été «régulé» par des licenciements de hauts cadres dirigeants sans ouvrir le débat sur les conseils d'administration de ces caisses et fonds, «contrôlés» par un syndicat unique depuis des décennies, fermés à tout contrôle par les pairs, interdits au pluri-syndicalisme qui aurait pu en assurer la transparence. On se souvient que le patron du MSP y avait perdu son poste de ministre à l'époque où, par calcul partisan, il a essayé de démonopoliser ces conseils d'administration et d'y introduire les «siens». L'enjeu financier y étant énorme, il ne fallait surtout pas qu'il échappe à certains de ses «patrons», ni qu'il soit remis en débat après le crash de Khalifa. Aujourd'hui encore, même au beau milieu d'un procès qui pointe du doigt certains «propriétaires» de ces caisses et fonds, personne n'ose encore élever la voix pour

réclamer les chiffres des pertes dues à ces dépôts hasardeux et personne n'ose réclamer justice pour l'argent des cotisants algériens perdu dans ce jeu de copinage entre membres de conseils d'administration et banquiers véreux. L'Algérie peut changer autant qu'elle veut de slogans et de politique, elle sera donc pour longtemps incapable de s'attaquer à cette industrie de «l'œuvre sociale» détournée qui a intronisé un seul syndicat comme gérant de nos épargnes et comme propriétaire unipersonnel de notre argent au nom d'un reliquat féroce du socialisme et du parti unique. Le trésor de guerre y est trop gros pour nous permettre à nous, les

Algériens à tondre, d'y jeter un coup d'oeil ou de réclamer des comptes.

Article 26 :

Un morceau royal de «la communication d'Etat»

03- 02-2007, Kamel Daoud.

Pour cette chronique, il s'agit d'ouvrir les guillemets et de fermer sa bouche. Car, depuis la mort du parti unique et sa résurrection administrative, le chroniqueur a rarement retrouvé vivant un morceau aussi long d'une langue tout à fait mortelle, capable de dire tout en ne disant rien et apte à traduire l'essentiel en évitant l'important. A lire donc jusqu'au bout pour se convaincre du néo-stalinisme ambiant en matière de communication et à consommer jusqu'à la fin, en retenant sa respiration: «le conseil du Gouvernement a entendu M. le ministre de la Communication qui a présenté un rapport portant stratégie et politique de relance du secteur de la communication. Etabli sur la base d'un diagnostic exhaustif de la situation qui prévaut dans ce secteur, le rapport propose une stratégie de relance qui s'inscrit dans l'objectif d'une refondation du système national d'information et de communication, à l'effet de corriger les insuffisances. Le besoin de mise à niveau et de modernisation de ce secteur stratégique a pour finalité de l'adapter aux mutations internes et extérieures, en vue de permettre au pays de se ménager une place dans la société de l'information et de la communication qui comporte un enjeu politique, économique, social et culturel majeur. Ceci rend impérieuse la mise en place d'une stratégie nationale fondée sur une gestion prospective et participative de la communication à même de libérer les initiatives et les énergies des professionnels du secteur pour leur

permettre de prendre la mesure des menaces pesant sur l'avenir des médias nationaux et d'évaluer l'impact et les risques d'un environnement mondialisé. Le secteur de l'information et de la communication a de multiples défis à relever. C'est pourquoi la stratégie de la communication doit être adaptée au contexte prévalant dans le pays et, à ce titre, basée sur les impératifs de développement, de réconciliation nationale, et de cohésion interne, de reconstruction de l'identité nationale dans le respect des valeurs fondatrices, de renforcement de la citoyenneté et de la promotion du civisme. C'est ainsi que se pose la nécessité de valoriser les atouts que détient le secteur de la communication et de l'information et de développer les avantages dont il dispose, afin de lui permettre de marquer sa prééminence au niveau national et sa présence dans le concert des médias, au plan international. Outre les actions qui s'inscrivent dans le cadre de la promotion de la liberté de la presse, le soutien au développement de la presse écrite, à travers des mécanismes multiformes et la révision du dispositif législatif et réglementaire à l'effet de l'adapter aux normes universelles, la stratégie proposée vise, également, à développer le service public de l'information s'appuyant sur les moyens audiovisuels, radiophoniques et télévisés ainsi que sur l'agence nationale de presse et les nouvelles technologies. L'expérience de la pluralité médiatique sera développée et consolidée à travers, notamment, la mobilisation de moyens aptes à garantir une formation et un perfectionnement de qualité qui seront ouverts à tous les professionnels des médias. Par ailleurs, le secteur privé sera encouragé dans la production des programmes radiophoniques et télévisuels pour préparer l'émergence d'une industrie nationale en la matière, et jeter les bases d'un paysage audiovisuel national ouvert sur la modernité et sur les aspirations légitimes des citoyens, dans le cadre du respect des droits et devoirs de chacun, expressément prévus par la loi... etc.» Pour ceux qui ont survécu à ce très long paragraphe, capable d'hâter la mort par strangulation ou de mettre fin à une espèce animale, s'il est diffusé par haut-parleurs au Kenya, il faut retenir trois choses: il n'y aura pas de nouveaux journaux privés, la télévision restera unique comme le pays et l'argent va être, encore une fois, donné à des médias qui servent à répéter les messages de félicitations officiels adressés à des pays inconnus pour des fêtes de circoncisions royales. Quant au style, il s'agit d'une

méthode d'hypnose connue, utilisée dans la pure tradition des réunions de kamas, des cellules de rééducation communistes et des pratiques de violences verbales et physiques contre la capacité de réfléchir, de s'étonner ou de comprendre.

Article 27 :

Positive attitude

04- 02- 2007, K. Selim.

Mortifié par l'affligeante et inquiétante banalité du « tycoon » national - le genre à ponctuer par des « normal » tous ses bouts de phrases - qui a embobiné l'Etat et ses dépendances et même des pans entiers de la société dite civile, on se met à chercher quelque chose de bien, de « positif » dans l'actualité nationale. Car c'est cela le pire: rien n'est plus creux que ce tycoon et rien n'est plus effrayant qu'un Etat qui lui a accordé un si long - et si coûteux - crédit. Alors pour se rassurer, pour se dire que tout ne va pas mal, il faut aller à la recherche de cette info positive et la mettre en valeur. La fatwa anti-harraga des Affaires religieuses pourrait-elle être exhibée comme la preuve éclatante que l'ijtihad, bloqué dans un vieux chapitre de l'histoire, a repris son mouvement ? Difficile de décider si un harrag, au moment de passer à l'acte, vit la dépression du suicidaire ou exulte dans l'allégresse de celui qui se libère. Un piège pour exégèse que nous éviterons. Et puis, il y a tant de choses qui auraient mérité une fatwa et l'on se demande pourquoi on n'a rien dit sur le triste chemin qui mène un garçon - et parfois une fille - à se mettre en rang pour prendre discrètement le large, sans visa, ni passeport. La liste est longue ! D'un édile communal qui trouve « normal » de traiter ses administrés « d'ordure » à des ministres qui trouvent presque « normal » de manquer d'intelligence dans la gestion des affaires publiques.

Non, franchement, on attend donc la fatwa à mettre en avant comme ingrédient à notre forte envie de « positif », à notre grand ijtihad pour ne pas broyer du noir, pour rêver que nos capitaines d'industrie ne sont pas en carton-pâte et qu'ils savent aligner une phrase basique avec sujet, verbe et complément d'objet comme le répétaient les instituteurs à l'ancienne. Pour rêver que nos politiques qui jouent les « animateurs » d'une scène politique vide ne découvrent pas, longtemps après 30 millions d'Algériens, que le parlement ne « fait pas son travail ». Vraiment, impossible, même sous l'effet de la contrainte et d'une propagande massive, de

placer ces politiciens virtuels dans la case du positif. Mais peut-être qu'à force de ridicule ces animateurs du vide pourraient être renvoyés par leur employeur, lequel pourrait songer que le moment est venu de revoir sa copie. Et que le procès « non politique » qui se déroule à Blida produit cependant un sacré dommage collatéral: celle d'une bonne partie de l'Algérie qui s'esclaffe contre un système politique, ses partis, ses agents, ses ministres et ses cerveaux. Ce serait peut-être la chose la plus positive: que l'on se rende compte, enfin, que cette manière de faire ne fonctionne pas. Que le système, non contrôlé et non sanctionné par ses citoyens, abrutit les gens intelligents qu'il emploie et les rend incapables de faire la différence entre un savant et un charlatan, entre un travailleur et un tire-au-flanc, entre un bâtisseur et un voyou. Oui, ce serait divinement positif, si inquiet de notre immense - et douloureux - éclat de rire, ce système comprenait à l'usure qu'on est fatigué de faire semblant uniquement parce que nous avons peur ! Qu'il comprenne enfin qu'il faut cesser de jouer à la comédie de la démocratie, qu'il faut baisser le rideau et aller, enfin, vraiment, vers la démocratie. Ce sera fatigant, c'est sûr, mais on se donnera au moins quelques mécanismes sérieux pour que l'intelligence ne soit plus aux abonnés absents quand d'obscurs héros viennent lui vendre des solutions miracles. Mais comme nous n'avons aucun indice sérieux que la leçon est en passe d'être tirée, contentons-nous de ce que nous avons: il a plu hier, de la vraie bonne pluie. Sans tromperie aucune sur la marchandise.

Article 28 :

Les chiffres redeviennent arabes!

05 -02-2007, Kamel Daoud.

Après une étrange migration à travers les livres, les commerces et les géographies, les chiffres redeviennent arabes, des siècles après la chute de Grenade du haut du podium. Non pas parce que nous avons retrouvé la civilisation, mais parce qu'aujourd'hui, coincés entre nous-mêmes et les armes des autres, les chiffres sont là à chaque fois que l'on parle des Arabes dans l'actualité: 50 morts en Palestine, à Gaza, près de 200 cadavres à Bagdad, 75 « clandestins » repêchés à Malte, 30 reconduits en France, 155 ligotés à Guantanamo, etc. Les Arabes font l'actualité avec le nombre de leurs morts ou de leurs désespérés au point donc où les chiffres n'expriment plus la raison, l'exactitude, l'addition ou la mathématique et

le serein ordre des choses répertoriées et quantifiées, mais un sourd mouvement de décomposition, de gratuité du poids et de la valeur et une aveugle réalité en vrac où les chiffres disent bien quelque chose de précis mais avec cette légèreté floue qui ne renvoie pas à l'addition mais au sentiment de la banalité. A la limite, et au point où l'on est depuis une décennie, les chiffres des morts arabes ne disent plus rien chaque matin, et se présentent à la consommation médiatique comme de simples étiquettes accrochées à l'orteil d'une jambe amputée retrouvée après l'explosion d'une voiture, la chute d'une bombe. Affabulés de chiffres faramineux, même durant une vraie guerre d'extermination, les Arabes gardent entière leur futilité de base, après la chute de leur destin dans le caniveau de l'époque. « Ils meurent comme des mouches » pour reprendre l'expression étonnante qui tout à la fois exprime l'impossibilité de compter et la possibilité d'exprimer un chiffre ouvert sur l'infini. Tous les chiffres des Arabes sont faux: ceux de leur développement, du nombre de leurs électeurs, de leurs dettes et de leurs factures et même de leurs pertes et de leur histoire à l'époque où elle valait la peine d'être racontée. Les seuls chiffres exacts sont ceux de leurs morts mais là ils sont déjà inutiles, n'expriment rien et servent tout juste à indiquer l'endroit du crash et de la déflagration. Les chiffres arabes sont donc revenus aux Arabes mais encore une fois ils ne leur servent à presque rien, comme des élevages de corbeaux, sur la tête d'un décapité. On peut même être Arabe, se lever le matin acheter le journal ou reprendre sa télécommande, regarder et relire le dernier bilan d'une explosion dans un marché en Irak, puis passer son chemin en le creusant avec ses chaussures, en espérant que Dieu fasse l'autre moitié de la route pour nous éviter la fatigue. Il n'y a presque plus rien à compter ni à recompter, sauf peut-être le nombre de lignes ou de secondes que l'on consacre à parler de 200 morts arabes en trois secondes universelles. Les chiffres sont donc redevenus arabes mais la réalité est toujours celle, fantastique et impossible à croire, des films et des chiffres hindous que nous avons choisis il y a quelques siècles.

Article :28

Les fabuleuses aventures de «l'appel masqué»

07- 02- 2007, Kamel Daoud.

Qu'est-ce qui fait que lorsque l'ex-gouverneur de la Banque d'Algérie signait un billet de 100 dinars, le même billet ne pouvait pas valoir plus de 100 dinars, et que lorsque Rafik Khalifa signait un bout de papier, ce même bout de papier pouvait valoir un milliard ? Qu'est-ce qui fait que l'on peut en cinq ans mettre le peuple dans un sac et son argent dans un autre et qu'à la fin, c'est le sac du peuple qui est retrouvé dans une gare et pas le sac de son argent ? Qu'est-ce qui fait qu'un Algérien peut se comporter comme si le pays lui appartenait et dépenser l'argent comme il veut parce que, justement, il ne lui appartenait pas ? A quoi sert l'Etat algérien puisqu'il n'a pas pu arrêter Khalifa lorsqu'il distribuait l'Algérie à ses clients et à quoi sert-il puisqu'il n'a pas pu l'arrêter à Londres ? Faut-il en fin de compte juger un ministre qui a dit qu'il n'a pas été intelligent ou un ex-milliardaire qui a démontré qu'il n'a pas été trop bête ? D'où est venu l'immense pouvoir de Khalifa puisqu'il ne l'a pas hérité de son père, ni du peuple, ni de la légitimité révolutionnaire, ni des urnes même bourrées ? Peut-on acheter quelqu'un avec l'argent qu'il possède et le revendre à lui-même avec une marge de bénéfice tout juste en lui payant le transport ? En vérité, on peut longuement soliloquer devant le chèque sans provision de cette affaire, sans pouvoir éviter l'évidence: l'affaire Khalifa est d'abord la preuve qu'après Djezzy, Mobilis, El-Wataniya, il a toujours existé en Algérie un plus grand opérateur de téléphonie capable de fabriquer des fortunes avec de simples conversations. Tout autant que Zorro, El-Moukanna'a (une femme, expliquent certains historiens) coupable de révolte contre les Abassides ou le sous-commandant Marcos dont on ne connaît pas le visage, c'est «l'Appel Masqué» qui est à l'origine de l'histoire de Khalifa. C'est avec «l'Appel Masqué», que connaissent presque tous les directeurs de banques publiques et leurs pauvres agents qui en font des cauchemars, que Rafik a pu naître, grandir, grandir encore plus, devenir immense, organiser le plus grand repas à l'occasion de sa propre naissance et ensuite partir, partir et tellement partir que personne ne peut le retrouver aujourd'hui, même si tout le monde sait où il se retrouve. En Algérie, en effet, le peuple et ses directeurs de banques, ses PDG et ses hautes personnalités savent que l'on peut gouverner l'Algérie par les urnes

(officiellement), avec l'appui de l'ANP (officieusement), au nom de la Révolution de Novembre 54, avec l'aide des Occidentaux ou celle de Dieu, mais aussi avec un «Appel Masqué» composé par une voix dont on connaît la voix, dont on arrivera un peu à situer l'endroit et en sélectionner le visage, mais qu'on ne pourra ni prouver devant un juge, ni confirmer avec des preuves concrètes. «L'Appel Masqué » peut obtenir l'obéissance parce que c'est un appel et parce qu'il est masqué et qu'il peut faire peur. «L'Appel Masqué » étant à la fois une menace masquée et une instruction claire avec des tons qui usent de la cajolerie, du copinage et de la fermeté qui permet de l'identifier sans pouvoir le montrer aux autres. Il peut décider d'une mutation, d'une mise à la retraite, d'un dossier d'inculpation et du sens de l'ascenseur. C'est «l'Appel Masqué» qui est donc coupable, selon le peuple, dans ce gros scandale où des gens ont appelé des gens en leur envoyant l'image de Khalifa et le son de leurs propres voix. Le problème reste pourtant entier, même avec cette certitude: on ne peut juger un appel masqué, ni le convoquer devant un tribunal, ni le coincer par manque de preuves, ni enquêter sur ses traces car cela équivaldrait à identifier un son de moineau dans un colloque de marteaux piqueurs. Sachant aussi qu'en Algérie, les appels ne manquent pas entre ceux qui se croient avoir été appelés par Dieu, par l'Etat, par le sens du devoir, par leur voisin, par l'horizon ou par leurs enfants. Même avec la plus grande volonté et la plus grande liberté de mouvement, la juge de Blida ne pourra y aboutir qu'à condamner un portable et mettre en prison un répondeur automatique. Chose que semble très bien savoir Rafik Khalifa, qui connaît par ailleurs l'exacte distance, en kilomètres et en dévaluations, entre l'appel du 1er Novembre qui a vaincu la France et «l'Appel Masqué» qui a vaincu tout le monde.

Article 30 :

Une «irakisation» soft de l'Afrique et du Maghreb?

08 -02 -2007, Kamel Daoud.

La menace régionale du GSPC et sa filialisation par Al-Qaïda, entre autres, vient de relancer, avec plus de vigueur, l'idée d'une présence lourde de l'armée US en Afrique et dans la région du Sahel et de l'Afrique du Nord plus précisément. Le Pentagone va ainsi se doter d'un commandement régional spécifique pour ce

continent, qui servira à développer la coopération militaire avec les pays africains et à mener des opérations militaires si nécessaire, selon des sources de l'AFP En attendant l'implantation de ces bases stratégiques, une réunion était prévue dès hier entre les chefs d'état-major des armées américaines et de neuf pays du Maghreb et du Sahel, à Dakar, pour en fixer les modes de déploiement et d'intervention. L'idée remonte certes à plus de deux ans déjà et a été un peu malmenée par une publicité trop précoce, mais c'est aujourd'hui donc qu'elle revient pour un passage à l'acte définitif. Ses raisons étant claires et bénéficiant de la «compréhension» des pays africains ciblés ou sollicités, il reste à en analyser les conséquences politiques sur la région. Car si l'on est encore loin d'un schéma d'irakisation soft de la région, avec une présence US marquée et une mise sous tutelle de régimes indigènes autochtones capables de valider les apparences de la fausse souveraineté telle qu'elle s'offre à voir à Bagdad et à Kaboul, l'installation de bases US dans la région va lentement avoir pour conséquences de décrédibiliser les régimes et les Etats locaux, poussés à afficher leur collaboration pro-américaine et les ranger aux yeux de l'opinion des leurs et en appui à la propagande des islamistes qui va y retrouver des arguments solides de recrutement comme des sous-traitants policiers de la politique US.

L'intrusion américaine dans la région est expliquée par des considérations sécuritaires internationales et se voit déjà justifiée par l'obligation d'adapter le déploiement militaire américain dans le monde après la guerre froide, mais cette raison «préventive» ne va pas échapper à la lecture facile d'une «colonisation» marquée des régions sans défenses solides contre le terrorisme islamiste et sera «consommée» comme une énième preuve de la politique expansionniste des USA en Afrique et ailleurs. La coopération va surtout faire valider le discours des Djihadistes et poser la question de l'avenir de ces troupes étrangères dans la région, leur mission réelle, leur impact sur les souverainetés locales et la durée de leur mission, sachant que personne ne sera plus jamais en force pour en exiger le retrait par la suite. Pire que la simple assistance technique et logistique, la formule de «bases» militaires américaines ne pourra qu'approfondir l'instabilité dans ces régions et créer des zones de troubles qui ne pourront en rien encourager à la démocratie, à la sécurité réelle ou au développement de ces

géographies, déjà sélectionnées pour servir de champs de batailles à venir et de casernes mixtes.

Article 31 :

Côté cour.

10 -02- 2007, Ahmed Saifi Benziane.

Pendant que les amis arabes de l'Amérique essaient de sortir Bush du borbier irakien et palestinien, en exécution des instructions reçues, un lieutenant de l'US Army fait la une de l'information en refusant d'obéir aux ordres de sa hiérarchie. Le lieutenant Ehren Watada, âgé de 28 ans et originaire de Hawaï, engagé dans l'armée en 2003, a fait savoir publiquement qu'il n'irait pas participer à une guerre jugée illégale et immorale. Une guerre qui s'est transformée en génocide au nom de la démocratie en Irak. Il encourt pour son refus une peine de quatre ans d'emprisonnement. Le procès porte bien sûr sur l'acte du lieutenant et non pas sur la légalité de la guerre, pour des raisons tout à fait politiques au moment où le Congrès américain doit se prononcer sur un budget, dont 600 milliards de dollars devront être réservés à cette drôle de guerre, qui fait aujourd'hui le bonheur des démocrates américains. Pendant que les Palestiniens agonisent pour quelques dollars de plus. Ou de moins. Dans une lettre adressée à son commandant et pour justifier sa décision, le jeune lieutenant écrivait, en janvier dernier, «les exécutants d'Auschwitz en étaient-ils pour autant innocents ?». Il faut savoir aussi que quelque 40.000 soldats américains, tous corps d'armée confondus, ont déserté depuis 2003 pour avoir pris peur des désastres d'une guerre déclarée sur la base d'un mensonge. Comme au Vietnam. Nombreux parmi ces déserteurs se réfugient au Canada voisin. Comme lors de la guerre du Vietnam.

Depuis 2003, Camilo Mejia, Abdullah Webster et Kevin Benderman, trois objecteurs de conscience, ont été condamnés pour leur opposition à la même guerre, puis libérés. Même les financements à hauteur de 90% des études au profit des candidats au recrutement ne suffisent plus à la propagande américaine, qui puise dans le réservoir de la pauvreté pour grossir les rangs des partants en guerre. Le 3 mai 1971, 500.000 manifestants se sont retrouvés à Washington pour dénoncer la guerre du Vietnam. 7.000 d'entre eux ont été arrêtés et parqués dans un stade par manque de places dans les prisons. Comme à Santiago du Chili. Richard Nixon dut engager les pourparlers qui aboutirent à l'arrêt des hostilités en un

scénario catastrophe en 73. En juillet 1972, l'actrice Jane Fonda s'était même rendue au Vietnam pour dénoncer la guerre. L'héroïne de «On achève bien les chevaux» y avait affirmé ses positions anticonformistes, qui l'ont écartée quelque temps des studios. Elle compte organiser une tournée en autocar prévue pour le mois de mars 2007 à travers les Etats-Unis pour dénoncer la poursuite de l'occupation de l'Irak. Rappelons qu'au début de la guerre, Jane Fonda fut le fer de lance des manifestations anti-Bush. Elle compte embarrasser davantage l'actuelle administration américaine. Comme en 71. Le défilé des cercueils renvoyé par les télévisions du monde n'est pas pour faciliter la poursuite de la guerre et encore moins pour permettre aux Etats-Unis de lancer une nouvelle offensive ailleurs qu'en Irak. Les enjeux politiques sont trop importants et comportent des risques électoraux en prévision des prochaines présidentielles. Seuls les gouvernants arabes, amis des USA s'appêtent à prendre ces risques du fait qu'ils ont cette possibilité de passer outre les élections quels que soient leurs résultats tant que le pétrole coule.

Article 32 :

Voici comment fabriquer une bombe avec sa tête...

11- 02- 2007, Kamel Daoud.

L'information en Algérie c'est comme la viande d'un bœuf trop âgé: il faut l'avalier morceau par morceau, l'un après l'autre, sinon on s'étrangle. Injurer cette viande d'un seul coup, vous bloquera la gorge, vous fera manquer d'air puis vous enverra au ciel sous la forme d'un ballon dégonflé incapable de justifier ses manques d'ablutions. En voici donc un exemple: vous vous levez le matin, vous achetez un journal, vous y lisez la suite du procès « Khalifa » à Blida. On vous y explique qu'un homme a pu faire sortir 1 milliard deux cents millions d'euros dans des sacs, pendant que l'Etat ne dormait même pas, sans provoquer pas même des étouffements, et que cela n'a presque dérangé personne ni a été perçu comme une atteinte à la sécurité économique de l'Etat, une infraction aux règles prudentielles des banques algériennes, un risque pénal ou une impolitesse. Cela s'est fait normalement dans ce pays qui a été anormalement complice. Jusque-là, tout va bien au pays qui va mal. Cela vous choque un peu mais pas au point de vous convertir en avocat ou en médecin sans frontière. Cela heurte légèrement votre sens des proportions au regard des sommes

détournées, mais cela entre dans le cadre large de ce qui se passe depuis 1962. Donc vous pouvez refermer le journal et reprendre le poids du monde sur votre dos pour le transporter jusqu'au prochain crépuscule. Vous pouvez par ailleurs vous lever le lendemain, acheter un autre journal et y lire une autre information: sur 700 dossiers « agréés » par une agence nationale d'aide à l'emploi de jeunes, 13 dossiers seulement ont été acceptés par les banques algériennes. Le taux est le même un peu partout dans le reste du pays. La raison ? Les banques ont leurs raisons: il s'agit des fameuses règles prudentielles quant au financement des primo-projets peu garantis et peu fiables. Pour des crédits qui balancent entre les sommes de 50.000 DA et 400.000 DA, les banques algériennes, et l'Algérie qui les couve, ont des hésitations, craignent des détournements, prétextent des soupçons et cherchent à ne pas perdre en misant sur des jeunes qui ont peu d'expérience et pas assez de chance, ne possèdent presque rien et pas même une chaloupe pour tenter la mer et l'Espagne. Vous lisez cette information, puis vous reprenez votre part du poids

du cosmos pour le transporter jusqu'à chez vous en fin de journée. Il n'y a rien d'anormal et cela heurte si légèrement votre conception égalitariste de l'égalité de chances en Algérie et vous fait penser brièvement à votre enfant que vous avez accouché mais qui n'est pas encore né. Le problème, le drame, le crash, l'effondrement, la dépression nerveuse et l'appel à une meilleure réincarnation même sous la forme d'un bouchon de limonade aux USA, c'est quand vous mettez côte à côte l'information du jour avec l'information d'hier. Que doit penser un Algérien qui met côte à côte le cas de Rafik Khalifa, jeune Anglo-Algérien de 36 ans, qui a fourni un seul dossier de demande d'aide à l'emploi pour finir par employer l'Algérie tout entière, et le jeune Algérien X qui ne demande que 50.000 DA pour acheter un four à maïs pour justifier son existence face aux yeux de sa mère ? Rien. Cela conduit tout juste à revenir vers les banques et la culture bancaire en Algérie. Car il s'agit des mêmes banques qui expliquent qu'il faut être prudent pour des sommes allant de 50.000 DA à 400.000 DA et ne rien penser et ne rien voir lorsqu'il s'agit des sommes qui vont de 600.000 à 1 milliard 200 millions d'euros et plus. Le pays est ainsi: il s'appelle l'Algérie et on peut le distinguer dans le concert des nations à sa façon d'avoir deux cervelles, deux poids et mesures, deux mains et dix mille têtes. On est tous Algériens mais on est

pas tous Khalifa. Cela aurait été terrible pour la nationalité de Londres.

Article 33 :

« *Je vais acheter un appartement* ».

12 - 02- 2007, Kamel Daoud.

De quoi rêve l'Algérien qui habite l'Algérie ? Habiter l'Algérie comme certains, tout simplement. Une petit rêve de rien du tout, tout à fait compréhensible au vu de la loi de la gravité, de l'impossibilité d'aller ailleurs, de la nécessité d'éviter les intempéries et du droit de circuler en tenue légère dans un endroit discret. C'est-à-dire que plus que les racines, la peau, le brouhaha des ancêtres, le prénom et la CIN, l'Algérien rêve d'habiter en Algérie et pas seulement d'y vivre et en crever. Avec une habile idée de promotion de son produit, une compagnie de téléphonie mobile a lancé récemment la course au million de dinars à base de carte de recharge d'achat de la puce. Que disent les gagnants que l'on voit une fois la semaine afficher leurs portraits béats sur la page entière des journaux ? Rien de plus que cela. « Avec ce million de dinars, je vais achever la maison que je suis en train de construire » a dit le premier. Le second n'a pas dit mieux: « je vais acheter un appartement ». Le troisième fera de même: « je vais acheter un petit appartement et lancer mon commerce ». Que diront les sept autres ? Rien de plus: « acheter une maison » pour habiter ce pays concrètement et pas seulement par défaut et parce qu'on y a été accouché par sa mère et ficelé par le nom de son propre père. A lire les déclarations des heureux gagnants, on reste un peu effaré: le pays est-il vraiment peuplé puisque tout le monde ne rêve finalement que d'y habiter ? Est-ce à dire que l'on n'est pas Algérien tant qu'on a pas une maison en Algérie ? Oui. Définitivement et avec un meilleur score que celui des dernières présidentielles. Si la religion du pays fait que tous les Algériens aiment le ciel et le revendiquent, le ciel ne suffit pas et les Algériens lui préfèrent le toit, le plafond et la dalle en béton à l'infini des étoiles et leur inexplicable cosmogonie SDF. Le rêve de l'Algérien n'est pas de fonder une alternative à Coca-Cola, de réinventer l'hélicoptère ou créer un chewing-gum arabe, mais d'avoir un toit pour séparer clairement sa tête d'avec le ciel et se sentir quelque part sans se sentir n'importe où. Si les Américains ont marché sur la Lune par simple fun face aux communistes d'autrefois, les Algériens auraient été capables d'y rester si l'Etat leur avait dit qu'ils pouvaient y posséder des lots

de terrains ou s'y organiser en coopératives. Avec un million de dinars, l'Algérien ne rêve que d'avoir une maison et avec un milliard de dollars il ne rêvera pas plus que d'avoir une maison plus grande avec des locaux commerciaux au rez-de-chaussée et des pièces vastes pour y accueillir les félicitations. Pas plus et rien de plus. Un logement, c'est le 62 individuel de chaque Algérien dans l'Algérie qui n'en a eu qu'un seul.

Article 34 :

Les chiffres de l'astronomie en Algérie.

14- 02- 2007, Kamel Daoud.

A force d'entendre répéter les «chiffres astronomiques» des détournements bancaires en Algérie, les Algériens sont désormais convaincus: les distances entre les corps célestes ne se mesurent pas en années-lumière mais en milliards de DA. On peut voyager dans l'espace à coups de sacs et de cartes de thalassothérapie et remplacer la phrase du «c'est un petit pas pour l'homme mais un grand pas pour...» par celle, plus courte et plus historique, du «j'assume». On peut rester sur terre et croire aux pays des commissions d'enquête et on peut marcher sur la lune avec des commissions bancaires et des billets d'avion gratuits. On peut s'enrichir avec 1% sur tout dépôt de l'argent du peuple dans l'agence d'El-Harrach et on ne peut pas changer le pays même en votant 99% pour Bouteflika et 99,9% pour la paix, les voix du GSPC en moins. Les milliards de DA étant des chiffres astronomiques dans un pays où la recherche spatiale est riche de deux satellites portables et d'une commission d'observation de la lune à la veille de chaque Ramadan, il a fallu aux médias algériens convertir cet argent transformé en nuages pour qu'il soit assimilable en unités réalistes. En voici deux exemples. Le procès de Blida révèle que les OPGI ont perdu 16,5 milliards de DA après le crash de cet empire holographique, mais les Algériens ne pourront comprendre la facture que si on leur explique qu'il s'agit d'une enveloppe qui aurait pu permettre la construction de 9.100 logements. Le même procès a aussi révélé que l'ADS (Agence d'aide sociale) a perdu 1,66 milliard de DA dans cette banqueroute, c'est-à-dire la somme équivalente à la création de 5.000 micro-projets pour des chômeurs algériens. Le total est de 5 milliards de DA pour l'ADS, la CNAC (assurance chômage) et le FNGM (Fonds de

garantie des micro-crédits). Dans le tas, il n'y a que les Algériens qui se comptent encore en millions. Qu'est-ce en finale que l'affaire «Khalifa» dans le cadre de l'astronomie nationale ? Un trou noir, où, selon les théories modernes, le temps est égal à zéro (entre 1962 et 2007 par exemple), la vitesse se compte en milliards de DA et le lieu étant impossible à déterminer (un peu partout dans le pays) puisqu'il s'agit d'une multiplication irrationnelle qui ne peut mener ni à Londres ni à retrouver cet argent dépensé dans la conquête des immensités inutiles. Conclusion ? Il s'agit du premier vol (dans les deux sens du mot) inhabité financé par l'Algérie entière puisque personne n'arrive à croire que Khalifa est capable de voler tout seul.

Article 35 :

La chasse aux cadres va recommencer!

15- 02- 2007, Kamel Daoud.

Après avoir voulu lutter contre la fuite des cerveaux avec des drapeaux géants, un ministère, deux séminaires, quatre appels en absence et des mesures aussi efficaces que la lutte contre le criquet avec le bruit des casseroles, le pays vient de décider de lutter contre la fuite interne des cerveaux, avec des mesures de lobotomie socioprofessionnelles étonnantes. Sans la définir exactement, le dernier conseil des ministres est venu, avant-hier, pour expliquer que les cadres algériens ne doivent plus migrer avec facilité de la mamelle du public où ils s'épanouissent autant qu'un parpaing dans un élevage de tulipes, vers le «privé» qui les cueille à la porte avec des offres meilleures que le simple argument du patriotisme et du sacerdoce sentimental. L'argument contre cette fuite interne des cerveaux étant que l'expérience des cadres algériens et leur maîtrise qu'ils doivent au secteur de l'Etat, ne doit plus servir à la formule des deux assiettes et à gonfler la plus-value du «privé» et autres cercles parallèles. Pour l'Etat «le redéploiement des cadres supérieurs du secteur public vers le secteur privé national ou étranger, en raison des conditions socioprofessionnelles attrayantes qui leur sont offertes, a pour conséquence de priver le secteur public de son potentiel d'encadrement, alors même que ce dernier a consacré des ressources et des investissements importants pour sa formation». La réponse serait donc un projet d'ordonnance qui «vise à mettre en place un dispositif adéquat à même de prémunir l'Etat contre une sérieuse érosion de ses ressources

en matière d'encadrement et protéger, par voie de conséquence, ses intérêts et ceux de ses démembrés». Concrètement, il s'agit d'un nouveau dispositif qui couvre l'ensemble du secteur public (institutions et administrations publiques, établissements publics, entreprises publiques, économiques, y compris les sociétés mixtes) ainsi que les autorités de contrôle et de régulation ou organismes assimilés, avec des mesures qui s'appliquent aux titulaires d'emplois et fonctions concernés pendant et après la cessation de leurs fonctions. Parce qu'il est propriété de l'Etat qui l'a accouché, l'éduqué et payé, le cadre algérien est interdit de «détention directe ou indirecte d'intérêts auprès d'entreprises ou organismes dont il assure un contrôle, une surveillance ou avec lesquels il a conclu un marché ou émis un avis. Il est aussi interdit pendant deux années, après la fin de sa mission, d'exercer une activité de consultation ou une activité professionnelle de quelque nature que ce soit, et il est obligé, au terme des deux ans, et ce durant trois autres années, de faire déclaration de toute activité professionnelle, de consultation ou de détention d'intérêts auprès des dites entreprises ou organismes ». Le cadre dissident, qui aurait succombé à l'attrait de vendre ses compétences à des meilleures offres ou qui voit son avenir là où l'avenir ne dépend que de lui-même, est passible de sanctions pénales. Les promoteurs de cette ordonnance expliquent, sans sourire, que l'Etat a lancé de grands chantiers et que ce n'est pas l'argent (désigné par la formule discrète de «contingences matérielles») qui doit motiver cette migration anti-nationaliste, même à l'intérieur des frontières de la nation, mais la «mobilisation constante pour relever le défi de la construction du pays à la mesure des sacrifices consentis par leurs aînés pour le libérer». La génération de 62 voulant donc pénaliser la désertion avec la même rigueur militaire d'autrefois et faisant appel, avec le même appel du 1er novembre, pour une nouvelle indépendance, sans les biens vacants, cette fois-ci. Pour bien résumer donc, il s'agit pour l'Etat de reconduire une sorte de socialisme du volontariat, comme à l'époque de la révolution agraire mais à l'intérieur même de l'économie de marché qui donne droit à chacun d'aller travailler là où on lui offre mieux. Lutter contre cette fuite des cerveaux étant une initiative louable pour sauver l'Algérie des siens et éviter des scandales de double emploi comme celui que nous a offert l'affaire Khalifa. Il reste à dégager la dose de

surréalisme de ces nouvelles mesures «négrières» qui au lieu d'offrir mieux au cadre algérien, préfère s'attaquer au problème avec la mentalité du «camp de travail» et de l'étiquetage des cadres pour en faciliter la traçabilité et les déplacements.

C'est-à-dire comprendre d'où est venue cette idée, unique au monde, de suspendre le cerveau d'un cadre algérien pendant deux ou trois ans parce qu'il a eu envie d'aller travailler ailleurs et gagner plus, au nom du patriotisme, du sacrifice des aînés et de la loi du cheptel étatique. Cette loi, va-t-elle donner des résultats? Oui, si on lui ajoute un dernier détail technique: l'obligation de tatouer les cadres algériens à l'épaule, leur mettre des numéros à la place des prénoms et des matricules à la place des noms, pour pouvoir facilement les débusquer s'ils tentent d'aller ailleurs, même si cet ailleurs se trouve, quand même, en

Algérie.

Article 36 :

«Heureusement que Khalifa ne sait pas parler».

17-02-2007, Kamel Daoud.

Et si Khalifa savait parler ? Et si au lieu de cet élevage de papillons qui lui sert généralement de réponses lors des interviews, il était capable de répondre correctement, de désigner avec le doigt des illustrations sur un cahier de classe, de donner des noms ? Que serait-il advenu du pays si Khalifa maîtrisait la conjugaison et au moins une langue encore vivante ? Quelles têtes auraient pu être décapitées si Khalifa n'avait pas le niveau oral d'un sac d'argent vide ? On peine déjà à se l'imaginer. Si les vrais clients de cet homme à piles pouvaient espérer un miracle de dernière minute, ils l'ont finalement eu dès les premiers jours où ce londonien provisoire a accepté de parler aux caméras comme d'autres ont proposé de parler à l'avion pour sauver des otages. Pour une fois encore, c'est un échec scolaire précoce, une incapacité linguistique et une impuissance étonnante à bâtir un discours clair qui ont sauvé une partie de l'Algérie de l'autre partie qui veut quand même savoir. C'est peut-être même cette incapacité à se faire comprendre de ses interlocuteurs qui a le mieux servi Rafik Khalifa face à ceux qui ont conclu que justement il a tout compris puisqu'il ne dit rien de sensé et de décryptable. L'homme n'est pas seulement une énigme politique et un mystère financier, mais surtout un paradoxe mécanique puisque l'homme ne semble

pouvoir rien dire de logique que lorsqu'on y glisse des pièces de monnaie. Cette impuissance faramineuse à répondre sauf sur le mode binaire est donc ce qui sauve beaucoup de gens qui savent désormais que mis à part quelques phrases qui lui servent à commander des repas ou à se faire comprendre par les siens, l'homme ne peut rien dire, ne peut pas témoigner, ne peut pas être pris au sérieux, ne peut pas être palpé parce qu'il est une projection et ne peut pas constituer une menace parce que personne de sensé ne peut croire que c'est lui Khalifa. Du coup, et dans la suite logique de ces borborygmes qu'il a accordés à El Jazeera et à d'autres, les autres peuvent se présenter au tribunal de Blida, lancer des phrases sans conséquences sur le réel comme le « j'assume » historique et le « je n'ai pas été intelligent » époustouflant ou le « je n'ai rien vu, rien entendu et rien pu faire » révolutionnaire.

A la fin du raisonnement, on peut même se demander si cet homme n'est pas retenu par les Anglais rien que pour des raisons linguistiques et ce qu'aurait pu être la guerre de libération si c'était lui qui avait rédigé l'appel du 1er Novembre ou ce qu'aurait pu être l'avenir de l'ENTV si Khalifa avait été élu président de la République dans un pays bâti sur la capacité à produire des discours de plus en plus longs. On peut même s'imaginer la raison profonde qui a poussé cet homme mystérieux à mettre son nom sur les avions, les télé, les stars, les maillots de joueurs, les trains, les médicaments, les équipes sportives, les tricots de peau de certains dirigeants du pays: peut-être en effet qu'incapable de discourir et d'écrire, cet homme ne pouvait déchiffrer que son propre nom, ce qui l'aurait poussé à le mettre un peu partout et là où il le pouvait et à le faire répéter comme une signature par tous ceux qu'il a rencontrés, nourris ou employés.

Article 37 :

Le dépouillement «Khalifa».

20- 02- 2007, Kamel Daoud .

L'affaire Khalifa n'est déjà plus un scandale financier, une dérive alimentaire collective: elle vient de remonter brusquement aux premières années de lutte pour l'indépendance, en attendant que l'on en trouve des traces dans la mystérieuse décision de l'Emir Abd-El-Kader de changer de peuple ou des traces de Mastercard et de billets d'avion gratuits dans les archives du PPA et de l'Etoile Nord-Africaine. Dans une violente réponse à une histoire qui lui donna

un mauvais rôle, l'ex-chef de gouvernement Belaïd Abdesselam a expliqué qu'il a été injustement accusé par le commandant Azzedine d'avoir été condamné à mort par le FLN.

La polémique aurait été rangée dans la case des querelles post mortem de ceux qui ont survécu à la guerre si ce n'est ce brusque détour par une autre affaire « Khalifa », celle du père cette fois-ci. Brusquement donc, l'Algérie se retrouve face à une affaire plus vaste qui explique l'affaire Khalifa de Blida, par une autre affaire Khalifa au Maroc à l'époque de l'armée des frontières, le tout dans le cadre de l'affaire Algérie qui n'en finit pas depuis 62. Le comble dans ce recours aux jets de pierres oraux, c'est que cela se passe au moment même où le pays étale ses intestins avec d'autres affaires de détournements bancaires, de plus en plus faramineux, à coups de comptes créés pour acheter une entreprise en faillite à Bouira, avec l'arrestation d'un procureur à Sebdo pour conduite en état d'ivresse et l'inculpation d'un voyageur transportant des cachets humides des forces aériennes et des cartes magnétiques de paiement du CPA à l'aéroport d'Alger. Ajouté au « fait divers » d'une attaque terroriste au centre, de la signature d'un contrat gazier avec l'Italie, d'une visite d'amabilité de notre président d'APN en France en retour de la visite de Debré chez nous, on arrive à redécouvrir un pays étrange qui annule le temps, rectifie chaque semaine sa propre histoire, juge les morts par des vivants et des vivants par des gens morts, démontre la félonie par la génétique et veut se prouver son indépendance en demandant à la juge de Blida de le faire à sa place. Un pays mathématiquement impossible où les chiffres en milliards des détournements dépassent ceux de la Relance mais où le nombre des Algériens qui y vivent ne dépasse pas le nombre de ceux qui votent « correct ». Quelle image se font les Algériens de leur Algérie ? Celle d'une veuve qui a un gros sac d'argent percé et qui doit traverser, de nuit, un tunnel mal fréquenté, demander son chemin à de faux moudjahiddine, résister à des bousculades louches qui lui tâtent les flancs et s'en sortit à la fin sans y perdre ses vêtements minables que lui ont vendus des investisseurs occidentaux intéressés par le pétrole qu'elle cache dans ses yeux baissés. Que va-t-il se passer à la fin ? Pas grand-chose, sauf peut-être le spectacle d'un dépouillement plus grand promis après le 17 mai.

Article 38 :

Que dire pour remplir les salles?

22- 02 -2007, Kamel Daoud.

Etrangement avarés de commentaires sur le procès en cours à Blida, les partis politiques algériens ont choisi une sorte de silence handicapant qui laisse perplexe sur ce que seront les thèmes de leurs campagnes pour les prochaines législatives du 17 mai prochain. Mis à part la « corruption », ses dossiers, ses listes de noms et son scandale collectif, l'on se demande ce que pourront « vendre » les concepteurs de campagnes aux électeurs algériens traditionnellement peu enthousiastes, sauf s'ils sont « travaillés » par des discours directs et osés. Le seul autre registre, déjà épuisé et démantelé par l'obligation de soutenir la réconciliation nationale, est celui du terrorisme, de l'anti-terrorisme et de l'urgence de la mobilisation collective avec lesquels le RND semble meubler les déplacements oratoires de son secrétaire général en mal de positionnement clair après la mise en veille de son parti et son limogeage du gouvernement. Les autres partis quant à eux, qu'ils soient de l'opposition façon RCD, ou de soutien, comme le FLN ou le MSP, semblent avoir choisi de ne pas rebondir sur l'affaire Khalifa - ou si peu et si timidement- ou celles des détournements à calendriers serrés qui font les unes de la presse nationale et le meilleur du commentaire de la rue. Le premier, parce que plus ou moins « touché » par la convocation publique aux audiences de Blida de certains de ses « noms » et de certains de ses ministres, le second déjà traumatisé par ses déclarations hasardeuses sur des dossiers virtuels prouvant la corruption au « plus haut niveau de l'Etat » et qui a failli coûter à Soltani son siège d'héritier de Nahnah. Piégé par une proximité trop grande, réelle ou supposée, avec la mécanique de la corruption et avec les centres de décisions qui tentent de prouver le caractère « personnel » des clientélismes révélés lors du procès de Blida, les partis les plus favorisés savent qu'ils auront du mal à parler de corruption sans se désigner eux-mêmes, ni proposer des mesures de luttes sans risquer d'augmenter leur discrédit, ni même accuser d'autres concurrents sans provoquer des retours de manivelle catastrophiques et des étalages de linge sale au plus mauvais moment. L'anti- terrorisme n'étant plus de mise et la « corruption » un thème à risque, la campagne électorale promet, déjà, des discours contorsionnistes et une surdose d'euphémismes qui vont en vider la

pertinence, laisser les auditoires ou même réduire la consultation électorale à une simple procédure de bénédiction de listes ou de légalisation de quotas. On comprend alors que, contrairement à la « bataille » d'il y a quatre ans, la campagne électorale, même à deux mois des élections, n'a pas encore commencé ni donné à voir quelque chose de plus intéressant que les luttes intestines entre les candidats aux « têtes de listes » et les opposants pour les cellules de bases.

Article 39 :

Kaddour, Kouider, Koukou et Kolombous.

25- 02- 2007, El Houari Dilmi.

C'est l'histoire à l'endroit d'une vérité à l'envers de Kaddour venu au monde pour toujours garder « piégé » dans sa poche arrière gauche Kouider, le looser. Ce dernier, né pour ne survivre que par le chas du cordon ombilical de Kaddour, apprend à faire prendre des vessies évidées pour des lanternes borgnes à Kolombous. Mais, celui-ci, allié naturel de Kaddour, redoute de se voir « coincé » dans l'oesophage de Koukou. Jusqu'au jour où les quatre comparses désaliénés décident de confier leur destin castré, en cooptant un chef capable de faire cohabiter un fauve avec un gnou et un molosse affamé avec un loup garou, le tout à l'exact milieu d'un mouton de panurge caché derrière le dos d'une brebis galeuse. Et par un jour sans soleil, les quatre se rencontrent dans un marché dit des « dupes » autour d'un raboteur d'urnes dont le métier n'a d'égal que son instinct de prédateur en chef. Réunis autour d'un breuvage hallucinogène, le raboteur d'urnes décide de proposer une affaire en béton désarmé à ses quatre convives, à condition que Kaddour, Kouider, Koukou et Kolombous commencent, chacun, par embrasser son propre pif avant d'avalier, chacun à son tour, sa propre langue. Ensuite, le raboteur d'urne prend congé de ses quatre convives pour aller se réfugier derrière un isoloir rapiécé afin de leur concocter une infusion aux vertus dont l'on dit qu'elles n'ont jamais été testées par un bipède. Mais, comme les papilles d'un bonimenteur se cachent toujours sous le palais d'un diseur de bonne aventure, les quatre acolytes ingurgitent chacun une bonne rasade du mystérieux breuvage. Kaddour, en premier de la file, se confie à Kouider pour le « brancher » de son intention souterraine de lui tordre le coup en commençant par lui arracher les yeux, le pif, ensuite les deux oreilles. Terrorisé, Kada prend par le bout de la langue Kouider et lui susurre à l'oreille

qu'il compte, dès la prochaine nuit, l'éviscérer de tous ses boyaux avant de lui manger sa cervelle de corniaud. Pris d'une panique de jument en chaleur, Kouider se cache derrière un miroir sans tain pour se rincer l'oeil sur les appétissantes rondeurs de Koukou, le pòvre. Surgit alors l'heure de vérité qui jette son dévolu sur Kouider qui commence par passer le premier à la table du raboteur d'urne. A l'intérieur d'une urne piégée, Kaddour confesse son désir tenace de manger cru Koukou mais que c'était Kouider qui risquait le premier de planter ses crocs dans la gorge chaude de Kolombous. Une arrête en travers du larynx, Kouider reconnaît, alors, avoir une folle envie de bouffer saignant à la fois Kaddour et Kolombous mais, que sa bedaine sans fond risquait bien de réclamer encore Koukou. L'histoire dira que Kouider, en voulant se glisser sous l'aisselle du raboteur d'urnes pour se protéger de tout et de tous fût découpé en lanières et son corps jeté aux chats de gouttière. Ne restait plus, alors, à la fin du monde des mondes que le raboteur, retrouvé ligoté au pied d'un gibet.. de pitance. Piégé à l'intérieur de sa propre urne trouée, et telle une louve piégée, le raboteur commença à dégager des senteurs d'une gazelle aussi belle qu'une succube habitant l'esprit d'un bagnard. Dieu ce que Kaddour, Kouider, Kolombous,.. sont faits comme des losers..!

Article 40 :

Le peuple vu par l'Etat.

27 -02- 2007, Kamel Daoud.

Qu'est-ce que le peuple vu par l'Etat ? Un mauvais voisin, un indu occupant après 1962, un excès de poids dans les soutes du développement, un parti d'opposition clandestin mais visible partout, une ingratitude statistique, une instabilité politique chronique ou un faiseur d'histoires qui ne se contente pas de son histoire nationale ? Un peu tout cela, avec en plus l'obligation de le nourrir, de le vêtir du drapeau et de lui expliquer pourquoi il existe. Pour l'Etat, le peuple est une foule tordue, né dans un virage bavard: « vous lui construisez des écoles, il fait grève pour les cantines. Vous lui donnez à manger alors qu'il travaille peu, il travaille encore moins puis demande le dessert. Vous lui offrez un logement chaque trois secondes, il accouche de quatre enfants en deux secondes. Vous rasez ses gourbis pour lui donner une ville, il va à la ville puis invite son cousin à occuper

le gourbi. Vous lui donnez des urnes pour bien voter, il y vote avec ses pieds pour des gens qui vont lui faire porter le voile qu'il soit homme ou femme. Vous lui promettez le changement avec la patience, il prend l'argent et vous demande la monnaie. Vous lui expliquez qu'il s'agit d'enrichir le pays, il s'en prend à vous et vous demande pourquoi vous commencez par vous et pas par lui. Vous lui dites que vous êtes à son service, il vous demande de lui ramasser ses ordures jetées par la fenêtre. Vous tentez d'éduquer ses enfants, il vous demande de leur payer les chaussures. Vous lui donnez le micro pour parler, il commence soit à geindre, soit à remercier ceux qu'il connaît pour avoir plus. Vous lui interdisez la parole, il crie au vol de son âne. Vous lui demandez de respecter ceux qui sont morts pour ce pays, il se met à espérer de vivre plus longtemps que vous. Vous lui donnez de la terre à cultiver, il la vend à un sac de ciment. Vous lui dites que l'Algérie lui appartient, il la dépèce en lots de terrain, creuse des puits illicites et vous interdit le passage. Vous lui dites que la Santé est gratuite, il y vole les draps et les seringues. Vous lui dites qu'il est désormais libre, il ira faire ses ablutions en public. Vous augmentez son salaire, il vous demande des comptes. Vous l'invitez à participer à la reconstruction de l'Algérie, il vous demande s'il peut s'occuper de l'achat du ciment car il connaît quelqu'un qui sait trafiquer les factures. Vous lui dites qu'il faut dénoncer les terroristes, il fait semblant de regarder ses chaussures ou de prier Dieu. Vous l'oubliez une minute de plus qu'il n'en faut et il vous coupe la route, vous brûle des pneus et vous demande de fusiller le chef de daïra. » « Que voulez vous donc que l'on fasse de plus pour lui que ce que nous avons déjà fait depuis 1954 ? C'est un peuple qui est toujours mécontent, qui ne respecte que les colons et qui ne mange que ce qu'il trouve et pas ce qu'il cultive. » L'Etat a-t-il raison ? Oui. Cela s'appelle la raison d'Etat. Un peuple n'est jamais plus que le détour que prend un Etat pour justifier ses dépenses et peupler sa biographie. L'Etat n'étant pas plus que la façon qu'a un peuple de voler ce qu'il possède déjà. Qui va gagner à la fin ? Le Désert. C'est même banal de dire qu'il est le seul à avancer dans ce pays.

Article 41 :

Le syndrome d'El-Bayadh.

01-03-2007, Kamel Daoud.

Selon notre correspondant, un homme, âgé de plus de 50 ans comme l'Algérie presque -,

habitant non prouvé d'un village de la wilaya d'El-Bayadh, vient de découvrir qu'il a été déclaré mort en 2003 par une partie inconnue. Depuis la date de son enterrement, cet Algérien est, affirme-t-on, en butte à d'immenses problèmes d'ordre administratif, et ce après avoir reçu son acte de décès signé, portant la date fatidique du 9 février 2003. Toujours selon la même source, le bonhomme aurait été expulsé de son logement de fonction, mis au chômage, « alors qu'il est vivant et en parfaite santé », et a fini par déposer plainte auprès des services concernés qui ont ouvert une enquête. En soi, cette histoire est dramatique, abracadabrante et profondément allégorique. On peut y associer un mythe, une blague ou une ONG. Elle a en plus un profond lien avec une question nationale qui revient encore cette fois-ci par le même chemin: selon les mauvaises langues locales, le numéro 1 du pays souffre d'une curieuse et inexplicable absence qui remet à la mode la question de sa visibilité manquante à l'ENTV. Fort du dossier pourtant clos de l'hospitalisation du président de la République, de l'antécédent de son état de santé qu'il a déclaré lui-même satisfaisant et argumentant sur le dos des déficiences en communication dont l'Etat a fait un sport depuis le bref ministère de Communication de Cheb Mami, certains ont vite attiré l'attention sur quelques détails peu importants en soi, mais fortement énigmatiques lorsqu'ils sont ajoutés les uns aux autres. Ainsi, pour les algéro-sceptiques, il est tout à fait curieux que Bouteflika n'ait pas accueilli l'envoyé spécial du Roi de l'Arabie Saoudite, le directeur régional pour l'Afrique de l'OMS ou la sous-secrétaire d'Etat américaine pour la diplomatie publique, Karen Hughes. Les mêmes langues ajoutent à la collection le fait que le numéro 1 algérien s'est contenté d'un message écrit à l'UGTA à l'occasion de son anniversaire ce 24 février et que la nationalisation des hydrocarbures a été « célébrée » par le ministre de l'Energie à l'ENTV et que les assises pour la nouvelle stratégie industrielle de l'Algérie ont été « patronnées » par le chef du gouvernement uniquement. Sans être affirmée ni prouvée, c'est donc l'éternelle question d'absence du chef de l'Etat qui est encore fois supposée, induite et sous-entendue, le pays étant piégé par ce cycle qui laisse peu de place à la norme, à l'idée de repos et au droit au congé, entre la pratique de l'occupation massive de l'ENTV et l'absence d'images, toujours « douteuses ». Reste donc que mis à part ces hypothèses et puisque rien n'est prouvé, la seule

explication est que le président de la République souffre du même syndrome que cet Algérien d'El-Bayadh: tous les deux doivent, chaque matin, prouver qu'ils ne sont pas morts, que leurs actes de décès sont un faux et qu'ils sont en droit de déposer plainte ou de mener enquête sur les signataires de leurs actes de décès falsifiés. Tous les deux sont donc face à cette situation grecque où ils doivent revenir à la vie alors qu'ils y sont déjà et ressortir du tombeau où ils n'ont jamais mis les pieds. Et tous les deux sont là pour démontrer que le pays fonctionne mal, puisque président de la République ou simple citoyen, rien ne vous protège contre le décès administratif ou la vie non prouvée. Les deux affaires sont donc à suivre attentivement.

Article 42 :

Retour à la «solution par la vache».
03-03-2007, Kamel Daoud.

Quel est le rapport entre l'Algérie et la vache ? Un rapport profond, maternel, eschatologique: à la fin des temps, c'est une vache qui sauvera l'Algérie, ou le contraire. Si avant l'indépendance, ou tout juste après, le meilleur signe de richesse extérieur pour la famille paysanne algérienne, non encore démantelée par le socialisme et encore proche de la stabilité patriarcale, était la possession d'une vache, les temps n'ont pas changé après 1962: le signe extérieur de la réussite du socialisme, ou du moins de son progrès irréversible, était justement le spectacle des vaches importées, peuplant les domaines autogérés et remplaçant les récoltes par le beuglement. Pendant trente ans, la vache a été le symbole collectiviste de la nation et même à sa chute, le socialisme a été attaqué par Boukrouh à partir de la notion de mamelle, c'est-à-dire toujours à partir du concept de la vache. Pour céder à la tentation du cliché, il faut dire que même après 88, c'est autour de la vache que se sont multipliés les égorgeurs. Les temps ont-ils changé ensuite ? Oui, mais pas la formule de «la solution par la vache». Après la crise de la pomme de terre, la crise du lait en convoque encore une fois le profond archétype qui sommeille au fond de la notion du capital et du salut en Algérie. Ainsi, au moment même où le pays clôturait ses assises sur la nouvelle stratégie industrielle, pour savoir quoi vendre et quoi fabriquer, la «solution de la vache» a annoncé son retour parallèle et se présente déjà comme une sortie de crise possible. Dans trois ans, selon l'Union nationale des paysans algériens,

parent pauvre de l'UGTA, et avec l'importation de 250.000 vaches, l'Algérie peut arrêter l'importation du lait et économiser 700 millions de dollars par an. La proposition n'a rien de ridicule mais n'a rien de nouveau. La seule condition, déjà posée à l'époque de Boumediène, est que ces vaches soient équitablement distribuées et qu'elles ne soient pas mangées. Deux fléaux majeurs qui ont causé la chute du socialisme à l'époque et qui n'ont laissé des milliers de vaches importées que le souvenir de l'Etat nourricier et de la mamelle collective. Ainsi, même avec la facture de 700 millions de dollars d'importation de lait par an et celui de trente ans de vagabondage idéologique, la «solution par la vache» semble avoir toujours de beaux jours devant elle. L'idée de base étant que si les vaches n'ont pas sauvé l'économie dirigée, rien n'empêche, même aujourd'hui, de penser aux vaches pour sauver l'économie de marché. Certes, les ambitions ont été révisées à la baisse, mais il s'agit toujours d'un rapport troublant et psychologique entre l'Algérie et la vache, la mamelle et le lait du stade oral. Un lien qui dépasse la simple plaisanterie alimentaire et qui pousse à croire que l'histoire de l'après-62 a été aussi faite par des bovins, comme par des hommes.

Article 43 :

Le nucléaire alimentaire.

04-03-2007, Kamel Daoud.

Célèbre pour ses mots, ses trouvailles, ses gestes, sa tente, ses gardes du corps féminins, son repentir et sa propension à s'unir avec le premier pays qui lui sourit, le colonel Kadhafi vient, récemment, d'officialiser un nouveau concept de politique extérieure, propre aux pays pauvres, légèrement hors norme, un peu guerrier et encore à la recherche de la réinsertion internationale : le nucléaire alimentaire ou l'échange ADM-nourriture. Des années après les théories du nucléaire dissuasif et celui de l'équilibre des menaces qui ont fait la gloire de la guerre froide, la mode d'aujourd'hui, pour ce dossier, est d'échanger avec la puissance américaine, son repentir et sa dénucléarisation contre des bons alimentaires, de l'argent et des aides. La Corée du nord étant passée maître dans ce commerce de la sécurité, avec la médaille du pays qui ont le mieux monnayé la parité, il est devenu aujourd'hui d'usage, pour certains, de lancer des programmes dissidents et d'entamer de longues négociations «politiques» pour en tirer le

maximum de profits avec la force de l'usure. Pour la petite dictature violente de la Corée du nord, le jeu a fini par lui garantir la reprise des aides humanitaires, un dialogue direct avec la Maison-Blanche et la levée promise des sanctions économiques. Dans la même voie, mais avec de meilleurs arguments, l'Iran tente d'obtenir mieux, plus et plus grand que son actuelle zone d'influence. C'est dans le cas du nucléaire arabe, lorsqu'il existe ou tente d'exister, que ce commerce semble avoir été un échange en blanc et un marché de dupes. C'est ce que dit en substance le colonel Kadhafi qui, des années après son repentir et fort de la soudaine demande internationale pour le pétrole libyen, est ressorti de sa méditation pour expliquer qu'il a été trompé. «La Libye n'a pas reçu les compensations appropriées» expliquera-t-il à la BBC, ajoutant que «la Libye est déçue parce que les promesses faites par les Américains et les Britanniques n'ont pas été tenues».

En clair, le repentir de 2003, date glorieuse et très pédagogique de l'après-Saddam, qui a vu le colonel promettre de ne pas développer la bombe atomique et les armes de destruction massive, a été mal négocié et s'est soldé par l'échec retentissant de la formule, en principe gagnante, du nucléaire alimentaire. L'intérêt de cette dernière sortie du leader populiste ? D'abord, l'affirmation que cela ne remet pas en cause les engagements de la Libye qui ne retournera pas à ses anciennes pratiques («Je crois que l'époque de l'hostilité et de la confrontation est derrière nous» a assuré le colonel) et, ensuite, l'officialisation d'une nouvelle pratique de rapports internationaux basés sur l'échange de la sécurité contre l'investissement, et de la démilitarisation contre de la nourriture. Une théorie inédite - que connaissent cependant tous les gros commerçants qui ont des commerces dans des quartiers douteux - qu'il s'agit d'étudier attentivement, autant par ceux qui ont de l'argent que par ceux qui veulent en avoir.

Article 44 :

Algérie:ni «Welcome»,ni «US go home».

05-03-2007, Kamel Daoud.

Homme discret, presque effacé derrière la vocation persistante de Bouteflika pour les Affaires Étrangères, Bedjaoui vient donc de signer une inédite déclaration d'Indépendance algérienne vis-à-vis de la Maison-Blanche. En substance, l'Algérie se dit prête à partager la douleur US, son anti-terrorisme dans les limites de la

souveraineté, sa chasse d'El-Qaïda et son argent et son pétrole, mais pas le territoire. Depuis 1962, et mis à part quelques « batailles d'Alger » dans les rapports franco-algériens, c'est la première fois, depuis la chute de l'anti-impérialisme Boumedienniste, que l'Algérie se démarque nettement du suivisme collégial de la politique des capitales arabes vis-à-vis des Etats-Unis d'Amérique. Le niet met en échec les lectures du protectionnisme US ambiant dans le monde arabe, la lecture d'un Bouteflikisme très soucieux de ses rapports aimables avec la Maison-Blanche et l'analyse économiste du poids des Américains dans l'économie algérienne et sa politique énergétique. Le refus opposé à l'idée de bases militaires US dans le pays n'est peut-être pas si inattendu lorsqu'on le place dans le cadre des grandes lignes de la politique extérieure algérienne, encore convaincue des vertus du non-alignement que tout le monde a déclaré périmé, et dans la ligne de défense des décolonisations à poursuivre et des plaidoiries pour des souverainetés nationales entières, mais il reste à interpréter comme une audace lorsqu'on le met côte à côte avec les discours de la « Harwala » arabe dédouanée par les prétextes de stratégie de sécurité nationale et des rapports de forces en défaveur des régimes locaux maintenus, surtout, par les soutiens américains. L'idée d'une Algérie « indépendante mais solidaire » comme l'a exprimé notre ministre des AE est défendable, logique et habile, il reste à s'interroger sur son « coût », sa suite et les réactions qu'elle va provoquer. Des réactions non seulement chez les pays voisins, qui adhèrent à la nouvelle politique militaire US en Afrique et qui courent après l'offre de services de sous-traitance sécuritaire, mais aussi chez les Américains qui ne vont pas en accepter le « couac » et qui vont sûrement peser par d'autres voix pour sauver les apparences et garder l'Algérie dans le giron des pays « coopérants », même sous une autre formule moins gênante pour l'Algérie. Partisane des nouveaux nationalismes énergétiques qui se dessinent dans les pays producteurs de pétrole et de gaz, « coupable » des conséquences de sa nouvelle loi sur les hydrocarbures et désignée du doigt comme partisane virtuelle d'un hypothétique cartel du gaz, l'Algérie vient d'augmenter son « indice » d'indépendance, du moins dans les discours, en affirmant que la collaboration sécuritaire a des limites que l'on ne peut dépasser. Le choix du « non » semble avoir été calculé entre deux factures lourdes : celle que suppose ce « non » direct à la politique

US et celle, d'équilibre politique interne bâti sur 50 ans de nationalisme non négociable, que pouvait supposer, à la longue, l'ouverture du sol algérien à des GIS qui ne vont le quitter de si tôt. Une affaire à suivre attentivement.

Article 45 :

Un Roi et des Chinois pour faire avancer l'Algérie.

06-03-2007, Kamel Daoud.

Première histoire: c'est celle d'un grand paradoxe de mathématiques non euclidiennes. Comment créer de l'emploi en Algérie en employant d'abord des étrangers? La question est encore en débat à Oran où pour construire les 100 locaux par commune, destinés par Bouteflika à employer les jeunes chômeurs, les concernés pensent recourir aux Chinois pour ce faire. C'est-à-dire offrir de l'emploi aux Chinois pour créer de l'emploi pour les Algériens. C'est-à-dire commencer par ne pas employer des Algériens pour construire ces locaux, chose qui aurait pu créer 100 emplois déjà avant les 100 locaux, et employer des Chinois pour faire avancer la lutte contre le chômage en Algérie. Pour les défenseurs de cette méthode par l'absurde, il s'agit de lutter contre le chômage des Chinois en leur donnant le marché des locaux et de lutter contre le chômage des Algériens, en leur offrant l'occasion de vendre de la marchandise chinoise en Algérie. Les justifications étant que les Algériens ne savent pas construire et que, pour offrir une meilleure Algérie aux Algériens, il faut offrir l'Algérie aux Chinois. Qui va gagner à la fin? Les chiffres. Ceux des Chinois et ceux des statistiques. En Algérie, le but n'est pas d'achever la construction de l'Algérie mais d'achever les chantiers qui y sont lancés. Deuxième histoire: « pendant que les Marocains accueillent Zapatero, le PM espagnol, chez eux, pour faire des affaires, nous allons accueillir Juan Carlos, le Roi d'Espagne pour lui faire prendre de l'air chez nous... », a observé un observateur. L'idée de base étant que la visite de ce Roi va nous coûter plus qu'elle va nous apporter. Est-ce vrai? Non, répondent les Oranais. Pour quatre heures de visite promise, la ville y a gagné plus que l'Algérie: la peinture, de nouveaux trottoirs, des lampadaires, des drapeaux, de meilleures routes et de l'emploi. Juan Carlos créant, en effet, plus d'emplois temporaires à Oran que ne le fera la distribution des 100 locaux construits par des Chinois. Mieux que ça, surenchérisent

certain: pour obtenir un logement, il ne suffit pas de l'attendre, de le demander, de le payer ou de se rassembler devant la daïra: il faut avoir la perspicacité d'habiter sur le futur itinéraire d'un Roi d'Espagne, de rassembler quelques tôles de zinc et de gâcher le décor en étalant un peu de linge au soleil et d'attendre la suite. Le spectacle n'étant pas du genre à être toléré à l'occasion d'une visite du genre, les autorités feront vite de vous proposer un logement neuf contre un déménagement rapide. Quelques heureuses familles à Oran en savent quelque chose et quelques autres familles, mal situées dans ce circuit touristique, en savent un peu plus. La visite d'un Roi étant donc quelque chose de bénéfique même si cela ne se traduit pas en chiffres macro économiques: l'Algérie y gagne moins que le Maroc mais Oran y gagne plus que Rabat. Peut-être. La meilleure de l'Algérie étant située entre le Roi et les Chinois.

Article 46 :

Un match nul, avec un seul but.

08-03-2007, Kamel Daoud.

Le procès «Khalifa» approche de sa fin, l'affaire quant à elle reste en cours et va durer longtemps. Qui a gagné à la fin ? Personne: les deux écoles «explicatives» de ce procès ont fait un nul. La première, celle de la «bonne foi» officielle, dopée par le spectacle de quelques ministres gentiment malmenés puis renvoyés chez leur Etat, confortée par la personnalité de la juge de Blida, forte de l'argument de la justice au-dessus de tous, fière, légèrement, de donner le spectacle d'un étalage de chiffres et de noms «qui ne recule devant aucun interdit», et dont les partisans sont unanimes: le procès est une réussite fracassante. Certes, il n'a pas pu juger Rafik Khalifa en live, mais au vu de la longue histoire algérienne, c'est un procès qui vient de sauver la justice du pays qui a prouvé qu'elle est finalement innocente et que le peuple l'a inculpée injustement depuis 1962. C'est donc un petit pas pour la juge de Blida mais un grand pas pour l'humanité nationale. Les conclusions de cette école sont presque définitives: l'Etat algérien est en train de changer en un Etat de droit et tout le monde peut être jugé en Algérie et pas seulement l'histoire ou les vaincus. Récupérer l'argent, inculper les vrais coupables, désigner du doigt les vraies mains ou comprendre comment cela s'est passé et comment tout a abouti aux cartes de thalassothérapie, n'est pas le plus important. Ce qu'il faut retenir, c'est ce qu'a retenu l'arrêt de renvoi, la presse et les observateurs.

Selon cette «école», l'Algérie est sortie gagnante, va voter bien et vivre mieux. Reste l'autre école: celle des sceptiques. Celle de ceux qui ne croient pas parce que justement ils croient autre chose. Dans une longue rétrospective habilement orientée, le journal français Libération en a résumé, avant-hier, l'idée centrale sous une formule plus courte que celle du «Qui tue qui ?». Il s'agit de celle du «Qui ?». Qui est derrière l'empire Khalifa, Rafik Khalifa, le procès Khalifa, la chance de Khalifa, les agréments de Khalifa, l'argent de Khalifa et les ordres de dépôts des fonds publics dans le ventre de Khalifa ? Selon ce journal, il s'agit d'un grand coup d'Etat de l'Algérie opéré dans le dos de l'Algérie pour voler l'Algérie au bénéfice de l'Algérie. C'est une lecture défendue justement par la seconde école pour qui on ne peut pas accoucher d'un Rafik seulement en épousant sa propre femme. Il y faut un choix politique, des soutiens de haut niveau et des complicités qui vont au-delà de l'exercice de quelques gynécologues. Rafik n'est pas un être humain mais un être politique. Il a la même consistante physique qu'un parti, le même poids de meubles qu'un salon et la même capacité de transmission des volontés qu'un fil électrique ou un câble de téléphone. Les sceptiques expliquent que si on le regarde trop, on oublie de regarder où est passé l'argent et que si on l'écoute trop on oublie qu'il n'existe pas. Blida ? C'est un faux séisme où des gens avertis ont été avertis pour qu'ils se cramponnent les uns aux autres le temps de la secousse et où les gens non avertis sont tombés comme prévu. Le procès de Blida ne va pas changer l'Algérie, tout comme l'indépendance ne l'a pas changée en pays libre. Il y aura certes des verdicts et il y a eu certes des «révélations» mais cela ne doit pas faire oublier que le match est nul. Pour le «Où ?», cela s'est passé en Algérie. Pour le «Comment ?», cela s'est fait avec une pharmacie, un clerc de notaire, deux téléphones et une villa hypothéquée. Pour le «Quoi ?», il s'agit d'argent, le vôtre. Pour le «Pourquoi ?», il s'agit d'une question bête. Pour le «Quand ?», il s'agit d'un moment de somnolence entre le moment où le pays sortait du terrorisme et rentrait chez lui pour enlever ses chaussures et recompter ses enfants. Reste donc le «Qui ?». Il s'agirait d'un homme dont la tête se trouve à Alger, les pieds à Londres, les mains menottées à Blida, un homme que tout le monde a vu, que personne ne connaît, qui accuse tout le monde et que tout le monde accuse. Le premier robot algérien qui vaut sept milliards.

Article 47 :

Faut-il recruter les Mauritaniens pour nos élections?

10- 03- 2007, Kamel Daoud.

Il y a dans l'inconfort de l'alliance présidentielle un spectacle presque intéressant : trois partis soutenant tout à la fois le président de la République et donc obligés de faire dans l'unanimité, et soutenant chacun une sorte de programme « individuel » et donc obligés à faire dans la différence, parcourant le pays pour convaincre sans être convaincus. Le résultat ? Une banalisation des discours de campagne et de recrutement qui buttent sur l'impossibilité de faire dans la critique frontale et la nécessité de travailler une meilleure visibilité. Le MSP, tout comme le FLN ou le RND en sont donc, à quelques semaines du 17 mai prochain, à sillonner le pays avec une bouche pleine et des discours vides, saluant les femmes du 8 Mars ou les syndicalistes du 24 Février. Les trois grands thèmes « agréés », à savoir l'antiterrorisme, les réformes ou la lutte contre la corruption, les obligent à des contorsions oratoires qui banalisent encore plus l'offre politique au point où elle en est devenue insipide et inconsommable: le FLN ne peut se distinguer du lot sans s'attaquer à la décennie d'Ouyahia, qui lui-même ne peut pas abandonner son thème fétiche du sécuritaire sans malmenier le projet soûtement islamiste du MSP qui lui-même ne peut pas franchir les lignes de la politesse de la coalition en critiquant franchement les deux autres avocats du programme présidentiel qui lui cèdent un peu d'espace contre moins de géographie. Confectionnés comme un bel habillage du pluralisme contrôlé à l'algérienne, les trois partis « favoris » et tellement corrects du triptyque n'habillent plus grand-chose en définitive sauf peut-être ce discours connu qui sert de front de propagande contre les « autres » partis de l'opposition non contrôlée ou à peine et à dosage d'arômes culinaires. Jusqu'à aujourd'hui, le passé du RND le rapproche du FLN dont la « barbe » le rapproche du MSP qui défend un réformisme qui le rapproche un peu de la « république ». Personne ne dérange personne au sien de la fiction nationale qui laisse l'exercice de la violence à la société et s'accapare les grands folklores d'entretiens pour peupler le vide au point où la campagne électorale mauritanienne s'offre aux Algériens comme un événement régional majeur, digne de

salutations et capable de provoquer un meilleur score de participation que nos mécaniques politiciennes.

Article 48 :

Vive le vent qui soulève les dupes.

12- 03- 2007, Kamel Daoud.

Qu'est-ce qu'une campagne électorale ? L'art de faire oublier son passé en promettant de partager son avenir. Reste qu'en Algérie, une bonne opération de calcul commence toujours par donner le résultat, avant de procéder à l'addition. Ainsi, et pendant que les Algériens peuplent le pays tant bien que mal après l'avoir vidé de ses substances, une autre partie du peuple fait des listes de candidats. La règle étant que l'on a plus de chance d'être élu par une liste que par le peuple et ses urnes. Où se trouve la démocratie ? Dans la faille, pas dans la fente. Un bon classement sur une liste de noms vous donne plus de chance que le poids en vrac de dix millions de votants. La bataille est donc rude, secrète, clandestine et totalement accaparante. Elle fait oublier les bonnes manières: la politesse qui veut qu'on laisse au moins le peuple voter avant de proclamer les résultats, encore ouverts mais déjà balisés. L'essentiel n'est pourtant pas là. Dans la course aux listes gagnantes, le peuple, qui a la mémoire courte et le développement lent, a fini par oublier les deux autres grands débats de la nation qui ont meublé l'année: la révision de la constitution et la campagne pour le troisième mandat pour le président de la République. Plus personne n'en parle pour deux raisons diamétralement opposées. Les uns croyant qu'il vaut mieux s'occuper du 17 mai que de 2009, les autres évitant d'avouer que, finalement, il y a dans le climat quelque chose qui pousse à ne plus s'occuper de ces deux dossiers brusquement déclassés dans l'ordre des priorités politiques. La révision de la constitution qui ouvre droit à un troisième mandat étant désormais précédée d'une révision de ses propres visées de carrières, puisque rien ne garantit plus que Bouteflika ne soit toujours plus candidat pour en justifier l'enthousiasme. Les rumeurs sur la santé du président de la République, officiellement non fondées, officieusement toujours à la mode, ont leurs preuves non pas dans les cafés maures, mais dans cette défection du personnel politique national qui est la meilleure météo locale du sens du vent. Les militants professionnels, le flair fin et la girouette facile, n'ayant sûrement pas abandonné leurs plaidoiries pour un

troisième mandat et une révision urgente de la loi fondamentale pour rien ou seulement par fatigue. Le signe est très clinique et laisse le peuple croire que si les bouteflikistes, tous bords confondus, ne parlent plus de 2009, c'est qu'ils ont leurs raisons puisqu'ils ont habitué l'histoire nationale à être debout avec l'homme debout. Les derniers pics de vents à 100 km/h ayant leur explication dans la météo, il reste à trouver ce qui explique l'autre vent qui semble déjà disperser les bouteflikistes dans le désordre des listes et des noms.

Article 49 :

Le sourire du général Aussaresses.

14- 03-2007, Kamel Daoud.

La soeur de Larbi Ben M'hidi répond à l'un des compagnons de Larbi Ben M'hidi qui lui-même répond à une version de cette histoire qui elle-même ne répond de rien. La question est: faut-il écrire l'histoire en l'écrivant, en la réécrivant, en permettant qu'elle soit écrite ou en déterrants les corps de ceux qui sont morts? «Dans le tas, Aussaresses doit bien rire» conclut un lecteur perspicace du Q.O. La raison? En Algérie, l'histoire algérienne est constituée de 20% de faits et de 80% de mises au point, démentis, droits de réponse, infirmations et contre-témoignages: il s'agit d'une histoire trop récente pour être en paix et trop ancienne pour être vérifiée totalement. Mal écrite, elle s'éparpilla donc en mille petites histoires, parfois en, contradiction l'une avec l'autre, souvent avec un classement différent dans l'ordre de ses personnages et avec des faits que tout le monde revendique alors que tout le monde sait que chaque arme ne demande que deux bras. Pour les jeunes générations de ce pays qui descend mal de lui-même mais descend encore plus bas dans sa propre estime, le «spectacle doit être répugnant». Cinquante-trois ans après le 1er Novembre, l'histoire n'a pas abouti à sa propre vérité mais à la sale guerre des faux anciens moudjahidines et de leurs chiffres malodorants. Ceci pour les survivants. Quand aux morts, le spectacle de leur déterrement n'est pas plus réjouissant: Abane Ramdane en a connu l'épisode cannibale, là où Larbi Ben M'hidi va servir à accentuer le sourire du général français assassin, Aussaresses. Le conte algérien fait donc exception à la règle: à la fin, le pays a eu beaucoup d'enfants, a vécu peu mais n'a pas été heureux. Les manuels scolaires du pays peuvent raccommo-der ce qu'ils

peuvent, l'essentiel est devant les yeux de ceux qui n'ont pas connu cette guerre mais en sentent les cadavres décomposés: la mort n'a pas fauché tout le monde, mais les décompositions sont presque collectives. On ne raconte l'histoire de ce pays que pour faire taire les autres, leur répondre, les menacer ou pour remplacer la maigreur de sa propre biographie. A la fin, l'histoire n'intéresse personne, la géographie non plus. Les vrais et les faux anciens moudjahidines peuvent reprendre les armes, les uns contre les autres, à la fin, ils mourront quand même tous, une bonne fois pour toutes. Larbi Ben M'hidi peut être réexhumé pour les besoins d'une enquête de paternité de l'histoire algérienne, cela n'empêchera pas de constater qu'il n'a pas eu d'enfants. C'est un scoop permanent. Que faut-il retenir? Rien. Hier à Oran, une voiture munie de hauts-parleurs appelait les Oranais à venir accueillir le Roi d'Espagne, un peu mieux qu'il n'accueille nos clandestins chez lui. Nous sommes mieux et valons plus. C'est déjà ça de gagné dans le marché de la perte du temps.

Article 50 :

Une crise du foulard en Algérie.

15- 03 -2007, Kamel Daoud.

Bien que déjà traitée, l'énigme reste entière : pourquoi croyons-nous que le reste du monde en veut à notre religion, à l'Islam et à nos personnes solidement agrippées à la corde ancestrale ? Les économistes répondent que c'est à cause de notre pétrole, les endoctrinés répondent que c'est à cause de la vérité que nous possédons. Est-ce vrai ? Tellement peu. Un bon musulman d'aujourd'hui fonctionne d'abord, sur l'idée que les autres sont mauvais et qu'ils en veulent à son statut de représentant d'une race qui a été la dernière à qui Dieu a parlé, depuis Adam, et a donné un livre. Conséquence ? Tout est interprété dans cet ordre d'idées qui donne le monde comme un complot et qui nous fait collectionner les atteintes à notre foi d'abord comme des actes prémédités. En Algérie, l'un des correspondants du Q.O a rapporté une petite histoire de foulards qui se serait passée à Blida. Dans l'ordre du complot permanent, l'Occident chrétien répond à l'invasion du foulard chez lui par une contre attaque du foulard chez nous. A Blida, des commerçants auraient ainsi découvert dans leurs ballots, des foulards à l'effigie de Jean-Paul II, cachés sous des foulards « saints ». « Les motifs, traits noirs sur fond bleu foncé, sont tous en

forme de croix. Tout autour, une bande jaune sur laquelle est portée : pontificat de la paix 1978-2005, et au beau milieu, un cercle jaune qui, lui aussi, montre l'effigie du Pape Jean-Paul II, avec tout autour, en noir, son nom et ses dates de naissance et de décès » rapporte notre confrère. Les penseurs peuvent dialoguer sur le dialogue des religions et les grands muftis transnationaux de la planète d'Allah peuvent accueillir ou être accueillis chez le Pape, cela ne change pas la conviction qu'il y a complot et attaques pernicieuses. Ce n'est pas l'image d'homme de paix du pape mort qui est retenue par l'équation Occident-Planète d'Allah, mais l'incursion fourbe des signes ostentatoires des chrétiens en réponse à l'expression des signes ostentatoires de nos croyances dans leurs HLM. Le raisonnement est solide même s'il est primaire : s'ils en sont venus à répondre par les foulards, les films, les livres gratuits et les impressions des noms divins sur des vêtements non-nobles pour nous humilier, c'est qu'il y a guerre, un vaincu, un vainqueur et un enjeu. C'est à dire, qu'il y a complot et sociétés secrètes. Question donc : que possédons-nous, nous qui possédons si peu, comparativement à eux, qui les poussent à vouloir nous convertir, nous éloigner de nous-mêmes et nous attaquer en permanence. Réponse : Allah. Contre réponse : Dieu est partout et est pour tout le monde. Réponse : Le Coran. Contre réponse : il est « descendu » pour tous et pas uniquement pour les Arabes. Le droit chemin ? Il est ouvert pour tous et n'est pas une autoroute payante que nous pouvons interdire aux autres. Notre histoire ? Vaut mieux ne pas trop la raconter. L'autre question est : pourquoi du 8ème siècle et jusqu'à la chute de Grenade ce genre de problème ne s'est pas posé pour les musulmans d'autrefois qui ne craignaient pas des proximités prosélytes ? Réponse : parce qu'à l'époque nous étions puissants, nous étions le centre du monde et que les têtes des croyants se sentaient mieux protégées par des idées que par des foulards. Inversons : que pensera l'humanité si l'Occident se mettait à interdire et à pourchasser des importations de foulards avec l'effigie d'El-Kardaoui et des croissants tout autour, sur un fond bleu et blanc et des bandes jaunes ornées de calligraphies entortillées ? Rien, sauf qu'il est idiot. L'Occident est-il cependant innocent ? Non. Là où, nous croyons qu'il y a complot, lui, il continue de croire qu'il y a menace. Le détail qui fait la différence est qu'en continuant de réduire comme lui la Grande Question à une question de foulards, nous laissons voir que

le reste est nu et qu'il faut donc protéger les croyants en détournant les regards vers les détails affligeants. Peut-on sauver l'Islam avec des foulards ? Peut-on vaincre l'Occident en lui imposant les nôtres ?

Article 51 :

La solitude du Djihadiste qui va vers Dieu dans le mauvais train.

18-03-2007. Kamel Daoud.

La grande affaire d'un Djihadiste, c'est qu'il croit fermement qu'il a rendez-vous avec Dieu. Pour lui, il faut y aller au plus vite, le plus léger possible et dans les plus brefs délais. Entre lui et Dieu cependant, il y a deux grands obstacles: le Corps et l'Amérique. Pour le Corps, il s'agit d'abord du sien, indocile, incapable de lévitation, fourbe, traître et dont il faut laver les membres avant chaque prière et ensuite le Corps des autres. D'abord celui de la Femme qui trompe tous les voyageurs, les immobilise ou les rend idiots, et le corps des autres catégories, dans l'ordre: les tièdes, les hypocrites, les impies, les infidèles ou les accidentels. On comprend alors qu'un Djihadiste, idéologiquement déformé par une mauvaise psychologie de base, tend à résoudre le problème du Corps par des formules violentes: son propre corps est une bombe, le corps d'autrui est un cadavre et le corps de la femme est un butin ou une faute. Reste l'Amérique. Pour un Djihadiste type, l'Amérique se trouve en trois endroits possibles: d'abord en Amérique, puis en Irak et enfin derrière chaque complot, chaque télévision, chaque image de nu et chaque mannequin dévoilé. Ne pouvant pas combattre l'Amérique aux USA, il faut donc la combattre en Irak et derrière chaque policier de circulation de sa propre ville natale ou de résidence. En tirant sur un policier, un Djihadiste commence par croire qu'il accomplit un devoir, combat la Maison-Blanche et accélère le retour à Dieu, puis finit par constater qu'il n'a tué qu'un autre comme lui, mais qui est habillé autrement, et que cela atteint l'Amérique autant que la banderole d'un alter-mondialiste brandie à la Nouvelle-Zélande à 4 h du matin, entre deux villages d'aborigènes. Tirant sur l'Amérique, le Djihadiste constate que c'est le policier qui meurt et que c'est l'Amérique qui en sort vivante et que c'est lui qui s'est trompé puisqu'il se retrouve encore plus seul que le cadavre de son crime. Pour l'Irak, c'est encore pire: tous les Djihadistes partis combattre l'Amérique en Irak ont fini par constater qu'à la fin des combats, ce sont les

Irakiens qui meurent le plus et qu'à la fin, l'Amérique ne se trouve pas en Irak et que l'Irak ne se trouve désormais nulle part. Parti des années 50 avec l'idée de combattre l'ivrogne de son quartier et la vendeuse de charme de sa ville pour la purifier, passant par l'idée que tuer un policier est un acte accélérateur du repentir collectif, aboutissant à l'idée que pour libérer la Palestine, il faut libérer les palais présidentiels des régimes locaux, converti à l'idée que pour changer les régimes, il faut les attaquer, réduit à la théorie que pour réinstaurer le califat, il faut changer la société, et finissant avec l'idée que pour changer la terre, il faut détruire l'Amérique, le Djihadiste a fait un long parcours depuis les premiers Frères musulmans qui ne le mena guère plus loin que le cercle de sa solitude de fond et de forme. Il a certes rendez-vous avec Dieu, mais il y a trop de cadavres entre l'éveil et les retrouvailles, au point où le chemin a déjà un curieux air tordu. A chaque fois qu'un Djihadiste tire, c'est son voisin qui meurt et pas son ennemi, et à chaque fois qu'il se fait exploser, ce n'est pas l'Amérique qui explose mais des passants qui sont déchiquetés et dont le malheur est d'avoir hérité d'une autre nationalité. Et à chaque fois qu'un Djihadiste ne fait rien, l'Amérique le pousse à faire mieux en faisant pire. Il n'y a pas d'issue. On connaît tous le problème: une certaine Amérique. Mais personne ne connaît la solution. Sauf après la mort

Article 52 :

Qui se fait passer pour qui?

20- 03- 2007. Kamel Daoud.

Ils sont faux, mais leur histoire est vraie: il s'agit de ces faux officiers, faux généraux, faux colonels du DRS et faux fils de généraux que l'Algérie arrête de temps à autre dans les profondeurs du pays parce que leur maquillage a coulé. Signe clinique de l'époque, ils semblent soit devenir de plus en plus nombreux, soit être de plus en plus malhabiles au point de se faire démasquer plus rapidement et plus fréquemment, soit faire les frais de la réelle séparation de l'armée et de la vie politique en se retrouvant tout nus au beau milieu du terrain autrefois mal éclairé. On ne saurait trancher. S'étant officiellement retirée dans les casernes, l'armée leur a peut-être ôté ce camouflage propice des confusions qui les aidait en affaires. Ceci étant dit, il y a quand même matière pour une bonne enquête psychologique: pourquoi suffit-il d'une

fausse carte, d'une façon de parler, d'un regard, d'un portable et d'une façon de s'asseoir dans le bureau d'un responsable en lui donnant l'impression que c'est lui qui est reçu et invité, pour rouler sa victime ? Qu'y a-t-il dans la mécanique mentale du civil algérien qui le pousse à se faire hypnotiser comme un animal par les phares d'un véhicule la nuit, à chaque fois qu'il croit croiser l'ANP en croisant un homme qui parle en sous-entendu avec le sous-titrage d'un sourire non déchiffrable ? Réponse: une longue histoire d'amalgame: un faux officier ne peut se faire passer pour un vrai que dans un pays qui croit que l'ANP s'est trop longtemps fait passer pour l'Etat, où l'Etat s'est fait passer pour l'Algérie et où l'Algérie s'est fait passer pour un pays libre et où les chiffres peuvent se faire passer pour le réel et le réel pour l'ENTV. Résultat ? Une croyance ancrée qu'il existe un pays derrière le pays où il fait meilleur de vivre et où les choses coûtent moins cher. C'est le syndrome du contournement de la chaîne d'attente dans les Souk El Fellah d'autrefois. Ainsi ce que propose un escroc qui se fait passer pour un officier, c'est de vous faire passer dans le dos du pays, de vous raccourcir le chemin (où la carrière dans le cas d'une mésentente) et de vous faire parvenir plus vite là où vous ne méritez même d'être peut-être. La force d'un faux colonel est la même que celle d'un vrai Khalifa Abdelmoumène: même après la décolonisation, il reste dans l'âme de beaucoup d'Algériens une prédisposition à la colonisabilité qui les fait céder soit à la rapine, soit à la cupidité, soit à l'imbécillité, soit à la peur. Un faux officier a l'histoire algérienne pour lui et la loi contre lui. Beaucoup d'Algériens, las de leur propre destin ou ayant compris qu'il est plus intelligent de mieux comprendre, préfèrent le croire que croire ce qu'ils voient. Question: un civil peut-il rouler de faux officiers ? Oui, disent les bouteflikistes: Bouteflika l'a fait et c'est donc possible. Sauf que lui il est élu alors que les Algériens ne le sont pas tous. D'ailleurs, même ceux qui sont élus ne croient pas qu'ils l'ont été par leurs électeurs. Est-ce la faute de l'ANP ? Non. C'est la faute à son image: elle n'en a pas au point où chacun peut se faire passer pour elle. La preuve est que dans les registres des escroqueries, on a rarement arrêté un faux ministre ou un faux wali. Ce n'est pas la faute du peuple non plus: on comprend qu'il ait choisi de croire un faux officier qui se prétend être un vrai que de risquer le contraire. C'est la faute à qui s'il y a autant d'escrocs au nom de l'ANP et autant de

perdes de temps et d'argent au nom du peuple ? A l'Etat. C'est la faute à l'Etat car personne ne sait où il se trouve vraiment. Le peuple n'a jamais pu trancher entre les deux hypothèses majeures: soit il y a un problème derrière l'Etat, soit l'Etat est derrière chaque problème. L'escroc est toujours assis entre les deux.

Article 53 :

La fin de l'époque du «Toi démocrate, moi donner sucre».

22-03-2007. Kamel Daoud.

Un gros cartel de pays africains se réunit aujourd'hui à Alger pour un sommet africain sur le NEPAD (Nouveau Partenariat pour le Développement de l'Afrique) et pour le bilan du mécanisme de l'évaluation par les pairs. Traduit en termes basiques, il s'agit de conclure quelques années de pratique d'une idée de base: l'Afrique promet d'être plus démocratique contre la promesse occidentale de plus d'aides, le tout contrôlé par une mécanique non gouvernementale de surveillance des évolutions des plans de développement et de démocratie en cours, par des personnalités crédibles. L'idée est bonne mais elle part sur un malentendu toxique: on y croit que l'Occident veut des Etats démocratiques pour donner plus de céréales alors que l'Occident, depuis le 11-Septembre, ne veut que des Etats africains stables pour faire de meilleurs affaires. Les grosses multinationales qui vident l'Afrique et en manipulent les violences, ne passant guère plus par les gouvernements de leurs pays d'origine mais par des intermédiaires corrupteurs, la démocratie leur est aussi utile qu'un rouge à lèvres. L'Afrique leur est plus bénéfique lorsqu'elle est agitée ou ligotée que lorsqu'elle sera démocratique. Le paradoxe est encore plus visible à un autre niveau. Zoom sur la capitale égyptienne, Le Caire. Là, mieux qu'en Irak où on fête le 4e anniversaire de la chute de Bagdad, les Américains ont l'air plus coincés qu'un Arabe dans un aéroport occidental. Sans possibilité de retour ni celui de départ. Quatre ans de colonisation démocratisante en Irak ont conduit les Américains à l'obligation d'applaudir autant le lynchage chiite de Saddam que l'emprisonnement préventif de Ayman Nour, l'opposant égyptien qui croupit en prison pour avoir fait concurrence au pharaon d'Egypte et à ses deux fils. Explication: Saddam menaçait autant l'Amérique hier, qu'aujourd'hui Ayman Nour. La raison ? Un jeu d'équilibre entre le cinéma et le pragmatisme US.

L'invasion de l'Irak ayant été malencontreusement expliquée par le souci de démocratiser le monde arabe, les US se sont rapidement enfoncés en remarquant que le libre choix démocratique chez nous pourra se conclure par des équipes islamistes au pouvoir ou des régimes antiaméricains ou, encore pire, par une surdose de violences dans des territoires qui ne dorment que d'un seul oeil depuis la 2e Guerre mondiale. Face au sourire narquois des présidents et roi arabes, l'Amérique a donc réduit à la baisse sa théorie pour n'en faire qu'un détail et a expliqué qu'il est autant utile de pendre Saddam que d'oublier Ayman Nour pour ne pas déstabiliser le monde arabe et la planète d'Allah. Le résumé ? Il se trouve en Egypte où le régime de Moubarak, et en moins d'une semaine, va réviser la constitution de son pays et faire

adopter de nouvelles lois permettant à Moubarak d'emprisonner qui il veut, d'élargir encore plus le pouvoir de ses polices et d'amoindrir les possibilités juridiques de surveillance des élections. Un bon cocktail à la Mobutu qui foule au pied les demandes de Condo Rice, il y a deux ans, à l'université américaine du Caire, expliquant aux dirigeants arabes que «leur crainte des libres choix ne pouvait plus justifier leur refus de la liberté», après avoir rencontré Ayman Nour comme on rencontre un héros et après avoir soutenu que le meilleur moyen de lutter contre le terrorisme c'est de faire dans la démocratie.

Depuis, l'Amérique et le monde arabe ont bien changé. Face au référendum à la va-vite qu'a décidé Moubarak pour figoler les détails de sa dictature, la réaction US a été des plus molles et des plus douces. Selon les propos du porte-parole du département d'Etat, Sean McCormack, rapporté par l'AFP, «Il faut placer ceci dans le contexte des réformes politiques et économiques en Egypte», ajoutant que «en ce qui concerne ce référendum et ces amendements constitutionnels, je ne veux pas donner aujourd'hui d'explications trop détaillées de notre point de vue». La nouvelle théorie de l'Amérique, ce pays qui s'est proclamé partout missionnaire de la démocratie, est qu'il ne faut «pas placer les Etats-Unis au milieu de ce qui devrait être un événement de politique intérieure en Egypte», selon cet officiel. Très loin de cette époque où Washington avait menacé de suspendre son aide financière et militaire à l'Egypte (1,8 milliard de dollars par an). Qu'est-ce qui provoque la nouvelle compréhension de la Maison-Blanche ? Le traité de paix avec

Israël, l'obligation de résoudre le conflit du Moyen-Orient, le dossier de l'Iran, l'échec militaire en Irak et la

découverte des vertus de la «stabilité». Des choses concrètes, à vertus marchandes et plus importantes que les naïfs plans de la démocratisation interventionniste. Zoom sur Alger. Peut-on y vendre de la démocratie à un Occident qui ne veut que la stabilité, du cacao et du pétrole ? (Rires)

Article 54 :

Faire oublier la «Star Academy Maghreb» de nos aînés.

24-03-2007. Kamel Daoud.

Pendant que l'ENTV continue à faire croire aux Algériens qu'ils sont le meilleur peuple et que leur histoire continue d'éblouir l'humanité, et pendant que l'UMA continue de jurer qu'elle existe, des «privés» tunisiens viennent de lancer une chaîne TV de divertissements sous le logo de «Nesma». Traduit, cela donne quelque chose comme «Brise» ou bol d'air et cela suppose un milieu clos, un espace de confinement et un endroit moisi: le Maghreb. Le produit-phare de cette chaîne sera le concept de «La Star Academy Maghreb» avec les mêmes recettes de succès. Quatorze filles et garçons, originaires de Tunisie, d'Algérie, du Maroc, de Libye mais aussi des Maghrébins vivant en Europe «vivront ensemble pendant quatorze semaines pour apprendre à chanter, danser et jouer sur scène» selon les promoteurs. Pour le détail, la Star Academy Maghreb va «habiter» dans une «Dar» plantée sur trois hectares, au sud de Tunis et équipée de caméras opérationnelles en permanence. «Les participants s'y réunissent durant la journée seulement, les filles passant la nuit dans la maison, sans les garçons». Pour l'équilibre des moeurs, «il n'y a pas de caméra dans les salles de bain et les chambres pour préserver l'intimité des filles et respecter nos traditions». Cela sera-t-il divertissant? Oui. Quel que soit le casting, il sera meilleur que celui d'une décennie et demie d'Union Maghrébine et de «Maghrébinisation» sans récoltes. C'est peut-être l'avenir du Maghreb que de commencer par le chanter, le danser et le rêver avant de l'annoncer. Le salut viendra peut-être de ce côté «spectacle» de la chose et qui

prouvera que l'on peut s'en sortir, vivant, de ce que nous ont légué nos aînés en matière de bon voisinage et de «fraternité» avec les pays «frères». Car que nous ont appris les «aînés» lorsque la France est «partie», chassée ou simplement poussée vers la mer?

Ce que nous connaissons tous: un Algérien vient au monde avec l'idée que les Marocains nous ont trahis et visent à nous prendre Tlemcen et Tindouf, que les Tunisiens nous regardent d'en haut et nous pompent nos dattes et nous refilent de la friperie relavée et que les Libyens ne nous aiment pas puisqu'ils n'aiment personne. Est-ce fini? Non. L'inverse est vrai: les Tunisiens naissent avec l'idée que les autres sont idiots et que les Marocains sont corvéables à merci, là où les Algériens sont des voisins bruyants et violents qu'il faut taper pour discipliner et ainsi de suite... Les discours de fraternité et les échanges aimables entre les pays du Maghreb qui n'ont rien résolu des séquelles de leur décolonisation, ont paradoxalement augmenté la dose de ces perceptions primaires du Maghrébin pour ses voisins. Sans canaux de communications, sans culture d'échange et sans contrepoids à des suspicions primaires presque encouragées ou nées de l'absence de dialogue, les pays du Maghreb ont beaucoup plus conscience de ce qui se passe dans une commune de droite en France que de ce qu'écrivent les journaux de leurs «voisins». L'écart entre les «peuples» de cette région aujourd'hui, un demi-siècle seulement après la fin des colonisations, est incroyable et semble être plus ancien que la mesure de son propre temps. Il a fallu le crash touristique de la Tunisie pour que les Maghrébins moyens redécouvrent ce pays et il a fallu l'ouverture «sauvage» des frontières algéro-marocaines pour que les jeunes Algériens redécouvrent que les Marocains sont comme eux, coincés et partageant le même poids de frustrations et de sourires. Mais même cela n'a pas tenu longtemps et a si peu suffi à faire contrepoids aux confort des animosités faciles: dans le tas de cette histoire réduite à des conciergeries, même le terrorisme, menace commune, a fini par alimenter cette guerre des sables au lieu de provoquer des solidarités. Brusquement isolés les uns des autres, les pays du Maghreb sont doucement retombés dans le folklore des échanges de lettres entre roi et présidents et dans les cycles d'insultes et autres «khadafiates» par presse ou fausses-élites interposées. Les peuples, habitant des parties communes de cette région, ont eux aussi, fini par revenir à meubler leur ennui soit en algérianisant leurs problèmes, en marocanisant leurs soucis ou en accusant la Tunisie et la Libye de faire cavalier seul. On comprend alors la stricte nécessité d'un loisir comme celui de la «Star Academy Maghreb»: les participants peuvent prouver à la fin, que le Maghreb peut être une nationalité et

moins une collection de pays rangés dans l'ordre autour de l'ancien colon, se bousculant qui mieux mieux pour être le plus proche de sa main et de ses sucreries. On peut finir par avoir la preuve que les pays voisins ne sont pas habités que par leurs équipes politiques mais aussi par des gens jeunes, capables de danser et de chanter, comme le reste de l'humanité. Quelque chose de plus humain que l'on peut fêter à l'heure où l'Europe unie fête le 50e anniversaire. Quelque chose qui pourra faire oublier que l'autre Emission, celle qui regroupe le cartel des présidents et roi du Maghreb, lancée il y a des années pour faire danser les peuples de la région et les faire chanter, a été lamentable, affligeante, policière puisque les caméras surveillaient les peuples, pas les acteurs, non démocratique puisque l'audimat y était gonflé et les spectateurs incapables de sélectionner leurs candidats par SMS et qu'à la fin, tout le monde a fini par zapper et faire son choix entre la chaloupe et la barbe.

Article 55 :

Un croustillant paradoxe indigène.
27-03-2007. Kamel Daoud.

Pour la petite histoire politique, le 20ème et le 21ème siècles nous lèguent déjà deux grandes nouveautés en terme d'organisations politiques de l'espèce. Deux grandes découvertes qui mettent curieusement fin à la théorie trop simpliste de la démocratie facile en vogue depuis la 2ème Guerre mondiale et l'invention des ONG et de l'obligation des « droits de l'homme »: 1°- La démocratie peut ouvrir droit à la dictature, laisser « passer » ceux-là mêmes qui n'y croient pas et provoquer en conséquence la fin de cette démocratie qu'il s'agit de défendre et de préserver. 2°- Un coup d'Etat peut ne pas signifier la fin de la démocratie mais justement son inauguration. Pour le premier cas, l'Algérie et d'autres pays confrontés à « l'ouverture » ont donné illustration de ce « bug » qui peut laisser passer des équipes fascistes au nom de la démocratie et leur permettre d'y mettre fin parce qu'ils ont été élus et y provoquer des violences parce qu'ils ont été dégoûtés de la mauvaise manière avec le soutien des démocrates, de surcroît, brusquement alliés des polices secrètes. Le « paradoxe » de cette situation qui n'a pas gêné des candidats islamistes au Pouvoir, chez nous, a été utilisé non seulement pour réviser à la baisse le sens du mot démocratie, mais aussi pour en

baliser la définition, la revoir à la baisse et inventer des palliatifs genre « démocratie graduelle », « spécifique » ou « locale » permettant de conserver le Pouvoir, de casser les opposants, de contrôler les médias et les expressions, tout en organisant des élections, traficotant les pluralismes, excluant les adversaires sérieux, comme cela se passe dans le monde arabe depuis trente ans. Dans ce jeu de choix entre démocratie menaçante et démocratie utile, l'Occident, inventeur de ce mode d'alternance, a lui-même fini par en accepter la dilution des idéaux démocratiques depuis le 11 septembre et par en tirer profit comme par exemple pour dynamiter encore plus la cause palestinienne après l'élection de l'équipe Hamas. Dans le second cas, celui où le coup d'Etat, concept longtemps honni par les légitimistes de tout bord, se révèle être le seul moyen de débloquent la situation, la Mauritanie, pays proche et différent, en a donné un bon exemple. Tellement bon que l'on se demande s'il ne va pas inspirer d'autres fervents du coup d'Etat démocratique et d'autres généraux tiers-mondistes à la dérive, cherchant à redonner un peu de sérieux à la simple prise des pouvoirs par le coup de feu, le pétard et le discours d'une radio « nationalisée ». Pour ce pays pourtant, piégé par l'instabilité chronique et les équipes dictatoriales, le seul moyen d'organiser des élections et de faire preuve de démocratie était justement de ne pas l'être avec l'équipe « bloquante »: un bon coup d'Etat en 2005 qui a permis le premier scrutin sérieux dans ce pays, la première démocratie et la première légitimité depuis si longtemps. Depuis, les choses ont changé: la Mauritanie, pays des prises de pouvoirs folkloriques, offre à voir un président de république largement plus « démocrate » et plus légitime que ses frères de l'UMA. Le coup d'Etat à l'africaine a été donc bénéfique. La conclusion ? Une confusion délicate qui laisse perplexe et devrait intéresser sérieusement les théoriciens: qu'est-ce le monde lorsque le coup d'Etat est désormais démocratisant et que la démocratie est déjà une pratique dictatoriale et de risque de dictature ?

Article 56 :

Algérie-Israël:faut-il «normaliser»?
28-03-2007. Kamel Daoud.

Les pays arabes sont prêts à échanger la «normalisation» contre la paix avec Israël. C'est le plus important chapitre du dernier sommet de Ryadh. La question est donc: quel est l'avenir des pays du «front du refus», ce club que l'histoire a dépassé mais dont les raisons sont justes? Avant la réponse, il faut détailler: exceptée l'antithèse du cas de l'Egypte, de la Jordanie, du Qatar et de la Mauritanie, le club du «front du refus» est devenu quelque chose de vague, dont on arrange la définition selon les virages et les choix de sa nation. Le «refus» syrien face à la normalisation avec Israël, n'est pas celui du Maroc et de la Tunisie par exemple. Dans le club des «refuseurs», il y a donc des familles: des pays qui «refusent» par folklore, d'autres qui le font pour ne pas s'aliéner leur opinion interne, certains qui «refusent» à cause d'une longue tradition et des derniers qui «refusent» pour cacher qu'ils ont déjà normalisé derrière le dos de leur peuple. Où se trouve le «refus» algérien? Un peu partout, sauf qu'il se retrouve aujourd'hui coincé si l'ensemble des pays arabes décident de «normaliser» sous les slogans de «la paix contre la terre» et de «la normalisation contre une solution». Pourquoi? Parce que l'anti-israélisme algérien est, lui aussi, spécifique comme ses autres idéologies féroces. L'Algérie a commencé par être anti-Juifs parce que les Juifs ont commencé les premiers par le mauvais choix, à l'époque de la guerre de Libération, parce que plus avant la France leur a donné le droit à la nationalité avant les indigènes et parce qu'après, ils ont choisi de partir au lieu de rester. Ceci pour la version officielle. La suite étant le produit du pana- arabisme algérien, leader de la question palestinienne, à l'époque où c'était possible de le proclamer «à tort ou à raison»: l'anti-israélisme algérien est devenu, en effet et très vite, un anti-sionisme en vrac. Couplé à la remontée des fondamentalismes, il se mue en un sentiment solide qui met tous les Juifs dans le sac d'Israël et tous les Israéliens dans la case de leurs propres fascistes. En Algérie, le dernier Juif vit plus caché que l'imam caché du chiisme duodécimain. Dans le tas, il est même inutile de rappeler que le Maroc et la Tunisie ont mieux géré ce passif. Est-ce fini? Non. L'Algérie est toujours officiellement en guerre avec Israël. La délégation de journalistes invités à Tel-Aviv, il y a quelques années, en sait quelque chose puisqu'elle a été lynchée, au plus haut niveau, pour avoir visité l'autre camp. Ajouté à une religiosité xénophobe, à un nationalisme un peu chauvin et à quelques facilités idéologiques et des imbécillités mal

lues, l'anti-sionisme algérien ne fait plus dans le détail depuis longtemps et juge tous les Juifs parce qu'ils sont Juifs, même s'ils ont vécu dans le pays depuis des siècles. L'accueil fait à une délégation de pieds-noirs juifs venus à l'Ouest visiter des tombes et des maisons, a été prise pour une trahison des constantes de la nation et l'invitation faite à Enrico Macias a soulevé plus d'énergies opposées que ne le fait la lutte contre la corruption ou la fraude chez l'élite conservatrice de l'Algérie. Dans le tas, même les idéologues de la religion semblent oublier que Mohamed avait un Juif pour voisin et un autre pour scribe et que la communauté a ses droits même en terre d'Islam, selon l'Islam. Face à la nuance, la solution algérienne reste pourtant primaire

mais tout aussi radicale: pas de normalisation sans la Palestine face à l'époque qui dit «pas de Palestine sans normalisation». La position est noble, honorable, défendable mais légèrement peu réaliste. Non pas qu'il s'agisse de souscrire à la harwala, mais de penser à d'autres moyens pour parvenir à la solution équitable. Conclusion: faut-il serrer aujourd'hui la poignée d'Olmert comme l'a fait le «nôtre» avec Ehud Barak, à l'occasion de la mort de Hassan II? Non criera la foule. A l'époque, l'Etat censurera même ce geste du président de l'Etat. Pourtant, il faut bien le penser un jour ou l'autre: tous les Juifs ne sont pas Israéliens et tous les Israéliens ne sont pas de la matrice de Tsahal. Il faudra, un jour ou l'autre, songer à «travailler» les ailes modérées du camp d'en-face, les soutenir et les aider. Il faudra passer, un jour ou l'autre, par cette raison du lobbying et peser sur les réalités internationales autrement que par le folklore du discours tranché et niet sans retouches. Si aujourd'hui les Arabes pensent offrir la normalisation contre la paix, il faudra bien que l'Algérie se choisisse une meilleure posture que celle de l'avocat du vide. Il est trop tôt, certes, pour normaliser les relations politiques avec un pays, mais il est temps pour nous de normaliser un peu nos haines. Il y a mille raisons pour être anti-sioniste, mais aucune pour être anti-juif par confort. Le «niet» est surtout un mauvais commerce avec de bonnes intentions.

Article 57 :

Voter pour «E-Dawla» ou contre elle?

31-03-2007. Kamel Daoud.

Un des grands drames de l'élite intellectuelle algérienne (depuis l'époque humble des premiers instructeurs indigènes et jusqu'à Ferhat Abbas) est d'avoir peut-être été dépassée par le choix des armes la veille du 1er novembre 1954. Depuis, écrire, annoncer, dénoncer, penser et dépenser hors du champ de la concurrence politique est soit un dérivé de la tendance assimilationniste d'antan, soit une petite trahison du peuple, soit une perte de temps. Le grand thème d'un intello algérien est soit l'exil, soit le déchirement, soit la crise de la langue, soit la solitude mais jamais l'efficacité. Cela a-t-il changé ? Non. Zoom sur le présent : les oppositions « déclarées », médiatiques ou autre, ont toujours été des minorités urbaines face au populisme qui gagne à tous les coups. Les journaux, les partis, les éditoriaux, les notables de « la place qui pense », peuvent s'élever contre le Bouteflikisme, celui-ci gagne à chaque fois. Pourquoi ? Parce que la longue tradition du populisme est toujours efficace : l'Etat vous laisse écrire, penser, dénoncer, apporter des preuves et démontrer par les chiffres et les corps que l'Algérie doit changer, à la fin du parcours, l'Etat souverain vous enjambe, va dans les villages, les hameaux, et s'adresse directement au bon peuple de 62, là où les analyses et les éditoriaux ont autant d'impact qu'ils en ont sur les kilos de sardine emballés dans le papier des journaux invendus, pour expliquer l'essentiel : lui c'est la stabilité, les alimentations, la protection et la force. Le langage simple que le bon peuple de 62 ne peut que comprendre. Ainsi, il est toujours agréable et presque intelligent de multiplier, dans les réactions, les analyses et les commentaires sur la montée du FLN, la mise en solde du RND, le rôle de contre-poids des indépendants et des micro-partis aromatisants, le récent blanchiment du RCD etc., l'essentiel, dans les villages et à la fin du parcours, n'est pas dans la nuance mais dans la phrase courte : l'Etat va vous laisser penser longtemps, puis, à la fin va au plus profond du pays pour distribuer des aides en ciment dans le cadre du RHP (Résorption de l'habitat précaire), promettre des logements sociaux, distribuer de la semoule et de l'huile dans le cadre d'un quelconque budget communal et recruter quelques dizaines de jeunes dans le cadre d'un projet de trottoirs, pour faire passer le Message. Car, dans ce pays profond, l'enjeu ne se dessine pas, pour l'électeur « 62 », même s'il est né après, entre des partis et des formations mais entre « l'Etat » et « Eux ». C'est-à-dire entre les nouveaux et le « Bon Etat de toujours ».

C'est-à-dire entre les « aventuriers », les blablateurs presque Messalistes même si l'étiquetage ne veut pas dire grand-chose aujourd'hui, et l'Etat qui donne à manger et qui peut punir. Devenu un acte réflexe, le vote des Algériens, ceux des statistiques et pas ceux d'Alger et des centres-villes, obéit à une seule distinction qui a été habilement « travaillée » et qui ne laisse presque aucune place pour les sigles et les logos : on vote toujours entre « E-Dawla » et les « Autres ». Entre le « bon vote » qui donne à manger et le mauvais vote qui est soit punissable soit inutile. C'est cette ligne qui fait le partage et que le bon peuple perçoit par intuition des rapports de forces et parce que la Dawla le lui explique à demi-mot, par allusion et par voix des relais ruraux et des réseaux d'allégeance. C'est dans le tracé de cette ligne que se joue l'essentiel. En Algérie, on ne vote pas : on vote bien ou on vote pour rien. Le tout dans un pays où les villages sont beaucoup plus nombreux que les villes.

Article 58 :

Un ciel pour chacun.

01- 04- 2007. Ahmed Saifi Benziane.

A défaut d'ouvrir puis de fluidifier les frontières terrestres, les ministres maghrébins du Transport préfèrent regarder vers le ciel, dans l'attente d'une quelconque Baraka qui les maintiendrait plus longuement divisés et ils réussissent à chaque coup. Mais, la Baraka vient toujours du Nord, bien que la Terre soit toujours ronde et que le soleil d'Allah ne brille que sur ceux qui savent en apprécier la brillance. A défaut de libérer leurs peuples d'une démagogie perverse et presque installée dans les moeurs politiques par surenchère de destin, les maghrébins ont réussi à rendre leur colonisation et autres protectorats positifs par habitude. Leurs indépendances n'ont servi qu'à en faire des frères ennemis, génétiquement modifiables et à merci selon le conflit du jour, ou du siècle. Ils ne sont pas arrivés à s'entendre sur Terre mais se dirigent vers un ciel qu'ils considèrent comme ouvert parce qu'ils n'y sont ni par des satellites sérieux, ni par des compagnies aériennes capables d'avaler un pays en moins de temps qu'il faut pour le construire. Par peur du vertige. Manque de chance, le ciel n'est pas si ouvert qu'il ne le laisse imaginer et n'est bleu que par éloignement. Cet éloignement qui n'a permis aucun rapprochement autour de questions pourtant vitales entre un peuple maghrébin

qui n'est uni que par une Histoire insuffisante pour tout expliquer maintenant. S'accorder à libérer le ciel alors qu'il appartient à Allah d'abord et à l'Occident ensuite, revient à vendre la peau de l'ours avant de l'avoir au moins suffisamment nourri. Les Maghrébins n'ont retenu de l'ours que son hibernation et ont fini par se croire obligés de l'imiter au lieu de le tuer par instinct de survie. Mais, l'ours occidental, lui, n'hiberne que d'un seul oeil. Lorsque le climat économique devient trop dur, il se met en état de vie ralentie mais ne dort pas entièrement. Les ministres maghrébins du Transport auront eu, au moins, l'occasion de se donner rendez-vous pour l'année prochaine à Tunis, à l'arrivée du prochain printemps, considérant qu'ils ont suffisamment travaillé pendant les deux jours de Skhirat. L'hibernation ne tient, quant à elle, plus compte du climat. Elle est devenue génétiquement mouche qui pique, après avoir été mouche qui l'a... En fait, ils ont réussi, comme à chaque rencontre, l'échec. Ils se sont trouvés confrontés à deux types de concurrences. Celle qui consiste à se placer sur un marché au moins méditerranéen dont les patrons s'évaluent au nombre de vols et par des statistiques sérieuses, mais qui avouent modestement leurs insuffisances et qui peuvent tomber à tout moment en faillite par nécessité de marché. Celle, ensuite, qui consiste à se marcher sur leurs propres pieds sans avouer leurs incapacités à gérer les quelques « coucou » qui nous relient de temps à autre, et où la faillite n'est déclarée que lorsque les intérêts des palais sont touchés. Et encore ! Faute donc de s'entendre sur le partage du ciel, ils ont préféré parler train pour se donner le temps d'arriver à un autre désaccord. Ils pourraient, en attendant, au moins commencer par renommer la frontière terrestre algéro-marocaine, «Zoudj Bghal».

Article 59 :

Le spleen d'Algérie.

02- 04- 2007. K. Selim.

C'est un beau printemps, qui donne l'envie du chant, suivi d'un

Mouloud trop pétaradant pour ne pas être un ersatz de cette joie qui a discrètement tiré sa révérence des lieux. Monsieur optimiste se lève tôt le matin, entend quelques oiseaux conter fleurettes, charge ses accus et va affronter la ville, fermement décidé à ne pas se laisser voler une joie de vivre qu'il veut forcer à être, qu'il veut convoquer de quelques âges anciens.

Affronter la ville ? Il se rend compte qu'il utilise le langage de la guerre au lieu de dire : je vais en ville folâtrer, m'amuser, gambader ou tout simplement marcher à petit pas, regarder les jeunes filles en fleurs - Dieu qu'elles sont belles ! - et les garçons humer le présent et rêver un avenir autre sur ces terres. Pris au piège de son vocabulaire inconscient, façonné par une ville chaotique en constant état d'éventrement et envahie par des jeunes sans rêves, il réarme sa volonté : il fait beau, la vie doit être belle et l'avenir n'en sera que plus beau. Mais il se prend à constater que cet effort de volonté n'est possible que s'il fait le vide dans sa tête, que s'il oublie tout ce qu'il y a, les affaires, les élites qui se tirent, se taisent ou participent à la curée, que s'il oublie la ville réelle, celle où il marche en s'efforçant d'éviter les obstacles pour s'en inventer une autre, virtuelle, irréaliste. Un soupçon de Kounta - vous la connaissez sans doute cette déprime-commence à l'envahir. Il organise sa défense. Il se faufile dans un parc bien entretenu, un de ces petits paradis miraculés qui vous remet d'aplomb et vous amène à regarder les choses de manière distante, avec philosophie. M. l'optimiste enlève ses chaussures et laisse la déprime le quitter par les pieds en écoutant de fabuleux chant d'oiseaux. Il se laisse aller et se met même à reconstruire en rêve un très beau pays mais des cris violents suivis d'une bagarre viennent effacer son rêve et enlaidir son havre. Silencieux, il remet ses chaussures et quitte son jardin sans chercher à savoir pourquoi ces jeunes se sont mis en tête de vouloir se massacrer. Il s'en va ! Il marche, il n'est plus optimiste, il est devenu monsieur morose. Aller jusqu'à chez soi est un long calvaire où à travers les discussions, il est rattrapé par tout, les affaires, les enrichissements sans cause apparente, les injustices, le mépris de la « boulitik » et l'indémorable, l'éternelle Hogra. « J'ai assis la beauté sur mes genoux et je l'ai trouvée amère ». Il est définitivement dans la déprime et c'est dans le vers saisissant de Rimbaud qu'il en prend acte. Pour rester dans le beau à défaut d'être dans le bonheur. Qu'il est dur d'être optimiste. C'est ce qu'il dit à son voisin, un sexagénaire féru d'histoire, incollable sur la chronique de ces contrées de l'antiquité à ce jour. Et le féru d'histoire lui répond, qu'optimiste, il n'y a pas de raison de l'être, que cette contrée traîne une histoire glorieuse et douloureuse et que pour chaque centimètre de progrès accompli il lui a fallu payer cher, très cher, trop cher. Car ses hommes n'arrivent pas à accumuler, à éviter

les coûts trop élevés par les parents et les aïeux et ils ne cessent de recommencer. « Comprends-tu pourquoi dans cette terre si belle on a presque honte de penser au bonheur ? ». Non, il ne le comprend pas, mais il le ressent. Alors le féru d'histoire le regarde amusé : que voilà donc un grand progrès ! Quand nous commencerons à réfléchir aux coûts, au fait que ne pas changer est plus coûteux que changer, on avancera ! On n'aura plus honte de dire que nous cherchons le bonheur, que nous voulons que cette terre vibre à la joie. Quand donc cela arrivera-t-il dit l'optimiste devenu morose ? C'est dans l'air, dit le féru d'histoire devenu l'optimiste : « une société ne se pose que les problèmes qu'elle peut résoudre. Et nous le pouvons, nous le pouvons... ». La beauté ne sera plus amère. Peut-être.

Article 60 :

Billets de banque: trop d'animaux et pas assez de héros.

04- 04- 2007. Kamel Daoud.

L'affaire Khalifa est close: Khalifa n'a pas été rattrapé, l'argent n'a pas été retrouvé et aucune explication n'a été jugée nécessaire. «Le véritable article de presse sur cette affaire n'a pas encore été écrit», a jugé un collègue. Il a raison. Les correspondants comme les journalistes, face au tribunal de Blida, ont réagi comme toute l'humanité face à l'absurdité de sa propre condition: ils ont bâti un récit en regardant le vide leur faire la grimace et ont fabriqué un feuilleton à partir de quelques épisodes que rien ne liait entre eux, pas même les acteurs, les témoins, les inculpés, les serments ou les dates. «Soltani a été convoqué alors qu'il n'était plus ministre, comme s'il s'agissait de rouler un peu dans la poussière un islamiste bavard», précisera un autre collègue, et Sidi Saïd, le prête-nom de l'EURL UGTA, a dit qu'il assumait et que donc c'était lui, mais tout le monde a fait semblant de compter les poils de la petite barbe qui lui entoure le visage. Au final, le verdict était soulageant: il mettait fin à une sourde tension composée d'irrationalité dure et d'obligation à trouver du sens pour les cerveaux présents normalement constitués. Le verdict était une sorte de fin d'épreuve pour les logiques démantelées de l'Algérien et le générique d'un film surréaliste à base de puzzles non dégradables. Ceux qui ont l'habitude d'être convoqués à de longues réunions qui ne mènent à rien et qui ne sont que des prétextes à des épreuves de force,

des délations muettes et de longs discours à l'absurdité traumatisante, savent ce que signifie une levée de séance et l'intense soulagement qu'elle procure au rescapé des logorrhées toxiques qu'il a eu à consommer pour justifier son salaire.

Le procès de Blida a été vécu comme un traumatisme par l'Algérien en vrac. Il a été suivi comme une confirmation du jugement général des Algériens sur leur Etat. Il a servi à alimenter ce confortable pessimisme qui nous sert de cosmogonie. Il réduit les discours de «La Relance» à des clauses de propagande mais a surtout levé le couvercle sur ce puits affreux des choses insupportables qui, lorsqu'on les réfléchit trop, vous poussent au choix de l'autisme net ou à ramper, à reculer, vers le ventre maternel pour y demander la dissolution gémissante. Au plus intime de soi, pour ceux qui ne peuvent pas partir ni escalader le ciel, le procès a fait peur. Ses plaisanteries procédurières et ses «lignes rouges» ont abouti à une telle odeur de décomposition que les Algériens préfèrent, dix jours seulement après, se disperser très vite dès la lecture des «peines» que de continuer à demander des détails et des comptes ou à bâtir des attentes de justice. Même la presse, première cliente de ce spectacle et son premier effet pyrotechnique, semble avoir réagi de la sorte, mais elle, pour d'autres raisons que celle de l'odorat. Comment l'Algérie officielle s'en est sortie à la fin ? Avec l'usage des détours: selon notre ministre des Finances, les billets de banque algériens vont être changés. La raison ? Ils sont illustrés par trop d'animaux et pas assez de héros. Rien à voir avec la signature de l'ex-patron de la Banque d'Algérie qui les a signés à l'époque de son utilité.

Article 61 :

Retour sur le syndrome «Souk El-Fellah».

07 -04 - 2007. Kamel Daoud.

Le socialisme est fini, les Souks El-Fellah et les magasins d'Etat ont disparu, mais il reste le comportement, le souvenir de ce cauchemar du rabaissement alimentaire dont une ou deux générations d'Algériens ont souffert jusqu'à perdre l'estime d'eux-mêmes sans le savoir. Avons-nous changé ? Un peu et si peu. Nous, comme le pays. Il suffit parfois de rien, d'un détail, d'un couac dans la vitrine de la cahoteuse opulence de l'offre de l'économie de marché, pour que les Algériens reviennent à cette peur du « produit manquant », à cette course avilissante pour être servis avant la rupture

du stock et à cette bousculade devant le comptoir de l'insulte. Avant-hier, au carrefour d'une grosse cité HLM à Oran, une camionnette, ouvre son ventre et un revendeur à la sauvette étale des caissons de sachets de lait à même le trottoir. Soudain, c'est l'effondrement de la petite communauté locale que l'on croyait guérie après dix ans de remise en question et de ricanement moqueurs sur le souvenir de ses vies antérieures au libéralisme spécifique : le lait est touché par la pénurie et les Algériens le regardent déjà avec ces yeux des années 70 qu'ils avaient devant le spectacle de la plaquette d'oeufs. Tout le monde accourt, un petit attroupement se forme, le revendeur distribue très vite sa marchandise, les clients reviennent à pas rapides vers leur foyer avec cet air détestable de petits animaux souterrains qui fuient les regards, le dos courbé, la main serrée sur la « prise », essayant de se défaire au plus vite de cet air de répugnante voracité que leur a imposé la brusque « pénurie » et les comportements insultants qu'elle provoque. Pour un instant, à regarder ce spectacle de l'échec de la régulation, le chroniqueur a brusquement replongé jusqu'au vomissement dans cette décennie de son jeune âge, celle à qui le Chadlisme a légué un nom, mais qu'il faut avoir vécu pour en connaître l'exacte dose de fadeur, d'enfermement, d'inutilité « maraudante » et de frustration à la racine, pour en comprendre la toxicité. Cette décennie de la RTA à 17 h sans autre spectacle que le festolement froid du nationalisme déjà inconsommable, du conservatisme gondolé par un début de retour à l'effondrement religieux, celle du FLN comme castration et comme horizon unique, celle du phantasme de pauvresse sur les sachets de l'immigré de retour chaque été, celle du manuel scolaire comme cosmogonie et de la suspicion culpabilisante qui frappait à l'époque la Joie et le Loisir, interdits hors du champ de l'ovation pour les propriétaires du 05 juillet 62 et leurs polices et délateurs. Il a suffi de cet attroupement hâtif et fruste autour d'un vendeur de lait clandestin, pour voir flotter à nouveau sur les visages cette détestable algériennité de l'estomac et de la « chaîne », ce contournement de la norme par la contrebande et cette rapacité effrayée du groupe face au « produit » rare. Il a suffi de ce sachet pour que le Groupe revienne à ce comportement que dix ans de marché libre n'ont pas effacé face à trente ans d'avilissement par l'estomac. Une petite pénurie de rien du tout qui prouve que ce peuple reste tout près de ce qu'il a longtemps

été, très proche de la peur de « manquer » la distribution de la plaquette d'oeufs et de revenir vers les siens les mains vides, prouvant son incapacité sociale à assumer le rôle de la chasse. Une honte plus terrible et plus lourde que la honte d'être vu dans la posture humiliante du quémandeur, collant le dos du prochain, pris dans le piège sale que nous impose à tous la culture du butin et de la petite portion.

Article 62 :

Touche pas à mon «terroriste».

09 -04- 2007. El Hadj Abdelhamid.

Moshé Dayan, le ministre de la Défense d'Israël des années soixante au fameux bandeau noir de pirate à l'oeil, raillait ainsi ses adversaires de la guerre de six jours : là où il y a un arabe, il y a un désert ! Désobligé par cette brimade, un arabe aurait rétorqué : là où il y a un arabe, il y a du pétrole ! A l'aube du second millénaire, un phénomène non naturel, s'impose : là où il y a du pétrole arabe, il y a un terroriste, de préférence islamique.

Si, en Afghanistan, le «combattant islamique» est soutenu par l'Occident pour sa guerre, contre le communisme athée, qui sonne le glas pour l'empire soviétique, les talibans sont, aujourd'hui, les ennemis de la civilisation qui hébergent Ben Laden, le chef d'Al Quaida, qui a détruit le World Trade Center et fait des milliers de morts. Ben Laden est un arabe, d'une riche famille séoudienne d'Oil-business très proche des texans Bush, sociétaires incontournables du complexe militaro-industriel américain (Boeing, Lockheed, Northrop-Grumman, Raytheon,

Halliburton..) qui dirige les institutions US. La naphtho-dépendance profonde de l'Amérique, qui incite Bush, pourtant peu soucieux des problèmes de l'environnement et de l'écologie de la planète au point d'ignorer Kyoto, à appeler les industriels américains à développer la technologie des bio-carburants, impose aux USA une présence infaillible, contre vents et marées (la sixième flotte «méditerranéenne» n'est jamais loin des théâtres d'opération des GI's à proximité des champs de pétrole). Le malheur de l'Irak est qu'il soit un pays gorgé plus de pétrole que d'eau malgré le Tigre et l'Euphrate. Dans cette nouvelle «bataille d'El Alamein» du carburant que mène l'Amérique qui «ramène la démocratie» dans les zones qu'elle occupe, il faut un ennemi implacable, une «Internationale Terroriste», alibi légitime de »l'intervention» sur tous les

fronts pétroliers, et qui mieux que Al Quaidâ saurait le fournir ! A défaut d'unanimité onusienne pour ses campagnes, l'Amérique parvient à entraîner dans ses aventures» une coalition» militaire dont la composition varie en fonction des champs de pétrole et de bataille, et de l'intérêt particulier de chaque «coalisé». La France, présente en Afghanistan aux côtés des USA, mais absente en Irak, tient surtout à sa «chasse gardée», l'Afrique du Nord et le Sahara que convoite l'Amérique. La coalition se disloque sur les dunes du Sahara et le Rio de Oro divise les «alliés» : les USA tiennent à un plan Baker, via l'ONU et la France soutient, en Europe, le plan d'autonomie du Maroc pour «la province du Sahara Occidental». A Washington, le ministre algérien, peut-être grisé par la solennité du document bicentenaire du Traité d'amitié algéro-américain, ignore une règle de la diplomatie, pourtant un point fort historique de l'Algérie et lâche : «l'Amérique a plus de poids que la France !». La frégate «Le Jeanne d'Arc» qui mouille sur la rade d'Alger, quelques jours plus tard, invite les journalistes à bord : bienvenue en France la France est un pays ami, rappelle le président, peut-être pour «récupérer» son ministre. Pour la France et les USA, chacun a »son terroriste»; si, pour la première, vidéo sur la télé à l'appui, au Sahara, c'est le GSPC qui menace les intérêts français justifiant ainsi une présence défensive, l'Amérique rappelle que le groupe salafiste a fait allégeance à l'Internationale Terroriste pour se constituer en branche maghrébine d'Al Quaidâ qui combat le Satan d'Amérique à la solde du sionisme. L'Algérie, par un adroit équilibrisme traditionnel, en acceptant un «partenariat global» avec l'OTAN et en rejetant l'installation spécifique de bases américaines sur son sol, sait se tenir à une «équidistance politique» des deux pays amis.

Article 63 :

La primauté de la Liste sur le Bulletin.
10- 04 -2007. Kamel Daoud.

Peut-on vaincre l'Etat ? C'est la question que se sont posée le FIS, les islamistes, les opposants non alimentaires, quelques oisifs nationaux, des émeutiers et la plupart des électeurs algériens. Car si l'Etat est la première entreprise du pays, la seule capable de payer ceux qui ne font rien et de faire payer ceux qui osent faire quelque chose, le seul endroit où l'on meurt lentement, et le seul outil capable de frapper, punir,

développer, mentir, la force de l'Etat est devenue surtout visible dans sa formidable aptitude à organiser des élections sans des électeurs, de faire voter des électeurs sans les consulter, se passer du score en lui opposant des chiffres et proclamer des résultats sans ouvrir la bouche. La force de l'Etat face à son peuple est dans la tradition de l'Etat de se passer du peuple. Aujourd'hui, le peuple est un peuple averti: il ne peut vaincre l'Etat ni par la patience, ni par le vote, ni par l'émeute. Il peut aller voter sans craindre d'être responsable de son vote et l'Etat peut le convoquer sans avoir peur de la surprise. Explication: après avoir longuement voté parce qu'on lui a dit de le faire, le peuple a un jour opté pour le vote- sanction avant de subir la «sanction pour vote». S'ensuivra une période de repentance où le peuple a voté en masse ce qu'on lui a dit de voter et une période où il a compris que le meilleur moyen d'avoir la Paix face à la Force, c'est de voter quand même. L'histoire de ce face-à-face entre un Etat qui surveille les urnes et un peuple qui les remplit avec mollesse, ne s'arrête pas là. Depuis peu, la mode est au vote-inutile ou à l'abstention qui ne sert à rien. Le score est de zéro à zéro en matière de démocratie mais là aussi c'est l'Etat qui gagne. Comment ? En proclamant la primauté de la Liste sur le Bulletin. Des semaines avant le 17 mai prochain, l'Etat a voté en classant les partis par ordre et les candidats par têtes de listes. Assis sur le trottoir d'en face, le peuple a compris que son vote est nécessaire mais pas décisif. La bataille du classement étant en effet plus rude que celle du décompte des voix et la campagne des listes a déjà été plus riche que celle du verbe et des programmes. Que reste-il à faire ? Rien. Continuer ce même chemin de compagnonnage entre un Etat qu'on ne peut pas vaincre et un peuple qui ne veut perdre plus. Dernière question: peut-on vaincre le peuple ? Les statistiques, l'histoire glorieuse du 1er Novembre, les chansons, les hymnes et les révolutions disent «non». Le match sera longtemps nul même si l'Etat a un but et que le peuple n'a que le gazon. Dernière trouvaille: écarter les listes indépendantes «fortes» au profit de listes d'indépendants «faibles» pour à la fois accréditer l'idée que tout le monde a droit au jeu mais sans faire prendre des risques aux listes des «ministres».

Article 64 :

Fausse grippe aviaire mais vraie grippe de l'Etat?.

12-04-2007. Kamel Daoud.

L'Algérie étant un pays souvent inexplicable pour les chancelleries comme pour les siens, une solide tradition veut que deux fois par an, apparaît une brève explication majeure qui donne cohérence à des faits éparses, dans l'ordre d'une interprétation qui fera mode un moment avant de tomber dans le démodé. Ce fut le cas pour la décennie du terrorisme, pour le procès de Khalifa et aujourd'hui, pour ce que cache le désordre des dernières législatives déjà bouclées. Que se passe-t-il donc ? En apparence, rien malgré les attentats d'hier. Le pays va voter pour lui-même, l'APN va offrir de nouveaux emplois, l'Etat continue de fonctionner autour de la présidence qui fonctionne autour de Bouteflika. Pourtant, et selon les collectionneurs de présages, rien ne va pour le mieux. Certes le pays est meublé par l'Etat et l'Etat est toujours meublé par la Présidence, mais cette dernière sonne étrangement creux depuis quelques temps. Partis sur cette hypothèse de l'existence d'un trou noir au beau milieu de la galaxie du Pouvoir, certains expliquent que le Douar brûle. C'est cette odeur de brûlé qui expliquerait pourquoi les chefs des partis agréés, chargés d'illustrer le pluralisme spécifique de la nation, ont été décidés à ne pas se présenter sur les listes pour garder leurs forces et leur image pour les courses de 2009. Plus que cela, c'est cette même odeur qui expliquerait pourquoi le meilleur spectacle du pays est donné en ce moment par l'UGTA ciblée par une tentative de redressement à laquelle elle a répondu par une mesure d'exclusion à l'encontre d'une figure clef du Sénat, tête de liste du tiers présidentiel, et meneuse de fronde au nom de l'assainissement de l'appareil syndical après le procès de Blida. Le discret nettoyage ayant même touché d'autres hommes proches du premier cercle frappé par une étrange paralysie et immobilisé par une curieuse absence d'initiative. L'enjeu ? Récupérer les postes clefs avant la fin de l'actuel règne, placer ses propres hommes, affaiblir le camp adverse et rendre le coup des anciens limogeages mal digérés. Rien n'étant encore clair cependant, cette lutte n'annonce pas encore ses résultats et le rapport de force étant toujours à l'équilibre précaire entre les concurrents expliquent les professionnels des OVNI. C'est hasardeux comme explication, fragile comme scénario mais très consommable comme débroussaillage astrologique. Le but ultime étant de préparer les prochaines

présidentielles autrement que par la révision de la Constitution et de se partager l'héritage du pays dans le cas d'une transition imprévue, ajoute-t-on. C'est donc là la dernière théorie dans un pays où les recherches en astronomie se limitent depuis l'indépendance à observer la planète d'Alger et ses satellites. Même improbable et très hasardeux, ce genre d'explication a son poids dans la vie de la nation et cela se comprend aisément. La preuve ? une simulation sur la grippe aviaire a déjà provoqué la panique dans plusieurs wilayas du pays alors qu'une simulation d'élections législatives ne dérange jamais plus que ceux qui ont été exclus de la course. Les algériens étant plus inquiétés par ceux qu'ils mangent que par ceux qui les mangent. Derniers développements : un immense attentat à Alger, aussi lourd que celui des funestes années 90. Explication : C'est El Qaïda du Maghreb qui a réussi son union avant l'UMA. Le terrorisme continuant à servir et à se servir. Les pessimistes disent que tout va mal. Les optimistes ne disent rien pour le moment.

Article 65 :

Qu'avons-nous fait de mal au commencement de l'histoire?

14-04-2007. Kamel Daoud.

S'agit-il d'un échec de la Réconciliation, d'un de ses produits indésirables, du résultat d'un vrai relâchement face à une fausse Paix ? Oui répondent certains. Non, répondent d'autres. S'agit-il de revoir très vite les mécaniques des amnisties à la pesée ou de réformer l'antiterrorisme pour en corriger la mollesse face à la nouvelle menace ? Oui, répondent certains. Non, répondent d'autres. S'agit-il d'un nouveau terrorisme transmaghébin, transarabe et franchement international qui vise à irakiser le Maghreb en y cultivant les radicalisations sécuritaires et les implications occidentales ? Oui, répondent certains. Non, répondent les autres. S'agit-il d'un retour au cauchemar des années 90 et de la fin d'un sursis face à l'impasse des politiques de compromis et des théories fumeuses du «résiduel» ? Oui, répondent certains ? Non, répondent leurs adversaires. Conclusion ? Tout ce qui se dit est vrai, est faux, est utile et est sans importance. Lorsqu'on met de côté tout ce qui précède et suit, il reste nous, les Algériens, coincés dans le terrible agenda des enterrements et des tromperies, poursuivant le macabre périple d'une histoire sans repos, sans version définitive, sans jardins au bout de la course et du sacrifice. La question est:

Dieu ! Quand pourrions-nous goûter le repos, la petite paix de la norme, l'oisiveté heureuse d'un peuple sans obligation de mort violente ? Quand verrons-nous, nous ou nos enfants, ou les enfants de nos enfants, juste une petite décennie de beau temps sans souffrir de nous tuer, de nous faire coloniser par les autres ou par les nôtres, de nous faire matraquer, ramasser, doubler par des chiffres et des fraudes, trompés par des fous de Dieu et des fous du Pouvoir, obligés à applaudir ou à payer, sommés de choisir entre la montagne et la plaine, la soumission ou la démission, l'exil et le compromis alimentaire ? Quand pourrions-nous goûter à des époques simples, capables d'offrir des nuits qui ne fassent pas peur à nos femmes, des villes qui ne nous salissent pas les mains et l'âme, des routes qui ne bifurquent pas vers les cimetières et des lendemains qui ne soient pas pollués par la peur, la haine de soi et l'envie de se débarrasser de sa propre nationalité même contre une chaloupe trouée ? Jusqu'à quand ce peuple va-t-il dégringoler de massacre en massacre, le long de sa propre histoire, sans cesser de se décomposer en composant des explications ? Qu'avons-nous fait, aux origines du monde, pour continuer à payer de la sorte, sans halte, presque sans explication et jusqu'à ne plus croire que l'on peut vivre normalement, nourris par le sourire de ses propres enfants et enrichis par le souvenir de ses propres ancêtres ? Pourquoi faut-il que notre passé soit si lourdement payé à chaque instant, notre indépendance soit si fautive à chaque anniversaire, notre libération soit si coûteuse des décennies après la Tahya, notre nationalisme soit si féroce contre les siens, notre islamisme soit si haineux et si inhumain et que même nos pardons soient si traficotés et si brefs ? Pourquoi ce pays en veut-il tellement aux siens ? Et pourquoi son peuple en veut-il tellement à lui-même ?

Article 66 :

Une génération «américaine» de kamikazes.

15-04-2007. Kamel Daoud.

« Ceux qui ont choisi de se faire exploser devant le Palais du Gouvernement et à Bab Ezzouar mercredi (...) n'appartiennent pas à la génération du Front Islamique du Salut (FIS) et de son bras armé, l' AIS », a écrit notre consoeur du Monde, Florence Beaugé. C'est banal comme constat mais c'est surtout une grosse évidence qui semble échapper à tous. Coincé dans le trauma des années 90 et ses

lectures, pour beaucoup, l'islamiste est encore un benhadjiste agité avec le même portrait psychologique de cette époque et ses mêmes raisons et clivages. Merouan Boudina, l'un des trois kamikazes des attentats d'Alger ce mercredi, avait pourtant 28 ans. C'est-à-dire qu'il avait 11 ans à l'époque du FIS et de ses propagandes. L'âge de l'enfance, même si on est en Algérie, là où les enfances sont brèves et violemment résumées. Le terrible suicidé n'avait pas accès, à cet âge, au discours du FIS. Le FIS en est-il innocent ? Non ! Mais dans ce jeu de paternité, tout le monde est coupable: le FIS, les islamistes, leur matrice, le pseudo-Etat, les télévisions des prêches satellitaires, la planète Ben Laden et l'Irak, et le Liban, et la Palestine et les statistiques sur le logement et l'emploi en Algérie. C'est un produit de l'époque. La Réconciliation ne pouvait rien contre lui, ni pour lui, ni après lui. Elle ne fait pas partie de sa biographie, ni de ses scénarios intimes. Elle concerne une équipe et une génération, pas toute l'histoire. Dans ce jeu, pourtant, le ridicule a fait école. A la place de l'Etat qui n'a pas présenté ses condoléances aux familles des victimes, ni a assisté aux enterrements des morts, c'est le frère de Boudina qui a parlé, expliqué, interprété et endossé la thèse de la misère pour cacher la misère des explications. Le kamikaze n'avait rien d'un religieux: il « buvait », se droguait, avait-il répété. Comme si cela pouvait encore rendre plus irrationnel son geste macabre, puisqu'il est supposé que s'il ne « buvait » pas et ne se droguait pas, on pouvait expliquer, légèrement, son massacre ou le rendre encore plus improbable. La thèse du bidonville fait donc mode un peu partout au Maghreb. Elle est un peu vraie, faussement suffisante et réellement boiteuse. Elle a son confort et sa dose de critique indirecte de la politique sociale et économique de l'Etat que l'on indique du doigt. Le frère de Boudina va donc être essoré par les médias, coincé dans la pose du « témoin », illustrer le spectacle puis tomber dans la case de l'oubli, se faire enterrer d'une manière ou d'une autre dans son bidonville: le choix qu'il a fait, lui, va sauver son humanité mais pas sa vie. Son frère est un criminel mais lui, c'est pas le bonheur. La thèse de la pauvreté explique-t-elle tout ? Non, le frère de Boudina est pauvre mais n'est pas un kamikaze. Qu'est-ce qui a poussé le kamikaze à se faire exploser ? Pas uniquement son bidonville et pas uniquement sa « bidon-vie ». Pas uniquement l'échec de la Réconciliation par « le haut » qui a demandé à tout le monde de

pardonne sans demander à tout le monde de s'excuser. Boudina le frère est le produit d'un Etat qui a beaucoup d'argent et pas assez de robinets. Boudina le kamikaze est le produit d'une époque: il avait 23 ans à la date de l'invasion de l'Irak, 27 ans à l'époque de la guerre contre le Liban. Il a été scolarisé après la chute du FIS, a grandi avec le discours de Bouteflika mais a choisi de mourir sous le générique d'Al-Qaïda et son site Internet. Boudina le kamikaze prouve donc qu'il y a quelque chose qui continue et va continuer à en fabriquer de nouveaux pour d'autres raisons que la crise de janvier 92. On n'en est plus là. Même né dans un bidonville d'Alger et prédisposé par la misère du développement à l'algérienne, « Boudina » pouvait être un peu marocain, un peu libanais, un peu égyptien ou tunisien. En fait, il est de la génération « américaine » des kamikazes. Celle qui croit que partout elle est en Irak, voit des Américains derrière chaque gouverneur arabe, ne croit plus qu'à la solution des armes, tue en vrac pour le bien de tous et croit que le seul moyen de tenir son pantalon, c'est de le serrer avec une ceinture d'explosifs. Dans ce jeu-là, les cadavres, les passants, les pays et leurs symboles, leurs palais et leurs gares routières ne sont plus que les détails d'une ferveur féroce qui donne des noms de batailles médinoises à de sanglants assassinats aveugles. Bien sûr, le bidonville y est pour beaucoup, tout comme les discours de la Relance et les manuels scolaires, ou les chaînes satellitaires, mais il ne faut pas se faire aveugle. Boudina a longtemps été algérien, mais il y a quelque chose d'autre qui se dessine avec lui, de plus terrible et qu'il faut comprendre. L'époque pousse au meurtre pour les raisons de toute une époque.

Article 67 :

La différence entre «non au terrorisme!» et «vive Boumediène!».

18-04-2007. Kamel Daoud.

En soi, le spectacle est désolant et pousse à l'affliction : des bus réquisitionnés pour transporter les villages vers les villes, des fonctionnaires « libérés » de force, des écoliers lâchés dans les rues, des plans serrés pour les caméras de l'ENTV pour créer des illusions de foule, le même discours diffusé à l'occasion du débat sur la charte en 74, un ton de patriotisme proche de l'hystérie, des drapeaux en surnombre, un vieillard en turban, une femme drapée, un enfant juché sur les épaules d'un adulte et un jeune

typique conditionné au socialisme culturel. L'Algérie a marché hier. Mais encore une fois en rond et sur le même mode d'organisation par organisations de masse et discours de soutien. Est-ce qu'elle avait raison de le faire ? Oui. Tout le monde a senti cette affreuse peur de voir le Cauchemar revenir après les attentats d'Alger. Tout le monde a eu le même geste de refus, la même peur. Et si beaucoup ont marché hier, c'est parce que beaucoup ne veulent pas revenir en arrière, retomber dans la tombe, servir de liste à cadavres. Ce que les algériens ont retrouvé ce n'est peut-être pas la Paix totale, le bonheur, le jardin promis par l'Indépendance mais c'est un peu mieux que les années 90 et ils ne veulent pas y retourner. Alors qu'est-ce qui a gêné dans ce spectacle de peuple à piles ? Les commentaires de l'ENTV ? Les banderoles Nord-coréennes ? Les doublures de voix ? Un peu. Le plus gênant n'étant pas dans le spectacle mais dans sa récupération : les algériens ne veulent pas du terrorisme mais ce refus ne leur sert pas à changer le pays mais seulement à cimenter les positions alimentaires de ceux qui les gouvernent. La colère a été recyclée très vite en manifestation de soutien. Les marches des rues ont démontré une domestication réussie. L'autorisation de manifester aujourd'hui, parce que l'Etat a besoin de se shooter par des images, rappelle que ce peuple n'est pas autorisé à marcher pour d'autres raisons comme le pain, le travail, l'argent de la Relance ou les réformes politiques et le refus de misère. Pour ces chapitres, il n'existe plus que la voie du silence ou celle de l'émeute. Le bon peuple a été interdit de circuler à plus de deux personnes longtemps et n'y sera autorisé que pour servir de personnage et d'applaudimètre. C'est cela qui donne aux marches d'hier l'émotion d'un refus de la terreur et l'odeur sale d'une vente concomitante. Au final, le « non au terrorisme » a viré au « vive Boumediène » car il y a une différence entre voir ce peuple marcher et faire marcher ce peuple pour son propre cinéma. Le terrorisme est à dénoncer et à refuser, mais doubler ce peuple par lui-même rien que pour son propre usage sont tout aussi condamnable par la morale comme par l'esthétique.

Le ministre de l'Intérieur a bien expliqué que les voitures piégées du 11 avril ont été actionnées par des télécommandes peut-être. L'enquête va le prouver ou l'infirmer. Cela ne sera pas le cas pour les marches d'hier : la télécommande était visible de loin, même si l'émotion des algériens était sincère et leur

refus de la mort on ne peut plus émouvant. Le peuple, le bon peuple a marché hier pour la réconciliation, mais pas pour celle que l'on croit.

Article 68 :

La véritable fin alimentaire d'un mythe tiers-mondiste.

19-04-2007. Kamel Daoud.

Qu'est-ce qui pousse un Homme du Pouvoir, dans le tiers-monde, à développer son pays ? Juste après les indépendances, dans un pays comme l'Algérie, le défi officiel était de construire, scolariser, éduquer et surveiller. Sur la lancée de l'épopée indépendantiste, un Homme du Pouvoir pensait aux écoles, aux hôpitaux et au logement, parce qu'il fallait le faire, parce que, sinon, il ne fallait pas chasser le Colon et parce que les attentes étaient énormes et les poux étaient partout. Par la suite, l'idéologie combattante touchée par l'âge, la prise de poids, le retour des libidos, le butin et le réalisme pointu des vétérans de guerre ayant faibli, il fallait assurer le spectacle du développement pour contrer les visées étrangères, leurs médias et justifier le parti unique, la police unique, la serrure unique et l'Homme Unique. La mode était donc de construire non pas pour développer mais pour développer des statistiques. On construisait pour pouvoir inaugurer, le raconter, se faire filmer avec et justifier la prise de pouvoir sans alternance. Et ensuite ? Ensuite rien. Aujourd'hui, un Homme du Pouvoir n'a presque aucune raison de développer son pays: il sait qu'il déteste le peuple et que le peuple le déteste. Il sait que le sous-développement est presque une fatalité, il sait qu'il garde son pouvoir non pas parce qu'il construit vite et beaucoup mais parce qu'il se défend bien et féroce. D'où cette curiosité sous forme de question: qu'est-ce qui pousse un Homme du Pouvoir en Algérie à développer l'Algérie puisque le peuple n'est jamais satisfait, puisque le peuple casse tout par la suite, puisque le peuple n'est jamais content et puisque le peuple le prend toujours de vitesse par la démographie ? C'est d'autant plus valable aujourd'hui que l'Occident ne critique plus l'Homme du Pouvoir tiers-mondiste pour le sous-développement qui a été définitivement collé comme crime à l'Occident et pas à soi-même. Pourquoi continuer à développer puisque le sous-développement est plus un vice mondial qu'un défaut d'intelligence locale ? Pourquoi le faire puisque ce que demande l'Occident,

c'est tout juste la sécurité, la stabilité et la surveillance des frontières avec la photocopie de la liste de ses propres terroristes présumés ? Réponse possible: on continue de construire des écoles, des hôpitaux et des logements parce que d'abord cela assure un pourcentage sur les marchés publics, parce que cela permet de justifier les dépenses clandestines de l'Etat alimentaire et parce qu'on a peur de perdre son Pouvoir face au Pouvoir de l'émeute, dernier pouvoir des peuples en vrac dans les pays par défaut. On comprendra alors que même s'il se détestent mutuellement, ne s'aiment pas, désespèrent les uns des autres et ne croient plus qu'au rapport des forces, le Peuple et les Hommes du Pouvoir continuent à s'échanger des statistiques même après la fin des illusions mutuelles, la fin des utopies et l'obligation extérieure de la simulation de démocratie. Les chiffres étant le dernier projet collectif, les derniers destins et les dernières raisons des pays sous-développés sans autre issue que de se nourrir les uns des autres. Car aujourd'hui, l'essentiel n'est plus de développer un pays mais d'envelopper le Pouvoir par des dépenses sociales et des Plans de Relance. Aujourd'hui, le but n'est plus de sortir un pays de la pauvreté mais de faire en sorte que cette pauvreté ne se transforme pas en déstabilisation. Fini le rêve collectif du Jardin final qui va ébahir l'Occident, ébranler son scepticisme néo-colonial et le contraindre à l'admiration. Il s'agit tout juste de garder vivant le statu-quo et de surveiller les équilibres alimentaires. Tout le monde sait que la vitesse de construction des écoles ne va pas stopper la fuite des cerveaux ou l'analphabétisme, tout le monde sait que les nouveaux hôpitaux ne peuvent plus rien contre les maladies coloniales, le vol des seringues et la démission des élites et tout le monde sait que les peuples pauvres se multiplient plus vite lorsqu'on leur offre de meilleurs logements que lorsqu'on leur offre des contraceptifs gratuits et des médecins cubains bénévoles. Qui va gagner à la fin ? Personne. Ce n'est déjà plus une bataille mais seulement un échange de rançon: les hommes du Pouvoir payent et matraquent pour avoir le pays, le peuple ne dit rien tant qu'il a à manger ou tant qu'il reçoit des coups. Les pays du tiers-monde ne savent même plus quoi raconter dans les manuels scolaires ni comment expliquer pourquoi ils sont vivants et pourquoi ils ont chassé les Colons.

Article 69 :

Le Maghreb partage désormais ses frontières avec l'Irak.

21-04-2007. Kamel Daoud.

Depuis quelque temps, et encore plus, après la démonstration par les Kamikazes d'El Qaïda filiale Maghreb, il y a un franc inconfort dans le regard des pays du Maghreb sur ce qui se passe en Irak. Fini le temps de la version populiste du Saddamisme défenseur de l'Honneur Arabe, clos le chapitre du soutien verbal à la décolonisation de ce pays, au respect de sa souveraineté et à l'appel au retrait des forces US. Oubliée cette petite neutralité que les distances géographiques et le flou de l'enjeu territorial ont permis face à l'enjeu irakien. Aujourd'hui, des pays comme l'Algérie et le Maroc, touchés directement par la reconversion de leurs Djihadistes dans le holding El Qaïda et les attentas Kamikazes à revendication « internationaliste », se sentent obligés de revoir leur discours sur le cas irakien et le couple commode de colons-colonisés. Juste après l'explication courte du « bidon-ville » comme cause première des attentats, aujourd'hui, la mode est à l'analyse pan- arabe et globale du phénomène et à son interprétation dans le cadre de l'Irakisation soft du monde musulman. Brusquement, le Maghreb parle de l'Irak comme « université du martyr » et ses spécialistes expliquent les enjeux dans le cadre d'un Irak qui est « devenu un terrain d'expérimentation en taille et en temps réel » de la confrontation simpliste et ravageuse entre les islamistes en armes et l'occupation par délégation d'un faux- gouvernement indigène. D'où, ce regard inquiet porté sur ce qui se passe dans ce pays, cette attente vigilante des résultats de la confrontation Djihadistes - Américains - forces « régulières » du gouvernement irakien et ce suivi sur ce qui se passe dans cette géographie pilote des futurs bouleversements. L'hypothèse étant que si les Djihadistes arrivent à « gagner », cela signifie un dopage des violences dans le Maghreb et une remontée en force des cellules locales d'El Qaïda qui vont être confortées par les « victoires » de cet « Etat islamique d'Irak » virtuel qui s'y dessine à coups de bombes et de massacres entre Irakiens et de répressions des forces US. Coincé dans le jeu des triptyques majeurs de l'époque, l'espace du Maghreb découvre l'Irakisation soft de ses territoires en regardant s'installer les trois acteurs morbides de cette guerre : une présence US de plus en plus marquée, de plus en plus « légitimée » et de plus en plus pesante comme

solution inévitable pour la survie des régimes, des Djihadistes de plus en plus « internationaux » et des Etats locaux de plus en plus poussés à afficher leurs alliances « sécuritaires » et à se démarquer d'une neutralité surannée face à la globalisation de l'enjeu idéologique dans le monde musulman. Ce qui reste aujourd'hui à suivre de près, c'est l'avenir du discours maghrébin sur l'Irak qui s'est trop longtemps contenté de répétitions de positions de principes et de soutien à la défunte légalité internationale. Va-t-il résister à l'urgence ? Muer en aveux d'alliances publiques pour la « global war » américaine ? Ou se réfugier dans l'artifice d'une version pour la consommation interne et une autre, discrète, pour les tuteurs occidentaux ? Un choix difficile puisqu'il devrait impliquer non seulement le choix des discours « oraux » mais toute une politique, une idéologie réaménagée et une culture « nouvelle » destinée à rendre légitime ses positions, contrer les islamistes, et vider leur légitimité. Cela implique l'abandon brusque de ce conservatisme confortable - amalgame d'un islam d'Etat, d'un folklore moral ombrageux, d'un verrouillage des différences et des expressions et d'un nationalisme pointilleux mais totalement défaillant - sur lequel sont assis beaucoup de régimes du Maghreb et qu'ils ne peuvent scier sans choir dans l'inconnu. L'Irak ? C'est désormais plus qu'un pays occupé mais un pays qui occupe tout les pays musulmans : un territoire qui englobe à sa façon tout les pays qui l'entourent et même ceux qui se croyaient trop loin de ses bombes et ses colons.

Article 70 :

L'Etat paye mal les héros.

23-04-2007. Kamel Daoud.

Peut-on être un héros après l'Indépendance et après la fin de la Guerre de Libération ? Selon la propagande, oui et non. Car après 1962, la mode était d'affirmer tout haut qu'il n'y a eu qu'un seul héros: le peuple. Le même peuple qui se leva comme un seul homme contre la France, s'assit comme un seul homme face à Boumediène et se coucha comme un seul homme par la suite et pour longtemps, selon les chiffres de nos exportations hors-hydrocarbures. Sur le même registre, le peuple lutta comme un seul homme contre le terrorisme et votera comme un seul homme pour Bouteflika. Au final, il ne peut y avoir d'autre héros que ce peuple. On comprendra alors pourquoi, et

curieusement, la décennie 90, avec son épopée contre le terrorisme, ne donna pas à l'imagerie nationale des photos de héros individuels, personnalisés et reconnaissables par le prénom. Il y a eu guerre, victoire mais pas de héros distingués par des médailles, sauf pour ceux qui ont fait la première guerre et qui continuent à se féliciter. Alors retour à la question: peut-on être un héros et mourir en héros dans un pays qui ne possède qu'une seule épopée agréée et un seul mythe combattant ? Peut-être. Dans la commune de Moulay Slissen, wilaya de Sidi Bel Abbès, il y a eu des inondations mortelles. Dans la liste des victimes, un chef de daïra et un gendarme. Selon les témoignages des survivants, le chef de daïra n'est pas mort d'ennui dans son bureau, n'est pas mort après avoir été lapidé à cause d'une liste de logements et n'est pas mort de vieillesse. Le commis de l'Etat est mort hors du champ de l'Etat, dans le périmètre du peuple, non pas en tentant d'inaugurer quelque chose mais en essayant de sauver des vies, chose rare, unique et inédite. Du point de vue humain, l'homme est mort en homme après avoir vécu en commis de l'Etat. On comprendra alors que son statut de héros est ambigu: c'est un chef de daïra et la profession n'a pas bonne presse chez le peuple, mais il est mort pour le peuple et c'est pourquoi la réaction de l'Etat a été presque à la hauteur d'une fausse larme.

Dans un autre pays vivant, l'homme aurait pu avoir droit à l'ouverture du JT, à des condoléances présidentielles, à un enterrement national, à quelques pages dans les manuels scolaires et à une biographie simplifiée destinée aux enfants algériens pour qu'ils grandissent mieux que comme des poteaux sans lumière. Ce ne fut pas le cas. Mis à part des condoléances d'un ministre en campagne électorale, le défunt est mort en héros dans un pays où les héros sont ceux qui survivent, survivent longtemps. Nous n'avons pas une tradition nationale d'admiration et le nombre national des stèles est limité pour le personnel de l'avant-62. Le défunt a été compté longtemps dans les rangs de l'Etat, qui ne le compte plus que dans les rangs des morts par noyade. L'Algérie est un pays égalitaire par le bas et un pays soupçonneux par le fond. On ne fera pas de film sur le chef de daïra ni sur le gendarme décédé. Peu d'Algériens - sauf ceux qui les ont vus - vont croire à leur héroïsme parce qu'ils ont été longtemps gendarme et chef de daïra et leur héroïsme fait partie du geste humain et pas de la mécanique politique. Que faire d'un chef de

daïra mort puisqu'il ne pourra ni obéir à l'Etat, ni faire face à une émeute, ni accueillir un ministre en visite, ni organiser des élections. Le défunt est mort dans le camp du peuple. C'est bien, mais il faut vite le remplacer par quelqu'un de vivant et rapidement. Pourquoi les Algériens ne s'admirent pas ? Parce qu'ils n'ont pas de héros ? Pourquoi ils n'ont pas de héros ? Parce qu'ils ne les admirent pas. Peut-on construire un pays comme ça ? Non. Mais on peut continuer à le gérer comme un cageot.

Article 71 :

« On ne vote pas mais on peut quand même regarder! ».

24-04-2007. Kamel Daoud.

Une tradition éditoriale veut que les médias français cultivent un intérêt passablement exotique, politiquement intéressé pour les réactions d'opinions de leurs anciennes colonies autour de leurs propres événements politiques. « Comment a été réceptionné et suivi le premier tour de la course à Elysée en Algérie ? » est la question du jour. Réponse : avec intérêt, assiduité parfois, et en temps réel souvent. La rue, les cafés maures et les journaux en ont parlé. Le seul malentendu entre les deux parties est que l'explication de cet intérêt n'est pas celui que l'on croit de l'autre côté de la méditerranée. Aujourd'hui, aux yeux des Algériens, la France est désormais un pays « dissous » dans la géographie de l'Occident d'en face, à peine visible dans l'ordre dessiné après l'invasion de l'Irak, le 11 septembre et la montée des islamismes et des conservatismes autochtones. La France semble être plus dessinée à travers les courants forts de l'immigration ou des clivages idéologiques que perçue à travers le passif colonial par exemple et l'histoire de la guerre de Libération. Un intérêt vif pour les présidentielles en cours dans ce pays ne s'explique presque ni par le poids mort de l'Algérie française qui ne fait plus opinion que chez des générations vieillissantes ou intellectuellement coupées, ni par le poids mort de la « France algérienne » de communauté immigrée qui, après la décennie 90 et sa guerre locale, semble avoir immigré plus radicalement et ne songe plus ni au retour ni à la courtoisie, ni au rapatriement des corps. Le lien n'est plus organique et semble devoir sa dose d'audimat à la sociologie du spectacle plus qu'à la parenté politique. Signe fort d'un

changement d'époque, la rue algérienne a suivi ces présidentielles, les a commentées, en a écouté les arguments et les propositions de programmes et en a consommé les débats et les sondages avec le même intérêt qu'elle accorde à l'évolution d'une équipe de foot espagnole ou à un championnat du ballon rond en Europe. Et comme pour un match du FC Barcelone, les raisons de cet intérêt sont d'abord ceux de la compensation, de la misère locale et du spectacle de remplacement, par défaut de vraie politique à regarder chez soi. On aura compris que l'audimat de la campagne française en Algérie a été beaucoup plus important que l'audimat décroché par les prochaines élections législatives algériennes et leurs comptoirs de distributions de burnous. Et on aura compris que c'est après avoir désespéré de voir le football renaître chez eux que les Algériens suivent les championnats d'Europe avec une vigilance de clubs de fans clandestins et que c'est pour les mêmes raisons qu'ils ont suivi les présidentielles françaises avec un souci du détail qui laisse songeur. On aura compris en dernier, que c'est faute de voir chez eux s'installer des débats de qualité, de distinguer dans leur pays une différence de programmes et d'hommes entre le FLN, le MSP et le RND et faute de pouvoir croire que les élections vont être vraiment décisives, nourries par un véritable suspens sur les scores et faute de pouvoir voter réellement, que les Algériens se sont précipités sur les élections françaises comme on se précipite aux fenêtres de ses cages pour voir le monde d'autrui et jouir de son spectacle. Comme pour le foot, les spectacles des présidentielles françaises ont fait oublier, ont fait rêver et ont permis de suspendre le réel par la télécommande. Un détail psychologique que nos confrères d'ailleurs ne doivent pas négliger pour ne pas se tromper sur la nationalité de voyeurs : ce n'est pas en s'intéressant au FC Barcelone que les Algériens acquièrent la nationalité espagnole ou prouvent qu'ils aiment ce pays ou le déteste. S'ils le font, c'est parce qu'ils n'ont pas de foot chez eux et parce que cela permet un peu d'oublier ce sinistre national.

Article 72 :

L'Etat a voté, reste le peuple.

26-04-2007. Kamel Daoud.

Voter est un Devoir pour le peuple, un Pouvoir pour l'Etat. L'Etat vote quand il veut, pour qui il veut. Le peuple vote à date fixe et pour des résultats fixes. Les rôles sont définis : l'Etat remplit le

Parlement, le peuple remplit les urnes. Le peuple remplit l'urne par le haut, l'Etat le fait par le bas. Quand l'Etat fait une campagne, il va à la campagne qui vote mieux que la ville. Quand le peuple subit une campagne, il reste chez lui pour faire de la place à l'Etat et ne gêner personne. Le paradoxe inévitable étant que le Peuple en arrive à rester massivement chez lui tout en votant massivement dans le pays de l'Etat. Peut-on être abstentionniste en Algérie ? Impossible. Si vous ne votez pas, votre nom et prénom le feront pour vous. Les procurations sont interdites pour les hommes qui veulent voter à la place des femmes mais autorisées pour les hommes qui veulent voter à la place d'autres hommes. Le peuple ne pouvant pas à la fois surveiller l'ENTV, ses propres enfants, les voitures douteuses, les virements CCP, les nouveaux codes TPS et ses propres chaussures à l'entrée des mosquées et en même temps surveiller les urnes. La réalité étant que l'Etat surveille le peuple qui surveille la lune. L'autre question est relative aux lois de l'optique : quelle est la différence entre la transparence et l'invisibilité ? Aucune. Une chose devient invisible lorsqu'elle est transparente et devient transparente dès qu'elle est invisible. D'où, ce souci de l'Etat de défendre la transparence pour justement défendre l'invisibilité. La conclusion est un bonheur : on peut voter avec une main invisible lors d'élections transparentes sans enfreindre la loi, puisque personne n'aura rien vu pendant l'opération. Des élections transparentes sont des élections que l'on ne peut pas surveiller, qu'on ne peut pas trafiquer et qu'on ne peut remettre en question parce que justement elles n'ont jamais eu lieu. Cette règle de transparence étant si scrupuleusement respectée que tout est déjà transparent : le peuple que l'on ne peut voir que si on lui colle des chiffres, la façon qu'a eue l'Etat de déjà voter, cette manière de faire qui fait que dans le pays on commence par être élu avant de se présenter comme candidat et même cette recette d'élimination mécanique des indépendants au nom de l'indépendance de l'Etat vis-à-vis de tous, issue de l'indépendance de l'Algérie après le départ de la France. De quoi vont parler les candidats lors de la campagne qui s'ouvre aujourd'hui ? Ils vont parler du peuple, au peuple. Lui faire leurs adieux avant de le quitter pour quatre années. Le convaincre que le dernier choix lui revient. C'est-à-dire, le dernier choix après le choix de tout les autres. Le « choix » qui ne choisit pas tellement mais que l'on a choisi d'associer. La campagne va servir à

s'adresser au peuple par delà le peuple. Qui va assister aux meetings des candidats ? Officiellement, le Peuple encore une fois. En réalité, seulement la partie du peuple qui ne veut plus en faire partie ou qui n'en fait plus partie. Dernière question : les prochaines élections vont-elle être truquées ? Non. D'abord, c'est le pays qui est désormais truqué et pas ses urnes, ensuite il ne sert à rien de gonfler des résultats puisqu'on peut gonfler un parti à la place, un pays, une histoire.

Article 73 :

Le «Nom» du peuple est-il la somme des prénoms De Ses Députés?

28-04-2007. Kamel Daoud.

La campagne électorale a démarré. Son but est Alger, son ballon c'est le peuple, son arbitre est un joueur et il n'y a pas de gardien. Question de fond : que représente un député ? Réponse : lui même, rien du tout, le Peuple ou l'Etat. Procédons par élimination. Un député ne représente pas lui-même sinon l'Etat n'aurait pas mis son nez dans les listes, « interdit » certains candidats, certains partis et certaines listes d'indépendants.

Un député est choisi avant les élections justement parce qu'il représente plus que sa personne et moins que ce qu'il pourrait croire. Un député ne peut pas donc aussi représenter « rien du tout » parce que justement lorsqu'on regarde ce pays de loin ou de près, on comprend aisément qu'un député c'est un enjeu : sinon, rien n'explique la férocité de la bataille des listes, les dissidences partisans, les recours administratifs, les frustrations, l'appel à l'abstention du FFS et du MDS et les dépenses de la campagne électorale. Par ailleurs, un député ne représente pas le Peuple. Le Peuple sait, les députés le savent, l'Etat le sait et il n'y a que l'urne qui garde sa bouche ouverte comme un imbécile. Car, si un député est voté par le peuple, il n'est jamais élu par le peuple ni pour le peuple. Lorsqu'il est tête de liste, un député représente Alger dans la ville qu'Alger lui a choisi. Lorsqu'il n'est pas tête de liste, un député représente l'image que se fait le peuple d'Alger - expression choisie par Ronald Rumsfeld lorsqu'il adressa ses remerciements à l'Algérie à l'occasion de sa visite historique - du reste de l'Algérie. Dans ce sens, on comprend confusément que c'est le peuple qui représente le député et pas le contraire. Concrètement, un peuple représenté est un peuple doublé. Le Nom du

peuple n'étant jamais la somme exacte des prénoms des gens qui le composent, il s'en suit que dire qu'un député représente le peuple, c'est dire qu'il va parler au nom du peuple avec son nom à lui. Reste la dernière hypothèse d'analyse : un député représente l'Etat. Là, il est possible d'être d'accord. Car l'Etat étant quelque chose de fort et d'abstrait, il lui est nécessaire de démonter sa force en choisissant lui-même les députés et de corriger son abstraction en s'incarnant sous forme de députés visibles capables de rendre visible les choix qu'il a fait. C'est complexe, mais c'est vrai. Au final d'une course, tout le monde peut voir dans la composition d'un parlement les véritables intestins d'un Etat, ses rapports de forces, ses fonctions alimentaires, ses courants forts, sa façon de se maquiller, ses tendances intimes et sa conception de l'esthétique vestimentaire. Une chambre de députés « habille » un Etat autant qu'un costume peut rendre visible l'homme invisible. Ainsi, on comprend que le choix des députés est un choix de représentativité de l'Etat aux yeux du Peuple. Dernière question : pourquoi l'Etat tient-il tant à organiser des élections donc ? Un : parce que, entre l'Etat et son peuple, on ne peut faire des enfants qu'à deux. Deux : si on laisse le Peuple choisir seul, il va choisir non seulement d'autres députés mais en plus un autre Etat, sinon, un autre pays, sinon une autre planète. Trois : parce que cela donne au Peuple l'illusion qu'il a choisie et à l'Etat l'illusion qu'il a gagnée, une règle universelle pour les mariages qui doivent durer. Quatre : parce qu'il y a les voisins, surtout les Blancs d'en face qui vont dénoncer l'illégitimité du couple si les élections ne sont pas organisées. Cinq : parce que si on ne peut pas inviter tout le monde à Alger, au moins inviter cycliquement certains pour faire cesser l'exode. Six : parce qu'une chambre vide est une chambre triste. Dans tous les cas, il faut reconnaître à l'Etat la vertu de la sincérité : l'Etat a toujours dit que c'est lui qui organise les élections et « organiser » des élections c'est ne pas laisser faire n'importe quoi et élire n'importe qui.

Article 74 :

Le paradoxe de la surveillance.

02-05-2007. Kamel Daoud.

La question du jour est : qui doit surveiller le déroulement des élections ? Le coordinateur de la commission nationale de surveillance des législatives a été clair en ne l'étant pas du tout. Bouchaïr qui a une longue expérience

de vigile, a longuement expliqué à l'ENTV que sa commission ne peut pas le faire parce qu'elle n'est pas une police, ni un Etat, ni un parti, ni une ONG. A leur tour, les partis politiques ont, eux aussi, expliqué qu'ils ne peuvent pas tout surveiller parce qu'ils n'ont pas assez de surveillants pour les 42.576 bureaux de vote fixes et les 303 bureaux itinérants. Reste l'Administration. Là aussi, on déclare sans le déclarer qu'on ne peut pas à la fois surveiller des élections tout en les organisant et les organiser sans être tenté par y prendre partie et y prendre parti sans le faire pour le parti le plus favori. Pour Bouchaïr, les agents de l'administration doivent changer de mentalité et comprendre qu'ils sont au service d'un Etat et pas d'un Pouvoir. Pour les agents de l'administration, les agents de l'administration sont au service de celui qui a le pouvoir de les payer, c'est-à-dire qui a le Pouvoir tout court. Le problème étant sérieux, l'Algérie va y répondre, selon ses traditions, par une solution facile: tout le monde doit surveiller tout le monde. La technique peut donner des pays comme la Tunisie mais aussi des pays où cela ne sert pas à grand-chose comme l'Algérie. La réalité vraie étant que ces législatives, comme les précédentes, sont déjà étroitement surveillées au point où il n'est même plus besoin de les surveiller encore plus à la fin du parcours. Car au final, il faut faire la différence entre surveiller pour éviter la fraude et surveiller pour éviter des candidatures et des résultats indésirables. Pour bien marquer la neutralité souhaitée, il est désormais interdit d'utiliser le portrait de Bouteflika en arrière-plan des portraits des partis en course. Le président étant «le symbole de toute une nation et non d'un parti politique» (dixit Bouchaïr), il était urgent de faire la distinction entre l'Etat et le Pouvoir, c'est-à-dire entre Bouteflika président et Bouteflika président d'honneur du FLN. Est-ce possible? Oui. Mais en Suisse, sachant la mentalité des électeurs algériens et leur conception intuitive des rapports de forces. Pour sortir du cercle, il faut choisir: séparer les Pouvoirs des Devoirs, ou faire surveiller les surveillants par des surveillants et ainsi de suite jusqu'à l'infini, par une mise en abîme technique insondable. Conclusion? Une réflexion esthétique permise et induite par ces trois dernières déclarations dans le cadre de la campagne. 1° - Une seule main ne peut pas applaudir selon Bouchaïr, mais une seule main peut voter selon le manuel d'utilisation des urnes ce qui laisse à penser que les votants sont deux fois plus nombreux que ceux qui

n'applaudissent pas. 2° - le FLN n'a pas besoin d'entreprendre une campagne électorale selon les déclarations de Belkhadem à Chlef, ce qui laisse à penser que le pays n'a pas besoin d'entreprendre des élections si on veut aller au bout de ce raisonnement. 3° - Le chef de l'Etat a qualifié les prochaines élections de «rendez-vous important pour l'exercice de la démocratie», ce qui pousse à poser la véritable question de fond: doit-on exercer la démocratie à l'occasion d'élections chaque quatre ans ou pendant les quatre ans qui s'étalent entre deux élections? La réponse n'a pas besoin d'un vote.

Article 75 :

Presse algérienne: sauver la tête ou l'estomac?

05-05-2007. Kamel Daoud.

Finalement les traditions sont tout simplement trop confortables pour être troquées. Pour la journée mondiale sur la liberté d'expression, les rôles «algériens» n'ont pas failli à la règle. Les professionnels, réels ou auto-proclamés ou trop facilement blanchis par eux-mêmes ou même sincères, ont respecté les rôles. Pour sa part, le Pouvoir a, encore une fois, donné sa version sur une expression «responsable», à caser entre le devoir d'informer et l'obligation de ne pas trop le faire là où les corporatistes ont dénoncé le binôme connu de liberté-répression, se sont élevés contre la censure, les pressions et ont versé dans la commémoration qui anoblit le présent sans pourtant cacher les compromissions et les bricolages éditoriaux face aux bricolages de l'Etat qui n'existe que pour lui-même. De quoi souffre cette fameuse liberté d'expression en Algérie? Un peu de tout comme ailleurs dans les pays pauvres et féroces: monopole sur les médias publics, criminalisation de délits de presse, gestion policière de l'information et des agréments de publications, chantage financiers, manipulations, rétentions de l'information... etc. Les «crimes» de l'Etat sont connus et vont de la coupure d'électricité au retrait du passeport. Reste pourtant le reste: l'autre procès que la solidarité mal comprise empêche de tenir, que la peur du salariat empêche d'organiser et que la peur de perdre l'emploi ou l'entreprise empêche de réfléchir. Faut-il, aujourd'hui, répéter que les entreprises médiatiques algériennes souffrent de la même misère qu'une simple entreprise de réfection de trottoirs face à la pauvreté de la ressource humaine, face à

l'Administration, face à la corruption, face à la règle de la compromission et face à l'alimentaire? Faut-il signaler que «l'alignement» de la presse algérienne, depuis quelques années, participe tout aussi de la peur de se voir fermer les portes que de la peur de perdre des rentes? Faut-il dénoncer cette confusion facile que l'on entretient entre l'enjeu d'une presse libre et l'enjeu d'une entreprise qui «doit rapporter de l'argent»? L'économie de marché à l'algérienne étant tout aussi spécifique que son défunt socialisme, il est, aujourd'hui, juste de dénoncer un Pouvoir politique qui «peut» ce qu'il veut, quand il le veut, mais il serait aussi utile de commencer à s'éveiller à ces autres camisoles invisibles qui commencent à ligoter les acquis des années 90 encore plus féroce que les simples interdits d'imprimerie. Il n'est que de parler de ces souverains holding nationaux ou internationaux de «privés» qui nourrissent des journaux par leur planning de pages publicitaires pour comprendre que l'enjeu utopiste de la liberté d'expression pèse peu lorsqu'il s'agit de choisir entre dénoncer une grève dans l'usine d'un client publicitaire et son bon de commande en annonces bien payées. Aujourd'hui, la presse algérienne et ses médias ne sont plus coincés entre la noblesse et la matraque mais aussi entre la peur de «perdre» et la bourse de l'annonceur, et entre leurs propres guerres de marchés. Une ligne nouvelle qui dessine autrement l'enjeu de «la liberté de dire» et de dénoncer et qu'aucun débat public que veut entamer. Si, aujourd'hui, certains journaux ne sont créés que pour consommer des gisements publicitaires par exemple ou «meubler» la visibilité de quelques familles de pouvoir, c'est parce que la compromission est déjà allée au-delà de la simple question de survie financière ou de la peur de la suspension. On pourra toujours comprendre que «le menu» d'un journal soit aussi dessiné par le souci de la prudence politique, mais il est utile de dire que ce menu est aussi cuisiné par le souci de ménager des clients et leurs réseaux. C'est, certes, une règle universelle, mais chez nous elle manque de ces garde-fous vaseux que l'on appelle la déontologie ou la morale ou même l'honnêteté basique. Faut-il en vouloir aux acteurs de la «liberté d'expression» que de se défendre pour défendre leur pain dans un pays qui lui-même n'arrive pas à construire une morale qui va au-delà du pompage du gazoduc et de la légitimité historique? Peut-être oui, peut-être non. Dans le tas de cette misère, même le chroniqueur tient à son salaire. Il y a même

une philosophie facile à bâtir sur les nuances entre le compromis et la compromission. Il reste que la journée du 03 mai aurait aussi dû servir à s'avouer que la presse algérienne n'a pas qu'une tête mais aussi un couffin et un estomac. Ce n'est pas noble de le dire mais c'est mieux que de se chanter des hymnes faciles.

Article 76 :

Le FLN vous pardonne votre égarement!
06-05-2007. Kamel Daoud.

Pour bien voir ce phénomène, le cerner d'un seul regard, l'intérioriser, l'assimiler, en mesurer l'étendue, le poids exact, il vous faut un angle de vue inattendu, inconcevable presque: il vous faut marcher à reculons presque à partir d'Alger jusqu'au Lagos, puis verticalement, toujours à reculons, jusqu'à la lune, et là vous asseoir, ranger vos pieds dans votre tête et jeter un seul et unique regard, un regard définitif et complètement neutre sur l'histoire algérienne. Un tabouret sur la lune étant le seul angle de vue capable de vous laisser voir le phénomène du retour souverainement nonchalant du parti unique en Algérie. Un effet de manivelle rare, bien que occasionnellement observé dans d'autres pays du bloc Est, mais qui chez nous a cette allure clinique de négation du temps et du refus de la chronologie historique. Que s'est-il passé entre 1990 et 2000 ? Rien, vous répondent les pilules calmantes de votre traitement massif aux psychotropes. Il ne s'est rien passé, vous explique le pendule du psychiatre. Juste une sorte d'évanouissement léger, une perte momentanée de la lucidité et un brouillage passager de la visibilité à cause du pare-brise: le parti unique est là pour vous répéter qu'il a toujours été là, qu'il n'est même pas de retour puisqu'il n'est jamais parti et que dix ans de guerre et 200.000 morts ne sont qu'un chiffre onirique, né d'une dérégulation des températures. Le premier Algérien qui débarquera sur la lune pourra ainsi comprendre pourquoi le FLN, le parti unique, revient aujourd'hui comme s'il n'est jamais parti et que cela se fasse sans choquer le principe même de l'écoulement du temps, de la pesanteur et de la transformation des molécules. La règle étant « il ne s'est rien passé », scandée, répétée, diffusée jusqu'à vous faire voir Boumediène à vos côtés. Les preuves ? Tout autour de vous dans la sphère de ce temps magique: les mêmes hommes, les mêmes bus, les mêmes pressions sur les éditoriaux des journaux, une ou deux petites pénuries sur le lait et la pomme de terre, la même campagne

électorale qui n'a pas besoin de campagne électorale, une certaine façon de parler du peuple sans lui parler, une sorte de suffisance mécanique face aux concurrences, une manière de marcher dans les rues du pays en les inaugurant sans cesse avec ses propres prénoms. Vu du ciel, il s'agit du plus gigantesque repentir jamais observé à l'échelle d'une nation: le pays ne se repent même plus de ses dix ans de violence et de son vote de 92, mais plus profondément, se repent même d'avoir désobéi, de s'être révolté contre le « Père », d'avoir tenté l'aventure délinquante du pluralisme, et revient à la Maison de l'obéissance avec une échine souple comme une semelle d'été. C'est tout juste si nous n'allons pas demander la réouverture des Souks el-fellah, la mise en place d'un Conseil de la révolution et l'extension des réseaux de kasmates pour clore la parenthèse. D'ailleurs, il ne s'agit même plus d'un repentir politique, mais d'une sorte de rétractation physique vers les origines, d'une reptation vers le temps béni qui suspend le temps et d'un échec souhaité de la maturité. Ce n'est même plus le FLN qui revient, c'est le peuple qui veut y revenir. Qu'est-ce que le peuple dans ce roman ? Un jeune homme aveugle qui revient à la maison pour se faire pardonner d'avoir voulu voler, dans un terrible geste incestueux, la légitime épouse du FLN: l'histoire algérienne. D'où cette sensation d'onirisme nationale persistante: les morts ne sont pas morts, un homme peut tomber sans jamais toucher terre, les hommes politiques ne sont jamais sanctionnés, il n'y a pas de relations entre les causes et les effets, les vaches ont un rouge à lèvres, on peut voler un milliard, puis voler dans les airs, puis atterrir et se faire passer pour un monument, un ancien chef de gouvernement peut promettre de changer le pays en étant député alors qu'il ne l'a pas fait en étant chef de gouvernement, le baril en est à 60 dollars mais vous ressentez toujours le malaise d'être sans pantalon en pleine rue, etc.

Article 77 :

Une campagne qui promet ce qu'on nous a promis.

08-05-2007. Kamel Daoud.

Concrètement, et si l'on met de côté les intellectuels urbains, les camouflages islamistes et les variations de patronymes locaux, une campagne électorale à l'algérienne se résume à deux personnes et non pas à trente millions d'Algériens. D'un côté, quelqu'un qui promet tout, plus qu'il ne

peut, plus qu'il ne se doit et plus que possible, dans la pure tradition du populisme socialiste né du sentiment d'obligation paternelle du Pouvoir face au peuple et sa façon de le traiter comme une vache sacrée. De l'autre, quelqu'un qui en profite pour attendre tout, plus que de raison, plus que ne le stipule le contrat gouverneur- gouverné, dans la pure tradition du peuple assisté, pauvre, démuni et victime jusqu'à faire sangloter des ONG. Le résultat étant une sorte de surenchère dans les rôles: le candidat en arrive même à promettre la pluie, l'utopie et une prise en charge totale de l'Algérien dès sa naissance et jusqu'à sa crevasion. L'électeur en arrive à tout attendre, à attendre même que soit officialisé son droit à une berceuse chaque nuit et dans chaque commune que compte le pays. Partant de cette règle fautive, il est par exemple impossible de bâtir une campagne sur un débat économique, des facteurs rationaux de développement, des promesses d'allègements fiscaux, des aménagements de territoires plus logiques ou sur des discours de réformes plausibles. La course étant à celui qui va être le plus populiste face à un vis-à-vis de plus en plus infantilisé. Du coup, en Algérie, un bon candidat ne promet pas du travail mais promet que personne n'aura plus à travailler par exemple. Les grandes offres électorales étant celles que nous a déjà promis l'Indépendance: à savoir un logement pour chacun, un emploi pour chacun, l'école, la justice, la liberté et la possibilité de demander des comptes à ceux qui sont élus avec la promesse que personne ne sera oublié comme en 62. C'est ce splendide piétinement verbal du politique face à l'écoulement de l'histoire qui donne son goût fade à toute campagne électorale algérienne. Tout le monde, dans la confrontation entre un peuple à qui on a trop promis qu'il n'aura plus à faire d'effort après avoir chassé les Français, et ses propriétaires qui savent qu'il ne coûte rien de promettre encore plus, tout le monde en est au statu quo des premières années de l'Indépendance. Quarante ans ou plus après, on pourra toujours se laisser pousser la barbe, la moustache, se réclamer de Bennabi ou de l'économie de marché, on ne pourra jamais éviter cette confrontation primaire entre deux personnes uniques, irréconciliables, profondément malades l'une de l'autre, impossibles à séparer ou à unir et qui s'accusent mutuellement d'avoir été le premier à traire ce pays pendant que l'autre se reposait de la guerre. D'où la haine, les blagues mortelles, la suspicion, le doute, l'ironie, les applaudissements, le mépris, les

délations, les bassesses, les violences et ces océans portatifs que sont les indifférences toxiques.

«Ce pays mérite mieux que ce peuple», pensent tout ceux qui ont pratiqué le Pouvoir ou que le Pouvoir a pratiqués comme aliment. «Ils ont chassé le colon pour mieux le remplacer», répondent en pensée tous ceux qui vivent dans ce pays et qui n'arrivent pas à en sortir. Le candidat ou l'homme au Pouvoir reprochant à ce peuple ce que lui reprochaient les colons (à savoir propension à la sieste, fourberie, fainéantise et tendance à la violence, à la saleté et au fatalisme), le bon peuple reprochant au premier ce qu'il reprochait aux colons là aussi (l'exploitation, les fraudes électorales, le vol des terres, les salaires de misère, la matraque et la misère). Une campagne électorale ? C'est un moment étrange entre les deux parties: l'une y pousse la méchanceté jusqu'à promettre le paradis qu'elle sait impossible, et l'autre poussant la haine jusqu'à acculer l'autre dans la posture du ridicule qui promet tout pourvu que cesse le ricanement national qui dure depuis la libération. Plus qu'à la liberté belle, l'indépendance du pays ayant conduit les deux parties à être surtout indépendantes l'une de l'autre.

Article 78 :

L'éducation par la violence.

10-05-2007. Ahmed Saifi Benziane.

Du temps où l'école coranique symbolisait ce lien indéfectible avec la langue des ancêtres et celle de la religion, remplacée plus tard par les médersas de l'Assemblée des Ulémas, souffle nouveau d'une modernité qui a permis à toute une génération de faire l'apprentissage de la beauté de l'arabité, tous les coups étaient permis. L'enfant était battu au moindre bégaiement et chacun des coups portés par le maître sur l'une ou l'autre partie du corps ouvrait droit à cette même partie d'accéder au paradis, selon les enseignements de l'époque. Entrer donc au paradis par partie du corps. Croyance qui permettait la rupture avec l'ordre colonial porteur d'évangélisation dans l'esprit des colonisés que nous étions. Cela était accepté par les enfants et les parents aussi, sans aucune contestation. Un prix à payer pour ne pas rompre avec l'Islam. Il fallait apprendre le Coran, coûte que coûte, pour en faire un rempart contre l'invasion culturelle et culturelle. Aujourd'hui, certains enseignants, certains «chefs» d'établissements scolaires, confondant les époques et les missions, se croient obligés de continuer cette barbarie

qui n'est plus justifiée, sous prétexte qu les enfants sont trop agités. Dans un lycée d'Oran un directeur vient de brutaliser de jeunes lycéens à coups de tête et de poings sous prétexte qu'il est trop nerveux pour pouvoir supporter leurs «plaisanteries» toute juvénile. Dans un pays normalement constitué où l'institution scolaire caractérise les premiers signes de l'Etat pour les enfants, ce genre de pratiques serait condamné, le directeur serait révoqué, rayé de la liste des effectifs, placé dans une prison ou dans un asile psychiatrique pour soins intensifs. En Algérie, ce signe commence par une violence et l'on se demande par la suite pourquoi s'installe durablement la rupture de confiance entre l'Etat et le citoyen, que deviendra l'enfant scolarisé, si toutefois les nombreux traumatismes qu'il subit lui permettent de terminer tant bien que mal sa scolarité. Il est vrai que le personnel de l'éducation est sous-payé et bénéficie, à ce titre, de la sympathie de toute la société. Il est vrai que ses conditions sociales sont horriblement en dessous de la moyenne mais cela pardonne-t-il la violence? Certes que non! La violence n'appelle que la violence et le cycle risque d'être interminable. Quelle est alors l'attitude des parents dont les enfants sont battus à l'école? Il y a plusieurs catégories de parents tout comme les attitudes peuvent être de différentes sortes. Ceux qui connaissent leurs droits et qui savent le faire valoir à travers une plainte administrative ou auprès de la justice restent toutefois dans la légalité bien que les résultats soient souvent lents à venir, lorsqu'ils viennent. Ceux qui ne connaissent pas leurs droits passent l'éponge sur l'évènement considérant que le «maître» a toujours raison, de par le respect qu'ils doivent à la fonction. Ceux, enfin, qui répondent par la loi du Talion aux effets désastreux aussi bien pour l'institution que pour l'enfant et ses parents.

Ces derniers trouvent que l'Etat n'ayant pas suffisamment protégé leurs enfants se rendent justice eux-mêmes, quelles que soient les conséquences. Les têtes de leurs enfants sont envoyées à l'école publique pour être remplies de connaissances et non plus pour servir de sacs de sable pour boxeurs maladifs en l'absence de règles. Déjà que ces petites têtes sont suffisamment remplies de peur et d'angoisse puisées dans la description de l'après- mort alors qu'ils sont appelés à vivre. L'école coranique était, en tous cas, moins violente et portait au moins ce rêve d'aller au paradis...

Article 79 :

Le temps de Darwin ou le temps d'Einstein?

12-05-2007. Kamel Daoud.

Quel est le but de l'Algérie ? Pas la richesse, car le pays est riche déjà. Pas l'Indépendance, car le pays est déjà indépendant, même de son propre peuple. Pas l'immortalité car, à bien regarder l'Irak, chaque pays arabe sait qu'il est périssable. Pas la prospérité car les trois quarts du pays sont un désert inguérissable et le quart restant une bousculade perpétuelle. En vérité, le but de l'Algérie est un chiffre : 2009. Une date qui a le défaut de promettre l'avenir, de le fermer à la chiromancie, de fixer une échéance sans donner droit à des certitudes. Officiellement, 2009 est la date de péremption de l'immense plan quinquennal doté de plusieurs milliards de dollars, dopé par les Chinois et les Japonais, soutenu par les prix du baril et confirmé par le discours politique du messianisme au rabais qui a court depuis quelques années déjà. Officieusement, il s'agit de la fin du mandat de Abdelaziz Bouteflika, donc de l'organisation de nouvelles élections présidentielles donc du renouvellement de l'équipe au sommet du plus haut sommet algérien visible depuis 1962, c'est-à-dire le Pouvoir. Du coup, les deux dates se rejoignent même si elles ne sont pas dissociables. Car, en seconde vérité, chaque Algérien sait que l'exercice des inaugurations n'est jamais dissociable de l'exercice du pouvoir ou de sa reconquête de son appareil. Populisme oblige, un homme d'Etat algérien ne l'est que par son pouvoir d'inaugurer sans cesse le pays. Du coup, le meilleur moyen de montrer au peuple que l'on est nécessaire, c'est de lancer des chantiers puis de les inaugurer et ainsi de suite. Indéfiniment, dans la limite de la longévité biologique. Certains ont donc rationnellement compris que ce n'est pas gratuitement que les projets qui vont de l'autoroute est-ouest à celui d'une retenue collinaire dans une commune lunaire, se sont vus fixer une date précise et pas une autre, quels que soient les retards ou les imprévus. Il a été jugé « de la plus haute importance » que la nouvelle Algérie soit livrée avec un nouveau mandat, au même moment et pour se justifier l'un l'autre par effet de vase communicants. Pourtant, derrière ce scénario, il commence à y avoir doute. Pour certains, même avec un président visible et palpable, une date fluorescente, une stabilité mécanique entre les institutions et des garanties médicales, le pays reste dans l'état

initial de la transition. Un climat de provisoire qui bloque tout, tout en encourageant la concurrence chez tout le monde. Sous les apparences d'un pays qui fait semblant d'attendre 2009 avec confiance, il y a un autre pays qui attend 2009 avec beaucoup d'interrogations. C'est en effet, le propre de l'Algérie de fonctionner à la transition supposée, entre deux transitions officielles. Que va-t-il se passer après 2009 lorsque l'Algérie aura réceptionné tous ses chantiers, ses métros et ses routes ? Va-t-elle atteindre le bonheur qui a le vice fondamental de stopper l'histoire ? Va-t-on enfin se reposer chez nous ? De quoi sera fait l'avenir dès ce moment où, il ne sera plus qu'un présent ? Personne ne sait et personne ne se pose la question même. Car, c'est l'autre question qui a pris le relais : comment va-t-on atteindre 2009 ? Avec quelles figures en course ? Avec quel visage national au côté du drapeau national ? Qui va vraiment inaugurer les projets de 2009 : celui qui les a lancés ou celui qui a lancé le projet de les récupérer ? Car, le problème entre 2007 et 2009 ce n'est pas l'argent, les Américains, Dieu ou le baril, mais justement la seule chose qui existe vraiment entre 2007 et 2009 : le temps. Tout le monde sait que l'homme ne peut que compter le temps et jamais trop compter sur lui. C'est une règle. D'où, cette dernière question faussement comique : l'Algérie peut-elle avoir un but lorsque le ballon semble un peu dégonflé ?

Article 80 :

L'urne ou la chaloupe.

15-05-2007. Kamel Daoud.

Voter ne sert à rien mais ne pas voter ne sert à rien non plus. Le bon peuple l'a bien compris. Car, si depuis 1962, tout le monde a compris que voter n'est pas élire, il faut aussi conclure que ne pas voter ne va ni isoler l'Etat, ni l'empêcher de fonctionner, ni amoindrir ses pouvoirs ni le pousser à la sortie. Un homme qui vote est aussi invisible qu'un abstentionniste : il est noyé dans le tas, confondu avec les chiffres, gommé par l'ENTV et ignoré par les résultats définitifs. Toute la question est comment changer un pays ? En votant ou en restant chez soi ? L'impossibilité de répondre a pour le moment fait augmenter le prix des chaloupes et le vol des embarcations des pêcheurs du littoral, plus que les rangs des partis qui appellent à l'abstention. Le paradoxe vaut le paradoxe énoncé dernièrement par Hamrouche qui vire de plus en plus vers le socratisme contemplateur : on ne peut pas

changer le système de l'extérieur et le seul moyen de le changer c'est d'en faire partie. Sachant que dès qu'on en fait partie on ne peut plus penser à y mettre fin. La solution ? Proposer au système de faire comme Socrate : se suicider pour le bien de la philosophie. Retour aux élections. Le premier argument du peuple est celui de l'inutilité de voter des députés inutiles. C'est vrai mais c'est incomplet. Car, si le peuple peut vider un Parlement de l'extérieur en répétant que « cela ne sert à rien », il faut aussi se souvenir que l'Etat l'a vidé de l'intérieur en le poussant à la caricature. Tout a été fait pour décrédibiliser l'élection d'une Assemblée, en caricaturiser les enjeux, en offrir l'image d'une mangeoire et en réduire le rôle à celui d'une distribution de burnous. Du coup, tout parlement est frappé de suspicion mais aussi tout pluralisme, tout l'exercice de la politique et, dans le tas, tous ceux qui veulent y siéger même s'ils prônent la nécessité de changer le système de l'intérieur, même s'ils y vont avec de bonnes intentions et même s'ils promettent de continuer le Combat assis. Pour « casser » le multipartisme, on s'en souvient, la recette des années 90 a été d'en émietter les figures, de multiplier les sigles jusqu'à la nausée et d'agréer n'importe quoi pour provoquer le rejet populaire et la moquerie généralisée. La recette a fonctionné avec le Parlement et a donné un beau carnaval renouvelable chaque quatre ans avec un personnel choisi tout à la fois pour remplir cette chambre et en vider le sens. Fruit pourri de l'égalitarisme fondamental, le peuple est poussé à voir toute consultation électorale à travers la grille de l'alimentaire là où le système fait tout pour en accentuer le côté course à la mastication. Le système sort vainqueur après chaque élection non pas par les chiffres mais en confirmant au peuple que la politique ne sert à rien, que le multipartisme ne sert à rien, que l'opposition ne sert à rien, que les « leaders » ne servent à rien et que même le changement et les appels aux changements ne servent à rien. Dernier paradoxe : c'est le système qui appelle à l'abstention tout en appelant au vote. C'est le système qui dit qu'il ne sert à rien de voter tout en appelant tout le monde à voter, qui fait de la politique tout en expliquant qu'elle est inutile. Conclusion ? Ceux qui appellent à voter se trompent mais ceux qui appellent au boycott se trompent aussi. L'appel au boycott vient d'être « décrédibilisé » par la Qaïda du Maghreb qui lui a donné une teinte d'acte terroriste. L'appel à la participation a été déjà vidé de son sens par l'idéologie dominante de l'ENTV et sa façon de faire campagne. La

solution ? Dans une réflexion sur les nuances. Entre le GSPC qui prêche la reconquête de l'Andalousie et les Harraga qui rêvent d'Espagne, la différence n'est pas uniquement dans l'usage des chaloupes mais dans les idées et les sens des mots.

Article 81 :

Le pouvoir D'un bracelet face au pouvoir du bras.

16-05-2007. Kamel Daoud.

Demain vous allez voter. Dernière question de cette saison de reproduction : pourquoi les Algériens jugent-ils si sévèrement les députés ? Réponse : parce qu'ils ne servent à rien. Traduction : ils n'ont aucun pouvoir sur le Pouvoir. Le Pouvoir les habille et ils habillent le Pouvoir. Les Algériens ont bien compris, en effet, la question du voter «...qui...» mais pas celle de voter «...quoi...». Car si les affiches sont visibles partout, les raisons du choix final sont toujours floues comme le bruit d'une radio qu'on a oublié allumée dans un douar déserté par les siens. Ces raisons sont légèrement explicables par le tribalisme, l'allégeance, la teinte partisane, l'esthétique du visage ou l'obédience idéologique et l'ennui mais presque jamais par les programmes. Car en guise de programmes, les candidats comme leurs chapelles ont promis n'importe quoi. Partant de l'évidence qu'une APN ne légifère que sur des lois de finances plafonnées à 19 dollars le baril, que les programmes spéciaux dépendent des caisses spéciales alimentées par la différence entre le baril de 19 dollars et celui de 60, que les budgets des wilayas dépendent de l'Etat et pas de l'assemblée et que le rôle d'un député c'est de se faire contourner par les ordonnances de la Présidence, de lever la main ou au mieux de baisser la tête, on mesure alors le «...poids...» d'un élu face au poids du réel. On mesure du coup le surréalisme populiste des promesses faites durant ces quinze derniers jours et qui sont allés jusqu'à proposer des détails hallucinants de par leur précision sur l'octroi d'une ambulance dans la commune X, l'achèvement d'un lycée dans la commune Y, la construction d'un abattoir ici et la réfection des routes là-bas. De beaux catalogues touristiques qui mettent entre parenthèses le véritable pouvoir d'un député à débloquer un crédit, à dépasser les incompétences des entreprises de réalisation, les lourdeurs administratives des paiements et l'économie réelle du pays tout juste capable de refaire des trottoirs pour pallier la crise de l'emploi dans le pays profond. Sachant que le

Pouvoir en Algérie n'est ni parfaitement civil ni simplement militaire, le bon peuple estime qu'il a toujours le droit de regarder un candidat à l'APN qui promet une piscine dans trois mois, avec l'oeil moqueur et sceptique de l'antique ruse paysanne face à une acrobatie bancaire qui lui propose un crédit alléchant. On comprend alors que finalement si tout le monde a fini par comprendre qu'il faut voter -ou non- pour quelqu'un, tout le monde a compris aussi que cela ne signifie pas que l'on a voté pour quelque chose. Un député, sur l'échelle des pouvoirs et des pouvoirs-faire en Algérie, valant ce que vaut une manche de veste autour d'un bras invisible.

Article 82 :

On se dispute déjà le parti des abstentionnistes.

17-05-2007. Kamel Daoud.

Bien avant le vote, le dépouillement et les chiffres, c'est le phénomène attendu d'une abstention importante qui semble le plus intéresser les fameux observateurs - entité virtuelle et angle de consommation trop commode - des législatives algériennes d'aujourd'hui. La campagne ayant surtout eu pour effet de rendre plus visible le désintéressement des Algériens et ayant investi surtout le registre de l'appel à la participation comme devoir, urgence et obligation nationale, c'est donc l'abstention qui se retrouvera être un véritable enjeu entre les exclus de la course, les sceptiques et les partisans du boycott. Par commodité intellectuelle et soucieux de «rationalisation», le refus de voter des Algériens a été vite, et trop facilement, lié soit à la relative audience du FFS ou d'une aile du MDS, soit à l'appel de l'ex-FIS encore coincé dans sa revendication de la légitimité «92», soit à la menace de l'ex-GSPC. Et c'est cette dernière «explication» qui fera mode dans les journaux occidentaux, notamment français. Le prisme du «sécuritaire» et de la menace terroriste se révélant être indépassables pour l'Europe d'en face, incapable de lire autrement ce qui se passe au Maghreb, sauf dans le cadre étroit de ses propres inquiétudes post-11 septembre. La grille explicative étant elle-même un peu confirmée du côté algérien officiel avec le tableau d'une élection fortement encadrée par un dispositif sécuritaire exceptionnel et des mesures de vigilance inédites après les attentats du 11 avril dernier. Reste la question: les abstentionnistes algériens le sont-ils par peur

du GSPC ? Par sympathie pour les partisans du boycott ou par nostalgie du FIS ? Il faut être algérien pour saisir le ridicule de ces raccourcis. Ceux qui ont animé la campagne électorale n'ont pas convaincu mais ont été convaincus que le divorce des Algériens avec les urnes et les institutions censées les représenter est désormais très profond, creusé par une suspicion incroyable et forte des conséquences d'une désillusion intime, d'une réaction directe à la «khalifisation» de l'Etat en général, et d'une certitude que les jeux sont faits, les burnous déjà distribués et les pouvoirs déjà répartis. Les abstentionnistes ne sont pas, en effet, un parti, ni des militants, ni des activistes, mais seulement des gens déçus, pour qui le dernier acte politique sain est celui de l'indifférence honnête. Dans ce sens, le système a certes réussi à lancer ses chantiers, à ventiler plus ou moins la rente, à faire jouer la menace terroriste mais aussi la nécessité de la Réconciliation, mais semble avoir poussé le verrouillage politique et le Bouteflikisme qui a décrédibilisé l'APN si loin que même les illusions participationnistes ne sont plus possibles. Tout le monde semble avoir eu son quota sauf les électeurs, alors qu'il s'agit là d'une règle de vraisemblabilité nécessaire pour les partisans des démocraties dites contrôlées. Les discours de «recrutement» ont été si maladroits qu'ils n'ont fait que pousser à confirmer les caricatures ambiantes. Si beaucoup d'Algériens risquent de ne pas voter aujourd'hui, c'est donc par dépit, par déception, par réalisme même et par logique. Ils ne sont pas islamistes comme en 92, ni enthousiastes comme en 62, ni convaincus par l'urgence comme en 95 ou en 99, ni entraînés par l'habitude et le dernier espoir comme en 2003 et 2005. «L'élite algérienne a toujours eu ce choix entre l'exil intime, la participation fictive ou la triche comme stratégie de carrière», expliquera un cadre désabusé au chroniqueur. Les abstentionnistes sont le parti du premier choix. Il ne sert à rien d'en faire le gisement de ses propres interprétations sécuritaires ou islamistes et il ne sert à rien de les ignorer en les doublant par des chiffres de participation favorables. Une impasse ne disparaît pas, en effet, lorsqu'on ferme les yeux ou que l'on serre très fort ses paupières.

Article 83 ;

Près de 65% des Algériens n'existent pas.

19-05-2007, Kamel Daoud.

Près de 65% des Algériens n'ont pas voté. Ils sont donc la nouvelle grande majorité du pays, reconnue officiellement comme telle. Le nouveau parti unique dans son genre, équidistant du nationalisme, de l'islamisme et des démocrates. Des millions d'Algériens assis dans un endroit hors champ, hors couverture, sourds, muets et non convertibles en enthousiasmes. Le problème c'est que justement ils n'ont pas voté mais ne sont ni un parti, ni un acte, ni un geste, ni un poids ni un avenir. Ils ne sont partisans de personne et ne répondent à personne. Ils ne peuvent être ni récupérés ni effacés. L'abstention étant la maladie existentielle d'un peuple qui n'a pas de pays et non l'inverse comme le prétendent les hommes du Pouvoir. Les trois quarts de l'Algérie étant un désert, cela explique faussement que les trois quarts des Algériens n'y existent pas. Que va faire l'Etat face à un peuple qui lui fait défaut ? Faire comme l'ENTV : ne pas le reconnaître, ne pas le filmer, ne pas lui donner la parole et le remplacer par des vieux, des femmes âgées tremblantes d'émotion, des chants patriotiques, des images montées et des drapeaux un peu partout. Cela sauve les apparences mais ne sauve pas l'Avenir. Car, lorsqu'un peuple ne se déclare pas on le remplace automatiquement par des déclarations mais c'est toujours une fausse solution.

C'est connu. Reste que le problème est grave : Que faire de 65% d'Algériens qui n'existent pas mais qui sont là à vous regarder à partir de leurs fenêtres et de leurs cafés maures ? Comment les gouverner en gouvernant sans eux ? Comment les convaincre alors qu'ils ne sont nulle part ? Questions inutiles. On ne gouverne pas l'Algérie par le nombre mais par les chiffres. Les députés sont élus par les urnes, pas par les bulletins. Reste que si les chiffres de ces élections ne sont pas à saluer, les chiffres de l'abstention ne sont pas non plus une victoire. Il s'agit seulement d'un match nul : le système se retrouve encore plus coincé qu'il ne le dit mais les 65% le sont tout aussi. L'avenir sera donc fait de ce qui a fait l'actualité des émeutes de Ras El-Oued par exemple : une majorité sans issue face à une minorité sans interlocuteurs. C'est-à-dire, un Etat qui n'accouche que de lui-même, même lorsqu'on le croise avec la démocratie et un peuple qui ne reproduit que des chiffres même lorsqu'il refuse de voter. Faut-il se réjouir du spectacle d'un système de plus en plus mal élu ? Oui. Un peu. Cela ouvre droit à l'espoir d'un changement par l'isolement. Faut-il se réjouir du spectacle d'un peuple qui ne vote pas ?

Non. Un peu. Cela n'annonce pas des jours meilleurs. Cela prouve que l'on peut dépeupler un pays sans déplacer les populations. Cela conduit à penser que le bon peuple n'attend plus le changement mais pire : le départ volontaire du système, l'effondrement ou une nouvelle violence pour débloquent l'horizon. Le sinistre est énorme et il n'est pas à saluer, quoique l'on dise.

Article 84 :

Qui gagne vraiment à la fin?

20-05-2007, Kamel Daoud.

Résumons: ce qui a étonné, ce n'est pas que les deux tiers du pays n'aient pas voté, mais que l'Etat ne les ait pas remplacés par leurs prénoms. Le paradoxe étant que lorsque l'Etat ment, personne ne le croit automatiquement; mais lorsque l'Etat dit presque la vérité, personne ne le croit non plus. La question chinoise du jour est: Pourquoi le beau système qui aime les chiffres plus que l'Algérie a fini par dire une petite vérité à la place d'un beau mensonge ? Pourquoi a-t-on avoué le chiffre souverain des abstentionnistes sans grimacer ni jouer sur les virgules ? Là, trois thèses se disputent le nouveau grand parti algérien des Algériens assis dans leurs propres têtes. La première veut que l'Etat se démocratise un peu, fraude moins, vise mieux et se repent presque sincèrement. La thèse a pour elle le chiffre et contre elle un long casier judiciaire de bourrage d'urnes, de vol de PV et de falsification de résultats. Le seul moyen de croire le fameux système, c'est de vivre dedans ou de vivre très loin de lui au point de le confondre avec sa propre nostalgie d'exilé. Pour les sceptiques, contrairement à l'Algérie, le système a toujours un but, surtout quand il sourit innocemment. Pour la deuxième thèse, la question n'est pas de savoir pourquoi on a « accepté » d'avouer le chiffre des non-votants, mais de savoir « qui » a voulu que cela soit ainsi. Réponse: il s'agit encore une fois d'un message subliminal, d'une manoeuvre pirate et d'un procédé occulte. Le but étant de décrédibiliser les partis politiques amis ou ennemis, de démontrer aux concurrents qu'ils ne sont pas aussi nécessaires qu'ils le prétendent et de secouer un peu le cocotier des candidats à la succession ou l'arbre à pain de ceux qui gouvernent aujourd'hui. On peut y conclure soit le message de Bouteflika aux gens qu'il n'aime plus, soit le message de ces derniers à l'adresse de Bouteflika. Dans l'univers des thèses, toutes les thèses se valent. Pour la

dernière école, il s'agit enfin seulement d'un caprice de forme: l'APN valant ce que vaut un meuble dans le décor de la fiction nationale, il était inutile de frauder, de jouer sur les chiffres ou de faire l'effort de doubler le peuple par des statistiques. L'APN étant la somme de députés qui ne pèsent rien, autant laisser faire. Le coup double étant de décrédibiliser une assemblée gratuite et de gagner la réputation d'une élection crédible et l'image d'une démocratie naissante.

Avec l'aveu de près de 65% d'abstention reconnue, le système sort « gagnant », repeint à neuf et habillé par une nouvelle honnêteté qui lui sera plus utile qu'une assemblée artificiellement assemblée. Le résultat final étant une APN faible, un régime fort et une démocratie presque réelle à l'échelle de ce qui se passe dans le reste du monde arabe. Qui détient la vérité dans ce jeu de piste ? Dieu, selon les islamistes et les musulmans. Les urnes, selon les nationalistes. Personne, selon le peuple. En Algérie, personne ne peut regarder la vérité longuement sans baisser les yeux depuis 1962. D'ailleurs, il est trop tôt pour conclure et trop tard pour que cela ait une petite importance.

Article 85

Le dernier homme qui se souvient de l'Algérie?

22-05-2007, Kamel Daoud.

Quelle est la conclusion d'un long entretien avec Jean Daniel, le

Directeur de rédaction du « Nouvel Observateur » ? La première est que l'Algérie est désormais intraduisible. Le chroniqueur est l'enfant d'une génération pour qui le Novel Obs est un souvenir d'ainé, Jean Daniel un inconnu redécouvert par accident de métier et la France, le pays du TPS crypté et de la mer comme barricade. L'homme est algérien par choix là où le chroniqueur l'est par obligation: Le poids à porter n'est pas le même.

Que reste-t-il d'un dialogue avec cet homme ? Le goût fascinant du contact avec l'étrangeté que promène désormais chaque Etranger comme un gazon invisible. Le spectacle d'un arbre inconnu offert à un interlocuteur qui n'en connaît pas le nom, ni le fruit et qui s'étonne de ses feuillages inhabituels, agités par des vents d'autrefois.

En dehors de la politesse professionnelle, l'homme a offert au chroniqueur un spectacle qui a provoqué le malaise: celui d'un homme qui a accompagné l'histoire algérienne

jusqu'au point où il ne s'aperçoit plus qu'elle n'existe plus et qui continue de l'écouter comme Socrate écoutait les musques célestes sous les yeux incrédules d'un barbare repeint par l'universalité. Que retient-on lorsqu'on discute avec Jean Daniel ?

D'abord que l'Algérie a bel et bien existé même si l'on n'en a aucune preuve sérieuse aujourd'hui, que ce pays a un passé même s'il n'a plus de présent et qu'il est presque seul à se promener dans un endroit qu'il est seul à voir. L'homme a sur l'Algérie un regard tendre, généreux et inquiet au point de vous faire douter du désert que vous voyez vous-mêmes partout et qui est la preuve la plus solide de votre conviction de désastre. Il est inutile de lui raconter le pays à partir de l'enterrement en remontant vers la naissance. Ses souvenirs sont vivants là où votre regard est celui d'un mort. Pour lui le pays est un périple pas une impasse. Conclusion ? C'est au contact d'un Etranger que l'on constate que désormais le pays est intraduisible. Même riche de trois langues, il ne possède plus celle de l'explication, du contact et de l'échange.

On ne peut raconter les murs à un invité qui n'y voit que des façades de maisons. Il manque à Jean Daniel la haine de soi, la déception de toute une génération, la désillusion ricanante, les traces des violences subies ou à rendre, le dessèchement, l'étouffement géographique pour partager votre nationalité et comprendre qu'elle est impossible. Lucide, il peut constater avec vous qu'il y a eu crime en Algérie mais ne voit nulle part le cadavre que vous portez et qui vous emporte. Tellement et si bien que l'homme ne remarque plus qu'il est désormais, encore une fois, un vrai étranger justement parce que l'Algérie l'est désormais à toute chose. Parce qu'elle est devenue inénarrable, intraduisible, victime d'une guerre d'indépendance indéchiffrable, vidée par ceux qui sont partis mais désertée par ceux qui y sont restés et que les hommes de cette génération dont il accompagna le parcours sont les morts qu'il ne peut pas voir et avec qui il peut discuter sans en remarquer la décomposition. L'au-delà existe-t-il ? Pour ceux qui en doutent, il suffit de venir en Algérie pour constater que oui et s'expliquer l'énigme universelle du silence des morts après leur enterrement: un simple problème de sous-titrage impossible sous la bande-son des silences partagés. On peut se promener en Algérie, serrer des mains, poser des questions, se souvenir à deux, demander des chiffres et proposer sa propre lumière intérieure, mais il restera que les règnes sont

de faux voisins : il y a des choses qui ne se racontent pas et qui vous poussent à l'évidence de votre solitude. Le pays est désormais peuplé par une génération qui ne connaît pas l'histoire de ce pays, encore moins Jean Daniel, qui a la haine de sa géographie et qui ne conçoit l'universalité que comme butin ou comme agression. Chaque mort est une violence inouïe, mais les visiteurs des tombes ne retiennent généralement que le calme sage et les dates songeuses que leur offrent les cimetières.

Article 86

Voler un voleur est-il un crime ou une réponse?

26-05-2007, Kamel Daoud.

Aujourd'hui le crime de « détournement de deniers publics » ne frappe plus. On en lit, chaque matin, les comptes-rendus comme ceux d'un match de quartier et on en consomme les indices comme ceux du CAC40. Les chiffres sont servis quotidiennement au point où l'Algérien s'y promène avec la conscience d'une virgule dans un univers de mathématique sans fin. Il y découvre le « zéro » non comme signe du vide comme symbole de l'incalculable. Mais mis à part l'explication par les réserves de changes, par les factures gonflées des programmes de la Relance, par les fax appels d'offres à peine publics et par l'économie de la rente en général, il reste surtout l'explication par la morale : qui a commencé ? Qui doit s'arrêter le premier de « manger » ce pays ? Pour l'Algérien de base, c'est l'Etat qui détourne car pour détourner il faut faire partie de l'Etat, de son personnel, de ses caissiers ou de sa culture. L'Etat a presque tout pris au point où ce n'est plus un crime que de prendre un peu ce qui reste ou de faire sienne la raison alimentaire de l'Etat. D'où ce paradoxe de l'éthique angélique chez l'Algérien tout à la fois profondément croyant et profondément convaincu que voler l'Etat n'est pas voler Dieu et que donc voler un voleur n'est pas voler du tout.

Pour l'Etat, le paradoxe est encore plus terrible : c'est le peuple qui compose cette Administration qui vole le peuple. On ne peut pas développer un peuple qui se vole lui-même et « voler » ce qui vous appartient s'appelle « prendre » et non « voler ». D'où ce piège insurmontable depuis des années : lutter contre la corruption donne l'image d'un Etat corrompu et ne pas lutter contre ce fléau c'est en faire partie. Coincé l'un à l'intérieur de l'autre, l'Algérien attend que l'Etat commence par être honnête pour qu'il

montre ses mains là où l'Etat explique que le problème est que c'est le peuple qui n'arrête pas de voler dès qu'on le recrute et même quand on ne le recrute pas. Réduit à une sorte de duel statique dans une rue déserte avec des buissons errants comme cosmos local et un sirocco en guise d'histoire nationale désolante, le pays fonce dans la solution par l'absurde qui confirme les deux camps dans leurs positions non négociables. C'est par cette logique de l'absurde qu'il est possible d'expliquer pourquoi un homme a été condamné dernièrement à Oran à trois ans de prison pour vol de trois cageots de limonade ou pourquoi des faussaires porteurs de 12.500 Da en faux billets de banques ont été condamnés à sept ans de prison dans la même ville, dans le même pays qui peut condamner à la même peine un homme qui détourne 12 milliards en vrais billets. Pour le biologiste, tout est parti de la découverte de l'intestin comme organe moteur de l'Algérien, avant le cerveau ou le coeur. Pour l'historien, tout est parti de la conversion de la Révolution en course au butin et au bien-vacant. Pour le moraliste, tout vient du fait que l'Etat s'estime le propriétaire du peuple et de ses poches là où le peuple pense que mis à part Dieu ou le Colon, personne n'a à lui imposer une loi ou des limites. Pour le rationaliste, tout s'explique par cette définition algérienne de l'intelligence : c'est un instrument qui sert à attraper la cuillère plus vite que le voisin. Y a-t-il une solution à ce dilemme entre deux cambrioleurs qui vident un seul appartement croyant l'un comme l'autre que c'est le bien de l'autre ? Réponse : soit se sacrifier et laisser l'autre voler jusqu'à s'en lasser, soit mettre les deux en prison, mais les algériens croient qu'ils y sont déjà.

Article 87

Le pays où rien ne bouge quand l'histoire bouge

27-05-2007, Kamel Daoud.

Des collègues, des cosmonautes, des gens du peuple et des harraga ont remarqué cet époustouflant phénomène minéral en Algérie : après l'abstention du 17 mai dernier, il ne s'est rien passé, tout le monde a continué. L'Etat dans son acte solitaire, le peuple dans son geste éolien, les ministres dans leurs périples de pollinisation des chantiers ouverts, l'ENTV dans son arpentage du vide et la presse dans son sous-tirage. Aucune conclusion sévère n'a été tirée officiellement de cette forme de harga interne du peuple, aucune réforme, aucune

culpabilisation même indirecte, aucun remords et pas un seul geste de repentir étatique.

Rien. Tout le monde a été reconduit dans son rôle fixé par la distribution des pouvoirs depuis l'Indépendance. Le bon peuple continuant à se replier vers ses origines célestes supposées, ses tribus et ses investissements émotionnels de la religion comme habit mental national, l'Etat vers des zones de plus en plus indépendantes. Un confrère a remarqué qu'il va y avoir un nouveau gouvernement, que le FLN va se fixer un nouveau but, que Bouteflika va parcourir encore quelques wilayas et que le pays va s'offrir une nouvelle constitution et de nouveaux maires mais que cela n'indiquera jamais qu'en Algérie il y a plus de vie que sur la lune. Le but ultime du pays étant justement de se contourner et d'éviter au maximum de tirer des conclusions ou de procéder à des corrections de vue. Tout l'effort est fait pour que le pays évolue sans changer ou changer sans toucher à rien. Toute la force de l'Algérie étant dans sa faculté à continuer son chemin avec trois pneus, avec deux, avec un seul ou même avec rien. Tout l'art de gouverner dans ce pays étant résumé dans cette aptitude à fonctionner par défaut et à ne jamais accepter le réel s'il n'est pas agréé et conditionné. Le but ultime étant une sorte d'autisme qui ira vers une réactivation de la zone autonome d'Alger sous la forme d'une capitale politique indépendante et un émiettement du peuple périphérique dans une géographie de zaouïates, de tribus, de réseaux alimentaires, de listes en instance de recrutements, de mosquées de quartiers, de terrains combinés et de jacqueries sans calendriers.

Jusqu'à où ira-t-on ? Personne ne le sait vraiment. Les plus optimistes préconisent d'attendre la fin du cycle biologique de la génération 54. Les plus pessimistes répondent qu'il y a justement une reproduction sans fin de la même impasse sans fin au fil des accouchements de luxe. Selon l'AFP, des scientifiques ont trouvé un type de femelle requin qui peut se reproduire sans avoir de rapports sexuels. La dépêche rapporte qu'une femelle de la race des requins-marteaux a donné naissance sans accouplement à sa progéniture qui ne présente pas d'ADN paternel, selon les experts de l'Occident. La découverte a été déclenchée par une naissance inattendue dans un aquarium au zoo Henry Doorly au Nebraska aux Etats-Unis en décembre 2001, ont rapporté les chercheurs dans le journal

Biology Letters publié par la Société Royale Britannique. L'arrivée du nouveau bébé requin a dérouté le personnel étant donné qu'aucune des trois femelles requins-marteaux du réservoir n'a été exposée à un mâle requin-marteau pendant trois ans, depuis qu'elles ont été attrapées bébés en Floride. C'est peut-être une piste pour tout expliquer chez nous.

Article 88

Tarf face à un problème national

26-02-2007, Kamel Daoud.

Pour une fois, la révolte n'est pas l'acte de quelques Algériens déminéralisés qui bloquent une route pour réclamer une vraie route qui mène vraiment quelque part, mais le geste d'élus de l'Etat par le biais du Peuple. En résumé, il s'agit des élus APW de la wilaya d'El-Tarf qui viennent de faire l'actualité en décidant de boycotter la session en cours pour protester contre l'interdiction qui leur a été faite d'emprunter la porte principale pour accéder au siège de la wilaya. La jacquerie ayant à la fin provoqué un effet d'adhésion, une levée de rangs et un sentiment d'indignation pour un simple droit de passage par le portail, rarement visibles ailleurs lorsque pour ces élus il fallait défendre la wilaya ou oser le murmure à l'époque de l'ex-wali comme l'expliquèrent des correspondants de journaux qui ont rapporté l'information. Dans l'univers des Algériens où ce genre de détail ne passe pas inaperçu et alimente le ricanement amusé qui a court depuis les premiers mois de l'indépendance, le « fait divers » a été traité par un féroce humour : il s'agit d'un beau retournement de situation pour des élus dont beaucoup ont accepté d'entrer en politique par la petite porte, de se faire élire par la manière que l'on sait et qui, aujourd'hui, trouvent à redire sur la manière dont les « pouvoirs locaux » les traitent en parfaite logique en les invitant à entrer par la petite porte pour honorer les figurations dont ils se sont accommodés depuis quatre ans presque. Le sursaut de dignité est d'autant plus comique, qu'il intervient à quelques mois des prochaines élections locales et d'autant plus surréaliste dans un pays à reconstruire absolument et en urgence pour lui éviter le destin promis d'un terrain vague parcouru par les rumeurs d'un hymne inutile. Car, si aujourd'hui, les services de la wilaya de Tarf insistent pour que les élus de son APW entrent par la petite porte, c'est parce que, reprenant l'humour populaire, ils ne font que

rappeler la manière par laquelle certains des « révoltés » sont arrivés à endosser le burnous et les traitent comme des employés plutôt que comme de représentants, c'est-à-dire, comme le personnel annexe d'une cooptation plutôt que comme les choix souverains d'une population d'électeurs. Cela se passe à El-Tarf comme cela se passe ailleurs et même à l'APN. La solution trouvée pour mettre fin à la révolte sera elle-même tout aussi comique puisque à la fin, il a été décidé que les élus ont droit d'entrer par la grande porte mais... à pieds. Tout un symbole pour les collectionneurs des rires perpétuels. Cela va donc un peu calmer les choses sans éviter les conclusions : même autorisés à passer par devant, les élus de l'APW de Tarf se retrouvent coincés et condamnés à sortir par la petite porte dans quelques mois. La révolte aura été courte et sans victoire, même sur les apparences. Traités comme tels, les élus de cette wilaya n'auront eu droit qu'à ce qu'ils méritent. Le petit fait divers de Tarf ne les honore pas et n'honore pas l'Etat algérien coincé dans des priorités de conciergeries et une souveraineté de planton. Conclusion ? Le comble lorsqu'un douar brûle, c'est de voir la mariée demander où est passé son peigne et de voir l'Etat lui contester le droit d'en avoir un, là où il s'agit de sauver les meubles. Cela se passe à El-Tarf, c'est-à-dire, partout en Algérie et cela s'appelle de la « politique », de la démocratie ou même une « Relance ». Le plus grave, étant justement de comprendre que même au plus haut sommet de l'Etat cela se passe souvent ainsi et qu'une grosse partie de l'histoire algérienne s'explique justement par des batailles de ce genre.

Article 89

L'enfance des caniveaux

06-05-2007,

Ayoub El Mehdi.

L'Algérie a fêté ses enfants comme elle a célébré ses jours fériés, ses femmes, ses handicapés, et ses moutons. Elle a caché les jerricans, escamoté les « bourses », interdit les « porté missiou, porté madam », fermé les décharges publiques pour une demi-journée, chassé les receveurs des bus et enfermé les sniffeurs de colle. Elle a fait sortir les premiers de la classe, les enfants de bonne famille, les cousins des connaissances et quelques Gavroche rencontrés, la nuit, à faire le trottoir de la République. L'Algérie a déroulé le tapis rouge pour une frange de la société, non reconnue, non répertoriée, non

chiffrée, non cataloguée, le temps de dire que les enfants de ce pays sont pris en charge convenablement et comme il faut. La journée terminée, les lampions éteints, la caméra qui ne tourne plus, les ministres de retour à leurs vagues occupations et les tickets d'entrée au paradis terrestre déchirés, les enfants de ce pays s'en sont retournés à leur condition d'inexistence. Parce qu'il faut le dire ou l'écrire, c'est selon, l'enfant algérien a, de tout temps, flirté avec le néant, joué avec les jouets des autres, mangé les restes et embouteillé les statistiques de la misère nationale. La journée de l'enfance est morte et avec elle revivent les mille et une autres journées qui ne leur appartiennent pas. Ne leur appartiendront jamais. Prostitution tue et ignorée, travail à l'âge de comprendre qu'il faut manger pour ne pas envoyer sa soeur faire ce qu'il ne faut pas, déperdition scolaire passé le cap de alifoun, baoun, l'enfance dans un pays du tiers-monde s'accommode très mal des discours officiels et du baratin des biens pensants, gardiens du temple et de la morale.

Elle a sa propre vie, ses codes et son seul droit est celui de survivre dans la jungle des adultes et des intérêts. Elle ne se soucie guère des parapluies sortis par des costumes cravates pour se donner bonne conscience et ne reconnaît qu'une seule règle, celle du plus fort. L'Histoire, chez nous, ne reconnaît, pourtant pas, les conventions internationales, les chartes sur les droits de l'enfant et les différents textes consacrant la sauvegarde de l'enfance même si, officiellement, ils ont été lus et approuvés en haut. Pourtant, si on est encore loin des images d'uniformes en herbes, d'enfants soldats, le doigt sur la gâchette d'une Kalachnikov plus grande que leurs espoirs, on nage en pleine dépression infantile avec des enfants qui font des kilomètres à pied pour rejoindre les bancs d'école, des enfants qui fouillent les poubelles pour se nourrir et d'autres, couchés en travers des rues, vitrines de la ville, perdus dans les vapeurs de la colle à rêver à un toit, à une famille, à un avenir.

Article 90

Echange Mami contre Khalifa?

06-07-2007, Kamel Daoud.

L'Algérie devient de plus en plus indépendante. D'elle-même. De son peuple. Au fil du temps à venir, il suffira de définir

le pays comme un triptyque coincé entre un président debout, une ENTV courbée et un peuple assis. N'en déplaise aux prêcheurs des démocraties comme mode d'emploi pour mieux manger et se supporter, l'Algérie est aujourd'hui une mécanique qui se passe de députés, d'APN et même d'un gouvernement rationnel. Bouteflika peut tout faire tout seul puisqu'il est seul et le bon peuple peut s'abstenir de voter autant qu'il veut, cela n'arrêtera pas l'histoire qui marche sur lui. Bouteflika peut remplacer tout le monde par personne et le peuple peut être remplacé par Cheb Mami sans chanter. Pour preuve sa dernière interview historique au journal. Historique non pas parce qu'il y raconte son histoire ni parce qu'il parle la première fois sans chanter, mais parce que le message qu'il y adresse à l'humanité algérienne, celle qui descend de 62 et non pas du Paradis, est époustouflant. Pour bien comprendre l'originalité de cet entretien, il faut, comme le fit un collègue il y a quelques semaines, tracer une parallèle droite entre Cheb Mami et Rafik Khalifa. Là où ce dernier a déclaré qu'il ne croit pas à la justice algérienne, Cheb Mami a répondu qu'il ne croit pas à la justice française, c'est-à-dire occidentale. Là où Khalifa a expliqué qu'il s'agit d'un complot mis en scène à Blida, Mami a répondu qu'il s'agit d'un complot contre lui mis en scène à Paris. Là où Rafik a soutenu que ce sont des parties occultes qui seraient à l'origine de sa chute, Mami a accusé un complot juif qui serait à l'origine de ses problèmes. Là où Rafik a répété que c'est Bouteflika qui est la cause de son départ, Mami a nié que Bouteflika soit le moyen de sa fuite et de son arrivée en Algérie. D'ailleurs, peut-on fuir vers l'Algérie ? Là est toute la question. A contre-courant de la tradition, de l'immigration clandestine, des demandeurs d'asile, des frères Keraman, des flux migratoires, Mami affirme que oui et que cela peut être une solution. On peut fuir l'Algérie comme on peut fuir vers l'Algérie. Mami ne chantera pas avant longtemps mais Khalifa ne volera pas de même pendant longtemps. Les deux sont cloués à l'Algérie d'une manière ou d'une autre.

Khalifa en veut à une femme, la juge de Blida. Mami en veut à une autre, son ex-amie de Paris. Mami a presque tout perdu et Khalifa aussi. Les deux ont mal expliqué leur cas: Mami s'est réfugié dans l'explication « par l'arabe que l'on jalouse » et dans les juifs qui lui en veulent, là où Khalifa s'est coincé dans l'explication « par le Bouteflika qui est devenu jaloux » et des « Services » qui eut sa peau. La France veut Mami que détient

l'Algérie et l'Algérie veut Khalifa que détient Londres ou au moins son épouse que détient Paris. L'échange peut avoir lieu, dit-on, un jour ou l'autre. C'est une question de temps, de politique, de cotation de billets de banque et de négociations ouvertes. Est-ce possible ? Peut-être.

Pour le moment, le seul espoir pour Mami est dans le troisième mandat pour Bouteflika. Bien sûr Mami vaut beaucoup mieux que Khalifa: il sait élever les gens dans les airs rien qu'avec sa voix et les faire voler dans le ciel sans voler personne. D'ailleurs, plus on est fauché et malheureux, plus on écoute Mami, là où plus on est corrompu et cupide on écoute Khalifa. Là est toute la différence. La conclusion est qu'il vaut mieux garder Mami même s'il ne chantera plus qu'à l'ENTV que de réussir à extradier chez nous Khalifa car cela ne nous ramènera pas l'argent perdu.

Article 91

Les socialistes français invités à se faire élire chez nous

06-09-2007, Kamel Daoud.

Le directeur de la rédaction du Nouvel Observateur l'a bien dit et écrit: aujourd'hui, il y a plus d'Algériens en France qu'il n'y avait de Français en Algérie à l'époque de la colonisation. On peut y ajouter que, pour confirmer ce constat, il y a bien plus de mosquées en France qu'il n'y avait de caves en Algérie française à l'époque. Cela ne fait pas de nous des amis mais cela ne peut pas continuer à faire de nous des ennemis, concluent les optimistes passifs de ce voisinage et regrettent les défenseurs de la souche gauloise chez eux. Petite plaisanterie d'une Histoire sujette d'un mauvais cadastre mémoriel: la France tolère pour les Nord-Africains ce qu'elle refusait à leurs grands-pères à l'époque de la colonisation: le droit de se porter candidats pour les prochaines législatives françaises. Selon les médias français, de plus en plus de «Noirs» et de «Bruns» ont le droit de faire la course sur la trace de l'immigré hongrois devenu Président, sans obligation d'être fils de Caïd de familles de notables indigènes. Y aura-t-il bénéfice pour les pays d'origine ? Personne ne le sait, sauf peut-être nos voisins marocains qui font un meilleur lobbying. Pour le moment, l'invitation est faite pour le Parti socialiste français à venir en Algérie, un des pays maghrébins où des députés peuvent se faire élire sans être votés selon les chiffres de nos dernières élections. Le PS aura tout à gagner dans un pays où on peut

bénéficier d'un raz de marée sans marée et consolider les espoirs d'un traité d'amitié basé sur des députés français élus en Algérie et des députés d'origine algérienne qui seront élus en France. Ces Français auront droit au quota qu'avaient eu les fils d'indigènes à l'époque de l'indigénat et les fils d'immigrés auront droit au quota que vont avoir les socialistes sous le règne de Sarkozy la semaine prochaine. Nicolas et Bouteflika n'auront plus à enterrer indéfiniment le traité d'amitié ni à relancer indéfiniment le partenariat d'exception. Ce dernier étant pour le moment le dernier succédané de ce voisinage réduit à un encouragement de la mastication des produits français exportés vers l'Algérie comme il y a un siècle, on réduit la «question algérienne» à l'exportation des vins vers la métropole. Une politique de partenariat de la consommation qui remplace avec habileté le processus de Barcelone par la vente de médicaments, de voitures et de quelques yaourts contre l'engagement de ne plus utiliser les chaloupes que pour ramasser les sardines et non pas pour exproprier la France d'elle-même par le peuple des Harraga.

Article 92

Décaler le ramadan, les élections ou Toute l'Algérie?

06-10-2007, Kamel Daoud.

Juste après les fausses élections du 17 mai, l'Algérie doit faire face à un grave problème. Pas celui de l'eau, celui de la succession présidentielle ou du nombre de sachets noirs en circulation ou celui des dos-d'âne, mais celui de la mauvaise synchronisation entre les affaires de Dieu et les affaires de l'Etat, annoncé dès la prochaine rentrée sociale. Expliqué par Louisa Hanoune et détourné par Boudjerra Soltani, PDG de la plus grosse SPA islamiste agréée, le prochain problème national se résume dans la coïncidence dangereuse entre la fin de mandat des actuels maires et élus d'APW, l'organisation obligatoire d'élections locales, la campagne électorale qui doit les précéder et le mois sacré du ramadan. Le problème est d'autant plus grave que du point de vue de la Constitution, on ne peut pas prolonger dans l'illégalité les mandats des élus en cours, ni décaler sans recourir à des fraudes inconcevables, hérésies spectaculaires, et à une corruption indécente de la commission de surveillance de la Lune, la datation exacte du mois sacré.

La collision des intérêts semble être prise au sérieux, au point où Hanoune explique que cela risque de confirmer l'abstention du 17 mai dernier, qui passe ainsi de l'explication par la mauvaise loi électorale à l'explication par le trouble alimentaire annuel des Algériens qui jeûnent. «Nous espérons que les prochaines élections locales seront organisées juste après le ramadan, soit en novembre, et non pas en septembre», a déclaré Mme Hanoune lors d'une rencontre des cadres du parti. La raison ? S'il est possible de mener campagne la tête vide, cela est fortement déconseillé le ventre creux. «Le maintien du mois de septembre pour l'organisation des élections serait un appel direct au peuple algérien à ne pas voter, comme ce fut le cas pour les législatives», a argumenté la chef du Parti des travailleurs confrontée au parti des jeûneurs. Le facteur alimentaire, comme facteur électoral face au facteur religieux, est aussi commenté par le MSP, mais dans le sens opposé de celui du PT. Pour Soltani, qui préconise une étrange loi électorale qui interdit les transfuges entre partis politiques, le 6 septembre prochain est opportun pour la tenue des élections locales, puisque le MSP peut entamer les préparatifs la mi-juin. C'est-à-dire qu'il jeûnera en septembre et sortira vainqueur en novembre, selon la mystique de ce mois sacré, lié à la garantie de la victoire, à l'exaltation du martyr et à la psychologie du dopage mental par l'allègement alimentaire dans la tradition musulmane depuis la Conquête de Badr. Les élections comme une conquête ? Pourquoi pas, laisse entendre le MSP. A lui seul, le mois du ramadan serait une campagne en soi pour un parti islamiste qui ne peut rêver de meilleure coïncidence entre la politique et le religieux, Dieu et les urnes, la rupture et la rupture du jeûne. Gageons que dès fin août, l'Algérie, ayant l'habitude de remplacer la problématique du Déluge universel par une polémique sur les robinets, la coïncidence de la date du ramadan avec la campagne électorale va remplacer la campagne électorale, la raison pure et tout le débat sur la nécessité ou pas de remplacer les maires et les APW dans un pays qui n'en a presque pas besoin. Gageons même que cette discussion qui s'annonce sur la pertinence d'une campagne avant ou après le ftour va résumer à elle seule tout le reste des byzantinismes nationaux qui agitent le débat sur l'école algérienne, la séparation des pouvoirs avec le Pouvoir du Ciel, l'identité que l'on ne veut pas dissocier de son Sahara, l'histoire algérienne et ses origines, le week-end universel et l'avenir de l'islamisme

national comme reliquat, idéologie, partis, tradition ou menace sur les équilibres. En attendant, ce qui est déjà clair, c'est que l'explication de l'abstention est déjà là avant même l'abstention. Les autres questions seront donc débattues dans l'ordre de cette futilité: peut-on faire campagne pendant le ramadan puisqu'on est obligé de mentir pour convaincre ? Peut-on organiser des meetings avec des gens qui dorment ? Sera-t-il possible d'assurer l'ordre public, sachant la nervosité de Algériens durant ce mois ? Quel sera le point commun entre la commission de surveillance de Bouchaïr et la commission de surveillance du croissant lunaire ?

Article 93

On ne change pas

06-12-2007, Ahmed Saïfi Benziane.

« Algérie, grand et beau pays » lançait dernièrement un professeur japonais à ses collègues algériens, et d'ajouter « nous beaucoup pleurer pour elle ». Ce à quoi l'un de ses collègues algériens répliqua « nous aussi beaucoup pleurer avec vous ». Voilà en effet comment nous offrons aux autres des occasions de nous plaindre, malgré nos richesses humaines et naturelles, malgré notre exceptionnelle aisance financière, qui n'apparaît que dans les statistiques nationales, sans arriver dans les fiches de paie d'une majorité réduite à la mendicité. Le peuple et ce qu'il en pense, nul ne s'en soucie et pour preuve, nous devons subir la reconduction d'une équipe gouvernementale, dont le comportement a fini par excéder les plus patients. Jamais autant de scandales financiers n'ont occupé la scène politique et médiatique, jusqu'au pourrissement, que durant le mandat de cette équipe. Jamais la corruption n'a atteint le seuil de l'entendement que durant ce même mandat. Jamais autant d'Algériens n'ont péri dans la mer de tous les dangers fuyant la malvie plus que le chômage ou la pauvreté. Jamais les institutions n'ont autant perdu en crédibilité et en confiance. Jamais depuis l'indépendance. D'ailleurs, à défaut d'une indépendance définitive, nous avons eu droit à une indépendance par intérim, tout comme ce fameux gouvernement qui n'a duré que le temps d'une soirée musicale dans la capitale de la culture arabe, prise en otage entre une ghaïta bouchée et un tbal déchiré. Au registre des bilans, il n'y a qu'à se promener dans le pays et compter les dégâts à l'oeil nu. Nu comme le pays qui n'arrive plus à porter le costume d'une

modernité qui frappe aux portes pour se frayer un chemin. Il n'y a qu'à écouter la détresse d'une jeunesse condamnée à passer du lit au mur, puis du mur au lit, puis du lit au lit. Le chemin du nouveau millénaire semble passer loin de nous. Un millénaire qui ne permet pas l'hystérie des foules quand ces mêmes foules refusent de valider des élections aussi importantes que celles de porter au sommet de la décision des représentants dignes de ce nom. Mais de cela il vaut mieux faire comme le professeur japonais: pleurer. Puisque nul ne s'en soucie plus. Même la foule. Mais que peut la foule devant la surdité de ses gouvernants qui semblent vivre sur une autre planète et ils vivent réellement sur une autre planète ? La foule peut chuchoter, parler, crier, refuser de voter, se jeter à la mer, refuser de travailler, exiger que son mandat lui soit rendu, remboursé, rien ne changera dans un pays où on reconduit les équipes qui perdent. Au Japon par contre, les dirigeants sont les premiers à démissionner en cas de faillite lorsqu'ils ne se font pas hara-kiri. Et c'est sans doute pour cela que notre professeur japonais « beaucoup pleurer Algérie ». Et que nous ne pouvons que « beaucoup pleurer avec lui ». Parce qu'au fond nos dirigeants ont l'impression que c'est peut-être lui qui est à plaindre.

Article 94

Saisie de psychotropes dans le ventre d'un poème mou.

14-06-2007, Kamel Daoud.

« C'est connu : le plus beau pays c'est celui vers lequel on voyage indéfiniment, sans jamais y arriver, sauf à dos de nuages. Une sorte de terre capable de tenir dans une seule main lorsqu'on veut la posséder et de s'étendre à l'infini lorsqu'on veut y vivre. Un endroit, dit la petite poésie psychotrope, qui s'inaugure sans cesse sous vos pieds et dont le nom est celui d'un fruit dont la moitié est un arôme qui rend perplexe et l'autre moitié un voeu exécuté gratuitement par une mécanique d'apesanteur, née d'une mathématique enfantine. Pour compléter le tableau, la même poésie à base d'herbes interdites et désir de fuite, explique qu'on y trouve des arbres et des forêts que l'on peut déplier selon ses besoins d'ombres et des sources d'eau que l'on peut soit épouser, soit approfondir à l'infini en les regardant sans bouger, soit les entourer de pierres blanches pour y amarrer des morceaux de ciel à préserver des changements de climat. L'avantage de l'endroit, affirme le guide du

voyage astral, c'est qu'on y a pas de nationalité, pas de drapeau à recopier sans cesse, pas de papiers à montrer, pas d'histoire et pas d'autre effort à faire que de poléniser les îles en leur racontant d'où vient ou va l'océan ou de restaurer les chaloupes que laissent derrière eux les grands départs, les départs absolus, ceux que racontent les anciens mythes qui n'arrivent pas à mourir ou que veulent certains hommes déçus obligés de remonter le temps. Le remonter jusqu'à ce cratère que laisse sur le visage la toute première déception. Cet endroit existe-t-il vraiment ? Répète une voix sceptique. Oui. D'ailleurs, il n'a même pas besoin d'exister pour être peuplé. On peut y aller et y parvenir ou jamais n'en revenir. Avec une seule chanson habilement composée, avec les clefs de sa propre religion restaurée sous la forme d'un cerf-volant ou d'une lévitation non négociable, selon la voie des anciennes mystiques qui demandent la purification sévère, une drogue irréparable, en s'asseyant seul avec, dans les bras, un trottoir infini, en tournant autour de soi de plus en plus vite jusqu'à s'évaporer, en mangeant un crépuscule entier sans reprendre son souffle, en regardant la mer comme une femme qui vous tourne le dos ou en lisant certains livres qui vous attendent depuis toujours. Cela s'appelle Alam El Mithal selon les soufis Perses, l'endroit de la chevelure infini selon Baudelaire, la région basse du cerveau selon les scientifiques, l'effet secondaire de l'alchimie interne, le monde des ancêtres selon les tribus d'avant l'électricité, Ushuaïa selon le monde moderne de la consommation, le Jardin Définitif selon Ben Laden, la Libye imaginaire selon Khadafi, le Paradis perdu selon Mircéa Eliade, l'époque immémoriale selon les hindouistes ou l'Oasis parfaite selon n'importe quel chameau drogué du côté de Tindouf. C'est le monde du contre-poids qui permet au monde réel d'exister et de tenir debout alors que rien ne le permet dans le cosmos vide, l'alternative astral à l'enfermement dans la création sans mode d'emploi et la consolation perpétuelle apportée à la condition humaine bloquée sur une seule planète dans un univers en expansion... Une sorte de loi par les paires, la logique de la « consolation » qui nous permet de supporter la finitude. La seule raison de vivre lorsqu'on se retrouve bloqué entre sa propre nationalité, son pays qui ne veut pas de vous, l'arabitude, les problèmes domestiques, l'APN et l'avancée du désert vers tout les point cardinaux... ».

Article 95 :

Attentat-suicide de la Palestine.

16- 06- 2007, Kamel Daoud.

Contaminée, puis intoxiquée et enfin totalement « absorbée » par la montée de l'islamisme politique, la « cause palestinienne » s'est finalement conclue par une opération suicide de la Palestine contre elle-même. Parlant « d'éradicateurs » à propos du Fatah, un responsable du Hamas a presque validé hier, sur El Jazeera, une grille de lecture qui a cours depuis une décennie pour expliquer le fait « arabe » et ses évolutions vers l'impasse. Pour nous les Algériens, le mot a une sinistre mémoire. Pour les Palestiniens, il inaugure une époque où leur « cause » sacralisée risque de disparaître derrière des guerres de tranchées idéologiques qui ont déjà eu cette vertu de gommer, au sein de l'opinion internationale, le cas irakien, le problème libanais et le reste des pays musulmans dont le drame et les violences ont été simplifiés par l'explication « islamiste » qui arrange tant l'Occident et ses interventionnismes légalisés. Que se passe-t-il donc aujourd'hui en Palestine ? Le Hamas fonce tête baissée droit vers l'option d'un émirat à Gaza non viable, improbable et largement impossible là où le « l'Etat » de Abbas, se voit contraint de se ranger du côté de cette légalité internationale qui ne va pas sans le soutien de l'Occident, et donc de la décredibilisation qu'il apporte et des solutions cyniques qu'il propose. Aujourd'hui, la cause palestinienne, déjà desservie par un long folklore de soutien arabe inopérant, bloquée dans la situation d'un demi-Etat en attente, cerné de tout part par un Israël revitalisé après les attentats du 11 septembre et réduit à la caricature d'une violence barbare par la machine médiatique internationale, investie par le Ben Ladenisme qui en tente la récupération, n'émeut plus la rue arabe et n'est plus vécu que comme un malaise et une illustration de la « malédiction » du politique. Ce qu'il en reste après ce coup d'Etat, là où l'Etat n'est pas même né, c'est un cas de figure de mathématique absurde avec un gouvernement islamiste né de la démocratie que nous veut l'Occident mais que l'Occident refuse lorsqu'elle élit des islamistes, un problème insoluble pour des Etat arabes qui ne peuvent pas noyer le Hamas sans noyer, avec, la cause palestinienne ni soutenir efficacement la Palestine sans scier la branche du tutorat occidental qui leur sert de légitimité face à leurs populations, et enfin, le cas de figure d'une scène politique indésirable qui offre à voir à leurs peuples la victoire des islamistes

sur des « régimes » locaux et l'exemple d'une prise de pouvoir par les urnes et par la force. Le tout mis sous tension par l'embargo alimentaire des Palestiniens, le manque de perspectives politiques, l'impossibilité de toute solution qui ne soit pas humiliante. Qu'est donc la Palestine aujourd'hui ? Pas une « cause » mais surtout un « effet ». Une branche morte de la politique US, un chef d'oeuvre des stratégies israéliennes d'occupation des terres et des esprits, un enfant indésirable des nationalismes arabes. La Palestine est aujourd'hui surtout un autre Irak qui fonce vers ses

propres extrêmes avec les mêmes chapelles et les mêmes discours : d'un côté des islamistes suicidaires ou « suicidant », des « légalistes » impuissants, domestiqués ou obligés de se faire client de l'Occident, une population désespérée qui paye pour avoir « mal voté ». Loin de ce pays qui n'existe pas, c'est le spectacle réduit d'une irakisation de tout le monde arabe et musulman qui s'offre à voir et le destin miniaturisé de ces peuples de la périphérie de l'Empire qui s'illustre par des morts.

Car, pour avoir été longtemps une cause commune, la Palestine est, aujourd'hui, une scène d'avant-garde du sinistre de tous : une scène où l'on retrouve rangés dans le désordre l'islamisme dans l'impasse, l'Etat dans la servilité, les morts dans la rue, les Américains, les Israéliens, l'islam confessionnalisateur, Ben Laden, les soutiens téléphoniques de l'Occident et l'attente de l'émiettement. Après Saddam et Arafat, il ne reste plus que Gaza contre la Cisjordanie, El Anbar contre Kerbala, Nahr El Bared contre Beyrouth, etc...

Article 96 : *Ce que la cause des Sahraouis a perdu en Algérie.*

18-06-2007, Kamel Daoud.

Lorsqu'on met de côté la tradition de soutien « médiatique », les éditoriaux aux positions invariables sur cette question, les constantes de la diplomatie externe algérienne et les évidences d'une cause juste qui concerne un peuple en exil, la cause sahraouie perd énormément de sa « visibilité » dans la société algérienne. Les médias et les spécialistes marocains ont presque raison de répéter que les Algériens y sont indifférents et que l'opinion publique y répond aujourd'hui presque par la grimace face aux largesses du soutien officiel qui va de l'alimentaire à la diplomatie. Confondu avec les évidences de la politique étrangère nationale, le soutien algérien à la « cause

sahraouie » n'a pas connu l'usure dans les actes, ni dans les raisons, mais dans l'opinion algérienne qui en a été exclue par un usage maladroit de la communication officielle au point où les Algériens se sont détournés de ce dossier qu'ils ne comprennent plus clairement. Car si c'est une tradition de soutenir les décolonisations de par une histoire propre, la politique algérienne vis-à-vis de ce dossier a été si bien folklorisée et si bien « monopolisée » qu'elle a perdu le contact de « la rue » et ne se limite plus qu'à la logique des constantes non discutables. Les générations d'Algériens qui sont nés après les épisodes « Magala » et la Marche Verte ne connaissent plus du Maroc que ses contrebandiers et sa frontière fermée et ne savent plus du drame des Sahraouis que ce que répètent les médias nationaux et les diplomates algériens. La cause de la RASD leur est devenue inintelligible et le soutien algérien une énigme peu explicable par la légalité internationale que l'Algérie défend. Ce que les Algériens retiennent de ce drame, ce sont les couloirs d'aide alimentaire, le système « d'assistances » accordées aux exilés de cette république en instance, le souvenir des écoliers sahraouis dans leurs écoles et la vague géographie de Tindouf. Et si aujourd'hui ce drame peut occuper la scène internationale avec les négociations ouvertes à New York, il est aussi une cause « morte » faute d'une meilleure prise en charge de la communication chez les Sahraouis et en Algérie, faute d'une meilleure explication de ce soutien et de ses enjeux régionaux et migratoires, faute d'une meilleure association de la population algérienne à ce dossier qui risque d'être totalement desservi par sa mise sous monopole d'Etat à l'exclusion de la société civile, des courants forts d'opinion, des élites et des médias qui doivent trouver meilleures images que celle des quelques tentes de réfugiés en attente de quelques paquets de lait et de semoule et de quelques manifestations culturelles sans grands effets d'appel. En la matière, les Marocains ont fait mieux pour expliquer la « marocanité » supposée de ce territoire au point où les Marocains vivent ce conflit comme une amputation organisée de leur territoire, là où les Algériens regardent cette tragédie comme une affaire qui ne les concerne plus directement. Car dans cette affaire, la génération du chroniqueur peut comprendre que l'on soutienne un peuple qui veut être libre sur ses terres mais ne comprend plus pourquoi l'Algérie le veut tant et si fort au point de sacrifier le projet de l'union maghrébine pour un peuple voisin,

en exil, qui lui est devenu invisible, étranger, secondaire face à ses misères propres et ses priorités de survie et que la raison morale de la décolonisation ou les mythes insuffisants du besoin d'une issue sur le Pacifique, d'un affaiblissement territorial du voisin ou de quelques mines de richesses naturelles suffisent à peine à rendre compréhensible. La cause des Sahraouis s'en porterait peut-être mieux si au lieu de compter sur l'Algérie seule, elle pouvait compter sur le soutien du reste des Algériens, avec une meilleure explication et une meilleure position que celle de la pancarte « réservée aux officiels » et à la diplomatie extra-muros.

Article 97 :

Le FCE entre la chaîne alimentaire et la chaîne de fabrication.

27- 06-2007, Kamel Daoud.

Trop de gaz empêche les affaires et trop d'affaires empêche la visibilité, c'est-à-dire l'honnêteté c'est-à-dire l'économie, c'est-à-dire la richesse. C'est ce que disent les patrons algériens aux patrons de l'Occident qui ne se creusent plus la tête pour l'Algérie mais y creusent de plus en plus de puits. Le slogan étant que l'Algérie est un pays qui encourage l'enrichissement mais pas la richesse et où il vaut mieux aller pour vendre des cacahuètes et acheter des hommes que de construire des usines et perdre de l'argent. Que fait l'Etat ? Il vend le gaz, achète la paix à l'intérieur et des soutiens à l'extérieur. Avec cette conséquence curieuse d'un peuple qui devient son client et d'Etrangers qui deviennent ses amis, au lieu du contraire. Que fait l'Etat pour l'Algérie ? Il construit des locaux commerciaux pour des Algériens qui vont y vendre ce que achètent les patrons algériens c'est-à-dire ce que leur vendent des patrons occidentaux. Que fabrique l'Algérie dans ce processus de mastication ? Rien. Que mangent l'Algérie dans ce processus de mamelle ? Presque tout. L'Algérie ne fabrique presque rien et mange presque tout. D'où le drame du patronat algérien et son bonheur, tout à la fois. Cela permet de s'enrichir à court terme et de s'appauvrir à long terme. Tant qu'il y a du gaz, il y a l'Etat et tant qu'il y a l'Etat, il y a un peuple et tant qu'il y a un peuple, il y a du commerce. C'est la Corée du Sud de magasins d'alimentation générale. C'est ce que n'ont pas compris des patrons algériens qui veulent fabriquer et pas vendre dans un pays qui se fabrique lentement mais achète plus vite. C'est ce qu'ont compris les patrons

Etrangers qui ont bien compris ce que veut l'Etat et qui veut ce qu'ils veulent eux aussi : une chaîne alimentaire à la place d'une chaîne de fabrication. C'est-à-dire un circuit composé d'un client dépendant d'un étalage dépendant d'un grossiste dépendant d'un importateur qui dépend d'un fournisseur et de quelques protecteurs. On comprend alors pourquoi le FCE, ce syndicat de patrons algériens qui fabriquent ou veulent fabriquer, va aujourd'hui discuter avec le MEDEF français directement. La raison étant que des patrons algériens ont compris depuis longtemps qu'il vaut mieux s'adresser directement à celui qui encourage l'importation du prêt-à-mâcher en Algérie qu'à ceux qui en tirent bénéfices en Algérie sous couvert de l'Etat, en encourageant avec des discours le savoir-faire algérien et avec des téléphones les importations vers l'Algérie. La France ayant décidé depuis peu de doper la vente des véhicules, des yaourts et des médicaments vers l'Algérie, les nôtres, ceux qui espèrent remplacer les affaires par une vraie économie et les transitaires des ports par des usines, se sont mis à espérer décrocher en France une partie du marché algérien alors qu'ils sont Algériens, plutôt que de décrocher une part du marché français en Algérie où il vaut mieux se fabriquer des réseaux plutôt que des boulons. La raison de tout cela ? Un mode alimentaire national encourageant un mode de gouvernance spécifique. Un peuple qui a appris à tout fabriquer par lui-même finit toujours par vouloir fabriquer lui-même l'Etat qui va avec. Un peuple qui mange tout ce qu'on lui vend est un peuple qui peut avaler tout ce qu'on lui raconte. D'où, cet encouragement des importations à la place des fabrications et cette politique de 100 locaux par commune au lieu de 100 métiers par commune. Il vous faut 15 jours pour importer de l'Asie un cornet de glace et 360 jours pour être autorisé à le fabriquer en Algérie dans une zone industrielle. Pourquoi ? Parce que la première activité crée beaucoup plus d'emplois pour l'Etat que pour le peuple et la deuxième crée beaucoup plus d'emplois pour le peuple que pour certains gens de l'Etat. C'est connu : il faut chercher le Savoir même en Chine selon le Hadith et Savoir gagner de l'argent est aussi un Savoir. Le FCE peut aller donc discuter avec le MEDEF, il ne dérange personne sauf lui-même. On peut changer l'histoire mais rarement l'histoire alimentaire d'un peuple. Il suffit de le constater pour s'en convaincre. Les Chinois ont toujours mangé du riz, et les Algériens ont mangé du couscous ou leur

voisin même après des siècles de colonisation.

Article 98 :

Imams piétons contre satellites moyen-orientaux.

02- 07- 2007, Kamel Daoud.

Bien résumée par notre collègue, la réponse du gouvernement à la question de l'ouverture du champ de l'audiovisuel a été ingénieuse : à la place du « non » habituel, la mode est « pas encore » un peu plus malin selon Belkhadem devant les députés. En attendant donc, et pour faire face à l'urgence, le ministère des Affaires religieuses du pays a pris les devants en luttant avec les moyens de son bord : des imams et des nouveaux Morshid et Morshidates sont mobilisés pour lutter contre les Fatwas importées, venues de l'extérieur. En plus clair, des imams et des conseillers contre des satellites et des chaînes satellitaires. Une bataille presque épique entre des piétons, mobilisés, recrutés, payés et encadrés par notre ministère des Affaires religieuses et des holding aériens, financés par des idéologies concurrentes, mieux payés, mieux soutenus et avec des budgets plus faramineux qui leur permettent d'être plus près du ciel que nos Imams. Pour les fervents du protectionnisme théologique nationaliste, l'initiative est bonne : elle permet de donner suite au filtrage des importations massives des livres « d'Isklamiates » non conformes et de baliser le champ religieux qui a longtemps été abandonné à la culture en vrac des islamistes clandestins et de leur réseaux subversifs. L'Algérie ayant cessé d'importer des Imams depuis la fin des années 80 et surtout avec la montée de l'ex-Fis, il s'avéra vite que le bouclier administratif n'était plus suffisant contre les chaînes satellitaires qui pénètrent les foyers algériens, puis les têtes d'Algériens sans passer ni par l'Etat, ni par les mosquées, ni par le pluralisme contrôlé ni par la surveillance des services de Renseignements Généraux. Mieux habillés que l'Etat et son ENTV unique, unique habitante de sa propre planète, les chaînes thématiques religieuses du Moyen et Proche-Orient, ont fini par séduire beaucoup d'Algériens, introduire des schismes inédits dans le paysage du pays comme le chiisme et accélérer le mouvement de la religiosité populaire et ses tendances au talk-show, aux guérisons miraculeuses et aux conversions vestimentaires absconses. Du point de vue du but final, la lutte terrestre du département de Ghoulamallah est

rationnelle, s'explique par la politique comme par le souci de la conformité religieuse et répond à la guerre des cartes confessionnelles qui se dessine à l'intérieur du monde musulman. C'est cependant du point de vue des moyens que l'initiative se retrouve être habillée de pathétique : voir des imams mobilisés contre des satellites est une chose à saluer comme une stratégie de lutte contre des B-52 par une attaque rangée de cerfs-volants. Est-ce la faute de Ghoulamallah s'il est aujourd'hui acculé à mener une bataille perdue avec les honneurs d'un geste épique et les méthodes de lutte contre le criquet par des bruits de casseroles ? Non. C'est la faute à l'Etat, coincé entre la lutte contre le pluralisme par l'usage d'une ENTV unique et l'obligation d'ouvrir le champ pour faire contre-poids aux chaînes thématiques moyen-orientales non désirées. Le seul problème est que pour arrêter le pluralisme de la télécommande il faut en faire partie et que pour arrêter les Fatwas qui tombent d'en haut, il faut conquérir le ciel.

Article 99 :

Un problème de charrues et de boeufs sans l'un ni l'autre.

03- 07- 2007, Kamel Daoud.

Doit-on développer l'Algérie en la développant par parties, par wilayas, par quartiers et par trottoirs, ou la développer d'un seul coup, partout à la fois, sur tous les fronts et avec un seul grand plan de relance nationale ? Boumediene a opté pour la seconde méthode là où Bouteflika rêve aujourd'hui apparemment de la première. Le résultat ? Le même. Une Algérie qui essaie d'avancer ou qui essaie de ne pas être trop en retard. On ne sait plus. Le constat est qu'on ne peut pas développer le pays par morceaux car il se morcelle trop vite, ni en entier car cela n'est pas possible sauf au Japon. Un petit exemple publiée dernièrement par une dépêche d'agence : une association américaine, qui vise à favoriser l'usage des nouvelles technologies dans les pays en voie de développement, a reconnu avoir fourni 300 ordinateurs portables à une école d'Abuja (Nigéria)... privée d'électricité. Il s'agissait malheureusement du premier épisode d'un vaste plan mondial pour réduire la fracture numérique avec les pays pauvres et à les faire bénéficier de l'action de l'association « Un portable par enfant » (OLPC). Les quelque 300 élèves qui ont reçu un ordinateur personnel mais « n'ont pu utiliser

leurs machines flambant neuves que lors des rares moments où l'école a été alimentée en courant » explique-t-on. L'ONG porteuse de ce projet de l'OLPC, fondée par le professeur américain Nicholas Negroponte, a développé des portables à coût réduit - 100 dollars par machine - pour favoriser l'accès à des enfants de pays en voie de développement aux nouvelles technologies de l'information, explique l'AFP, semble avoir pensé à tout sauf au réel. En clair, avant de fournir aux pays pauvres des PC à 100 dollars, il fallait commencer par réduire leur pauvreté avant leur sous-développement numérique. Sinon, cela ne sert à rien, ou presque. Reste que le cercle est vicieux : sans électricité pas de PC mais sans initiation aux PC, pas de développement. Cela vous rappelle quelque chose en Algérie ? Oui. Commençons par le plan OUSRATIC, d'un PC par famille algérienne. Lancé par le président de la République, le programme se révélera vite peu séducteur au regard des banques qui ne suivent pas ou suivent avec des taux d'intérêts trop importants. Le plan d'un PC par famille imposait donc des réformes bancaires qui elles-mêmes imposent des réformes économiques et politiques, qui en soi imposent une lutte réelle contre la corruption, l'illégitimité politique, ou le manque de démocratie qui en soi impose la règle d'une meilleure gouvernance et donc le slogan d'un sourire par famille algérienne, l'électricité un peu partout, des routes, de l'eau, un logement et de la Justice avant les PC. Bouteflika a-t-il eu tort de commencer par un PC par famille avant le reste ? Devait-il commencer par le reste avant le PC par famille ? Personne ne sait. Ni l'Algérie, ni le Nigéria, ni l'Afrique, ni les ONG internationales ni le G8 des pays les plus riches de la planète.

C'est un gros problème annexe aux décolonisations, aux décolonisations ou même aux nouvelles re-colonisations. Personne ne sait s'il faut des élites pour développer un pays ou s'il faut développer un pays pour obtenir des élites. Les PC à 100 dollars ne servent à rien sans électricité mais il ne sert à rien de vivre au Nigéria ou en Afrique si on ne peut pas accéder à des PC qui ne coûtent que 100 dollars.

Article 100 :

La théorie des ensembles qui vont ensemble.

04-07-2007, Kamel Daoud.

L'Occident s'ennuyait presque: entre la sortie de Paris Hilton de sa prison, le

réchauffement planétaire, la perte d'audimat de la guerre contre l'Irak et le cas clinique de la victoire de Nicolas Sarkozy, il manquait l'essentiel, l'émotion, la relance de l'intrigue. Sans les cassettes vidéo de Ben Laden, entre la planète d'Allah et celle de Benoît XVI, il commençait à s'installer cette fatigue de fin de journée entre deux tranchés de soldats encastrés entre la boue et les souvenirs. Il manquait le coup de feu, l'explosion, une brusque peur, le cadavre de l'ami et de l'ennemi qui font redémarrer le cœur ou le sens du devoir ou le film. Il manquait la Menace, pas celle diffuse des politiciens et des régimes mais celle concrète que l'on peut filmer, craindre et commenter avec ses voisins. Du coup, cela arriva, en pleine saison morte, celle des pertes d'audimat et du ralentissement général de l'histoire de l'humanité: El Qaïda a frappé cet été, a voulu frapper, a presque frappé. Du coup aussi, l'Occident redémarre, s'emballe, retrouve sa mission de défense par l'attaque et de la sécurité à l'intérieur par l'intervention à l'extérieur. Des attentats contre la Grande-Bretagne ont eu lieu en Grande-Bretagne mais ne font des victimes qu'au Yémen sur la personne de touristes anglais qui s'y trouvaient. Du coup les grandes questions : qui a frappé ? La même personne sous la forme de plusieurs personnes à la fois : un jeune musulman islamiste qui est né en Jordanie, en Irak et au Pakistan au même moment, qui a étudié chez les Talibans, en Algérie, au Maroc, au même moment, qui est brillant, issu d'une famille riche mais né dans une famille pauvre, que rien ne prédestinait au terrorisme mais que rien ne prédestinait au bonheur terrestre non plus. Un jeune homme qui est allé finir ses études, sa vie et sa mort en Grande-Bretagne dans le cadre d'un SMS explosif adressé à Bush, à Allah et aux médias. Est-ce du djihad ? Oui, répondent les musulmans islamistes. « Oui », à chaud et « non », à froid, répondent les musulmans. « Jamais » répond l'Occident, celui humaniste ou celui marchand. Le propre du Djihad étant de répandre une religion, la question est donc quel est le résultat des attentats contre l'Occident par le biais d'attentats contre ses civils ? Réponse : les chrétiens en redeviennent plus chrétiens, ceux qui ne le sont pas s'y replient et ceux qui vivent la-bas en tant que musulmans vont s'en cacher. L'attentat ne répand pas l'Islam mais le restreint, le bloque, limite sa géographie et parasite son histoire et le réduit à une bombe au lieu de le hisser vers les hauteurs d'une solution d'âme. Il n'en reste rien qu'El Qaïda, l'Occident et les

médias. Dernière question : où commence l'Occident ? Chez soi, dans son propre pays sous la forme d'une mini-jupe ou de la Star Academy ou dans les yeux des femmes lorsqu'elles commencent à se libérer répond l'Islamiste.

L'Occident ne commence pas et la bonne question est de savoir « où finit-il ? » répond le musulman qui veut en vivre, y vivre sans le vivre et qui veut le partager avec l'Occidental sans partager ses valeurs. Le Djihad étant donc un problème de cible : il vise mal, tire trop, tue beaucoup et récolte peu. Les musulmans veulent qu'il commence en Irak et en Palestine et l'islamiste explique que lorsqu'on commence en Palestine ou en Irak on finit toujours par arriver à faire le Djihad à un aéroport, un métro ou une discothèque ou un touriste. A la fin, le Djihadiste tue un aéroport, assassine sa personne et massacre des passants. Des

choses qui n'ont rien à voir directement avec l'Irak, le Djihad, l'Islam ou le Paradis. Le militaire Occidental lui aussi peut aller en Irak, tuer une foule rassemblée pour un mariage, assassiner ce qui reste de sa propre humanité qui lui a été inculquée par sa mère et massacrer des passants. Des choses qui n'ont rien à voir avec la Démocratie, la lutte contre le terrorisme ou la Liberté. Que reste-il à la fin ? Des vues d'ensembles : vus de loin l'Occident comme la planète d'Allah existent, mais vus de près, il ne s'agit que de deux catégories d'êtres humains pris pour cible par une troisième : celle qui tire, explose, bombarde, piège, enterre, explique, justifie, décapite, pend, emprisonne et promet des paradis. L'été 2007 vient d'être donc sauvé du vide : tout le monde est convoqué sur scène. Nous et eux à la fois.